

www.e-rara.ch

Le conservateur suisse

Bridel, Philippe Sirice

Lausanne, 1855-1858

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 38946

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-88150>

Tome cinquième.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

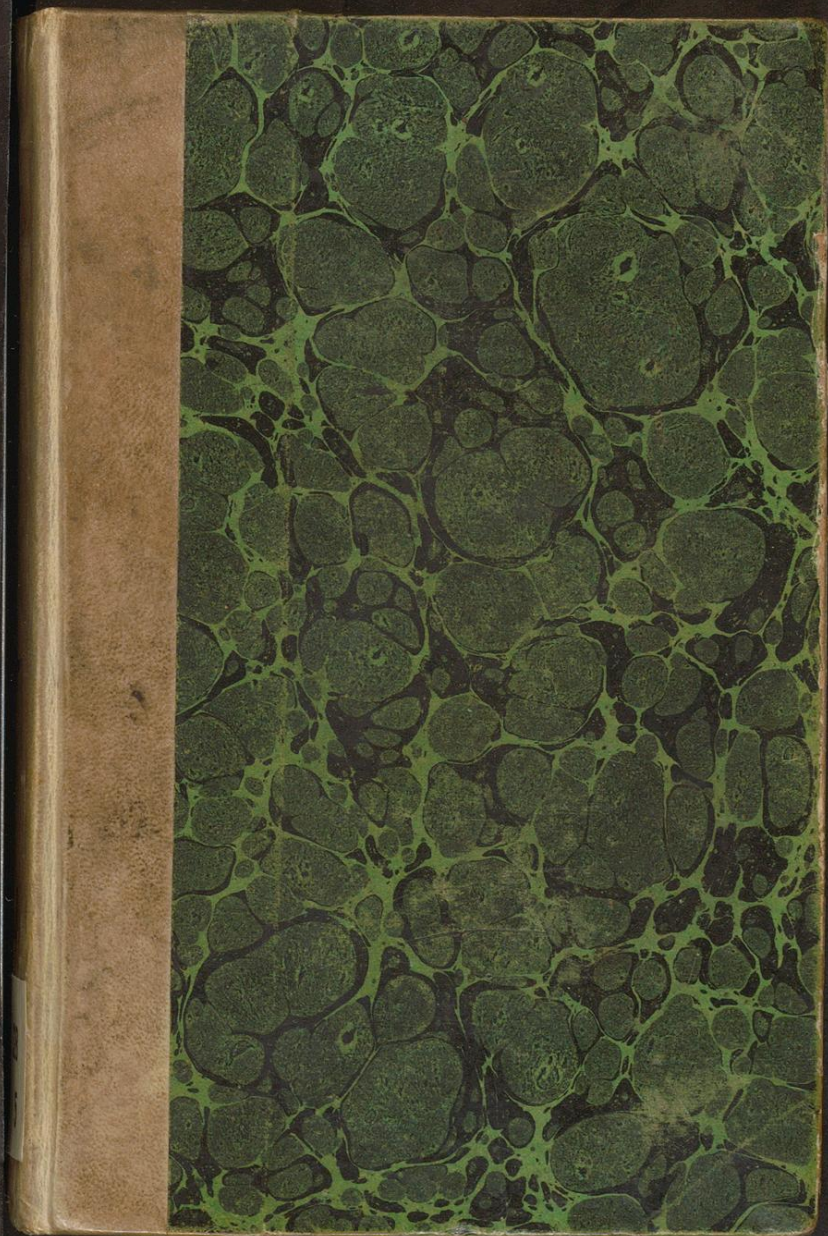
e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]



Row 38946: 5

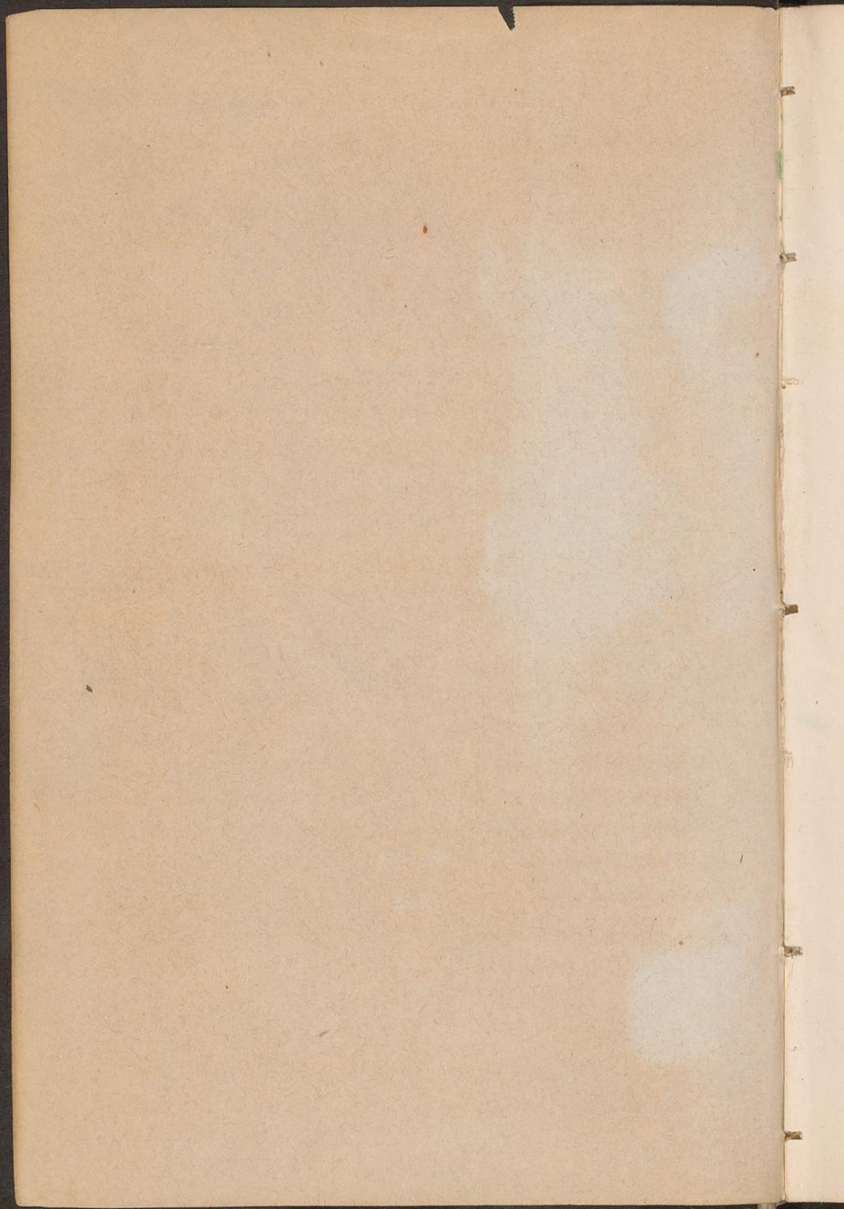
~~91328:5~~

ETH-Bibliothek



EM000006428022

CONSERVATION



LE
CONSERVATEUR SUISSE

OU
RECUEIL COMPLET

DES
ETRENNES HELVETIENNES.

CONSERVATEUR SUISSE.



LAUSANNE.

IMPRIMERIE DE Y. BLANCHARD, ÉDITEUR.

1856

CONFIDENTIAL

SECRET

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

LE
CONSERVATEUR SUISSE

OU
RECUEIL COMPLET
DES
ÉTRENNES HELVÉTIENNES.

Seconde édition,
conforme à l'édition originale,
augmentée de notes.



TOME CINQUIÈME.



LAUSANNE.

IMPRIMERIE DE F. BLANCHARD, ÉDITEUR.

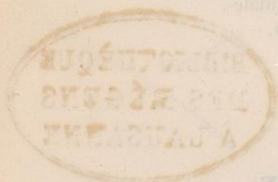
1856

LE CONSERVATEUR SUISSE

ou
RECUEIL COMPLET

DES
ETRENNES HELVETIQUES.

deuxième édition,
conforme à l'édition originale,
augmentée de notes.



TOME CINQUANTIEME.



LAUSANNE.

IMPRIMERIE DE F. BLANCHARD, FONDÉUR.

1830

LE CONSERVATEUR SUISSE

OU

RECUEIL COMPLET

DES

ÉTRENNES HELVÉTIENNES.

ESSAI SUR LE LAC LÉMAN.

I. *Introduction.*

Je crois être utile, surtout à nos jeunes compatriotes du canton de Vaud, en leur faisant connaître avec quelque détail le grand et beau lac qui orne leur pays : je vais donc en donner la description, en y insérant tout ce qui m'a paru propre à intéresser l'amateur d'antiquités, d'histoire naturelle, de géographie ancienne et moderne. Comme rien n'attache plus à sa patrie que d'être bien au fait de ce qui la regarde sous tous les rapports, il importe de l'étudier avec plus de soin que précédemment, et je désire que cet *essai* contribue à la faire mieux connaître : j'aurais pu sans doute le rendre plus long et plus érudit ; mais j'ai préféré le resserrer dans de justes bornes, d'autant

plus que plusieurs de mes lecteurs se plaindront déjà de la prolixité et du ton scientifique de quelques-uns des articles de ce précis.

II. *Situation.*

Le lac Léman est situé entre le $24^{\circ} 10'$ et le 25° de longitude, à compter de l'île de Fer, et entre le $46^{\circ} 12'$ et $46^{\circ} 31'$ de latitude septentrionale. Il s'allonge de l'est à l'ouest dans une large vallée qui sépare les Alpes du Jura. Sa plus grande longueur en droite ligne, de Villeneuve à Genève, est de 33670* toises de France; ce qui fait 14 lieues et trois quarts environ, de 25 au degré. Sa plus grande largeur, entre Rolle et Thonon, est de 7500 toises, ou de trois lieues et un quart**. Sa surface est de près de 26 lieues carrées. Son élévation au-dessus du niveau de la Méditerranée est de 1126 pieds***. Sa profondeur varie beaucoup; mais elle est en général plus grande là où les côtes qui le bordent sont plus hautes et plus escarpées; par conséquent la partie inférieure du Léman, du côté de Ge-

* Cette longueur revient à 21875 toises de 10 pieds vaudois, soit à environ 14 lieues de 1600 toises. (Editeurs.)

** Cette largeur revient à 4875 toises vaudoises. Le Canton de Vaud de M^r Vulliemin la porte seulement à 7150 toises, ce qui fait 4290 toises vaudoises, s'il s'agit là de toises de 6 pieds fédéraux, comme c'est probable, et 4645 toises, s'il s'agit du pied de roi. (Editeurs.)

*** Cette altitude reviendrait à 1219 pieds vaudois; mais aujourd'hui on admet celle de 1250 pieds, ou plus exactement de 1249 pieds 8 pouces 5 lignes. (Editeurs.)

nève, où l'on ne trouve jamais au-delà de 300* pieds d'eau, est beaucoup moins profonde que la partie supérieure, du côté de Villeneuve, où l'on a mesuré 950** pieds, vis-à-vis des rochers de Meillerie; et c'est là qu'on présume être sa plus grande profondeur. On a comparé la forme de notre lac à celle d'un croissant, dont les cornes inégales seraient émoussées, mais cette ressemblance n'est point exacte, et se trouve plus dans l'imagination que dans la réalité. Les bateliers appellent *petit lac*, la partie étroite qui s'étend du cap d'Yvoire à Genève; et nomment *grand lac*, la partie considérablement plus large d'Yvoire à Villeneuve. — Le Rhône, sorti des glaciers de la Fourche, forme des sources qui sont à 4267 pieds au-dessus du niveau du Léman, et vient se jeter par trois embouchures dans ce lac à son extrémité orientale: il en ressort à l'extrémité opposée, et traverse à son issue la ville de Genève.

Le Léman, dont Voltaire a dit *mon lac est le plus beau*, a toujours en effet passé pour le premier en beauté des lacs de l'Europe. Il n'y a que celui de Constance qui puisse peut-être lui contester cette primauté, parce qu'il se vante d'un ornement qui manque absolument au nôtre; je veux parler de deux îles, qui le coupent et le diversifient admirablement. Mais la

* 525 pieds vaudois.

** 4029 pieds vaudois. La *Bibliothèque universelle* de Genève, année 1819, estime à 4080 pieds la profondeur en face de Meillerie et à 4490 pieds la profondeur prise à 1 1/2 lieue au nord d'Evian.

(Editeurs.)

limpidité des eaux du Léman ; la grandeur de son bassin découpé comme en festons ; la forme gracieuse de ses rivages sinués de golfes et de promontoires ; les Alpes majestueuses dont il est encadré à l'orient et au midi ; l'immense variété d'aspects , pris soit des hauteurs qui le dominent , soit des bords et des divers points de sa surface ; les effets superbes que produisent sur cette humide nappe , et les tempêtes bruyantes qui l'agitent quelquefois , et le calme qui l'aplanit comme un miroir où les paysages environnants se répètent avec une vérité qui semble les doubler ; les reflets lumineux dont la lune argente ses eaux durant les belles nuits d'été , toutes ces choses donnent au Léman un charme qui à bon droit lui mérite sa célébrité. Il comptait naguère cinq Etats pour ses riverains , et voyait flotter sur ses ondes paisibles les pavillons de France , de Berne , du Valais , de Savoie et de Genève ; mais depuis que la France a réuni la Savoie , Genève et le Valais , le Léman n'arrose plus que les rivages de deux pays , la France et la Suisse.

III. *Cartes géographiques ; auteurs.*

Il a paru un grand nombre de cartes du Léman , depuis la naissance de l'art topographique jusqu'à nos jours , dont quelques curieux seront bien aises de trouver ici la liste.

1. Dans la *Cosmographie de Munster* , in-folio , publiée depuis 1550 , en allemand , en latin , en français , en italien.

2. Dans la Chronique suisse de *Stumpf*, 1606, en allemand.

3. Dans le petit atlas de *Mercator*, 1709, chez Ondt, à Amsterdam.

4. Par Dominique *Alphane*, sans date.

5. Par J. B. *Urinthius*, gravée par J. Leclerc, 1619.

6. Par *Jaques Goulart*, dans le grand atlas de *Blaw et Jansson*, 1650.

7. Dans les cartes de France, par *Tassin*, 1655.

8. Par *Giacomo de Rossi*, en italien, sans date.

9. Par *Théodore Borgonius*, dans le théâtre de Piémont et Savoie, sans date.

10. Dans les Délices de la Suisse, 1714, 1730 1778.

11. Par *Antoine Chopy*, Lyon 1730; dans l'histoire de Genève par *Spon*; puis corrigée en 1740, par *Micheli du Crest*.

12. Dans les mémoires sur l'ancienne Suisse de *Bochat*, par *Loys de Cheseaux*, 1749.

13. Par *Grenier*, Londres 1760.

14. Par *André Duri*, 1765, en italien.

15. Par *Rizzi Zannoni*, 1766, dans le grand atlas de la Suisse.

16. Dans la géographie de la Suisse, par *Fuesslin*, et dans le petit atlas helvétique; c'est le raccourci de la précédente.

17. Par *Kitchin* en anglais, se trouve dans *Keate account of Genève*, 1768.

18. A la tête des Voyages dans les Alpes par *de Saussure*, tome I, 1780.

19. Par *Mallet*, dans la carte de la Suisse romande, 1781 : c'est la meilleure de toutes, absolument nécessaire à quiconque veut étudier la géographie du canton de Vaud.

Outre les cartes imprimées ci-devant énumérées, il y en a plusieurs manuscrites dans diverses collections : de plus, dans toutes les cartes générales de la Suisse, dans celles du canton de Berne, dans celles de Savoie et de Franche-Comté, ce lac et ses environs se trouvent plus ou moins exactement dessinés.

Quoique aucun auteur n'ait encore publié une histoire complète du Léman, comme nous en avons des lacs de Zurich, de Lucerne, etc., cependant plusieurs écrits et morceaux remarquables ont paru sur le nôtre, dont les principaux venus à ma connaissance sont :

— Description exacte du lac de Genève, en anglais, dans le septième volume des *Transactions philosophiques*, 1672. On présume que ce morceau bien fait, mais trop abrégé, est du fameux botaniste Jean Ray, qui voyageait en Suisse à cette époque.

— Remarques faites par *Fatio de Duiller* sur l'histoire naturelle des environs du lac de Genève ; dans *Spon*, histoire de Genève, tome IV, édition in-12 : ce morceau est très-estimé et mérite de l'être.

— Lettres concernant le lac Léman, *Journal helvétique*, juin 1741.

— Remarques sur le lac Léman, *Journal helvétique*, août 1746 ; ces deux pièces sont attribuées à

Baulacre, bibliothécaire de Genève, et renferment quelques observations et anecdotes curieuses.

— Trombe observée sur le lac de Genève par Jallabert, dans les *Mémoires de l'académie des sciences de Paris*, 1744.

— Lac de Genève ; dans les tableaux topographiques de la Suisse, tome II, édit. in-4° : cet article est en majeure partie tiré des remarques de Fatio et de l'*Helvétie ancienne et moderne*, par Plantin, chapitre XIV, qui traite des deux grands lacs de la Suisse.

— Le célèbre professeur de Saussure a donné des détails aussi justes qu'intéressants sur l'histoire naturelle du Léman et de ses bords, dans le premier volume de ses voyages dans les Alpes.

— Razoumowsky, dans son *Histoire naturelle du Jorat et de ses environs* (Lausanne 1789), a inséré quelques chapitres à consulter, principalement sur la zoologie et la minéralogie *vaudoises*.

— On peut recueillir plusieurs renseignements utiles et agréables sur le Léman, dans les différents voyageurs et naturalistes qui ont écrit de la Suisse.

— Il est à regretter qu'on n'ait pas imprimé un discours latin, qui se voit dans quelques bibliothèques, intitulé *Louanges du lac Léman*, et attribué à Emmanuel Couvreu de Vevey : quoique très-bref, il contient des notices assez exactes.

C'est dans ces diverses sources et dans des notes qui me sont particulières, que j'ai puisé les matériaux de cet essai ; et je témoigne ici ma juste reconnaissance

à tous ceux dont les ouvrages instructifs ont facilité un travail, qui leur appartient plus qu'à moi.

La poésie a aussi chanté notre lac et ses charmants rivages : tous les gens de goût connaissent et savent par cœur l'*Épître de Voltaire sur le Léman*, si souvent imprimée, et si digne de sa muse par les détails enchanteurs qui la caractérisent. Après cela, on ose à peine citer une pièce de 440 vers, intitulée le *Léman*, insérée dans les *Poésies helvétiques* (Lausanne 1782), et destinée à décrire et à célébrer les beautés poétiques de ce lac.

IV. Nomenclature.

Le plus ancien auteur qui en parle est Jules César dans ses Commentaires ; il ne lui donne d'autre nom que *Léman* : après lui, Pline le naturaliste, Pomponius Mela, Ammien Marcellin, l'appellent de la même manière ; excepté que le dernier n'emploie pas le mot de *lac* pour le désigner, comme les autres, mais celui de *marais*. Lucain en fait mention dans ce vers si connu :

Deseruere cavo tentoria fixa Lemanno.

Et Ausone, dans son poème sur Narbonne, le décore du titre plus pompeux que vrai, de *père du Rhône*.

Quâ rapitur præceps Rhodanus genitore Lemanno.

L'*Itinéraire d'Antonin* changea le premier cette ancienne dénomination, et lui substitua celle de lac de *Lousonne* ; et celle de *lacus Losannete* parut ensuite dans la *table théodosienne*. Vers le milieu du IX^e siècle, les *Annales de S^t Bertin* l'intitulèrent la *mer du Rhône* : depuis 3 à 4 cents ans, il fut plus connu, non-seule-

ment en français, mais en allemand (*Genfersee*), en italien (*Lago di Genevra*), et dans les autres langues vivantes, sous le nom de *lac de Genève*, parce que c'est la plus grande et la plus célèbre des villes bâties sur ses bords ; et non point, comme l'a prétendu l'antiquaire Spon, parce que Julius Brocchus avait fait cadeau de ce lac aux Genevois. Il est vrai que ce Romain, revêtu de plusieurs dignités militaires, civiles et religieuses, *donne des lacs au peuple de Genève*, ainsi que l'atteste une inscription conservée jusqu'à nos jours, et qui se voit à l'hôtel-de-ville. Mais pour peu que l'on connaisse la langue latine et qu'on soit exempt de préjugé, on sait qu'à Rome le mot *lacus*, quand il était employé sans aucune épithète géographique, signifiait des *réservoirs, destinés à l'utilité publique* : ainsi quand Pline dit qu'*Agrippa fit 700 lacs pendant son édilité*, cela ne doit s'entendre que de fontaines et d'autres amas d'eau coulante ou jaillissante ; ainsi l'inscription de Brocchus veut dire tout simplement que ce Romain établit à ses frais des fontaines dans Genève, et les donna aux habitants.

Maintenant le nom de *Léman* reprend ses droits, comme plus ancien, plus sonore, plus poétique et plus conforme à l'esprit du jour, que celui de *lac de telle ou telle ville*, bâtie dans son voisinage. Nous ne cherchons point l'original du mot *Léman* dans un roi de ce nom, compagnon d'Hercule, que la *chronique vaudoise*, entre autres fables, nous dit avoir régné sur ses bords : mais son étymologie se trouve naturellement dans *Lim* ou *Lem*, mot *celtique* qui signifie eau, rivière, lac, et

qui est également la racine du Léman en Suisse, du Limen, grand lac dans le voisinage de l'Obi, de la Limmath, rivière qui sort du lac de Zurich, etc. Aussi Strabon désigne le nôtre par le mot de *Limné*, et Ptolomée par *Liméné*. Les Romains ayant pénétré jusqu'à ses rivages, lui conservèrent son nom indigène, en y ajoutant la terminaison latine; car avant de devenir leur conquête, l'ancienne Helvétie était habitée par des peuples d'origine *celtique*, qui parlaient un idiome de cette langue, jadis si répandue, et dont il reste encore tant de traces sensibles dans les divers patois du Pays-de-Vaud, du Valais et de la Savoie. Les Druides, dont les premiers Helvétiens professaient la religion, avaient une vénération particulière pour les eaux, l'un des objets de leur culte; et ils donnèrent en conséquence à ce superbe bassin un nom générique, comme étant à leurs yeux le lac par excellence.

V. Antiquités.

Quand les Helvétiens, subjugués par César et ensuite par Cæcina, virent leur pays devenir province romaine, et qu'eux-mêmes obtinrent le titre de *citoyens romains*, leurs vainqueurs attirés par la beauté du site, par la salubrité de l'air, par le désir du repos loin du tumulte de la capitale, par la proximité de l'Italie et la facilité de passer dans les Gaules et dans la Germanie, se fixèrent en grand nombre sur les bords riants du Léman; ils y conduisirent des colonies; ils y introduisirent leur culte; ils y laissèrent divers monuments, qui de nos jours encore attestent et leurs travaux et

leur séjour dans cette charmante contrée. Deux grands chemins établis par eux favorisèrent le commerce en aidant aux communications. L'un, qui venait d'Italie, passait par le mont Pennin, maintenant le grand S^t Bernard, traversait le Bas-Valais et la plaine d'Aigle, longeait le Léman de Villeneuve à Vevey ; puis, s'en écartant, se portait par Moudon sur Avenches, longtemps chef-lieu de notre nation : l'autre, qui venait des Gaules, entrait par le pas de l'Ecluse et par Nyon ; puis, s'élevant sur les collines supérieures au Léman, gagnait Orbe, et se dirigeait le long du lac de Neuchâtel sur Bienne, Pierre-Pertuis et *Auguste des Rauriques* (Augst). Les restes de cette dernière voie romaine sont encore connus dans le Pays-de-Vaud, sous le nom de *Chemin de l'Etraz* (via strata). Un troisième chemin allant de Nyon à Vevey, joignait en suivant le lac les deux précédents. L'*Itinéraire d'Antonin*, qui rapporte les distances de ces divers lieux, et les colonnes milliaires qui en font mention, sont aussi exacts qu'ils pouvaient l'être à une époque où les localités exigeaient de grands détours, dans un pays moins cultivé qu'à présent, et par conséquent plus hérissé d'obstacles.

Huit milliaires ont été trouvés sur les bords ou dans le voisinage du Léman, et se voient encore de nos jours :

I. A Genève, avec le nom du petit-fils de Sévère (*Héliogabale*) : les caractères du quantième sont effacés.

II. A Versoix , transporté à Genève ; érigé sous Trajan , il compte 8000 pas jusqu'à Nyon.

III. Sur le pont de la Dulive entre Rolle et Nyon ; il marque 7000 pas jusqu'à cette dernière ville , et paraît porter le nom de *Septime Sévère* , autant qu'on en peut lire les caractères , en partie usés par le temps.

IV. A S^t Livres , près d'Aubonne ; il compte 12000 pas jusqu'à Nyon , et fut érigé vers l'an 244 à l'honneur de Gordien III , qui fit réparer les routes de l'Helvétie.

V. A S^t Prex , maintenant sur le pont du *Boiron* ; porte le nom de *Marc Aurèle* , et a perdu son quantième.

VI. A Paudex , maintenant à Lausanne ; compte 36000 pas jusqu'à Avenches , et conserve le nom d'*Antonin le pieux* : c'est le seul monument que nous ayons dans le canton de Vaud de cet empereur , qui porta les vertus de Socrate sur le trône des Césars.

VII. Dans l'église de S^t Saphorin : compte 37000 pas jusqu'à Martigny , et montre le nom de l'empereur Claude.

VIII. A Villeneuve , du nom de *Constantin et de Maximilien* ; compte 26000 pas jusqu'à Martigny (*Forum Claudii Vallesiae*).

Dans ces temps , toute la route de Berne à Genève a été ornée de milliaires modernes , qui marquent la distance de la colonne jusqu'à chacune de ces deux villes , non point par milles , mais par lieues communes ,

coutume très-utile aux voyageurs , et qui devrait être plus généralement adoptée.

Une foule d'inscriptions à l'honneur de Jupiter , d'Apollon , de Mars , de Bacchus , de Sylvain , des Sulèves (*Sylphes*) , des dieux de la maison impériale ; plusieurs épitaphes , marbres votifs , etc. ont été trouvés le long du Léman , à Genève , à Versoix , Coppet , Céligny , Nyon , Prangins , S^t Prex , Vidy , Paudex , Vevey , Villeneuve ; et se voient encore , ainsi que des médailles et des bronzes déterrés sur les mêmes bords , soit dans les collections publiques , soit dans les cabinets d'amateurs , soit sur les lieux mêmes où ces monuments romains ont été découverts. Tschudi , Gruter , Guillemain , Spon , Plantin , les ont placés pour la plupart dans leurs doctes écrits , que les curieux peuvent consulter. Quelques-uns de ceux qu'ils rapportent ont péri par négligence ; et l'on espère que le gouvernement veillera désormais avec soin à la conservation de ces restes précieux , et donnera l'ordre précis de ne plus mutiler les inscriptions , exporter les médailles , et briser les marbres qu'on pourrait encore recouvrer.

Quelques tombes antiques existaient le long du lac , et sont maintenant détruites. On en trouva plusieurs en 1756 au-dessus de Vevey , remplies de squelettes de six pieds de long ; et l'on conjectura que c'était le lieu de la sépulture des légionnaires romains qui mouraient dans cette contrée. Il reste peu de monuments des anciens naturels du pays , et l'on regrette la destruction des deux tombeaux en pierres plates ,

sans ornement, situés sur une éminence de la côte de Savoie, près du château de Boisi, qui contenaient les ossements de quelques hommes considérables parmi les Allobroges. Plusieurs instruments du culte des Druides helvétiques, tels que des serpes à couper le gui sacré, des marteaux, des haches, des lances de bronze, ont été déterrés, il n'y a pas longtemps, dans le voisinage d'Aubonne; et l'on voit à la bibliothèque de Berne un joli groupe en bronze, trouvé à Vidy, sous Lausanne, qui représente un sacrificateur faisant une libation sur la tête d'un veau préparé pour le sacrifice*.

VI. *Phénomènes physiques.*

Les eaux du Léman montent annuellement depuis le mois d'avril au mois d'août, et baissent de septembre à décembre: la différence de leur hauteur est de 5 à 6 pieds**, et la raison de cette différence vient du

* Des antiquités plus anciennes que celles qui viennent des Romains ont été découvertes dernièrement dans les eaux mêmes de notre lac. Le point le plus riche se trouve devant Morges. Là, à environ 500 pieds de la rive, sous 8 à 12 pieds d'eau, on voit des restes de pilotis sur un assez grand espace, auprès desquels sont d'autres pièces de bois carbonisées; entre ces pieux on trouve des ustensiles de ménage, des armes, des vases, des ornements, des pirogues, etc. Tout indique qu'il y a eu là, comme sur d'autres lacs, des cabanes bâties sur les eaux, longtemps avant que les Romains vinssent orner nos rivages de leurs riches édifices. (Éditeurs.)

** On a trouvé, sur 67 années consécutives d'observations, que c'est en moyenne le 8 août que viennent les hautes eaux, et le 4 mars, les basses eaux. En moyenne la différence est de 5 pieds 5 pouces 5 lignes: en 1809 elle a été de 6 pieds 4 pouces; en 1815, de 5 pieds 9 pouces. (Éditeurs.)

Rhône, considérablement grossi en été par la fonte des neiges et des glaces, dont sont couvertes les Alpes, où ce fleuve et les torrents qui l'alimentent prennent leur source. On a calculé qu'en trois mois d'été, il s'écoule du lac par le Rhône au moins huit fois autant d'eau qu'en trois mois d'hiver. Outre cette crue annuelle, on voit quelquefois en été le lac s'élever subitement d'une demi-toise et au-delà, puis redescendre avec la même rapidité, par une succession de hausses et de baisses alternatives: cette succession dure fréquemment plusieurs heures, et s'appelle en langage du pays *seiches* ou *leidèces*. Une des plus remarquables arriva le 16 septembre 1600: dans la matinée de ce jour, le lac monta quatre fois à cinq pieds au-dessus de sa surface ordinaire, et redescendit avec une telle vitesse, que les bateaux qui étaient dans le port de Genève restèrent à sec. Ce phénomène n'est pas fort sensible sur les bords qui correspondent à la plus grande largeur du lac; mais il s'aperçoit sans peine et souvent de Nyon en bas. On a inventé diverses hypothèses pour expliquer ces *seiches*: la plus probable, et sûrement la plus ingénieuse, les attribue à des nuages électriques, qui attirent et soulèvent les eaux du lac, ramenées ensuite par leur propre poids à leur niveau ordinaire: les *seiches* pourraient aussi être causées par des variations très-subites dans la pesanteur de l'air, qui occasionneraient un flux et reflux momentané, en exerçant une pression inégale sur les divers points de la surface du lac.

On y a observé des courants assez rapides , qui montent en certains temps et descendent en d'autres : mais on ne connaît encore ni les causes de ces courants , ni les périodes de leur variation. On a vu aussi des trombes considérables paraître sur divers points du Léman , entre autres vis-à-vis de S^t Saphorin : ce phénomène est rare et de courte durée , quoiqu'il soit bien constaté.

Les bateliers du lac y comptent huit vents principaux , dont voici les noms en langage du pays : la *bise* , qui vient du nord ; le *séchard* , du nord-est ; le *molan* , de l'est ; la *vaudaire* ou le *bornan* , du sud-est ; le *vent* proprement dit , qui souffle du sud ; le *vent de l'Ecluse* , du sud-ouest ; le *vent de Bourgogne* , de l'ouest ; et le *joran* , du nord-ouest. Le vent du sud et le *séchard* règnent le plus souvent ; la *vaudaire* est dangereuse , et excite par fois des tempêtes depuis Morges à Ville-neuve , d'autant plus à craindre , qu'elles arrivent par bourrasques et sans qu'on s'y attende.

Dans le courant d'octobre et de novembre , le Léman et ses rivages sont fréquemment couverts d'un brouillard épais , qui se dissipe le soir pour reparaitre le lendemain : quelquefois ce brouillard s'élevant au-dessus du lac , reste suspendu ; de manière que voilant seulement les montagnes d'alentour , on voit clairement sa surface et ses rivages. Quand l'air a été purifié par de grandes pluies , les montagnes qui l'environnent paraissent beaucoup plus près qu'elles ne le sont réellement. Le lac offre aussi des illusions d'optique , causées par les différentes réfractions des rayons

visuels; ainsi quelquefois les bateaux et les corps éloignés semblent être en l'air au-dessus des flots; tandis que d'autres fois on croirait ces objets plus enfoncés qu'ils ne le sont en réalité*: ce qu'on explique par la différence qui se trouve pour l'œil entre la surface apparente et sa surface véritable.

Le Léman ne gèle jamais comme d'autres lacs de la Suisse; seulement dans les plus grands froids ses bords sont pris de glace: dans le rude hiver de 1709, sa surface ne gela pas au-delà de 400 pas du rivage autour de Genève**. Quelquefois il fume en hiver, parce que la température de ses eaux est alors beaucoup plus douce que celle de l'air supérieur, et se tient ordinairement à 6 ou 7 degrés*** au-dessus de la congélation du thermomètre de Réaumur. Le fond du lac est plus froid que la surface, puisqu'à 512 pieds de profondeur on n'a trouvé que 8 degrés, tandis que la surface en

* Dans un petit écrit intitulé *Mirages et réfractions anormales sur le lac Léman*, M^r le professeur C. Dufour a cité des faits très-curieux de ce genre, dont il a donné l'explication scientifique. Voyez le *Bulletin de la Société des sciences naturelles*, tome IV, pages 129 et suiv. (Éditeurs.)

** D'après M^r le professeur Vulliemin (*Canton de Vaud*) le lac gela en 762 et en 805: cette dernière année la glace fut assez forte pour que des chariots passassent de Nyon à Thonon. — Le Rhône a gelé à Genève dans la nuit du 15 au 14 février 1834: des milliers de personnes ont passé d'une rive à l'autre sur la glace. (Éditeurs.)

*** Il serait plus exact de dire: de 4° à 6° R. (Edit.)

donnait 15*. Strabon, Méla, Pline, Ammien Marcelin, et d'après eux plusieurs auteurs de différents siècles jusqu'à nos jours, ont avancé dans leurs écrits que le Rhône traverse le Léman, et en ressort sans jamais mêler ses eaux avec les siennes. C'est là une de ces fables grossières, que les principes d'une physique plus saine, et surtout l'expérience, démentent évidemment. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer que ce fleuve arrive dans le lac très-trouble et chargé d'un limon jaunâtre, et qu'il en ressort à flots limpides et épurés de tout amalgame étranger. Il est vrai qu'à demi-lieue de son entrée dans le lac, l'eau du Rhône se distingue encore, soit par un reste de courant, soit parce qu'elle n'a pas totalement déposé les sables, terres et fragments d'argile dont elle est chargée. Elle en laisse même à son embouchure un dépôt qui a considérablement grossi depuis quelques siècles; la preuve en est le village de Port-Valais (*portus Vallesiae*), situé jadis sur le rivage, dont il est maintenant éloigné d'environ demi-lieue. Il est même à présumer, que ce sont les sédiments déposés à la longue par ce fleuve, qui ont formé la vallée d'Aigle, de S^t Maurice à Villeneuve, marécageuse en plusieurs endroits,

* D'après des expériences de M^r de Saussure, à la profondeur de 500 pieds et plus, la température de l'eau du lac serait constamment, l'été comme l'hiver, de 4 1/4 degrés R. — MM. Burnier et Yersin ont constaté à Morges que la température de la surface est à la fin de l'hiver pareillement de 4 1/4 degrés, ensorte que toute la couche d'eau du lac a alors la même température. — Mais en été la température de la surface atteint la moyenne de celle de l'air, c'est-à-dire 16° à 17°.

et toute composée de couches parallèles de sable et de limon, où l'on trouve une infinité de fragments de coquilles fluviatiles*.

VII. *Histoire naturelle.*

Un court précis de ce que le Léman et ses rivages offrent à l'observateur dans les trois règnes animal, végétal et minéral, ne peut qu'intéresser nombre de lecteurs, et je vais le donner d'après nos meilleurs naturalistes : pour les animaux, j'ai mis le nom de *Bomare* suivi du nom classique de *Linné* en latin**, renvoyant à leurs ouvrages pour de plus amples détails : après ces deux noms, j'ajouterai en parenthèse le nom du pays en patois, s'il y en a un qui me soit connu.

a) *Quadrupèdes.*

Il n'y a proprement aucun animal de cette classe qui habite le Léman à demeure ; mais sur ses bords se trouvent fréquemment :

*. Un fait à mentionner ici c'est la *fleur du lac*, écume jaunâtre qui, au printemps et surtout entre Vevey et l'extrémité orientale du lac, flotte en plus ou moins grande quantité sur les eaux. M^r SCHNETZLER, instituteur à Vevey, a observé que cette fleur du lac se compose principalement de grains de pollen provenant des fleurs du pin ou du sapin, et apportés sur le lac par les vents ou par les eaux du Rhône. (Edit.)

** La zoologie et par conséquent la classification zoologique ont fait bien des progrès depuis que l'auteur écrivait ceci. Par là même les noms des animaux ont été en grand nombre changés. Il aurait peut-être été convenable de refaire en entier cette *histoire naturelle du Léman*, mais nous avons promis le travail de M^r Bridel. D'ailleurs au moyen des noms de *Linné* on pourra toujours se retrouver. (Editeurs.)

1. La loutre, *mustella lutra* (rolla); elle hante les plages solitaires, ne vit que de poissons et d'écrevisses, et pèse jusqu'à 30 livres.

2. Le rat d'eau, *mus amphibius* (rolletta); il fréquente surtout l'embouchure des ruisseaux, vit de frai de poisson et d'insectes aquatiques, et peut être mangé, ainsi que la loutre.

b) Oiseaux.

Avant que les bords du Léman fussent aussi peuplés, il y avait beaucoup plus d'espèces d'oiseaux qu'à présent : on pourrait, par des observations plus suivies, en grossir la liste; car tous les naturalistes conviennent que l'ornithologie de notre lac n'est pas encore parfaitement connue.

1. Balbuzard, *falco ossifragus* : cet oiseau, qu'on appelle aussi *aigle de mer* et *corbeau pêcheur*, ne vit que de poissons, et se trouve quelquefois du côté de Villeneuve.

2. Martin-pêcheur, *alcedo ispissa*, appelé aussi *merle bleu*, *meunier* (gerce), est, selon Buffon, le plus bel oiseau de l'Europe, et se voit assez souvent le long de nos rivages.

3. Oie sauvage, *anas anser*, de passage, séjourne quelquefois à la tête du lac et dans les marais du voisinage.

4. Cygne, *anas cycnus* : cet oiseau si vanté se montre de temps à autre en hiver sur le Léman, où il était jadis à demeure.

5. Canard siffleur huppé, *anas fistularis cristatus*, vient du nord en hiver sur notre lac.

6. Sarcelle, *anas querquedula*, assez commune dans les plages marécageuses.

7. Canard sauvage, *anas boschas*, arrive du nord par troupes en hiver sur le lac, où on le chasse au fusil ou à l'appât.

8. Harle ou grand plongeon, *mergus merganser*, rare ainsi que les deux suivants.

9. Harle huppé, *mergus serrator*, de passage.

10. Petit harle huppé, *mergus albellus* (la piette).

11. Petit lorgne, *colymbus imer*, sur les côtes de Savoie.

12. Plongeon à gorge noire, *colymbus arcticus*, oiseau de passage qui nous vient du nord, et s'arrête peu.

13. Grèbe cornu ou colymbe, *colymbus cristatus*, pond dans un nid flottant fixé aux roseaux, et donne une fourrure d'un blanc argenté, autrefois recherchée. Elle devient rare.

14. Petit grèbe à oreilles, *colymbus auritus*, à la tête du lac.

15. Grèbe, proprement dit, *colymbus urinator*, vit, ainsi que les précédents, de petits poissons et de plantes aquatiques.

16. Cormoran, *pelicanus carbo*, pêcheur très-habile, mais peu commun sur notre lac.

17. Petit cormoran ou nigaud, *pelicanus graculus*, très-rare.

18. Mouette cendrée, *larus canus*, à l'embouchure des rivières ; on peut la manger.

19. Goëland gris, *larus fuscus*, ainsi que le précédent, vit de poissons et d'animaux morts.

20. Grande hirondelle de mer, *sterna hirundo* (beju), enlève le petit poisson en rasant la surface des eaux : très-commune.

21. Hirondelle de mer noire, *sterna fassipes*, rare.

22. Hirondelle de mer tachetée, *sterna naevia*, vient du nord en hiver.

23. Cigogne, *ardea ciconia*, se promène parfois sur les bords marécageux de Vidy et de Villeneuve.

24. Héron, *ardea cinerea*, pêche avec son long bec sur les rivages solitaires et bas.

25. Aigrette, *ardea garzetta*, très-rare ; S^t Gingolph.

26. Butor, *ardea stellaris*, dans les marais du rivage : en plongeant son bec dans la fange, il pousse une sorte de mugissement, qui l'a fait appeler par le peuple *bœuf de marais*.

27. Héron blanc, *ardea alba*, rare ; bouches du Rhône.

28. Courlis verd, *tantalus falcinellus*, rare et bel oiseau.

29. Bécassine, *scolopax gallinago* (chevreille), dans les marais attenants au lac.

30. Courlis, *scolopax arquata* (corlieu), de passage.

31. Demi-courlis, *scolopax phæopus* (crenet), du côté de Genève.

32. Chevalier, *scolopax calidris* ; il est de passage.

33. Guignette, *tringa hypoleucus* (bécassine du lac), se prend au mois d'août sur des gluaux plantés dans le lac : Versoie.

34. Alouette de mer, *tringa cinclus* (bécasseau), n'est pas rare.

35. Petite alouette de mer, *tringa cinclus minor*, peu commune.

36. Pluvier doré, *charadrius plumialis* : embouchure de la Venoge.

37. Echasse, *charadrius himantopus* : marais de Villeneuve.

38. Guignard, *charadrius morinellus* ; gibier exquis ; il va par troupe et il est de passage.

39. Huitrier, *hæmatopus ostralegus*, très-rare, et venu par hasard des côtes de la mer ; il ne vit que de coquillages.

40. Poule d'eau, *fulica fusca*, vit et niche dans les parages couverts de roseaux.

41. Macreuse, *fulica aterrima*, plonge sans cesse pour prendre des insectes aquatiques.

42. Plongeon, *fulica chloropus*, assez commun, vit de poisson qu'il prend en plongeant.

43. Rale d'eau, *rallus aquaticus*, habite les rivages humides et solitaires, où il vit d'insectes et de grains, comme le suivant.

44. Marouette, *rallus porzana* (girardine), assez fréquente.

45. Perdrix de mer, *glareola pratincola*, oiseau de rivage, assez rare.

46. Merle d'eau, *sturnus cinclus*, oiseau solitaire, hante l'embouchure des ruisseaux écartés.

47. Ortolan des roseaux, *emberiza schæniclus*, habite parmi les joncs.

48. Hirondelle de rivage, *hirundo riparia*, fréquente les rivages du lac pour chasser les insectes : (grison).

49. Bergeronnette de printemps, *motacilla flava*, commune sur les bords humides.

50. Lavandière ou hochequeue, *motacilla alba*, partout sur les rivages du Léman. L'attachement de cette jolie espèce d'oiseau pour ses petits est constaté par le trait suivant : un de ces *hochequeues* avait fait son nid dans une barque stationnée au port des Pierrettes, près de Vidy. Cette barque ayant été employée par une nombreuse compagnie pour faire le tour du lac, l'oiseau n'abandonna point sa couvée pendant tout le voyage qui dura plusieurs jours, volant sur le rivage pour chercher de la nourriture à ses petits, et la leur apportant sans s'effrayer : chacun respecta le repos de la jeune famille, et admira ce trait d'amour maternel*.

c) *Amphibies.*

Cette classe est peu nombreuse dans les eaux ou sur les bords du Léman.

1. Tortue d'eau douce, *testudo lacustris* : on prétend qu'il y en a quelques-unes près des bouches du Rhône ; du reste on ne peut nier que cet animal ne

* D'autres oiseaux ont été vus ou tués depuis dans le bassin du Léman, la *spatule blanche*, l'*hirondelle de mer tschegrava*, le *goëland à pieds jaunes*, la *mouette tridactyle*, la *mouette pygmée*, le *pétrel-tempête*, le *pétrel puffin*, l'*oie cravant*, le *canard pourpré*, le *canard macreuse*, la *petite outarde*, le *flamant rouge*, etc. (Editeurs.)

soit en Suisse, car il est avéré que le petit lac de Wyden (canton de Zurich) en nourrit un grand nombre dans ses eaux solitaires.

2. Crapaud, *rana bufo*.

3. Grenouille verte, *rana temporaria*.

4. Grenouille commune, *rana esculenta*.

5. Crapaud de marais, *rana bombyna* (bot.)

6. Lézard gris, *lacerta agilis* (lisette ou gremillette) dépose souvent ses œufs dans les sables du rivage.

7. Lézard d'eau, *lacerta aquatica*, commun dans les petits ruisseaux près du lac.

8. Salamandre fluvine, *lacerta salamandra*, se trouve dans les fossés et flaques du rivage.

9. Serpent d'eau, *coluber natrix* (charbonnier, couleuvre à collier, anguille de haie), est assez fréquent dans les fossés de Vidy, de Villeneuve. Il est démontré que sa morsure n'est point dangereuse.

10. Couleuvre commune, *coluber vulgaris*, dans les lieux fourrés près du lac.

11. Couleuvre chatoyante, *coluber versicolor*, dans les fossés et lieux humides : elle diffère peu de la précédente, dont elle n'est peut-être qu'une variété.

12. Vipère, *coluber berus*, se trouve quelquefois parmi les rochers des rivages de Lavaux et de Meillerie ; très-venimeuse.

13. Anvoie, *anguis fragilis* (orvet, serpent borgne); elle a les yeux extrêmement petits, ce qui a fait croire qu'elle est aveugle : ce reptile ne fait aucun mal, et se brise comme du verre, quand on le frappe : fréquent sur les rivages humides.

14. Petite lamproie, *petromyson branchiale* (petite percepierre), très-rare, à l'embouchure de quelques ruisseaux de la côte de Savoie. C'est à tort que l'on a prétendu que la *grande lamproie* (*petromyson fluviatile*) est dans le Léman. On ne la trouve que dans les lacs de Neuchâtel, de Constance, et dans la Tösse, la Thur et autres rivières qui se jettent dans ce dernier. L'une et l'autre sont un mets fort recherché*.

d) Poissons.

On connaît assez bien toutes les espèces de poissons qui habitent les eaux du Léman. Mais il y a encore beaucoup de recherches à faire, pour que l'*ichthyologie* ne soit pas bornée à une simple nomenclature : dans ce but, il faut surtout consulter nos pêcheurs, qui en savent plus que les naturalistes.

1. Anguille, *muræna anguilla*, autrefois assez commune, maintenant très-rare; du côté de Villeneuve.

2. Lotte, *gadus lotta* (moteile), très-recherchée; elle habite les profondeurs; sa fécondité est prodigieuse; on a compté dans un seul individu jusqu'à 28,000 œufs. On la pêche surtout en hiver.

3. Chabot, *cottus gobio* (chassot), sous les pierres à l'embouchure des ruisseaux.

4. Perche, *perca fluviatilis*, abondante et estimée.

5. Persèque, *perca cernua* (perche dorée à queue fourchue), plus rare et plus petite que la précédente.

* Aux sauriens on peut ajouter le lézard vert; aux ophidiens, la vipère rouge, à Lavaux; aux batraciens, le crapaud accoucheur.

6. Loche, *cobitis tania* (moustache, groumeliette), parmi les pierres à l'embouchure des ruisseaux, entre Cully et Vevey.

7. Truite, *salmo trutta* : beaucoup du côté de Villeneuve.

8. Truite saumonée, *salmo lacustris* : celles du Léman ont une grande célébrité : on en a pris de 60 livres.

9. Petite truite saumonée, *salmo fario*, habite les torrents des Alpes, et descend quelquefois jusqu'au lac.

10. Ombre-chevalier, *salmo umbla* ; ce poisson, l'un des plus délicats, se prend surtout en hiver : on en a vu de 5 pieds de long.

11. Féra, *salmo fera*. Ce poisson ne se trouve guère que dans notre lac, où l'on en pêche en été par milliers : il est des temps où l'on n'en prend point, et l'on croit qu'alors il se retire dans les profondeurs ; il a, dit-on, en petit ses émigrations et ses passages comme le hareng.

12. Besole, *salmo besola*. Cette espèce n'est pas encore bien définie.

13. Lavaret ou pallée, *salmo lavarettus* (plate), se trouve dans le golfe de Thonon, et rarement dans les autres parties du lac.

14. Ombre, *salmo thymallus*, délicate et recherchée : les plus grosses sont de 6 livres.

15. Brochet, *esox lucius* ; très-vorace ; il ne se nourrit que d'autres poissons, et en détruit beaucoup : ainsi que le suivant, il peut vivre un siècle.

16. Carpe, *cyprinus carpio*, assez commune, pèse jusqu'à 30 livres, et renferme quelquefois au-delà de 30,000 œufs.

17. Barbeau, *cyprinus barbatus*, très-rare dans notre lac. Ses œufs, ainsi que ceux de la lotte, sont purgatifs.

18. Tanche, *cyprinus tinca*, peu estimée, vit dans la vase.

19. Meunier, *cyprinus cephalus* (chevenne), se tient parmi les rocailles; il en est du poids de 30 livres.

20. Brème, *cyprinus brama*, à l'embouchure des rivières.

21. Grislagine, *cyprinus grislagine* (vengeron). Ce poisson méprisé, ainsi que le suivant, n'est presque employé que comme amorce, pour prendre le brochet.

22. Goujon, *cyprinus gobio* (vairon); il vit dans la fange.

23. Able ou ablette, *cyprinus alburnus*, très-rare dans le Léman: ses écailles d'un blanc argenté entrent dans la composition des fausses perles.

24. Gardon, *cyprinus rutilus* (roffa); peu commun: une partie de son corps est couleur de cinabre.

25. Nase, *cyprinus nasus*. Ce poisson peu estimé remonte par grandes troupes du lac dans les rivières.

26. Bordelière, *cyprinus ballerus*, ressemble au précédent, et se tient ordinairement le long des bords: c'est de là que vient son nom français.

27. Dobule, *cyprinus dobula*, rare, et ne passe guère une livre.

28. Dard ou vaudoise, *cyprinus leuciscus*, se tient volontiers près de la surface de l'eau, et va d'un lieu à l'autre avec la vitesse d'un trait.

29. Veron, *cyprinus phoxinus* (bambale). Ce poisson peu recherché a de belles couleurs variées, et se tient le long des bords.

e) *Insectes.*

Dans cette classe si nombreuse, je me bornerai à indiquer les espèces qui habitent dans les eaux ou sur les eaux du Léman, et le long de l'extrême rivage, sans grossir ce catalogue des espèces communes, que l'amateur d'*insectologie* peut trouver dans tout le pays; la marque d'une croix † indique les insectes qui vivent toujours dans l'eau.

1. Tourniquet, *Gyrinus natator*. †
2. Charençon de marais, *curculio palustris*.
3. Cantharide à queue, *cantharis caudata*.
4. Lepture aquatique, *leptura aquatica*. †
5. Bupreste aquatique, *buprestes aquaticus*. †
6. Coccinelle de rivage, *coccinella riparia*.
7. Taupin ferrugineux, *elater ferrugineus*.
8. Grand ditisque, *ditiscus piceus*. †
9. Ditisque bordé, *ditiscus marginalis*. †
10. Ditisque ponctué, *d. punctatus*. †
11. Ditisque de marais, *d. uliginosus*. †
12. Ditisque roux, *d. rufus*. †
13. Ditisque nageur, *d. natator*. †
14. Bouclier de rivage, *silpha littoralis*.

15. Mante , *mantis religiosa* (prie-Dieu ,) rare , autour de Genève.

16. Meunier , *tenebrio molitor* , dans les moulins.

17. Sauterelle à coutelas , *gryllus tettigonia*.

18. Criquet ensanglanté , *gryllus stridulus* , sables du lac sous Montreux.

19. Cigale à deux points , *cicada bipunctata*.

20. Grande punaise à aviron , *notonecta glauca*. †

21. Petite punaise à aviron , *notonecta striata*. †

22. Scorpion aquatique , *nepa cinerea*. †

23. Punaise de rivage , *cimex riparius*.

24. Punaise-nayade , *cimex lacustris*. †

25. Punaise aquatique , *cimex aquaticus*. †

26. Papillon de rivage , *papilio rivularis*.

27. Papillon , *podalyrius*.

28. Papillon argus bleu , *p. argus*.

29. Papillon brun , *p. idas*.

30. Demoiselle , la Julie , *libellula grandis*.

31. Demoiselle , La Louise , *l. virgo*.

32. Demoiselle , l'Amélie , *l. puella*.

33. Demoiselle , l'Eléonore , *l. flaveola*.

34. Demoiselle , la Caroline , *l. forcipeta*.

35. Ephémère diptère , *ephemera dipteris*.

36. Ephémère vulgaire , *eph. vulgaris*.

37. Ephémère à pieds blancs , *eph. albipes*.

38. Ephémère jaune , *eph. lutea*.

39. Ephémère blanche , *eph. alba*.

40. Phrygane fauve , *phryganea striata*.

41. Phrygane bariolée , *phr. variegata*.

42. Phrygane à double queue , *phr. bicaudata*.

43. Phrygane grande, *phr. maxima*.
44. Phrygane printanière, *phr. martia*: les *phryganes* et les *éphémères* volent presque toujours sur la surface du lac, et servent de nourriture aux poissons, qui s'élancent hors de l'eau pour les attraper.
45. Hémiérobé perlé, *hemerobius perla*.
46. Hémiérobé jaune, *hem. flavus*.
47. Oestre des bœufs, *oestrus bovis*.
48. Tipule des lacs, *tipula lacustris*.
49. Tipule variée, *tip. crocata*.
50. Tipule à ailes panachées, *tip. rivos*.
51. Tipule noire, *tip. atrata*.
52. Mouche des lacs, *musca lacustris*.
53. Taon des bœufs, *tabanus bovinus*.
54. Taon verdâtre, *tab. virescens*.
55. Taon de la pluie, *tab. pluvialis*.
56. Asile à plumes, *asilus pennipes*.
57. Cousin commun, *culex pipiens*.
58. Bombyle bichon, *bombylius major*.
59. Bombyle moyen, *bomb. minor*.
60. Podure aquatique, *podura aquatica*. †
61. Araignée aquatique, *aranea aquatica**
62. Scorpion-araignée, *phalangium cancroides*; rare, sous les pierres des rivages humides.
63. Ecrevisse commune, *cancer astacus*. †
64. Ecrevisse verte, *cancer virescens*, très-rare dans le Léman; mais en grand nombre dans le lac de Bret; d'un goût meilleur que la précédente.

* On voit que dans les insectes ou hexapodes, M^r Bridel a mis aussi les octopodes, les décapodes, les tétradécapodes et les myriapodes.
(Editeurs.)

65. Crevette des ruisseaux, *cancer pulex*. †
66. Crevette épineuse, *c. spinosus*. †
67. Crevette des fossés, *c. stagnalis*. †
68. Monocle à queue retroussée, *monoculus pediculus*. †
69. Monocle à queue fourchue, *mon. quadricornis*. †
70. Monocle à coquille longue, *mon. conchaceus*. †
71. Cloporte aquatique, *oniscus aquaticus*. †
72. Scolopendre phosphorique, *scolopendra electrica*.
73. Le Iule à 60 pattes, *iulus complanatus*: cet insecte, de même que le précédent, se trouve quelquefois sous les pierres des bords du Léman.

f) Vers et coquillages*.

1. Crinon ou dragonneau, *gordius aquaticus*; mal sain quand on l'avale.
2. Sangsue limace, *fasciola hepatica*, venimeuse.
3. Sangsue cornue, *f. cornuta*.
4. Sangsue de boutique, *hirudo medicinalis*: en abondance dans les fossés du lac.
5. Sangsue brune, *hir. sanguisuga*.
6. Sangsue noire, *hir. stagnalis*.
7. Ver aquatique, *nereis acustris*.
8. Ver de poisson ou lerne, *lernea*, se trouve souvent dans les ouïes des brochets, lottes, etc.

* M^r B. a joint ici les mollusques aux animaux articulés. — On peut voir un catalogue des mollusques du Canton à la fin du 1^{er} vol. de : *Der Kanton Waat, geschildert von p^r L. Vullemmin.* (Editeurs.)

9. Moule commune, *mya pictorum*, coquillage d'eau douce, très-commun dans le lac.

10. Telline pisiforme, *tellina pisiformis*.

11. Came des ruisseaux, *tell. cornea*.

12. Came arrondie, *tell. amnica*.

13. Moule des étangs, *mytilus anatinus*.

14. Moule de rivière, *myt. cygneus*; plus rare que la précédente.

15. Planorbe à 4 spirales, *helix planorbis*.

16. Planorbe à 5 spirales, *hel. lacustris*.

17. Planorbe à 6 spirales, *hel. vortex*.

18. Planorbe en tuile, *h. imbricata*.

19. Grand buccin, *h. stagnalis*.

20. Petit buccin, *h. crassa*.

21. Radix, *h. auricularia*.

22. Buccin évasé, *h. pellucida*.

23. Bulle aquatique, *h. bulla*.

24. Nérîte de rivière, *nerita fluviatilis*.

25. Nérîte fragile, *n. lacustris*.

26. Ancyle patelle, *ancylus lacustris*.

27. Patelle à bec, *a. fluviatilis*. Bartholin, dans son poème de l'*Austriade*, donne au Léman l'épithète d'*ostrifer*, abondant en coquillages.

28. Eponge fluviatile, *spongia fluviatilis*; dans les anses rocailleuses.

29. Polype verd, *hydra viridis*.

30. Polype brun, *h. fusca*.

31. Polype gris, *h. grisea*.

32. Polype infundibuliforme, *h. stentorea*.

53. Protée, *volvox globator* ; il s'attache aux grenouilles (*volvoce*).

Cette liste des deux cents animaux ci-devant énumérés constitue le fonds de ce qu'on peut appeler la *faune du Léman* ; et j'espère que cette ébauche, fort imparfaite, donnera l'idée à quelque naturaliste de la compléter et de la perfectionner dans la suite.

g) *Botanique.*

Il serait inutile de donner ici une liste complète des *végétaux* qui naissent sur les rivages de notre lac : car comme il est bordé de tout genre de terrains cultivés ou en friche, prés, champs, vignes, pâturages, forêts, halliers, rochers, marais, sables, glariers, murs, fossés, embouchures de ruisseaux venant des Alpes ou du Jura, il est de fait que sans entrer plus de mille pas dans les terres, le *botaniste* trouvera au moins 800 espèces : je me bornerai donc, pour la *flore du Léman*, à offrir un catalogue d'environ 150 plantes, soit vraiment aquatiques, soit des moins communes qui croissent sur ce qu'on peut appeler l'extrême rivage. Les numéros sont ceux de Haller, dans son *nomenclateur*. Les noms sont ceux de Lamarek dans sa *Flore française* (3 vol. in-8) : j'y joins quelquefois le nom vulgaire ou du pays, en *italiques*. L'indication de la ville ou du village le plus proche du bord où l'on trouve une plante, fera connaître son lieu natal : la lettre (o) désignera celles qui sont en usage comme *officinales* dans les pharmacies ; et une croix distinguera les espèces qui, particulières à la Suisse, ne se trouvent pas dans Lamarek.

34. Epervière ombellée. *Villeneuve*.
 48. Epervière farineuse. Embouchure de la *Veveyse* et des baies de *Clarens*.
 66. Seneçon de marais. *Villeneuve*.
 76. Inule saunière. *Villeneuve*.
 78. Inule aquatique. Bords marécageux. †
 102. Camomille odorante. *Pully* ; très-rare. [o]
 120. Bident penché. *Villeneuve*.
 133. Tanaïsie baumière. *Montreux*. [o]
 163. Sariette des teinturiers. Bouches du *Rhône*.
 218. Globulaire commune. *Clarens*.
 220. Lycope de marais. *Villeneuve*.
 221. Menthe pouliot. *Morges*. [o]
 222. Menthe à feuilles étroites. *Vidy* ; rare. [o]
 226. Menthe ridée. *S^t Saphorin*. *Baume-d'eau*. [o]
 229. Menthe verte. *Vevey*. [o]
 250. Romarin. *Clarens*. *Romani*. [o]
 266. Galéopse ladane , [variété à fleurs blanches , très-rare] *Chillon*.
 288. Germandrée aquatique. *Villeneuve*. *Scordium*. [o]
 290. Utriculaire commune ; au lieu dit les *Grangettes*, entre *Villeneuve* et les bouches du *Rhône*.
 320. Pédiculaire des marais. *Villeneuve*.
 328. Scrofulaire multifide. *Coppet*. *Vidy*.
 329. Gratiolle, ou herbe au pauvre homme. *Grangettes*. [o]
 338. Muflier des Alpes. Baies de *Clarens*.
 400. Baguenaudier. *Clarens*. *Pully*. *Faux-séné*. [o]
 451. Gesse de marais. *S^t Prex*.

443. Vêlar murailleur. Murs de *Lavaux*, *Giroflée*. [o]
 456. Tourelle velue. *Ouchy*. *Chillon*.
 464. Sisymbre des bois. *Genthod*. †
 474. Cresson parviflore. Glariers de *Villeneuve*.
 487. Caméline aquatique. *Rolle*. †
 503. Cranson officinal, *Bouveret*. *Cochlearia*. *Herbe aux cuillers*. [o]

507 et 508. Passerage graminifère. Deux variétés. *Vevey*.

527. Macre flottante. *Villeneuve* : très-rare. [o]
 531. Lilas. *Chamblande*, près de *Pully*.
 553. Callithric printanier. *Villeneuve*.
 555. Callithric d'automne. *Versoix*.
 573. Pervenche majeure. *Grandchamp*, près *Chillon*
 593. Hélioïtrophe d'Europe. *Ouchy*. [o]
 596. Gremil violet. *Allaman*, rare.
 627. Centenille bassette. *Grangettes*, rare.
 633. Ménianthe tréflé. *Villeneuve*. *Trèfle de marais* [o]
 649. Chlore perfoliée. *Versoix*. *Vevey*.
 655. Plantain uniflore. *Villeneuve*. *Vidy*. †
 662. Plantain ligneux. *Genève*. *Herbe aux puces*. [o]
 673. Chèvrefeuille des bois. *Chamblande*. [o]
 697. Campanule à feuilles de pêcher. *Coppet*.
 707. Samole aquatique. *Villeneuve*.
 714. Caille-lait de montagne. *Genève*. †
 724. Caille-lait bâtard. *Villeneuve*. †
 735. Panicaut commun. *Ouchy*. *Vevey*.
 756. Oenanthe aquatique. *Villeneuve*. †
 762. Séseli glauque. Bouches du *Rhône*.
 777. Berle à feuilles larges. *Villeneuve*.

780. Berle inondée. Bouches du *Rhône*.
 781. Ciculaire aquatique. *Grangettes*. [o]
 790. Radiaire majeure. *Glérolles*. *Astrance*. [o]
 812. Gobelet d'eau. Bouches du *Rhône*.
 852. Parnassie de marais. *Villeneuve*.
 855. Rossolis à feuilles longues. Bouches du *Rhône* ;
 très-rare. [o]
 842. Corrigiole des rives. *Vevey*.
 845. Epi d'eau flottant. Dans *le lac*.
 845. Epi d'eau feuilleté. Dans *le lac*.
 846. Epi d'eau du *Léman*. † *Fava*. Il couvre de
 grandes places assez avant dans le lac, et s'entortille
 aux jambes des nageurs, qui doivent y prendre
 garde.
 847. Epi d'eau luisant. Marais du *rivage*.
 848. Epi d'eau denté. Embouchure de la *Vénoge*.
 849. Epi d'eau pauciflore. Fossés de *Vidy*.
 885. Céraiste aquatique. *Grangettes*.
 891. Céraiste cotonneux. Sous *Veytaux*.
 896. Oeillet des fleuristes. Rochers de *S^t Saphorin*.
 902. Oeillet filiforme. *Cour sous Lausanne*.
 905. Saponaire diffuse. *Chillon*. †
 907. Saponaire rouge. *Chamblande*.
 909. Saponaire rampante. *Rochers des bords du lac*.
 950. Bec de grue sanguin. *Coppet*.
 954. Bec de grue livide. Le long du *Flon sous*
Lausanne.
 955. Bec de grue helvétique. *Grandchamp*. †
 948. Tamarise décandrique. *Glariers de Villeneuve*
et de la Dulive.

958. Orpin paniculé. *Genthod*.
961. Orpin glauque. Vieux murs de *Vevey*.
976. Saxifrage granulée. *Lutry*.
993. Volant d'eau à épi. *Genève*.
1001. Epilobe des glariers. Bouches de la *Veveyse*
et des *Baies*. †
1025. Lauréole majeure. *Villeneuve*; rare. *Garou*. [o]
1052. Tithymale verruqueux. *Chillon*.
1054. Tithymale de marais. *Villeneuve*.
1056. Réséda jaune. Sous *Pully*.
1062. Pavot des Alpes. Entre *Port-Valais* et le lac.
1066. Nénuphar jaune. Fossés de *Villeneuve*.
1067. Nénuphar blanc. Fossés de *Villeneuve* et de
Vidy. *Nymphée*. [o]
1068. Morène grenouillette. Bouches du *Rhône*;
très-rare.
1071. Mauve alcée. *Bouveret*. [o]
1083. Griottier sauvage. *Port-Valais*. [o]
1084. Prunier odorant. Rochers de *Meillerie*. *Bois*
de *S^{te} Lucie*.
1092. Sorbier sauvage. *Ouchy*. † [o].
1099. Raquette ou cactier. Venu d'Amérique,
croît spontanément au *Bouveret*. [o]
1123. Potentille blanche. *Bouveret*.
1127. Argentine de roche. *Genthod*.
1146. Anémone pulsatille. Entre le bois de *Pren-*
gins et le lac. *Coquelourde*. [o]
1152. Anémone de jardin. *Montreux*.
1162. Renoncule aquatique. Fossés de *Genève*.

1175. Renoncule scélérate. Bouches du *Rhône*.
Grenouillette. [o]

1183. Renoncule à feuilles linéaires. Rivages pierreux sous *Lausanne*. †

1184. Fluteau plantaginé. *Fossés du lac*. *Plantain d'eau*. [o]

1213. Ornithogale jaune. *Villeneuve*.

1217. Ail poireau. Vignes de *Clarens*. [o]

1219. Ail moly. *Genthod*.

1224. Ail cariné. *Veytaux*.

1227. Ail à ombelles. Bouches du *Rhône*. †

1234. Dent de chien. *Versoix*.

1247. Jacinthe à toupet. *Pully*.

1248. Jacinthe des prés. *Chillon*. *Montreux*.

1250. Narcisse des poètes. *Villeneuve*.

1251. Narcisse calathin. *Gardelle* près *Genève*.

1254. Galant d'hiver. *Montreux*. *Perce-neige*.

1257. Safran sauvage. *Montreux*. *Crocus*. [o]

1258. Iris germanique. *Glérolles*. [o]

1265. Ophrys mouche. *Tour de Peilz*.

1268. Satyrion bouquin. *Chamblande*.

1277. Orchis militaire. *Pully*.

1288. Orchis avorté. *Cully*.

1296. Helléborine de marais. *Tête du lac*.

1306. Massette à feuilles étroites. *Bouveret*. [o]

1318. Junc cariné. Bouches du *Rhône*. †

1338. Scirpe piquant. *Ilots du fond du lac*.

1341. Choin blanc. *Chillon*.

1344. Choin du Léman. *Grangettes*. †

1346. Choin en épingle. *Tête du lac*.

1347. Choin noirâtre. *Cully*.
1349. Souchet brun. *Grangettes*.
1401. Carex à vessie. Bouches du *Rhône*.
1450. Brize amourette. *Villeneuve*.
1479. Avoine canine. *Villeneuve*. †
1513. Stipe capillaire. Sous *Montreux*. †
1518. Mélisque bleuâtre. *Tête du lac*. †
1527. Panic dactylé. *Grangettes*. *Pied de poule*. [o]
1544. Panic pied de coq. *Grangettes*.
1552. Herniaire glabre. *Morges*.
1565. Renouée amphibie. *Grangettes*. [o]
1570. Polycnème des champs. *Morges*.
1572. Pesse commune. Fréquente dans le lac.
1585. Patte d'oie botryde. *Genève*.
1588. Patience aquatique. *Fossés du lac*. *Parelle*. [o]
1593. Patience sinuée. *Vevey*.
1599. Cornifle âpre. *Villeneuve*.
1602. Laurier. *Clarens*. *Vernex*. [o]
1603. Griset rhamnoïde. Bouches du *Rhône*, baie de *Clarens*. [o]
1606. Amarante blette. *Villeneuve*.
1608. Marsile à 4 feuilles. *Grangettes*.
1621. Glouteron. *Bouveret*. *Petite bardane*. [o]
1636. Saule amandier. *Lutry*. [o]
1637. Saule triandrique. *Tête du lac*.
1644. Saule romarinet. Baie de *Clarens*.
1678. Prêle nue. *Grangettes*. †
1679. Prêle d'hiver. *Inondations du lac*.
1692. Doradille noire. *Ouchy*; rare. *Capillaire*. [o]

1718. Lycopode denticulé. *Chillon**.

Pour ne pas étendre davantage cet article, déjà trop long, j'omets ici à dessein les nombreuses familles des *mousses* et des *champignons*, encore mal connues et mal déterminées, dont plusieurs espèces croissent au bord ou dans les eaux du Léman.

h) *Minéralogie***.

Sans entrer dans des détails trop étendus, je me contenterai de donner sur le genre minéral quelques notions générales, aussi simples que possible.

Le lac, dans ses plus grandes profondeurs, a un fond de vase très-fine, peu cohérente, mêlée d'argile et de terre délayée: les rochers qui sont dans ses eaux ou sur ses bords, y sont venus des montagnes voisines, et quelquefois d'endroits éloignés de plus de dix

* Sans prétendre compléter cet article, nous ajoutons ici quelques plantes découvertes depuis quelques années:

La *Moutarde blanchâtre*, à S^t Prex, par M^r A. Forel.

La *Benoîte intermédiaire*, en Sauvabelin, par M^r P. Bridel.

La *Crépide de Nice*, à Rolle, par M^r Moritz.

La *Limoselle aquatique*, aux Pierrettes, par MM. J. Muret et L. Leresche.

Le *Saule à longues feuilles*, à l'embouchure de la Chamberonne, par M^r Muret.

Le *Scirpe de Leresche*, entre les Pierrettes et S^t Sulpice, par M^r Leresche, etc.

(*Editeurs.*)

** Voyez encore *Der Canton Waat geschildert*, etc., tome 1^{er}, pages 168 et suiv., et les travaux de nos jeunes géologues dans les *Bulletins de la Société vaudoise des sciences naturelles*.

(*Editeurs.*)

lieues. Plusieurs sont des *granits* descendus des hautes Alpes, tels que la *Pierre de Niton*, jadis consacrée à *Neptune*, à l'entrée du port de Genève : elle est à l'extrémité d'un banc de sable et de terre glaise appelé le *Travers*, qui coupe le lac dans sa largeur. Outre ces blocs de *granit*, on trouve encore çà et là des blocs de *roche de corne* et de *roche feuilletée*. La plupart des pierres de la *grève* sont des cailloux roulés ou *galets*, dont les eaux ont émoussé les angles et arrondi la surface par le frottement ou l'érosion ; et la majeure partie des massifs voisins sont ou des *grès* assez tendres, employés pour la maçonnerie, et connus dans le pays sous le nom de *molasse*, ou des agrégations de diverses pierres liées entre elles par un ciment calcaire, que les *lithologues* appellent *poudingues* quand elles sont des fragments de *silex*, et *brèches* quand elles sont des fragments de *marbre*.

Dans l'argile des collines qui terminent le lac vers Genève, on rencontre des veines de *gypse* blanc à lames striées, renfermant çà et là des indices de *charbon de pierre* ; et l'on présume que ce *gypse* forme le fond du terrain que le lac recouvre de ses eaux. De Genève à Meillerie, le long de la côte de Savoie, le Léman est bordé de collines de *grès* et de cailloux roulés : à Meillerie sont d'énormes rochers calcaires, veinés de *spath* blanc, dont on se sert pour bâtir : de Villeneuve à Chillon, descend des Alpes d'Aigle un banc de *marbre* grossier et noirâtre : de là des roches calcaires et des *tufs* jusqu'à Clarens : de Vevey à Cully, des *poudingues* prodigieux, dont les plus remarqua-

bles sont les rochers de S^t Saphorin : de Cully à Lausanne, des couches de *grès* à ciment calcaire.

On trouve sur les bords du lac les pierres suivantes :

1. *Quarz*, fragile, opaque, blanc, jaune ou rouge, imprégné de fer, étincelant sous le briquet.

2. *Quarz* transparents, qui sont des fragments de cristal de roche; à l'embouchure de l'Aubonne, de la Venoge, de la Dranse.

3. *Quarz* gras, dont la cassure est luisante et huileuse.

4. *Petrosilex*, souvent en noyaux dans des matrices calcaires.

5. *Jaspe*, rougeâtre et susceptible d'un beau poli.

6. *Feldspath*, composé de lames superposées, de forme rhomboïdale ou triangulaire.

7. Petits *grenats* d'un rouge terne, cachés dans diverses matrices : dans les rochers de S^t Saphorin.

8. *Schorl* de diverses couleurs, en forme de prisme hexagone, souvent roulé en *galet*, et rarement pur, dont le *basalte* est une espèce.

9. *Pierre de corne*, de diverses couleurs.

10. Morceaux d'*ardoise*, charriés par les eaux des monts voisins.

11. *Serpentine*, espèce qui appartient au genre des pierres ollaires.

12. *Jade*, rarement en bloc, mais ordinairement mêlé d'amalgames pierreux, et quelquefois de filets d'*amiant*.

13. *Mica*, lamellé, couleur d'or ou d'argent, rarement pur, mais entrant dans la composition des granits et des roches feuilletées.

14. *Pierres calcaires* de différentes espèces, dont quelques-unes conservent des vestiges de corps organiques pétrifiés, tels que *madrépores*, *térébratules*, etc.

15. *Granit*: on trouve dans le lac ou dans ses environs, surtout entre Rolle et Allaman, un grand nombre de blocs de la roche primitive qui forme le fond des Alpes, et qui se divise en plusieurs espèces, comme *granit simple*, *granit basaltique*, *granit secondaire*, etc.

16. *Porphyre* de diverses couleurs; la Veveyse en entraîne de beaux morceaux.

17. *Roches feuilletées* de plusieurs genres: les unes où le *quarz* domine, les autres où c'est le *mica*; ordinairement mêlées de *feldspath*, de *schorl*, etc.

18. *Roches glanduleuses*, ayant des veines de pierres différentes du fond.

19. *Roches agrégées*, comme *grès*, *molasses*, *poudingues*, *brèches*.

20. *Pyrites* de diverses sortes, parmi lesquelles la *marcassite*, charriée des Alpes par les eaux.

21. *Tuf*, soit en masse, soit en incrustation, soit en dragées, principalement dans les ruisseaux de la paroisse de Montreux.

22. Différentes espèces de *pétrifications* entraînées dans le lac par les torrents du Jura, du Jorat et des Alpes; la plupart fort altérées par le frottement. *Buccinites*, dans l'*Eau-froide* près de Villeneuve; *cornes*

d'ammon, térébratules, pectinites, dans les ruisseaux autour de Lutry; ostracites, échinites, cochlites, bélemnites, tubulites, etc.

23. Or, en paillettes, mais rare, dans les sables du lac; amené par les eaux des Alpes.

24. Houille ou charbon de pierre; il y en a à Paudex des mines assez abondantes, dont les filons sont pleins de coquilles fluviatiles et lacustres pétrifiées, comme la moule des étangs (*mytilus anatinus*), le planorbe à 4 spirales (*helix planorbis*), etc.

25. Plusieurs espèces d'argiles, terre à potier, terre à foulon, marne, se trouvent autour du lac.

26. Tourbe; il y en a d'excellente en divers lieux voisins du Léman, notamment du côté de Villeneuve: comme les bois de chauffage diminuent annuellement dans le Pays-de-Vaud, il serait d'autant plus avantageux d'établir des tourbières, que le lac faciliterait considérablement les transports.

VIII. Hydrographie.

L'eau du Léman offre généralement à l'œil une teinte bleuâtre ou verdâtre, selon le reflet d'un ciel plus ou moins serein; elle est claire, limpide, transparente, et laisse voir le fond jusqu'à la profondeur de 10 pieds. L'agitation fréquente de ses ondes repousse vers les rivages, ou précipite dans la vase tout ce qui pourrait la troubler. Loin d'avoir aucun mauvais goût, elle est très-potable, surtout quand on la prend en-dessous de sa surface réchauffée par le soleil et par le contact de l'air supérieur. La ville de Genève ne boit

presque que de l'eau du Rhône à sa sortie du lac , élevée par une machine hydraulique très-ingénieuse , qui fournit 500 pintes par minute. Dans certains endroits peu profonds du Léman , et quelquefois assez près des terres , on distingue des sources intérieures , qui empêchent l'eau supérieure de geler jamais , quoique les environs soient pris de glace , et qui sont fréquentées par plusieurs sortes de poissons. L'eau des bords , souvent battue , a quelque chose de savonneux qui la rend très-bonne soit pour l'irrigation des jardins voisins , soit surtout pour le blanchissage du linge.

Les bains du lac sont très-salubres en plusieurs maladies. L'immortel Tissot les a employés avec succès , et les recommandait aux personnes bien portantes , comme également propres à rafraîchir et à fortifier. Les jeunes gens du voisinage en profitent dans la belle saison ; et l'on ne saurait trop les inviter à apprendre à nager dans ce beau bassin , soit par précaution , pour pouvoir se sauver ou sauver les autres en cas d'accident ; soit comme un excellent exercice , qui assouplit le corps , qui donne du ton aux nerfs , et porte dans tous les membres un nouveau degré de vie et d'agilité. Ils ne doivent point oublier que la natation faisait partie de cette fameuse *gymnastique* des anciens , trop négligée de nos jours , et qu'il serait essentiel de reproduire. Mais que les nageurs évitent avec soin ces tapis d'*épi d'eau* flottant (vulgairement nommé *fava*) , dont les tiges longues et flexibles s'entortillent autour des bras et des jambes , enchaînent les plus vigoureux , et plus d'une fois ont causé la mort. Qu'ils

évitent également , par d'inutiles défis ou de vaines bravades , d'aller trop au large , à moins de se faire suivre par un batelet ; la fatigue de cet exercice a produit souvent de cruelles *crampes* , qui ont coulé à fond des téméraires incapables de regagner le bord.

Un grand nombre de rivières et de ruisseaux nourrissent le Léman de leurs ondes intarissables , et suppléent à ce qu'il perd soit par l'évaporation , soit par la sortie du *Rhône* , qui s'en échappe beaucoup plus gros qu'il n'y est entré. Ces eaux courantes servent de réservoir à plusieurs poissons , qui remontent du lac pour y déposer leur frai ; et quelques espèces d'oiseaux aquatiques demeurent et nichent dans les roseaux et hautes herbes , qui naissent à leur embouchure

Sans parler d'un grand nombre de faibles filets d'eau , souvent à sec , et qui n'ont pas même de nom , je vais indiquer les rivières et les ruisseaux qui se déchargent dans le Léman , en commençant depuis Genève , et en suivant la côte de Suisse.

1. Le *Vengeron* descend du pays de Gex , et entre dans le lac près de Chambezy.

2. La *Versoie* , dont la source très-pittoresque se voit près du château de Divonne , se partage en quatre branches : la première se jette dans le lac à *Versoix* , la seconde près de Coppet , la troisième sous Céliny , et la dernière sous Crans.

3. Le *Boiron* naît entre la Rippe et Bonmont , et se jette au lac près de Nyon.

4. L'eau du *Cordon* s'y jette aussi à l'entrée de Nyon.

5. L'*Asse*, qui vient des coteaux au-dessus de Gingins, a son embouchure à l'autre bout de la même ville.

6. La *Promenthouse* se compose de plusieurs ruisseaux sortis du pied du Jura, du côté de Genollier, se joint à la *Serine*, et se perd dans le lac près d'un hameau auquel elle a donné son nom.

7. La *Dulive* a son origine près de Vinzel, et entre sous la Lignière.

8 et 9. Les deux ruisseaux de la *Tuilière* et du *Mont* ont leur embouchure à Rolle.

10. L'*Aubonne*, formée de plusieurs ruisseaux des environs de St Georges, de Gimel et de Bière, se décharge près d'Allaman. C'était, sous la maison de Savoie, la borne occidentale du Pays-de-Vaud; et elle servait, avant la réformation, de limite entre l'évêché de Lausanne et celui de Genève.

11. Le *Boiron* ou *Bouairon* se forme au-dessus d'Yens, et vient au lac entre St Prex et Morges.

12. La *Morges*, qui a sa source près de Sévery, s'y jette non loin de la ville qui porte le même nom.

13. Le ruisseau de *Préverenges*, sous le même village.

14. La *Venoge* est la plus considérable des rivières qui arrosent le côté suisse du Léman, dans lequel elle entre près de St Sulpice. Elle prend sa source au-dessus de l'Isle; et dans son cours sinueux de 6 à 7 lieues, elle se grossit de plusieurs ruisseaux, tels que le Nozon, le Veyron, la Senoge, etc. En 1649, le gouvernement tenta de faire communiquer, au moyen de

cette rivière, le Léman avec le lac de Neuchâtel; mais cette entreprise manqua par plusieurs causes, dont la principale est la différence de niveau entre les deux lacs, celui de Neuchâtel étant plus élevé de 51 toises*. Le canal de communication ne fut pas poussé plus loin qu'Entreroches; la moitié de l'ouvrage est donc fait: le commerce intérieur gagnerait infiniment à ce qu'il fût achevé; et l'on doit espérer que des obstacles, jugés insurmontables il y a un siècle et demi, ne seront plus trouvés tels de nos jours**.

15. La *Chamberonne* sort des forêts de Cugy, et tombe au lac à Vidy.

16. Le *Flon*, formé de deux ruisseaux nés dans les collines au-dessus de Lausanne, s'y jette entre Vidy et Cour.

* Ces 51 toises font 201 pieds 4 pouces vaudois; c'est deux à trois pieds de trop. (Editeurs.)

** En effet l'ingénieur M^r W. Frasse reconnut en 1837 qu'il était possible de rétablir ce canal; mais frappé de l'idée qu'un chemin de fer serait plus convenable, il fut chargé de faire une double étude du trajet d'Yverdon au lac Léman, laquelle fut publiée en 1844. Le 8 juin 1852, M^r Sulzberger, ingénieur thurgovien, obtint du Grand-Conseil la concession de l'exécution d'un chemin de fer d'Yverdon à Morges avec un embranchement aboutissant à la Rasude sous Lausanne. Cette concession a été ensuite vendue à M^r Thomas à Londres, puis à M^r W. Thorne de Londres, puis à une compagnie dite : *Compagnie de l'Ouest suisse*. Le 1^{er} mai 1855 ce chemin fut ouvert à la circulation d'Yverdon à S^t Germain; le 1^{er} juillet, d'Yverdon à Morges et à Renens, et de Renens à Morges. De Renens à la Rasude les travaux sont aujourd'hui très-avancés. (Décembre 1855.) (Editeurs.)

17. La *Vuachère* commence au-dessus de Chailly, et finit vers le Denantou.

18. La *Paudèze* rassemble plusieurs filets d'eau sur les hauteurs des Croisettes, et se rend dans le lac sous la verrerie de Paudex.

19. La *Lutrive* s'y verse à l'entrée de Lutry.

20. Le *Flon de Villette* s'y jette près de ce village.

21. Le *Forestay*, par lequel le petit lac de Bret, élevé de 166* toises au-dessus du Léman, s'écoule en certains temps, forme une belle cascade au-dessus d'un moulin, entre Cully et Glérolles, et se jette ensuite dans le lac.

22. La *Salence* se forme au-dessus de S' Saphorin, et a son embouchure près de ce village.

23. La *Veveyse*, torrent impétueux et souvent terrible par ses débordements, dont le plus désastreux est arrivé le 5 juin 1726, descend des derniers coteaux des Alpes aux environs de Châtel-St. Denis, et se porte au lac dans Vevey même: cette rivière servait anciennement de borne entre le Chablais et le Pays-de-Vaud.

24. L'*Uine* arrive au lac entre Vevey et la Tour-de-Peilz.

25 et 26. La *baie* de Clarens et la *baie* de Montreux, qui se portent au lac sous les villages de ce nom, sont deux torrents descendus du pied de Jaman

* Ces 166 toises font 1078 pieds vaudois; suivant la carte militaire fédérale la différence d'altitude des deux lacs est de 985 pieds.
(Editeurs.)

et des Alpes, qui tantôt n'ont qu'un filet d'eau, et tantôt empêchent les communications, en rendant le grand chemin impraticable*.

27. La *Veraye* a son embouchure sous Veytaux.

28. La *Tinière* offre la sienne entre Chillon et Villeneuve.

29. L'*Eau-froide*, après s'être précipitée des hautes Alpes au-dessus de Roche, entre dans le lac à Villeneuve.

30. Le *bai* de Noville s'y porte près des Grangettes, à la tête du lac.

31. Le *Rhône* sépare ici le canton de Vaud du Valais.

32. La *Morge*, descendue impétueusement des Alpes supérieures, sépare le Valais de la Savoie, et a son embouchure à S^t Gingolph.

Voilà les eaux qui entrent dans le Léman du côté de la Suisse : et l'on voit, par cette liste, avec quelle abondance la contrée limitrophe du lac est arrosée : la côte de la Savoie n'est pas aussi favorisée, et ne compte guère d'autres rivières et ruisseaux dont on puisse faire mention, que les dix suivants, en allant

* Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Déjà le 30 mai 1834 l'Etat avait chargé l'ingénieur Venetz de diguer la Baie de Clarens. On crut qu'il avait réussi ; mais en 1846 une trombe tombée sur les monts voisins ruina les travaux faits. Dès 1847 l'Etat entreprit de nouveau ce diguement, dont la surveillance et la direction fut confiée à M^r De la Rottaz. Les travaux furent complètement achevés en 1852 ; ils ont coûté environ 70000 fr. On passe la Baie sur un pont solide et des vignes ont remplacé les graviers.

(Edeurs.)

de St. Gingolph à Genève : Le Trelon , le Leuçon , la Dranse (la plus grande rivière , après le Rhône , qui se jette dans le Léman) , l'eau de Ripaille , l'eau de Thonon , le Redon , le Foron , le Vion , la Vurse et l'Hermance.

On trouve autour du lac quelques sources minérales que je vais indiquer fort en bref.

1. Prangins , eau soufrée , dont on n'a pas encore fait l'analyse chimique.

2. Rolle , deux sources d'eau ferrugineuse , qui , pendant quelques années , ont été assez fréquentées. Voyez leur analyse , page 552 , tome I du *Voyage de Saussure dans les Alpes* (édition in-8°).

3. St Prex , eau ferrugineuse , qui mériterait une analyse bien faite.

4. Morges , eau soufrée ; l'analyse de cette source , faite par un chimiste étranger , doit se trouver dans les manuscrits de la *Société économique de Berne*.

5. Lausanne , source martiale ou ferrugineuse , dite de la *Poudrière*. Son analyse se trouve dans l'*Histoire naturelle du Jorat* , par Razoumowski , tome II , pages 19 et 22. Ces eaux , depuis quelques années , ont perdu de la réputation dont elles jouissaient avant qu'elles eussent été exactement analysées.

6. Villeneuve , eau soufrée à la *Barnia* , au pied du mont Arvel , qui n'est point encore analysée.

7. Amphion , à demi lieue de Thonon , sur la côte de Savoie ; eaux ferrugineuses , très-fréquentées et dans une charmante situation. Leur analyse par M. Tingry , habile chimiste genevois , se trouve dans les

Mémoires de la Société des sciences physiques de Lausanne, tome III, pages 41 et 60.

8. Marclas, entre Thonon et Coudré, eau ferrugineuse, dont le même chimiste a publié l'analyse en 1774, dans une brochure très-bien faite, intéressante pour les gens de l'art.

IX. Géographie.

Le cadre du Léman est formé par trois sortes de montagnes, les Alpes, le Jura et le Jorat. Les Alpes l'entourent depuis Genève, par la côte de Savoie, jusqu'à Vevey, et se répètent dans les temps calmes sur le miroir de ses eaux avec autant de vérité que de grâces. Les sommets voisins les plus élevés sont : le Piton de Salève, près de Genève, qui est à 3072 pieds au-dessus du niveau du Léman ; le coteau de Boisi, à 4100 ; la Dent de Morcles, qu'on voit au fond du lac, à 7824 ; la Tour d'Aï, qui paraît au-dessus de Ville-neuve, à 5688 ; la Dent de Jaman, au-dessus de Vevey, n'a pas été mesurée à son sommet ; mais ce qu'on appelle *le plan de Jaman*, sur le point le plus élevé de la route du Pays-d'Enhaut, est de 3450 pieds supérieur à la surface du Léman*.

Le Jura, qui commence au fort de l'Ecluse, s'éloigne insensiblement du lac, à mesure qu'il va du sud au nord ; ses plus hauts sommets sont : le Thoiri, dans

* En pieds vaudois et d'après des estimations plus exactes, ces chiffres sont : pour le Salève, 2633 ; pour la Dent de Morcles, 8637 ; pour la Tour d'Aï, 6460 ; pour la Dent de Jaman, 4990 ; pour le Plan de Jaman, 3700. (Editeurs.)

le pays de Gex ; la Dôle , au-dessus de Bonmont, 3948 pieds ; le Mont-Tendre , entre la vallée du lac de Joux et le Pays-de-Vaud, est un peu plus bas ; la dent de Vaulion , au-dessus du village de ce nom, 3342*.

Le Jorat est cette chaîne de collines plus basses que les Alpes et le Jura , qui s'étend des premières au second, depuis la Veveyse aux sources de la Venoge , en formant une pente plus adoucie , dont les eaux se portent au Léman. Un de ses plateaux les plus élevés , auprès du Chalet-à-Gobet entre Lausanne et Montpreveyres , est à 1620 pieds ; la pointe que couronne l'antique tour de Gourze , et d'où l'on a une des plus belles vues du Pays-de-Vaud , est à 1630 pieds ; et le mont Pélerin , au-dessus de Chardonne , à 2710**.

Parcourons maintenant la lisière du lac dans sa partie helvétique, et indiquons les villes et les villages qui se trouvent sur l'extrême rivage , mais sans entrer dans de grands détails , pour lesquels nous renvoyons aux *géographies de la Suisse*, par Fæsi et par Fuesslin , en allemand ; aux *tableaux pittoresques de la Suisse*, par le général de Zurlauben ; à la *statisti-*

* Ces chiffres deviennent en pieds vaudois , 4275 pour la Dôle et 3619 pour la dent de Vaulion. Aujourd'hui l'on donne 3603 pieds à la Dôle, 3629 pieds au Mont-Tendre et 4933 pieds à la dent de Vaulion (au-dessus de la mer). (Editeurs.)

** Ces trois nombres seraient en pieds vaudois 1754 , 1765 et 2934. Mais les mesures les plus récentes donnent, pour l'altitude du point le plus élevé de la grande route près du Chalet-à-Gobet 2924 pieds ; pour celle de la tour de Gourze 3093 pieds ; pour celle du mont Pélerin 4053 ; ce qui le met au dessus du lac à 1674 , à 1843 et à 2803 pieds. (Editeurs.)

que de la Suisse, par le professeur Durand; au *ditionnaire de la Suisse*; aux *délices de la Suisse*; tous ouvrages connus et qu'on peut aisément consulter.

1. St Gingolph, village traversé par le torrent de la Morge; la partie à gauche est de la Savoie; celle à droite, du Valais: les alentours en sont sauvages, par la proximité des forêts et des hautes Alpes.

2. Le Bouveret, château avec quelques maisons, situé dans une anse du lac qui sert de port, près de l'embouchure du Rhône. Ce terrain a été formé par les atterrissements du fleuve; car le lac allait autrefois jusqu'au village de Port-Valais (*Portus-Valesiae*), maintenant à demi-lieue plus haut dans les terres. Ce dernier endroit est connu dans nos annales par un combat livré en 1255, entre les troupes d'Amé IV, comte de Savoie, et celles des Valaisans, à l'avantage des premières. Après avoir passé les bras du Rhône, qui sépare le Valais de la Suisse, et les plaines marécageuses de la tête du lac, on trouve dans le canton de Vaud :

3. Villeneuve (*Pennilucus* dans l'itinéraire d'Antonin), petite ville, jadis plus considérable, qui pourrait encore se rétablir si l'on en rendait l'air et le sol plus sains, en favorisant l'écoulement des eaux stagnantes dont elle est entourée et souvent inondée : sa position avantageuse, à la tête du lac, la rend susceptible de quelque commerce. Son hôpital fut fondé en 1246, par la maison de Savoie, qui y annexa la majeure partie des revenus dont il jouit encore de nos jours.

4. Chillon, château bâti en 1233, par le comte Pierre de Savoie*, sur un vaste rocher qui forme une île dans le lac. Il embellit, par ses masses et ses formes gothiques, un paysage très-pittoresque, et n'offre rien de remarquable que ses caves taillées dans le roc; le souvenir d'une bataille livrée dans son voisinage en 1273, qui valut à la maison de Savoie la conquête du Pays-de-Vaud sur l'empire germanique; et l'espèce d'importance qu'on a récemment attachée à ce donjon, fort, sans doute, avant l'invention de l'artillerie, mais de la plus grande inutilité à l'époque où nous vivons.

5. Veytaux, hameau qui fait, avec les deux suivants, partie de la vaste, fertile et riche paroisse de Montreux.

6. Vernex. Le laurier, le romarin, qui croissent spontanément dans ses environs, annoncent le sol le plus chaud et le mieux exposé de tout le tour du Léman.

7. Clarens, village que Rousseau a illustré par des descriptions charmantes; mais ici, il faut en convenir, les tableaux de son imagination ne sont pas ceux de la nature: la Nouvelle Héloïse en main, le voyageur cherche inutilement, et le château de Julie,

* Ce ne fut qu'une fortification de Chillon ou plutôt une seconde construction; il y avait eu là depuis longtemps une tour ou un fort. Voyez les *Mémoires et Documents*, tome VIII, et *Chillon, étude historique*, par M^r L. Vulliemin.

Aujourd'hui une partie de cet édifice sert à un dépôt d'artillerie; une pièce doit devenir un Musée d'antiquités et l'étage supérieur est converti en prisons. (Editeurs.)

et les bosquets de son Elysée ; il ne trouve, dans tout le paysage , rien de conforme aux détails de Jean-Jaques , que les tristes rochers de Meillerie sur la côte de Savoie.

8. La Tour-de-Peilz, petite ville séparée de Vevey par une promenade, fut jadis plus peuplée ; les restes des fossés et des murs qui l'environnaient , lui donnent un air antique. Son vieux et massif château , changé maintenant en maison particulière , avait été bâti en 1239 par Pierre de Savoie.

9. Vevey (en allemand *Vivis*), est appelé *Vibiscum* dans l'itinéraire d'Antonin : on ignore si ce lieu fut considérable du temps des Romains ; mais sous la maison de Savoie ce n'était qu'un bourg peu important du Chablais , qui fut brûlé presque en entier , en 1476, par les milices du Siebenthal et du Pays-d'Enhaut. Maintenant c'est une charmante ville , qui doit ses accroissements plus encore au commerce qu'à l'agriculture , et qui depuis deux siècles a doublé au moins le nombre de ses maisons et de ses habitants. Tout y porte le caractère de l'industrie et de l'aisance ; les avantages de sa situation lui promettent encore un plus haut degré de prospérité : la place du marché , qui aboutit au lac , est superbe ; et la fête d'agriculture , connue sous le nom d'*Abbaye des vigneron*s , qui se célèbre dans cette ville tous les quatre ou cinq ans , mérite d'être vue , comme une chose unique dans son genre.

En sortant de Vevey , on entre dans la contrée connue sous le nom de *Lavaux* (en allemand *Riffthal*) ,

formée des 4 paroisses de Corsier , de S^t Saphorin , de Cully ou Villette et de Lutry ; renommée pour l'abondance et la qualité de ses vins , et remarquable surtout par la quantité de murs qui soutiennent des terrains prêts à s'écrouler. C'est le triomphe du travail et de l'industrie que cette chaîne de terrasses couvertes de ceps qui , sur une largeur de près de 3 lieues, s'élèvent par étages des bords du lac au sommet des collines.

10. S^t Saphorin , originairement S^t *Symphorien* , ancien bourg , dont l'antiquité est attestée par la colonne milliaire placée dans son église.

11. Glérolles , que l'on croit être le *Calarona* des Romains , château un peu en-dessous du hameau de Rivaz , bâti sur le roc par les évêques de Lausanne , qui en avaient fait une maison de plaisance : ces riches prélats regardaient Lavaux comme le plus beau fleuron de leur souveraineté , et ils en furent en possession depuis le onzième siècle jusqu'au temps de la réformation. En continuant sa route , on passe sous les coteaux du Désaley , dont les nombreux gradins , rangés en amphithéâtre , portent le meilleur vin de toute la contrée. Les premiers qui y plantèrent des vignes , furent les religieux du couvent de Hauterêt , près de Palaizieux , auxquels l'évêque de Lausanne , Gui de Marlanie , donna ce terrain , alors coupé de ravins et de précipices , hérissé de rochers arides et ruineux , couvert de ronces et de halliers , et condamné , ce semblait , à une éternelle stérilité.

12. Cully, petite ville assez ancienne et joliment située, fut entourée de murs, en 1550, aux frais de ses habitants, par permission de Louis de la Palud, évêque de Lausanne.

13. Villette, village peu considérable, séparé par un coteau de vignes de celui de Grandvaux, d'où la vue est magnifique.

14. Lutry (*Lustriacum*), petite ville dans un site riant, avec une belle promenade au bord du lac. Berthold de Neuchâtel, évêque de Lausanne, la ceignit de murs au commencement du treizième siècle; et quelques années après, Guillaume d'Ecublens y bâtit un fort, dont il ne reste plus qu'une petite tour.

15. Paudex, petit village, avec une verrerie et une mine de *houille* dans son voisinage.

16. Port de Pully, hameau agréable, en-dessous du village de même nom.

17. Ouchy, anciennement *Rive*, est un très-beau village, que le commerce agrandit chaque jour; au moyen d'une jetée en maçonnerie, qui rompt les flots du lac, on y a fait il y a quelques années, une rade sûre pour les barques qui viennent y déposer ou y charger des marchandises: c'est le port de Lausanne, et avec le temps il sera un de ses faubourgs. La grande tour qu'on y remarque est le reste d'un château fort, bâti en 1160, par l'évêque Landric de Dornach. A 15 minutes au-dessus, paraît avantageusement Lausanne, capitale du canton de Vaud, ville ancienne, considérable, et connue dans toute l'Europe par l'affluence d'étrangers qu'attirent dès longtemps dans ses

murs, soit la beauté de son site, soit l'amabilité de ses habitants, soit les ressources de son académie. Elle est située au 46° 51' 5" de latitude septentrionale, et au 4° 25' 15" de longitude orientale, à compter du méridien de Paris. Sa hauteur moyenne au-dessus du lac, est de 74 toises. On peut lire dans tous nos géographes et historiens nationaux, la description de cette ville, et de ce qu'elle renferme d'intéressant et de curieux.

18. Cour, hameau, où se trouvent plusieurs maisons de campagne agréablement situées.

19. Vidy, hameau du même genre. Là était anciennement une ville fort antérieure à Lausanne. La tradition l'appelle *Arpentras* ou *Arpentine*; et les antiquités qu'on y a découvertes ne permettent pas de douter que cet endroit n'ait été jadis très-considérable: en effet, il y a peu de sites sur les bords du lac plus convenables à une grande ville.

20. S^t Sulpice, village où sont encore les restes pittoresques d'une abbaye de Citeaux, fondée par les évêques de Lausanne.

21. Préverenges, village peu considérable, mais joliment placé.

22. Morges (en allemand *Morsee*), ville agréable et bien bâtie. Elle fut fondée environ l'an 930, et entourée de murailles, en 1155, par Conrad duc de Zæhringen, qui y construisit aussi un château fort. Son port en pierre, fait par les Bernois dans le siècle passé, est régulier, commode et sûr; et il contribue à procurer aux Morgiens un commerce assez florissant

de transit et de commission. Les environs sont riantes et peuplés.

23. S'Prex, (*Sancti Prothasii villa*), doit son origine au tombeau d'un évêque de Lausanne, nommé *Prothais*, qui y fut enseveli vers l'an 550. Cette petite ville fut entourée de murs en 1254, et l'on y rassembla les habitants des hameaux voisins, pour les mettre à l'abri des pirateries des Savoisiens.

24. Buchillon, hameau rustique et solitaire.

25. Allaman (*ad Lemanum*). Quoiqu'il ne soit pas tout à fait sur le rivage du Léman, ce village fort ancien paraît lui devoir son nom. La forêt voisine offre une promenade délicieuse; et à demi lieue au-dessus on voit

Aubonne et ses coteaux peuplés de pampres verts,
Où jadis les Romains, maîtres de l'univers,
Sur les bords du Léman déposant leur tonnerre,
Venaient se reposer des travaux de la guerre.

26. Rolle (*Rotulum*), petite ville dans un site très-heureux, au centre du vignoble renommé de la Côte. Les barons de Mont la fondèrent en 1261; près du château bâti par eux, il y a une belle promenade; en allant de Rolle à Nyon, on traverse le bois de Prangins, percé de plusieurs grandes allées, dont la fraîcheur et la verdure font un élysée dans la belle saison.

27. Promenthoux, hameau dont les alentours sont très-romantiques.

28. Nyon (*Neuss* en allemand, et *Novidunum* ou *Noviodunum* en latin), l'une des plus anciennes villes

de l'Helvétie, colonie romaine sous les Empereurs et capitale du pays jadis appelé *les Equestres* : après avoir été saccagée par les Barbares, elle fut rétablie en 625 ; plusieurs restes d'antiquités prouvent qu'elle était autrefois plus considérable qu'à présent ; mais le commerce qui y fleurit lui vaudra sans doute de nouveaux accroissements. La promenade en terrasse qui domine le lac, offre aux amateurs un des plus superbes points de vue de toute la Suisse. On ignore absolument où le compilateur de la Chronique du Pays-de-Vaud a trouvé que Nyon s'appelait *Benevis* avant Jules César. Le bas de la ville se nomme *Rive*, du rivage le long duquel il est situé.

29. Coppet, joli bourg. Son château, brûlé en 1536, a été rebâti magnifiquement dans le siècle passé ; et ses promenades, ouvrage des comtes de Dohna, passaient, il n'y a pas longtemps, pour superbes dans leur genre ; mais le charme du paysage environnant efface toutes ces beautés factices, et ramène l'œil enchanté à l'admiration de cette nature *toujours la même et toujours nouvelle*.

Un peu en delà de Coppet finit le territoire helvétique ; et mon plan n'embrasse point la description du reste des bords du Léman, maintenant réuni à la France.

Jeunes Suisses des rives du Léman ! pour peu que vous aimiez la belle nature, et que vous désiriez connaître votre terre natale, vous vous empresserez de faire dans la belle saison le tour de votre lac ; et vous le ferez à pied, pour pouvoir contempler et admirer

plus aisément tout ce que cette promenade offre d'intéressant et d'enchanteur. Ces paysages si pittoresquement variés ; ces sites dont aucun ne ressemble à l'autre ; ce vaste amphithéâtre qui monte par gradins jusqu'aux glaciers des Alpes ; ce contraste frappant du genre cultivé et du genre sauvage ; cet accord si rare des masses les plus gigantesques et des formes les plus gracieuses ; les souvenirs importants que plusieurs de ces localités vous rappelleront, mieux que les pages de l'histoire ; la nombreuse population de ces bords couverts de villes, de villages, de hameaux et d'habitations isolées, ... que de choses propres à fixer votre attention, à charmer votre cœur, à agrandir votre âme, et à lui ouvrir une source féconde d'observations et de réflexions également utiles et agréables ! Alors vous vous écrierez avec Voltaire :

Que tout plaît en ces lieux à mes sens étonnés !
D'un tranquille Océan l'eau pure et transparente
Baigne les bords fleuris de ces champs fortunés ;
D'innombrables coteaux ces champs sont couronnés ;
Bacchus les embellit : leur insensible pente
Vous conduit par degrés à ces monts sourcilleux ,
Qui pressent les enfers et qui fendent les cieux .

Et comme lui, vous ajouterez sans doute avec un noble transport :

C'est sur ces bords heureux ,
Qu'habite des humains la déesse éternelle ,
L'âme des grands travaux , l'objet des nobles vœux ,
Que tout mortel embrasse , ou désire ou rappelle ,
La Liberté ! ...

X. *Pêche.*

La pêche est chez nous une branche de travail et d'industrie assez importante , puisqu'elle est l'unique métier et gagne-pain de plusieurs familles : il peut donc être utile d'entrer dans quelques détails sur celle de notre lac.

On pêche dans le Léman :

1° A la ligne ;

2° Avec des filets mobiles , connus sous le nom d'*estrangeale*, de *monte*, de *tramailler*, de *goujonnière* ;

3° Avec des filets qui restent à la même place où ils ont été tendus , comme les *nasses*, les *barfoux*, les *cerceaux*, etc. ;

4° Avec de longues ficelles, à l'hameçon desquelles est accroché un poisson blanc en vie , pour amorcer le brochet et la truite, qui se prennent en l'avalant ; le bout de cette ficelle est fixé à une quille de bois blanc , qui flotte sur les eaux, pour que le pêcheur la retrouve facilement ; de là vient à cet appât le nom de *quillette* ;

5° Près des bouches du Rhône, et dans les plages qu'il inonde, on harponne quelquefois des truites et des carpes ;

6° A l'embouchure de quelques rivières et ruisseaux , on tend d'un bord à l'autre des filets contre-maillés , qui coupent le fil de l'eau ; et l'on y fait entrer le poisson , en battant le courant en-dessus et en-dessous.

Les parages où la pêche est le plus abondante, sont la tête du lac du côté de Villeneuve et la partie qui s'étend de Coppet à Genève. On remarque aussi que la côte de Savoie est plus poissonneuse que celle du Pays-de-Vaud, parce que les eaux y sont plus profondes et que le poisson y échappe plus aisément aux pièges qu'on lui tend, que dans les lieux d'une moindre profondeur.

Le Léman n'est point aussi poissonneux que plusieurs autres lacs de la Suisse, et il est avéré qu'il l'était beaucoup plus il y a deux siècles : les causes de ce changement sont que, la population de ses bords ayant fort augmenté depuis 2 ou 3 cents ans, le nombre des pêcheurs s'est accru en proportion; que le luxe a multiplié le poisson sur les tables des riches, qui ne savent pas s'en passer comme autrefois; et surtout qu'on n'observe point les règlements d'une sage police, qui tendent à réprimer les abus de la pêche, soit par rapport au poisson trop petit, soit par rapport au temps du frai : en effet, on vend publiquement ce qu'on appelle de la *viva*, c'est-à-dire de jeunes perches, la plupart en-dessous d'une once; et l'on a calculé qu'année commune on prenait dans le lac mille quintaux de ce menu fretin. Quelle cause immense d'une dépopulation qui ira toujours en croissant, si l'on n'y remédie ! Pour cela il faudrait sévèrement proscrire la vente de la *viva*, ainsi que celle des *millecantons*, qui sont un assemblage de toute sorte de fretin, né du dernier frai. Il serait bon de plus d'interdire tout filet destiné à prendre le poisson trop

petit, et d'exiger que les pêcheurs n'en employassent d'autres que ceux dont les mailles auraient au moins un pouce d'ouverture en tout sens, en permettant seulement le petit filet appelé *goujonnière*, nécessaire pour prendre le poisson blanc destiné aux amorces : il importerait enfin de défendre, comme cela se pratique à Zurich, la vente de toute espèce de poisson dans le temps qu'il fraye, et ce temps est assez connu : pour la truite, ce sont les mois de novembre et décembre ; pour la perche, avril et mai ; pour l'ombre-chevalier, janvier et février ; pour l'ombre, le brochet et la carpe, mai et juin ; pour la lotte, les 3 premiers mois de l'année. Il est vrai qu'on pourrait se relâcher de cette défense à l'égard de ce dernier poisson très-vorace et qui a contribué, assure-t-on, à la dépopulation du lac, depuis un siècle qu'il s'y est introduit, y étant inconnu, ou du moins très-rare, antérieurement à cette époque.

Une partie de ces règlements existe, dira-t-on. J'en conviens ; mais, comme bien d'autres, ils font plus de mal que de bien, par cela même qu'on les viole impunément. Et qu'on n'objecte pas qu'il ne faut point gêner la liberté de la pêche : il en est comme de la chasse ; le poisson, ainsi que le gibier, si l'on veut conserver les espèces, doit absolument être ménagé, soit dans son enfance, soit dans les temps qu'il multiplie ; les premières années d'une telle réforme, les pêcheurs souffriraient sans doute quelque perte, mais ils en seraient ensuite amplement dédommagés, parce qu'ils prendraient du poisson

d'une plus grosse taille et en plus grande quantité. Ils pourraient même rétablir une branche de commerce absolument tombée ; c'est l'envoi dans l'étranger de poisson mariné et mis en baril , principalement du *féra*, qui est très-estimé chez les peuples voisins et qui ne se trouve que dans quelques lacs de Suisse et de Suède.

Comme le Léman jette sur ses bords , surtout après les gros temps , plusieurs coquillages, tels que l'huître d'eau douce , la moule des étangs et celle des peintres, les enfants pauvres pourraient les ramasser , non pour les manger , parce qu'ils ne valent rien , mais afin de les vendre, pour y placer des couleurs ou pour servir à certains ouvrages et ornements auxquels on les emploie ; et ils en tireraient ainsi quelque profit ; car il ne faut négliger aucun présent de la nature , ni dédaigner aucun genre d'industrie honnête.

XI. *Navigation et commerce.*

Outre les radeaux , qui ne sont guère employés que pour flotter des bois de charpente et de chauffage, on se sert sur le Léman de 3 sortes d'embarcations ; de grandes barques du port de 2 à 4 cents tonneaux (le tonneau évalué au poids moyen de 250 livres), ayant 2 voiles latines, suspendues aux mâts par des vergues ; de barques plus petites à une seule voile, et de bateaux qui n'en ont point. Les premières servent pour le transport des marchandises ; les secondes sont principalement employées par les Savoisiens pour le cabotage qu'ils font d'une côte à l'autre ; les troisièmes sont

pour la pêche et la promenade. Les grandes barques ne vont qu'à la voile quand il y a du vent ; mais quand il manque, elles vont soit au piquet, en longeant les bords où il y a peu d'eau ; soit à la corde, là où le rivage permet aux bateliers de faire ce pénible travail : les petites barques vont à voile et à rames : les bateaux, à la rame seulement, ou au piquet. La construction de nos barques est en général lourde et massive ; le peu de profondeur des bords, et le manque de mouillages sûrs en plusieurs points des côtes, obligent de les faire à fond plat ; ce qui leur ôte le double avantage de marcher plus vite et de mieux résister au gros temps : car si elles avaient une quille à la manière des bâtiments de mer, il ne leur arriverait pas de chavirer et de couler bas dans les tempêtes, comme on n'en a que trop d'exemples.

Les bateliers de Vevey, d'Ouchy, de Genève, passent pour habiles et expérimentés ; mais les meilleurs ou les plus hardis sont les Savoisiens, qui tiennent le lac par tous les temps, et souvent avec des bâtiments très-délabrés. Par un bon vent, on va d'un bout du Léman à l'autre en 4 heures, et on le traverse dans sa plus grande largeur en moins d'une heure. Le commerce de transport qui se fait chez nous par eau, consiste en marchandises étrangères et en marchandises du pays : les premières, quand elles viennent de France, sont embarquées à Morges, à Nyon ou à Genève, pour les divers lieux de leur destination ou de leur transit le long du lac ; celles d'Allemagne le sont à Ouchy, celles d'Italie à Vevey. Les marchandises du pays sont :

les vins des divers vignobles du rivage ; les fromages de Gruyère , du Pays-d'Enhaut , des Alpes d'Aigle et de Gessenay , qui se chargent à Vevey pour Versoix , d'où ils vont par terre à Lyon ; les pierres à bâtir des différentes carrières voisines du lac , principalement de Meillerie ; les marbres de Roche ; les tuiles et briques , dont il y a plusieurs fours sur les bords ; les bois de cuisine et de charpente ; le foin ; le fumier ; les fruits de Savoie ; quelques bestiaux ; le beurre ; la paille ; les grains , soit venus du dehors , soit transportés d'un lieu de la côte à l'autre , etc. Cette navigation est très-susceptible de progrès et d'augmentation , surtout quand on aura supprimé ces statuts gothiques de certains ports , qui jusqu'à présent ne permettaient pas à une barque de Genève , arrivée avec son chargement à Vevey , d'y prendre en retour d'autres marchandises pour Genève : ce privilège est si destructeur de la liberté du commerce , qu'on ne comprend pas qu'il ait subsisté aussi longtemps , et sur le Léman , et sur d'autres lacs helvétiques : il est étonnant que , sur un bassin aussi vaste , et bordé de tant de villes dont plusieurs sont commerçantes , on n'ait pas encore établi de *paquebot* ou de *coche-d'eau* , qui aille et vienne d'un bout à l'autre à jour fixe , comme il y en a sur plusieurs lacs de la Suisse ; un tel établissement serait infiniment utile , et faciliterait à peu de frais les communications commerciales. On objecte contre une telle entreprise , les vents contraires , les retards des calmes et l'incertitude de trouver pour chaque voyage un chargement complet. Mais il y a aussi des vents con-

traires sur le lac des Waldstetten, et plus terribles que sur le nôtre ; et cependant toutes les semaines la grande embarcation qu'on appelle *bateau du pays*, va d'Altorf à Lucerne , et retourne de Lucerne à Altorf , chargée de ballots , de grains et de passagers : il y a aussi des *calmes* sur le lac de Zurich ; et malgré cela , les bateaux marchands de tous les villages du rivage se rendent habituellement au marché de leur chef-lieu. Quant à la dernière objection, on peut répondre que, s'il y avait une fois un *paquebot* dont la marche fût régulière et connue , il y aurait toujours assez de passagers , qui préféreraient ce moyen commode de se transporter d'un bout du lac à l'autre , à aller lentement à pied quand ils sont pressés , ou à prendre des fiacres très-dispendieux , quand leurs facultés exigent une voie plus économique*.

Notre navigation est donc susceptible d'amélioration ; pour cela on doit perfectionner la coupe et la construction des bâtiments qui y sont employés , en travaillant à les rendre plus sûrs, plus commodes, et surtout meilleurs voiliers. Pour obtenir ce dernier point , des gens versés dans l'art *nautique* assurent qu'il faudrait à nos grandes barques une voile de plus , et quelques changements au gouvernail. Il serait également nécessaire

* Le service d'une barque entre Genève et Ouchy a été établi il y a longtemps déjà. Mais on a fait plus. Des bateaux à vapeur sillonnent le Léman : le premier fut construit en 1825 : aujourd'hui il y en a 5 qui transportent essentiellement les voyageurs, et une barque à vapeur pour les marchandises : un bateau remorqueur est en construction. (Éditeurs.)

de rendre les mouillages de Vevey, de Nyon, et de quelques autres rades, plus abrités qu'ils ne le sont, par des jetées poussées au large, du côté le plus exposé aux gros vents : il n'est pas moins pressant de nettoyer le port de Morges, qui se comble peu à peu ; et de donner une autre embouchure au ruisseau de la ville, dont les dépôts fangeux, si l'on n'y prend garde, rempliront avec le temps ce coûteux et beau bassin, capable de contenir cent barques. Peut-être même vaudrait-il la peine de faire une carte *hydrographique* du Léman, à la manière des *cartes marines*, qui donnerait un relevé exact des côtes, des mouillages, des rochers, des bas-fonds et des courants, avec le *rumb* des vents.

Si le canal d'Entreroches s'achève, pour joindre notre lac à celui d'Yverdon, il favorisera certainement beaucoup la navigation intérieure de la Suisse, en versant les marchandises des bords du Léman, à Neuchâtel, à Bienne, à Soleure, dans l'Argovie, et jusqu'au Rhin : mais le commerce extérieur gagnera peu à cet ouvrage, parce qu'à supposer qu'on ouvrît le passage de l'Ecluse, où le Rhône se perd sous des rochers ; ou qu'on lui creusât un autre canal pour éviter cet obstacle de la nature, ce fleuve est trop rapide pour que des bateaux chargés puissent le remonter aisément de Lyon à Genève : on en peut dire autant de l'Aar, de la Limmat, de la Reuss, rivières impétueuses, qui changent souvent de lit, et qui, par conséquent, sont de petite ressource pour les transports par eau, du Rhin dans l'intérieur de la Suisse.

Comme le Valais est rempli de vastes et superbes forêts de sapins, dont les arbres pourrissent sur pied, manque de moyens d'exportation, le Rhône peut servir pour flotter ce bois jusqu'au lac, d'où il se distribuera facilement et à bon marché sur les divers points des côtes où l'on en aura besoin.

XII. *Agriculture.*

Les bords du Léman sont généralement bien cultivés ; les vins des coteaux de Lavaux, de la Côte et de Crépi près de Boisi en Savoie, sont réputés les meilleurs de tout le tour du lac ; plusieurs plaines qui y abou-tissent, offrent de riches moissons et d'épais fourrages ; les châtaignes de Montreux et des environs de Rolle sont recherchées ; la culture des arbres fruitiers, quoique susceptible d'une meilleure tenue, a fait de grands progrès depuis un demi-siècle en çà ; ainsi que celle des pommes de terre, qu'on ne peut trop multiplier, parce qu'elles sont la plus sûre ressource du pauvre dans les temps de cherté : mais les jardins potagers, si précieux pour les vrais économes, sont encore loin, surtout chez le paysan, de ce qu'ils pourraient devenir avec un peu plus de soin et d'industrie.

Pour que l'agriculture fût aussi florissante sur ces beaux rivages qu'on pourrait le désirer, il faudrait avant tout :

1° Diminuer le nombre des vignes en plaine, surtout autour de Vevey, et remettre en champ ou en pré l'espace qu'elles occupent mal à propos ; puisque aucun vignoble n'est bon, s'il n'est planté sur la pente

des collines , vérité d'expérience et dès longtemps connue.

2° Contenir dans un lit fixe plusieurs ruisseaux qui , près de leur embouchure , ont envahi un vaste terrain , et qui menacent de changer , si l'on n'y remédie promptement , plusieurs fonds attenants en sables et en glariers.

3° Défricher plusieurs landes et terrains vagues situés sur les bords du lac , qui ne donnent qu'un peu de mauvaise herbe , et qui sont susceptibles de devenir de bons champs ou des prés fertiles , sous la main d'un cultivateur diligent , surtout s'ils sont divisés en petites portions.

4° Faire un plus grand usage de l'excellent engrais de la *marne* , dont on trouve en abondance dans divers lieux voisins du lac , comme Villeneuve , la Tour , Préverenges , Nyon , et qui peut aisément se transporter en bateau pendant la saison morte.

5° Saigner les marais qui aboutissent au lac , près de Villeneuve , entre Morges et S^t Prex , et dans quelques autres districts , pour les convertir en terres utiles : car en général tout terrain gagné sur la stérilité est une conquête précieuse et honorable... et l'habitant des bords du Léman en a encore beaucoup à faire dans ce genre. On ne doit donc pas se lasser de lui répéter ce précepte de Voltaire :

Change en épis dorés , change en gras pâturages ,
Ces ronces , ces roseaux , ces tristes marécages.

XIII. *Des quatre merveilles du Léman.*

On ne ferait pas mention de *ces quatre merveilles*, rapportées par le docte Cécilius Frey de Kaiserstuhl, dans le dixième chapitre de son livre intitulé *des choses merveilleuses des Gaules*, si elles n'avaient été répétées par tous nos vieux cosmographes, et n'étaient devenues une sorte de *dicton* populaire. Les voici donc réduites à leur juste valeur :

1° Que le Léman est le plus grand lac des Gaules : cela est vrai ; mais cela n'a rien de merveilleux.

2° Qu'il est sujet à des vents souterrains, qui le font gonfler subitement, quoique le temps soit calme et serein : j'ai rapporté, dans l'article III de cet *essai*, l'historique de ce phénomène, et les hypothèses par lesquelles on prétend l'expliquer.

3° Qu'on y pêche des truites d'un quintal. Grégoire de Tours le dit positivement dans son *traité de la gloire des martyrs* ; mais si cela arrivait de son temps, c'est-à-dire dans le VI^e siècle, il en faut au moins rabattre la moitié dans le nôtre. La plus grande *truite*, dont parlent nos naturalistes, fut prise en 1663 ; elle pesait 62 livres, et fut envoyée de Genève à Amsterdam, cachée dans les profondeurs d'un énorme pâté.

4° Que le Léman passe pour avoir donné son nom aux Allemands (*Aleman*) : mais cette étymologie est fausse ; car la première peuplade qui s'appela ainsi, n'est jamais venue des rives de notre lac, mais des bords du Rhin, malgré ce vers souvent cité de Baptiste Mantouan...

Hûc veniunt gelidi quos nominat unda Lemanni.

XIV. *Conclusion.*

Habitants de la rive droite du Léman, ne soyez pas seulement des Vaudois, occupés uniquement de l'intérêt partiel de votre canton; mais soyez Suisses dans toute l'étendue du terme : voyez, aimez, servez la commune patrie en grand; et tenez pour certain, que la prospérité d'Altorf ou de Frauenfeld importe autant à notre nation que celle de Lausanne ou de Vevey : car c'est l'amour désintéressé de toute la république qui peut seul la soutenir; tandis que le plus sûr moyen de l'affaiblir et de la perdre, serait l'égoïsme de telle ville ou de telle commune, qui voudrait qu'on lui accordât tout, sans être obligée de rien céder aux autres.

Persuadez-vous enfin de ce principe vraiment républicain, c'est qu'il s'agit moins d'enrichir votre pays par le commerce, d'y introduire le luxe des cités mercantiles, et d'y multiplier les jouissances et peut-être les torts des grandes fortunes, que d'y perfectionner l'agriculture, d'y encourager tous les travaux de la campagne, des métiers et de l'instruction publique; et de conserver ou de rétablir ces mœurs simples de nos ancêtres, sans lesquelles les lois sont insuffisantes, et qui contribuent plus que les lois à la prospérité commune. Efforcez-vous donc de mériter ce bel éloge, que Platon fait de l'homme qui fut peut-être le meilleur citoyen de toute l'antiquité : — *Thémistocles, Cimon, Périclès, ont rempli leur patrie de trésors, de statues, de superbes bâtiments, et d'autres vaines super-*

fluités de ce genre : Aristides seul ne travailla qu'à la remplir de vertus, car pour procurer à un Etat un solide bonheur, il faut le rendre, non pas riche, mais vertueux.

Juillet 1799.

P. B.

PROMENADE

aux lacs de Lieson, d'Arnon et de Lauenen¹.

DÉDIÉE A MES COMPAGNONS DE VOYAGE, EN SOUVENIR
D'AMITIÉ. — 1799.

*Nos saltus, viridesque plagas, camposque patentes
Scrutamur, totisque citi discurremus arvis.*

(NEMES.)

I.

Dans les plaines, on parcourt souvent des paysages de plusieurs lieues, dont la monotonie fatigue et les yeux et la pensée; dans les montagnes, le spectacle change à chaque pas, et se montre successivement avec l'attrait varié d'une scène nouvelle. Je dis plus; on peut plusieurs fois faire la même route, et y découvrir toujours d'autres beautés. Voulez-vous parcourir une partie de nos *Alpes occidentales* sur une direction peu pratiquée par les voyageurs, inconnue aux peintres, et digne des chalumeaux de Gesner, ou plutôt de la lyre de Haller? Venez, partons de *Château-d'OEx*, et suivons d'abord les sentiers qui conduisent à Aigle. Arrivés à une demi-heure du bourg d'*OEx*,

à l'endroit nommé les *Montées*, on aperçoit une partie de cette commune, qui a près de six lieues dans sa plus grande dimension, des frontières de Charmey à celles de Villeneuve : on plonge sur ce beau bassin, formé de collines et de montagnes plus ou moins hautes, coupé par le lit sinueux de l'inégale Sarine et des divers torrents qu'elle reçoit, parsemé d'une multitude de bâtiments groupés en hameaux ou isolés sur les nombreux gradins de ce riche amphithéâtre ; et offrant par étages successifs, des vergers fleuris, des prés couverts d'une herbe épaisse, des lisières de sapins, et des pâturages peuplés de troupeaux. L'œil s'arrête avec plaisir au centre de ce paysage, sur une éminence conique, bordée d'ormeaux et de frênes, et ceinte d'antiques murs, où, sur les ruines d'un vieux château des *comtes de Gruyère*, s'élève l'église paroissiale de Château-d'OEx et la flèche élancée de son haut clocher².

La commune de Château-d'OEx, qui compte environ 2200 âmes, est une contrée absolument pastorale. A la réserve d'un petit nombre d'artisans qui exercent les métiers indispensables, l'industrie des habitants se borne au soin des troupeaux. De petits fromages, qu'ils fabriquent pour leur usage journalier ; de gros fromages, qu'ils exportent dans l'étranger ; des génisses et de jeunes chevaux, qu'ils élèvent pour vendre sur les marchés voisins ; des vaches, qu'ils engraisent pour les boucheries des villes de la plaine ; voilà à peu près leurs seules ressources : aussi se donnent-ils plus de peine pour faire croître le foin que le blé ; car il

n'y a pas une seule charrue dans tout le pays, et le grain qui s'y récolte ne suffirait pas pour nourrir les habitants une seule semaine : cependant il y vient très-bien. Il en est de même des cerisiers, des pruniers, et d'autres arbres fruitiers, dont on néglige la culture; tandis qu'on va soigneusement cueillir avec la main toutes les tiges de gramen qui naissent dans les haies, et auxquelles la faux ne peut atteindre.

Le patois habituel de la contrée a conservé un grand nombre de mots *celtiques*, qui paraissent d'abord intelligibles à quiconque n'a pas quelques notions de cette langue primitive. La manière de vivre est en général sobre et frugale : ce n'est que depuis peu de temps que le pain de froment y est connu; plusieurs familles aisées n'en usent pas tous les jours à leur table, où l'on ne sert que du petit-lait, du fromage maigre, du séret, des légumes communs apprêtés au beurre, et quelques pièces de viandes salées : les mœurs ont conservé la teinte antique et simple de la *vieille Suisse*; et les opinions comme les habitudes, éloignées de tout genre de nouveauté, sont à peu près les mêmes que celles des petits cantons : cela ne paraîtra pas surprenant, si l'on fait attention à leur isolement de la plaine, avec laquelle ils ne communiquent guère que depuis 30 à 40 ans, qu'on a ouvert des routes où les chars peuvent rouler. L'hospitalité envers les pauvres et les voyageurs est soigneusement pratiquée, surtout dans les maisons écartées, qui la regardent plus peut-être comme une coutume héréditaire que comme une vertu.

Voici une anecdote qui mérite d'être conservée, et qui me semble faire connaître, mieux que les plus longs détails, le fond du caractère de ces montagnards. Dans le courant de 1799, un détachement de leurs jeunes gens, employé dans l'intérieur de la Suisse, fut absent près de trois mois : il arrivait enfin tambour battant, sur la place de Château-d'OEx, un jeudi, précisément à l'heure où la cloche sonnait le service. Soudain, par un mouvement unanime et non commandé, tous ces soldats posent leurs armes, et, sans entrer dans aucune maison, sans prendre aucun rafraîchissement, ils montent en procession à l'église, entourés de la troupe attendrie de leurs pères, mères, frères, sœurs et parents : ils croyaient que leur premier devoir, en rentrant chez eux, était d'aller remercier Dieu, qui, à travers tant de périls, les avait ramenés sains et saufs dans leurs foyers. Je n'ajouterai à ce trait caractéristique ni commentaire, ni parallèle ; tout cœur honnête et religieux fera le premier et s'abstiendra du second pour n'avoir pas à en gémir.

Mais il est temps de continuer notre promenade et d'entrer dans la route singulière qui serpente entre les escarpements supérieurs et le lit écumeux de la *Torneresse*³. Les précipices profonds qu'on entrevoit à travers un rideau de hêtres et de sapins, le bruit du torrent qui tourmente ses eaux, l'ombre et la fraîcheur qui y règnent pendant les plus grandes chaleurs de l'été, en font un défilé des plus pittoresques. — Dans cette gorge étroite qu'on nomme le *Pessot*⁴, passait très-anciennement le sentier qui menait de Gruyère

à Gessenay ; un pont de bois suspendu au rocher , rendait ce passage assez dangereux : en 1564 , on tailla un chemin plus sûr et plus commode dans le roc ; et à l'endroit le plus périlleux , on le soutint par une voûte qui , dit-on , a servi jadis de retraite à des voleurs. A côté d'un autre pont formé de gros troncs de sapins , l'observateur remarque un jeu de la nature , qui n'est pas souvent répété : ce sont deux hêtres très-distincts , joints par une seule branche , qui leur est commune , sans qu'on puisse déterminer duquel elle est sortie , pour se greffer si étroitement dans le corps de l'autre.

Traversons maintenant la Torneresse , et tournons-nous à deux cents pas plus haut , près d'une grange solitaire , pour jouir d'un aspect qui ne ressemble en rien aux sites précédents : sur le devant est une montagne chauve , ruineuse , divisée en deux coupeaux presque égaux , par une échancrure sémi-circulaire : à droite paraissent l'humble clocher de l'*Etivaz* , les deux vallons qui y aboutissent , et les hautes Alpes qui les séparent du pays de Gessenay ; à gauche se montre , sur une pente rapide , le hameau écarté des *Taisejeurs*⁵ ; la longue chaîne de montagnes , où se trouvent la sommité de *Cray*⁶ , souvent visitée pour sa belle vue , et le rempart prolongé des rochers peu accessibles de *Parey*⁷ : chaîne bien reconnaissable aux raies profondes dont les torrents et les lavanges l'ont sillonnée assez régulièrement. Sur cette route , on est frappé de la grande taille des sapins , dont quelques-uns ont un tronc que trois hommes embrassent à peine. Au bout de la montée est la *Lécherette* , petite auberge , où com-

mence la haute vallée des *Mosses*⁸. Ici le ruisseau poissonneux de l'Hongrin⁹ sépare le territoire de Château-d'OEx de celui d'Ormont-dessous, et va arroser d'étroits vallons, qui ne sont habités que trois mois de l'été par des bergers et des troupeaux.

Avant d'arriver à la Lécherette, on remarque dans le terrain des enfoncements en forme d'entonnoir, dont quelques-uns sont très-profonds¹⁰; les anciens s'augmentent, et il en paraît souvent de nouveaux : cet accident provient de la nature du sol, qui repose sur une couche de gypse : quand les eaux s'y infiltrent et la pénètrent, cette couche se décompose, se mine et se dissout ; alors le terrain supérieur s'affaisse peu à peu, et vient naturellement combler le vide que les gypses ont laissé, en s'écoulant avec les eaux par des conduits souterrains.

En traversant les pâturages d'une vaste commune, qui appartient aux bourgeois d'Ormont-dessous, nous atteignîmes la montagne de *Lioson*, remarquable par une foire de bétail qui s'y tient chaque mois de juin en plein champ¹¹, et par une élection assez singulière qui s'y fait alors : c'est celle des vachers qui prendront soin pendant l'été du troupeau de cette Alpe. On procède à ce choix d'une manière consacrée par un usage immémorial. Le berger en chef, qui a pris à bail ces pâturages, monté sur un tronc d'arbre devant la porte, et tenant les clefs du chalet¹² à la main, propose à la communauté assemblée devant lui les garçons bergers qui doivent être à ses ordres : alors chaque électeur donne à haute voix, en toute sincérité

et devant une nombreuse assistance , les raisons de refuser tel ou tel candidat. L'un ne se lève pas assez matin ; l'autre court la nuit ; celui-ci songe plus à bien manger qu'à bien traire ; celui-là est *trop rude aux bêtes*. On traiterait peut-être avec autant de gravité du choix des ministres pour former un conseil d'Etat , ou de l'élection des membres d'un Directoire , mais certainement on y mettrait moins de franchise : toutes les opinions s'émettent en patois du pays , qui est d'une singulière énergie⁴⁵ ; et les élus reçoivent leurs gages quand le troupeau quitte la montagne en automne , non en argent , mais en fromage , dont l'assemblée leur a alloué un certain nombre de livres. Cette méthode, la plus ancienne , de payer en denrées le salaire des ouvriers et des domestiques , est très-naturelle , et paraît être également avantageuse aux maîtres et aux serviteurs.

Du milieu de ces *comices pastorales*, nous gagnâmes les pâturages d'enhaut par un sentier assez rude le long de l'Hongrin, qui coupe souvent par de petites cascades blanches d'écume , la teinte foncée des mousses épaisses dont il est bordé. Tout à coup une scène des plus romantiques se déploie à nos yeux : c'est le lac de *Lioson* , lac à peine connu à trois lieues à la ronde , et dont aucun de nos géographes n'a dit mot. Une ceinture des Alpes , dont quelques-unes conservent toujours de la neige , l'encaissent de leur enceinte bizarrement et inégalement découpée : plusieurs filets d'eau s'y rendent en murmurant de diverses hauteurs : un nombreux troupeau pâit tout alentour

dans la belle saison. — Au moment où ce lac se découvrit à nos regards, le soleil en éclairait une partie, tandis que l'autre était encore dans l'ombre ; sa surface calme , unie comme une glace , et d'une superbe couleur d'algue marine, répétait dans le miroir fidèle de ses ondes les monts voisins encore blancs de neige, la petite forêt qui borde un des ses flancs , le chalet qui la domine , et jusqu'aux vaches et aux chèvres errantes sur ses rivages fleuris.

Quand les eaux de ce lac sont hautes, on voit sortir un ruisseau de l'une de ses extrémités ; quand elles sont basses, elles filtrent à travers des rochers caverneux et revêtus de mousses touffues , dont leur fraîcheur entretient la perpétuelle verdure. C'est là la véritable source de l'*Hongrin*¹⁴. Cette petite rivière, à peine marquée dans nos cartes les plus détaillées , arrose, dans sa marche sinueuse, de hauts pâturages, des vallons presque ignorés , et de noires forêts de sapins : tantôt lente, tantôt rapide, s'égarant en nombreux replis, ou précipitant ses eaux de chute en chute dans de profonds ravins, elle passe sous divers ponts de pierre et de bois, et vient, après un cours de cinq à six lieues, se jeter dans la Sarine , près d'un moulin, non loin de Montbovon, dernier village de la Gruyère. L'*Hongrin* a ceci de remarquable , qu'endessous du pont d'Allières¹⁵ il perd la moitié de ses eaux dans des fentes de rocher : il est prouvé que ces mêmes eaux ressortent deux lieues plus bas et forment la belle et fraîche source de la *Nérive*, près d'un village du même nom¹⁶.

Dans tout le tour du lac de Lioson, on n'aperçoit que le bassin de montagnes dont il occupe le centre, excepté à l'endroit où l'Hongrin s'en échappe; là, par un contraste frappant, la vue au-dehors est aussi vaste que celle du dedans est resserrée. L'œil se promène sur les Alpes du Gessenay et de la Gruyère, jusqu'au Moléson¹⁷, qui les termine par une dernière terrasse; et il démêle fort au loin une trace bleuâtre, uniforme, presque confondue avec l'horizon, c'est le rideau occidental du Jura, dont la chaîne entière paraît si peu de chose quand on l'observe du haut des Alpes. Le lac de Lioson, qui, s'il était en Italie, serait regardé comme le *cratère d'un volcan éteint*, a une forme à peu près sexangulaire; mais deux de ses côtés sont beaucoup plus petits que les quatre autres: nous en fîmes commodément le tour en vingt minutes, et nous lui trouvâmes environ 1600 pas de circonférence. A en juger du bord, il est peu profond en plusieurs endroits; en d'autres, il le devient tout d'un coup: comme il y avait autrefois un petit bateau, les bergers ont mesuré sa profondeur au milieu, et l'ont trouvée d'environ 112 pieds; de plus, ils ont déclaré s'être aperçus d'un fort courant presque vers le centre: ce qui ferait présumer (si du moins l'observation est vraie) que le superflu de ses eaux ne se vide pas seulement par l'Hongrin, mais qu'elles ont encore quelque issue souterraine. On nous dit que ce lac n'a aucun poisson; qu'on y a porté, il y a quelques années, des truites prises dans l'Hongrin même qui en sort, et qu'elles n'ont pu y vivre, ou que du moins on ne les a

jamais aperçues. Cela paraît d'autant moins concevable, que plusieurs petits lacs situés dans des Alpes plus hautes, sont très-poissonneux ; que celui-ci est d'une trop grande profondeur pour geler jusqu'au fond, et qu'il est peuplé de grenouilles, de salamandres, de crevettes et de larves de teignes et phryganes aquatiques ; animaux qui indiquent que ses eaux n'ont aucun caractère propre à les rendre nuisibles et inhabitables. Peut-être ces truites se sont-elles échappées par l'écoulement de l'Hongrin, ou par quelque conduit caché. Du reste l'opinion est partagée, et quelques vieillards du pays assurent qu'autrefois ce lac était très-poissonneux.

Si l'on veut en bien saisir la forme, il faut le regarder d'abord du pied du chalet, où se sont arrêtés plusieurs massifs de grès détachés des roches voisines ; et ensuite de l'extrémité opposée, en se plaçant au bas d'une colline couverte de jeunes sapins, qui, pendant la matinée, projette son ombre conique sur une partie du bassin : ces deux points de vue différents sont également beaux dans leur genre. Il est délicieux de se promener sur ses rivages pendant une belle journée du mois d'août. C'est une véritable Arcadie, dont rien n'égale le charme et la fraîcheur : ajoutons que l'ami de la nature y peut faire, dans un espace assez resserré, une riche moisson des plus belles plantes alpines, dont quelques-unes même sont très-rares⁴⁸. Je désirerais qu'un botaniste traçât une petite carte de ce lac ; qu'il baptisât chacun des golfes et des caps qui échancrent ses bords ; qu'il donnât un nom aux diffé-

rents rochers, qui y forment des îles et des péninsules. Ce bloc, paré des plus brillantes fleurs des Alpes, serait *le repos de Flore*. Cette anse, bordée d'épais buissons de *rhododendron*, serait la *baie des rosages*. Plus loin viendrait le *promontoire des gentianes*, d'où l'on verrait à gauche la *presqu'île des saxifrages*, à droite l'*île des silènes* ou des *dryades*, et devant soi l'*archipel des mousses*.

Nous entrâmes vers les neuf heures du matin dans le chalet, dont les honnêtes bergers nous invitèrent à souper (c'est le terme du pays), et nous offrirent beurre, fromage, lait caillé, crème, séret, en nous faisant de grandes excuses de ce qu'ils ne pouvaient point nous *caresser* aussi bien qu'ils le voudraient, et en nous reprochant de ne *pas assez profiter*. Dans cette partie des Alpes, on se sert, au lieu de pain de blé, de ce que les habitants appellent le *pain gâtelet*; c'est un mince gâteau composé de farine d'orge, quelquefois mêlée avec un quart de farine de fèves. On en cuit trois ou quatre fois par an, parce qu'il se garde longtemps : dans le Pays-d'Enhaut, ce *gâtelet* n'est guère plus épais qu'une feuille de grossier papier, et a environ un pied et demi en carré : dans les Ormonts, il peut avoir un demi-pouce d'épaisseur; et pour le mieux conserver, on le suspend à la fumée. Le premier s'émiette aisément et se ramollit près du feu; le second, beaucoup plus compacte, se casse avec peine, et sa dureté, comme sa couleur, rebute généralement : ceux qui ne sont pas accoutumés à cet aliment, avouent qu'il n'a pas plus été inventé par le luxe et la délica-

tesse, que *le brouet noir des Spartiates*. Après une halte aussi nécessaire à nos jambes qu'à notre estomac, nous gravîmes une arête fort roide , qui sépare cette montagne d'une autre du même nom ; du haut d'un rocher nous aperçûmes à nos pieds deux grandes flaques d'eau, dont l'une était encore à moitié recouverte de glace, et dont l'autre servait de bain aux troupeaux d'alentour. Nous avions sur notre droite une longue chaîne de collines très-rocailleuses, qui forme le flanc occidental de la vallée des Mosses ; et dans le fond , l'énorme entassement des Alpes du pays d'Aigle, du Val-d'Illeiez et des frontières de la Savoie et du Valais. Au retour nous passâmes sur une pente très-verte, qui avait cette singularité , qu'elle retentissait sous nos pas , et qu'en frappant la pelouse, elle rendait un son sourd , comme s'il y avait de grandes cavités près de sa surface.

Nous quittons enfin à regret cette contrée ; nous en peignons le tableau dans notre mémoire, avec tous ses aimables accessoires ; nous la saluons pour la dernière fois , et c'est avec chagrin que nous la perdons de vue, en contournant le coteau qui la ferme à l'orient. C'est là vraiment un de ces paysages beaux des seules beautés de la nature, que les hommes n'ont point gâtés par des ornements factices, et auxquels la main profane et mesquine de l'art n'a rien ajouté ni retouché ; il est , à mon avis, d'un genre absolument neuf. Aucun des petits lacs de notre Suisse, qui en a de charmants, ne ressemble à celui de Lioson, ni par sa position dans un bassin qu'on ne soupçonne qu'au moment où l'on y arrive ; ni par la facilité de ses rivages, qui font par-

tout promenade ; ni par la limpidité de ses eaux sans cesse alimentées de la fonte des neiges supérieures ; ni par l'impression touchante que produit le calme de cette profonde solitude, d'où rien ne ramène la pensée vers le reste du monde que la vue d'un chalet, d'un troupeau et de quelques bergers. La majesté imposante de ces masses énormes dont le lac est en partie ceint comme d'un rempart inaccessible, ajoute encore à ses grâces, par l'opposition de leurs formes effrayantes et sauvages, avec les formes riantes et adoucies des eaux et des pâturages qui s'étendent à leur pied.

De Lioson nous atteignîmes bientôt, par des sentiers faciles et variés, la montagne de *Praz-cornet*, propriété communale de Château-d'OEx, où l'on trouve un superbe *talc blanc*. La vaste et herbeuse plaine où paissent ses troupeaux, la distingue avantageusement dans une contrée où la plupart des pâturages sont arides, escarpés et rocailleux. — Nous visitâmes ensuite le *Tomaley*, montagne⁴⁹ d'un bon rapport, bordée par une chaîne de rocs escarpés, sous lesquels on ramasse quelques cristaux ; puis nous entrâmes dans la vallée de l'*Etivaz*, qui tire son nom des pâturages d'été (*æstiva*) qu'elle renferme, où les troupeaux ne paissent jamais au-delà de trois mois²⁰. Cette vallée forme une des sept sections de la commune de Château d'OEx : c'est même une des plus petites pour la population, puisqu'on y compte à peine 50 feux et 200 habitants. — La tradition prétend qu'anciennement elle a été peuplée par des bergers allemands du pays de Gessenay, qui, sous les comtes de Gruyère, vinrent en

éclaircir les épaisses forêts, pour en faire des prés et des pâturages : du moins son nom allemand de *Lessi* ne ressemble point à son nom français d'*Etivaz*, et n'a certainement pas la même étymologie²¹. La population s'étant accrue, on y bâtit en 1584 une chapelle, qui était desservie depuis Château-d'OEx, distant de près de deux lieues : mais comme en hiver cette vallée était d'un abord difficile et quelquefois absolument fermé par les neiges, le gouvernement l'érigea en paroisse l'an 1713 ; et dès cette époque, le pasteur réside dans une cure construite en bois, comme tous les autres bâtiments du voisinage. Cette habitation solitaire est située dans l'endroit le moins étroit de la vallée, vis-à-vis d'un vallon latéral, par lequel arrive à la Torneresse un ruisseau descendu des rochers du Tomaley et du petit glacier de la Vodalla²², qui, à cause de sa fraîcheur, porte le nom d'*Eau froide*. La cure et l'église sont préservées de la chute des blocs qui se détachent quelquefois des roches supérieures, par une petite forêt dans laquelle il est défendu de couper aucun arbre : c'est vraiment un bois sacré, où le bruit de la hache ne retentit jamais. Du reste, la paroisse de l'Etivaz est riche en pâturages, où l'on compte près de 600 têtes de gros bétail ; et l'on profite des neiges, pour en exporter en hiver du foin, de la litière, des bois à brûler et à bâtir.

Dans un lieu assez bas, voisin de la Torneresse, sont situés les bains de l'Etivaz, plus anciennement nommés les bains de *Seissapels* (six sapins). On ne sait pas la date précise de la découverte de la source minérale,

à laquelle ils doivent leur existence ; mais par un ouvrage de Plantin²⁵, imprimé en 1656, il paraît qu'elle était déjà connue à cette époque. En 1719, deux frères, Moïse et Christian Minod, construisirent les bâtiments qui subsistent encore. En 1721, le collège des médecins de Berne fit une analyse de ces eaux à la manière alors usitée, c'est-à-dire fort imparfaite ; il les déclara utiles, et donna un court rapport, portant qu'on y trouvait du soufre et un acide nitreux : ce rapport, signé *Bogdan, docteur en médecine et secrétaire du collège de l'Isle*, fut imprimé et accompagné de la relation authentique de plusieurs cures remarquables opérées par ces eaux. La source, située à un tiers de lieue du bain, où elle arrive par des tuyaux de bois, sort parmi des sapins, sur une haute colline pleine de gypse, de pyrites et de pierres calcaires ; le goût et l'odeur en indiquent la nature ; elle laisse à la longue dans ses conduits un dépôt de soufre si pur, que sans aucune préparation préalable, on peut en faire usage. Ces bains, jadis plus fréquentés qu'à présent, sont employés extérieurement avec succès pour les douleurs de rhumatisme, les vieilles plaies, les dartres invétérées, les gales, ulcères et autres maladies de la peau ; prises intérieurement, ces eaux sont purgatives et bonnes contre les obstructions et la faiblesse d'estomac. On leur attribue à peu près les mêmes propriétés qu'aux eaux de Louesche en Valais, mais dans un degré inférieur. Il serait à souhaiter qu'un habile chimiste en vînt faire une analyse exacte et raisonnée ; et si les propriétés que l'expérience ou l'opinion leur ac-

corde étaient dûment constatées, elles mériteraient une plus grande célébrité, d'autant plus qu'elles sont à portée de l'Oberland, du Pays-de-Vaud et du canton de Fribourg; qu'on peut arriver en voiture jusqu'à une lieue et demie du bain; et qu'il est aisé de s'y loger et d'y vivre, sinon magnifiquement, du moins passablement. Le local en est isolé, il est vrai, et comme perdu dans un angle des Alpes: mais il y a tout alentour des bosquets, des eaux, des points de vue assez jolis dans le genre agreste, et tout ce qu'il faut pour embellir des promenades solitaires. Avec quelque dépense on en ferait facilement un séjour agréable et commode pour les malades, qui au fond doivent plutôt y chercher la santé que le plaisir: car, à Dieu ne plaise que ces bains deviennent des bains de luxe, comme il n'y en a que trop en Suisse, qui ont amolli et corrompu les mœurs des contrées environnantes! les vallées voisines seraient bientôt infectées de vices qui heureusement leur sont inconnus. Mais l'homme qui, fatigué du tumulte de la ville et de la monotonie de ses occupations sédentaires, voudrait goûter quelques semaines de repos et de liberté, ne pourrait mieux choisir; il respirerait l'air pur des Alpes; il rêverait sous les frais bosquets qui bordent la Torneresse; il jouirait de lui-même et de la nature; et avec l'appétit et le contentement, il n'aurait pas besoin d'autres mets que ceux de la table simple, mais suffisante qu'on y dresse.

Dans cette même vallée de l'Etivaz, il existe encore d'autres sources légèrement imprégnées de soufre.

De plus, il doit y en avoir une assez fortement salée, dont parlent quelques auteurs suisses, entre autres le savant Plantin, qui pouvait la connaître, puisqu'il a été plusieurs années pasteur de Château-d'OEx ; mais, malgré diverses recherches, on n'a pas pu la retrouver ; seulement on y a découvert quelques indices de sel gemme fossile : l'amateur de minéralogie ramassera, sur les montagnes de l'Etivaz, des marcassites, du talc jaune, des pyrites sulfureuses, des entroques, des encrinites et des astéries colonnaires encroûtées d'une marne rougeâtre. En hiver on y voit quelques lièvres blancs ; les coqs de bruyère et les gelinottes n'y sont pas rares et nichent sur les plus hautes cimes : le grand vautour des Alpes y fait la guerre aux agneaux que les brebis mettent bas dans des pâturages rocaillieux excessivement élevés, où des centaines de moutons passent 10 à 12 semaines, sans abri et sans berger. On prétend préserver les jeunes agneaux de la serre de ce terrible oiseau, en leur mettant un collier rouge. Est-ce un préjugé, ou faut-il en chercher une cause physique ? C'est ce qu'il n'est pas aisé de déterminer.

Des bains nous remontâmes la vallée longue, étroite, tortueuse, semée de quelques habitations isolées, dont la dernière s'appelle le *Ban haut*²¹. Les roches qui en hérissent les flancs, minées par les eaux, battues par les orages, et rongées par la dent lentement active du temps, se décomposent visiblement, s'écroulent çà et là, et ont détruit plusieurs bâtiments dont on montre encore les débris. Une longue côte, fort escarpée, offre

de vastes prés maigres : on appelle ainsi des prés élevés, auxquels on ne met aucun fumier, qu'on fauche seulement une fois l'année, et même en certains endroits de deux ans l'un ; laissant le foin d'un été pourrir sur pied, afin de servir d'engrais pour bonifier la récolte de l'été suivant. Ces sortes de prés sont très-difficiles à faucher, à cause de la roideur de leur pente. L'herbe séchée s'entasse en meules, qu'on va chercher quand les neiges rendent les transports plus praticables ; ou que l'on roule, enveloppées dans des filets, du haut de la montagne en bas : les ouvriers qui font ce travail pénible et souvent dangereux, éloignés quelquefois de plusieurs lieues de leurs maisons, y passent la nuit dans de petites cases souterraines ; quelques-uns bivouaquent, et allument des feux près desquels ils se couchent ; s'il pleut, un sapin les abrite : ordinairement ils mènent avec eux une ou deux chèvres, dont le lait fournit à leur frugale nourriture. Ainsi ces âpres rochers ne sont pas perdus pour l'industrielle économie de ces montagnards, qui tirent parti des herbes dont se voile leur nudité. Comme les habitants de ces vallées ont des domaines très-morcelés, et possèdent des fonds à une grande distance les uns des autres, l'été est pour eux la saison la plus fatigante : d'abord ils fauchent au fond des vallons, puis sur les collines qui les bordent ; ils vont ensuite aux prés maigres ; et quand ceux-ci sont récoltés, c'est le moment de venir faire les secondes herbes du bas. Trois mois se passent à ce labeur, d'autant plus pénible, que la plus grande partie du foin se porte à dos

d'homme, en charges de 150 à 200 livres, dans des granges quelquefois éloignées, et par des sentiers souvent scabreux. Le fond de la vallée de l'Etivaz s'appelle le *Chavon de Seron*²⁵. C'est une plaine solitaire, bien gazonnée, où la Torneresse se forme de plusieurs filets d'eau, qui descendent en lisières argentées des pâturages de Clé, de Saxîma et de Seron. Je présume même que cette plaine était jadis un petit lac : l'inspection des lieux l'annonce ; et l'étymologie du mot *chavon*, qui signifie *habitation près du lac*, appuie cette présomption. — A mesure que la Torneresse se creusa un lit plus profond, ce lac dut diminuer, et finit par se vider entièrement. Au commencement de son cours, cette petite rivière coule doucement, et se déroule avec lenteur en replis sinueux ; c'est l'emblème de l'innocence et de la paix du premier âge de la vie : ensuite, comme si l'époque des passions tumultueuses de la jeunesse arrivait pour elle, elle se précipite avec bruit ; elle blanchit d'écume les rochers qui barrent ou rétrécissent son lit, et se jette enfin dans la Sarine au-dessous du hameau des Moulins : elle ne nourrit dans ses eaux aucune autre espèce de poisson que la truite saumonée. C'est surtout près de ses sources qu'on en faisait d'abondantes pêches il y a quelques années : mais diverses inondations les ont fait disparaître pour la plupart, soit qu'elles aient péri par le choc des cailloux entraînés, soit qu'elles aient émigré pour chercher des eaux plus tranquilles.

II.

Après avoir contemplé l'humide berceau de la Torneresse et la verte solitude qu'elle dessine par les méandres de son cours, nous suivîmes des sentiers assez roides, tracés par les pieds des bergers et des troupeaux, à travers des grès qui se décomposent et des schistes qui se feuilletent, et nous allâmes nous reposer aux chalets de *Saxîma*²⁶. C'est là que se fabriquent les meilleurs fromages, qu'on voit la crème la plus épaisse, et qu'on trouve les pâturages les plus aromatiques de tout le Pays-d'Enhaut : le gazon, court et fort serré, y est en grande partie composé de mutelline, de plantain et des gramens les plus délicats. Cette montagne, fort tardive, parce que les neiges y restent souvent jusqu'à la fin de juin, peut nourrir 100 vaches pendant 7 à 8 semaines au plus. Elle appartenait jadis aux comtes de Gruyère, et jouit de quelque renom dans leurs chroniques : une portion considérable s'appelait encore à la fin du siècle dernier le *pré de la balla Luza*, et voici pourquoi. Luza ou Louise, fille du fermier de Saxîma, était la beauté du pays. Le comte Michel l'aimait éperdument ; il lui proposa une partie de la montagne. L'intrigue fut liée d'un côté par l'amour, et de l'autre par l'intérêt ; et Luza se conduisit de telle manière que ce qui devait être le salaire honteux de son infamie, devint la récompense honorable de sa vertu, dont le souvenir s'est perpétué, et à laquelle le comte rendit un hommage forcé sans doute, mais qui n'en fut pas moins glorieux pour l'innocence de la jeune bergère.

Une scène d'un autre genre se passa sur cette même montagne, il y a bientôt trois siècles ; et l'on est surpris d'y trouver un champ de bataille, à une époque où l'art infernal de la guerre, se bornant à porter dans les plaines et dans les vallées les ravages de la vengeance ou de l'ambition, n'avait encore ni ensanglanté les granits de nos hautes Alpes, ni encombré de cadavres les sources pures de nos fleuves et de nos ruisseaux : je rapporterai sur cet événement peu connu ce qu'en disent nos vieilles chroniques, d'accord avec la tradition conservée dans le pays. En 1502, la commune de Château-d'OEx, faisant encore partie du comté de Gruyère, avait un procès concernant des droits de pâturage avec la commune des Ormonts, incorporée depuis quelques mois au canton de Berne : soit que la justice fût trop lente, soit que les bergers des Ormonts eussent occupé les lieux en litige, soit enfin que ce fût un prétexte pour faire éclater leur ressentiment contre une commune détachée malgré eux du domaine de Gruyère pour augmenter celui de Berne, 300 jeunes gens de Château-d'OEx prennent les armes, se portent sur Saxîma où leurs adversaires étaient en force, les attaquent brusquement, leur tuent six hommes, en blessent plusieurs, mettent le reste en fuite, enlèvent quelques troupeaux, insultent non-seulement les vaincus, mais encore la nouvelle capitale dont ils relevaient. Rodolphe Nægueli, gouverneur d'Aigle, en avertit incessamment le conseil de Berne. Celui-ci renvoie sur-le-champ à la commune de Château-d'OEx ses lettres de combourgeoisie, qui dataient du 26 juin

1403 : ensuite il somme le comte de Gruyère et le pays de Gessenay de ne point se mêler de cette affaire, et de lui laisser le soin de punir les agresseurs, contre lesquels il fait avancer, le 20 août, 2000 hommes, sous la conduite de J.-R. de Scharnachthal : malgré le désaveu formel des magistrats de Château-d'OEx, qui font déclarer par une députation que ces hostilités ont été commises, non-seulement sans leur ordre, mais à leur insu, par une troupe tumultuairement assemblée, l'armée Bernoise était déjà arrivée à Zweisimmen, et l'on avait tout à craindre de sa vengeance. Heureusement que, suivant un ancien et respectable usage, les voisins se hâtèrent d'intervenir pour accommoder ce différend : l'évêque de Sion, le fameux Matthieu Schinner, aussi pacifique au commencement de son épiscopat qu'il fut ensuite belliqueux, vint lui-même avec un messenger d'état de la république du Valais : des députés de Fribourg, à cause du voisinage, et de Bâle, tout nouvellement entré dans la confédération helvétique, s'y rendirent également, et parvinrent à apaiser le ressentiment des Bernois. Après une courte conférence, il fut arrêté que la commune de Château-d'OEx payerait 4000 florins d'empire, pour les frais de l'expédition ; qu'elle renoncerait à tous les pâturages et autres droits par elle possédés dans les vallées d'Ormont-dessus et dessous ; qu'elle se désisterait d'une partie des revenus du gouvernement d'Aigle, dont elle jouissait en récompense des secours militaires accordés aux Bernois, pour faire la conquête de ce petit pays ; et qu'elle livrerait aux tribunaux les auteurs de

cette agression commise en pleine paix, pour être poursuivis criminellement. Ces conditions acceptées et exécutées, la bonne harmonie ne tarda pas à se rétablir; et avant la fin de l'année, Berne fit renouveler sa combourgeoisie avec Château-d'OEx par trois députés, Gaspard Wyler, Louis Brugler et Barthélemy May. Cette malheureuse affaire appauvrit considérablement la commune condamnée; elle perdit une partie de ses fonds et de ses revenus; elle céda aux Ormonts de vastes pâturages situés sur les bords de l'Hongrin; et apprit à ses dépens qu'elle était trop petite pour imiter les grands Etats, en établissant la loi du plus fort. Une croix fut dressée sur le champ de bataille; quelques caractères grossièrement gravés sur un rocher brut furent chargés de conserver le souvenir de cette scène de sang. Maintenant la croix est tombée, les caractères sont couverts de mousse; mais le rocher subsiste, et atteste qu'il en est des bergers comme des monarques; avec cette différence, que les uns se battent eux-mêmes pour des pâturages et des troupeaux, et que les autres font battre leurs soldats pour des villes et des provinces.

De temps immémorial, pendant la belle saison, Saxîma est le lieu d'un rassemblement très-considérable, dont il faut chercher l'origine dans l'ancien culte des Druides; une foule de jeunes gens des deux sexes y accourent de toutes les vallées voisines, le jour de S^{te} Madelaine, ou le dimanche qui le suit: le vin et la musique y arrivent de la plaine; des chants et des danses attestent la joie générale; et ce bal alpestre

au milieu d'âpres rochers , en face de glaciers immenses , au centre du paysage le plus majestueux , a un caractère romantique qui frappe tout observateur. Il y a un siècle à peu près que les bergers des différentes communes ayant pris querelle , l'un d'entre eux fut tué ; aussitôt l'Etat défendit ce rassemblement sous des peines graves ; mais il ne fut point obéi , et la fête eut lieu l'année suivante comme de coutume ; seulement elle se célébra avec plus de mystère et moins de bruit. Il eût été plus prudent d'établir une bonne police pour prévenir les excès. Quoi de plus naturel en effet que ces fêtes pastorales ? elles attachent les bergers à leurs montagnes ; elles lient les diverses peuplades des Alpes ; elles font supporter tant de jours de peine par l'espoir d'un jour de plaisir ; elles sont, j'ose le dire , comme un culte d'actions de grâces sur ces hauts lieux , où l'éternel Architecte a bâti le plus sublime des temples : il s'agit seulement, je le répète, d'y faire exercer par les autorités une surveillance paternelle, qui, sans gêner des amusements innocents, prévienne toute licence condamnable.

Saxîma est dominé par ce qu'on appelle la *Cape au Moine*. Cet énorme pic n'est escaladé que par des chasseurs de chamois, ou des herboristes qui vont y cueillir le fameux *genipi*. De temps en temps il s'en détache des masses formidables : un de ces blocs, de forme cylindrique, ayant trente pas de tour et une vingtaine de pieds de haut, porte sur son sommet une jolie esplanade gazonnée où l'on parvient sans peine, et baigne son pied dans les eaux d'un grand étang, appelé

lac de Saxîma. Quand nous visitâmes cet étang, qui peut avoir cent-cinquante pas de circonférence, il était en partie couvert de glaces flottantes, et bordé de neiges durcies : des vaches venaient s'y désaltérer ; des génisses ruminaient couchées à l'ombre des rocs écroulés ; quelques chèvres grimpaient sur les massifs d'alentour ; et il ne manquait qu'un artiste pour en faire un charmant tableau. De là, nous franchîmes le grand mur de pierres sèches qui sépare le territoire de Château-d'OEx de celui des Ormonts, et nous entrâmes dans les pâturages communs d'*Isenau*²⁷, où l'on alpe jusqu'à deux cents vaches, et où chaque famille fait garder celles qui lui appartiennent. Une foule de jeunes filles, en jupe et en corset bleus, en chapeau rond de feutre, un tricotage à la main, couraient lestement sur des pentes très-rapides, pour écarter les troupeaux du bord des précipices : nous liâmes conversation avec quelques-unes d'entre elles, qui, à travers la naïveté la plus aimable, laissaient échapper des mots assez piquants. L'habitant des vallées d'Ormont est en général plus fin, plus délié, plus spirituel que ses voisins : avide d'instruction et de nouvelles, il recherche la conversation des étrangers, qu'il prévient par des manières pleines d'affabilité : il est susceptible, il est vrai, de passions fortes et violentes quand il se croit offensé ; mais il n'est pas dans les Alpes de peuplade plus courageuse et plus hospitalière. Dans sa vie nomade (car tel change huit à dix fois d'habitation par an), il est toujours prêt à recevoir gracieusement les voyageurs sous son hum-

ble toit, et à partager avec eux le peu d'aliments qu'il possède.

Celui qui prend la peine d'aller à l'endroit nommé la *pare*²⁸ d'*Isenau*, jouit, quoique encore peu avancé dans l'intérieur des Alpes, d'un point de vue difficile à rencontrer ailleurs : il se trouve dans l'arène d'un amphithéâtre immense, dessiné par les chaînes du pays d'Aigle, du Valais, du Gessenay, du Siebenthal et de la haute Gruyère, sans parler de la ligne du Jura, qui ne semble qu'une basse colline destinée à faire la corde de l'arc formé par les hautes Alpes : entre ces diverses chaînes se prolongent de grandes et populeuses vallées, dont un voyageur qui ne connaît point la Suisse, ne soupçonnerait pas même l'existence : montagnes sur montagnes, rochers sur rochers, glaces sur glaces, partout des pics pointus, des aiguilles élancées, des masses de toute forme et proportion : le reflet du soleil sur l'azur des glaciers, les torrents de neige fondue qui en sillonnent les flancs, les filets d'eau blanche d'écume qui se précipitent en cascades successives, tout élève l'âme du spectateur ému, tout monte son imagination sur le ton le plus haut, tout lui paraît merveille et miracle ; et, quand ensuite il abaisse ses regards sur le vallon inférieur, il y découvre d'étroites cases, qui contrastent singulièrement avec les massifs gigantesques dont elles sont entourées. Il est telle place où, tandis que le *lämmergeier* plane à perte de vue sur sa tête, il entend siffler la marmotte fugitive, et il voit le chamois sauter de roc en roc avec une inexprimable agilité.

Sur l'*Isenau* il n'y a ni fontaine, ni ruisseau; mais la nature y a suppléé par des flaques d'eau, appelées vulgairement *gours*²⁹, où les troupeaux vont s'abreuver: quelques-unes ne sont jamais à sec, même dans la canicule; mais l'eau qu'elles contiennent n'est ni fraîche, ni claire; et ce n'est qu'à défaut de meilleure, que les vaches y étanchent leur soif.

Dans toute cette contrée, on observe que les montagnes secondaires tombent en ruines: les schistes, les grès, les pierres calcaires qui les forment, se décomposent à la longue; la terre végétale qui les recouvre est emportée par les torrents, entraînée par les lavanges et menuisée par les vents du nord; les ravins y deviennent toujours plus profonds, et il s'y ouvre souvent de nouveaux précipices. Tel pâturage qui nourrissait, il y a 200 ans, un troupeau de 50 vaches, n'en peut plus nourrir à présent que la moitié, et dans quelques siècles il ne sera qu'un roc aride et nu. Mais ensuite les mousses y croîtront de nouveau; un autre terreau végétal s'y formera peu à peu de leurs tiges entassées; les gramens nourriciers en prendront encore une fois possession, et les arbustes alpestres les soutiendront de leurs racines entrelacées. Dans ce cercle perpétuel de destruction et de renaissance, la fertilité et la stérilité, la vie et la mort se succèdent à des intervalles immenses, mais peut-être déterminés: car s'il faut que *toute vallée soit comblée et toute montagne abaissée*, il faut aussi qu'il s'élève d'autres montagnes et qu'il se creuse d'autres vallées. Les eaux, les vents, tous ces agents physiques qui sont en continuelle activité, y

travaillent sans cesse, par une action lente , il est vrai , mais irrésistible : l'homme passe sans s'en apercevoir , pendant une petite portion de cette alternative ; les générations se succèdent et la remarquent à peine : un siècle ne laisse au suivant que des débris et des espérances : mais enfin , dans les plantes comme dans les animaux , dans les grandes masses comme dans les plus petites particules , tout est vie , mort et résurrection ; tout se décompose , pour se rétablir sous des rapports plus parfaits ; rien ne se perd , parce que tout se retrouve dans la main à la fois magnifique et économe du suprême Ordonnateur des mondes ; et que chacun des matériaux qui entrent dans l'ensemble , pour changer mille fois de place comme de forme , n'en subsiste pas moins dans le grand tout.

Après nous être livrés à la contemplation silencieuse de ce grand spectacle , et aux réflexions qu'il fait naître , nous nous rapprochons de la frontière de Gessenay , et nous ne tardons pas à découvrir , fort en-dessous de nous , le *lac d'Arnon* ⁵⁰. Curieux de l'observer de près , nous en prenons la route : une des sources qui l'alimentent attire bientôt notre attention : si vous appliquez l'oreille au rocher d'où elle jaillit , vous entendez un bruit sourd d'eau tombante , et vous pouvez conclure qu'il y a là un vaste réservoir intérieur , où les montagnes d'alentour versent leurs eaux par des canaux souterrains. La langue française finit près de là , aux dernières cases des Ormonts. Nous entrons dans un de ces étroits réduits , image des bâtimens du premier âge de la création , et aussi éloi-

gnée des hôtels de nos grandes villes , qu'un canot de sauvage est éloigné d'un vaisseau de cent pièces de canons. Mais ce qui n'est guère dans les palais , était dans cette cabane de bois ouverte à tous les vents , la politesse du cœur et les prévenances de la bonne et simple nature : on nous prie de nous reposer ; on nous sert du fromage de chèvre et du pain durci à la cheminée ; on nous abreuve de petit-lait dans des vases de sapin , vraie coupe de l'antique hospitalité ; c'est là , c'est sur la porte d'un tel chalet que devrait être gravé ce mot charmant d'Evandre à Enée :

Aude , hospes ! contemnere vana ,
Rebusque veni non asper egenis.

Tout auprès de ces habitations reculées est un étang naturel , d'environ 300 pas de circuit , profond de trois à quatre pieds , bordé de roseaux mobiles et de cotonnières à tête penchante , rempli d'une eau limpide et assez fraîche. C'est l'abreuvoir et le bain des vaches du voisinage : on l'appelle le lac de *Chelvié* ⁵¹ : et le petit ruisseau qui en sort , réuni au superflu d'un autre étang beaucoup plus petit , descend au lac d'Arnon. Non loin de là , nous allâmes nous asseoir sur un escarpement , au pied duquel , mais à une grande profondeur , s'étend une petite vallée pastorale , où les habitants du Châtelet ont un village d'été de 28 chalets , entouré de fertiles pâturages : devant nous s'élevait le majestueux *Pillon* ⁵² , dont la masse effrayante , hérissée de pointes aiguës , déchirée dans ses flancs par des crevasses profondes , revêtue d'une robe de frimas que la canicule fait fondre de tous côtés en ruisseaux ,

sans qu'elle paraisse éprouver de diminution , envoie aux deux mers le tribut perpétuel d'une onde intarissable. Ses vastes glaciers , entassés les uns sur les autres , versent une partie de leurs eaux dans la bruyante Reusch ⁵³ , et par conséquent dans l'Océan par la Sarine , l'Aar et le Rhin : tandis que l'autre partie réunie au Dard ⁵⁴ , à la Rionzettaz ⁵⁵ , et aux autres torrents des Ormonts , forme la *Grand'eau* qui , grossissant le Rhône , va avec lui dans la Méditerranée.

Le lac d'Arnon (*Bergsee* en allemand) n'est pas marqué dans la plupart des cartes de la Suisse ; mais on le trouve dans la carte assez rare de l'Oberland , par Loup de Rougemont ; et celle du gouvernement d'Aigle en montre une partie. Situé dans la commune de Gessenay , sur le territoire du Châtelet , ce lac occupe un fond de montagnes très-reculé et hors de toute route fréquentée : il peut avoir 20 à 25 minutes de long sur 10 dans sa plus grande largeur : on assigne environ 300 pieds à sa plus grande profondeur : il n'est pas possible d'en faire le tour à pied , vu la difficulté de ses rivages. Sa forme est elliptique , mais il se rétrécit sensiblement vers l'extrémité par laquelle le torrent du *Scherzis* s'en dégage... Bordé de bois et de rochers dans la majeure partie de sa circonférence , marécageux dans le reste , il offre un paysage d'une teinte sombre et d'un genre lugubre , qui n'est cependant pas sans beauté ; mais qui aurait l'apparence d'un désert , s'il n'était dominé , dans sa partie supérieure , par le joli groupe des trois chalets du Seeberg , d'où l'on descend au lac par une côte sauvage , cou-

verte de sapins, de mélèzes et de halliers épais. Il gèle en hiver, et les chevaux le traversent avec des charges de foin et de bois à brûler. Dans les fortes pluies d'été, il croît considérablement; et le torrent qui en sort marque sa route par de grands ravages, jusqu'à la Sarine, où il se précipite. En automne, il est couvert de canards et d'autres oiseaux aquatiques. Il ne nourrit d'autres poissons que des truites, dont quelques-unes pèsent jusqu'à 12 livres; comme on n'y pêche que rarement, vu qu'il n'y a qu'un seul canot sur tout le lac, elles s'y sont extrêmement multipliées, et on les voit aisément du rivage. Des avalanches y tombent chaque printemps des montagnes qui l'encaissent, et y entraînent des sapins et des buissons; les torrents qui s'y jettent font la même chose dans les grandes crues; des arbres déracinés flottent sur les eaux du lac et s'y pourrissent à la longue; ils sont même en telle quantité à son extrémité septentrionale, qu'ils forment une espèce de radeau ou de pont qui couvre plusieurs toises de sa surface, et sur lequel il est imprudent de se hasarder, parce que ces troncs, la plupart dépouillés de branches, tournent sous les pieds, et que si l'on tombe dans le lac, on s'y noie inmanquablement. Quand de violentes tempêtes bouleversent ce bassin, comme il arrive souvent, tous ces arbres flottants se mettent en mouvement, se portent sur d'autres points, s'entre-heurtent dans leur marche confuse; et de ce choc résulte un bruissement sourd, dont la sinistre musique ajoute encore à l'impression d'un orage sur ces tristes bords. Bien différent du

lac de Lioson, où la nature n'étale qu'images riantes et perspectives enchanteresses à la vue qui s'y arrête et s'y promène avec ravissement, le lac d'Arnon imprime le sentiment d'une pénible mélancolie. Partout le tableau de la destruction ; partout l'empreinte de la lutte convulsive des éléments en guerre. Rien qui égaye l'imagination et qui mette au large la pensée, comprimée comme par un poids accablant. La nature y est en habit de deuil ; les vents semblent gémir dans les forêts à moitié ruinées ; aucun troupeau n'erre sur cette plage humide ; la loutre seule y exerce son brigandage : aucun oiseau n'y fait entendre un ramage agréable ; le corbeau seul pousse de longs croassements. Un malheureux, dégoûté du monde, pourrait peut-être se plaire sur les bords du lac d'Arnon ; car il n'y éprouverait que des sensations analogues à ses chagrins, et un hermitage avec une petite chapelle et un calvaire, sont les seuls bâtiments qui semblent convenir à ce cimetière aquatique, si je puis le nommer ainsi. Du reste, le site d'où le lac se découvre le mieux, c'est l'espèce de terrasse où sont les chalets du Seeberg. Vu d'un certain éloignement, il présente un tout autre aspect que lorsqu'on le considère du rivage même.

Il y a une grande différence entre les chalets de Gessenay, les chalets du Pays-d'Enhaut et ceux des Ormonts. Ces derniers sont de la structure la plus simple ; les vents et la pluie y pénètrent de toutes parts ; ils ne semblent destinés qu'à y faire le fromage, et non à être habités. Ceux du Pays-d'Enhaut valent un

peu mieux ; mais ils sont encore étroits , humides , incommodes , distribués sans intelligence , et faits souvent de solives et de planches mal jointes. Les chalets de Gessenay sont bâtis avec une sorte d'élégance ; ils ont , outre l'étable , la laiterie et la cuisine , une chambre très-logeable , qui peut se chauffer quand le froid arrive , et dont la propreté frappe agréablement. Ce sont des espèces de maisons de campagne , où l'architecte ne s'est pas borné à construire un simple abri , plus fait pour les bestiaux que pour les hommes. J'ignore pourquoi leurs voisins ne les imitent pas , et ne se donnent pas de meilleurs logements , sous le ciel variable et orageux de leurs Alpes , dont l'intempérie détruit quelquefois , en peu d'années , la santé du plus robuste berger , et le livre à des rhumatismes habituels , que le peu de soin qu'il prend d'éviter l'humidité pendant le jour et les courants d'air pendant la nuit , rendent bientôt incurables.

En nous éloignant du lac d'Arnon , nous suivons , par un sentier rude et monotone , les bords dévastés du *Scherzis* ; nous longeons l'étroit et sauvage val-lon auquel il donne son nom (*Scherzisthal*) , et qui porte partout les marques des ravages de ce torrent désastreux ; puis , vers son embouchure dans la Sarine , nous atteignons enfin la vallée plus large qui mène de Gessenay au Châtelet. Cette vallée est parsemée de maisons sur les bords de la Sarine , dont un rideau d'arbres et de buissons aquatiques voile le lit peu profond ; comme elle déborde et inonde souvent les prés contigus à son cours , on a été obligé , depuis le pied

du Sanetsch à Gessenay, de l'encaisser en plusieurs endroits par des digues très-coûteuses et souvent insuffisantes, qui attestent le travail et la patience des habitants de cette contrée. Ce n'étaient anciennement que des marais, peu à peu conquis à la culture à force de soins et d'industrie; la partie qui s'appelle le *Grund* ⁵⁶ en conserve le souvenir dans son étymologie; et le *Feutersee*, qu'on trouve plus haut, semble avoir été couvert jadis par un petit lac, dont on a procuré l'écoulement. Ce quartier a gardé le nom de lac de *Feuter*, qui, selon la tradition, fut le premier colon de ce désert ⁵⁷.

En remontant la Sarine, et par un chemin pratiqué dans les rochers, nous entrons dans le village paroissial du *Châtelet* (en allemand *Gsteig*): il est avantageusement placé dans une plaine, au pied du mont Sanetsch ⁵⁸, et arrosé par la Reusch, dont les eaux impétueuses viennent des glaciers du Olden ⁵⁹, et vont grossir la Sarine. Cette dernière rivière se précipite en face du Châtelet, par une belle cascade, du haut d'un escarpement du Sanetsch, et descend ensuite en longs filets d'argent dans la plaine, où elle est contenue par un large rempart de quartiers de roc, qui l'empêchent d'inonder les terres voisines. Le Châtelet, situé au pied d'un sentier qui, à travers les précipices et les défilés du Sanetsch, mène à Sion en huit heures de marche, avait autrefois un petit fort, dont il reste à peine quelques vestiges: on ignore également l'époque de sa construction et celle de sa ruine: mais on conjecture que les comtes de Gruyère, maîtres de ces

hautes vallées depuis le neuvième siècle , sentant l'importance d'un débouché dans le Valais , soit pour le militaire , soit pour le commerce , y construisirent un château , pour empêcher les incursions des Valaisans , avec lesquels ils étaient souvent en guerre , ou pour favoriser les leurs. Depuis leur antique manoir de Gruyère , ils avaient une suite de forts jusqu'à la frontière de l'évêché de Sion , le Château-Cottier , la Tour-d'Oex , le Flendru , le Vanel , le Châtelet ; tous détruits maintenant , ainsi que leur puissance et leur famille , dont il ne reste , dans la belle partie des Alpes qu'ils ont gouvernée paternellement pendant près de 800 ans , que l'honorable souvenir d'avoir été des seigneurs populaires , humains , bienfaisants , et faciles à accorder des privilèges à leurs vassaux.

La paroisse du Châtelet , dont l'église date de 1453 , fait partie intégrante de la grande commune de Gesse-nay ; elle s'étend en tous sens dans les vallons des Alpes , qui se ramifient à l'infini jusqu'au pied des glaciers : un grand district de pâturages appartient à des Valaisans de Saviège et des environs , qui viennent y passer l'été , et qui , à certain jour , sont tenus d'apporter annuellement au Châtelet une redevance en crème , dont on remplit une grande cuve , et que l'on distribue à tous les pauvres qui en veulent. Les habitants du Châtelet se louent de l'honnêteté et de la loyauté de ces bons Valaisans , et soutiennent avec eux quelques rapports de commerce , surtout dans la belle saison , que le Sanetsch , accessible aux mulets et aux chevaux de bât , favorise les communications : ils

en tirent principalement du blé , du vin et du miel. Après avoir été longtemps en guerre sous les comtes de Gruyère , la bonne intelligence se rétablit sous le gouvernement bernois ; dès lors , s'il y avait à Saviège quelque fête militaire ou communale , les jeunes gens du Châtelet et de Gessenay étaient invités , et franchissaient le Sanetsch pour s'y rendre : ces derniers invitaient à leur tour les Valaisans à la première occasion favorable , et ils ne se séparaient point sans avoir vidé la coupe de l'antique confraternité , et s'être promis bonne amitié et prompt secours en cas de malheur. Le Châtelet communique aussi par une route assez pénible le long du Pillon , avec le pays d'Aigle , d'où il se procure une partie des choses nécessaires à ses besoins. Ses habitants sont en général actifs, industrieux , réglés dans leurs mœurs ; et on leur rend le témoignage d'être d'une humeur plus douce et d'un caractère moins rude que quelques peuplades du voisinage.

Dans ces après régions , où l'homme semble en guerre avec tous les éléments conjurés contre lui , il a besoin surtout d'être robuste , intrépide , et du plus grand sang-froid ; ce qui n'empêche cependant pas qu'il n'y ait beaucoup de morts violentes. De 1752 à 1800, vingt et une personnes de la paroisse du Châtelet ont péri par des avalanches , dans la profondeur des neiges , ou sous des rocs écroulés ; et cette paroisse compte à peine 650 âmes. Derrière le Sanetsch , du côté du Valais , étaient , il y a quelques siècles , de grands et fertiles pâturages ; une nuit ils furent cou-

verts par un immense éboulement des rocs et des glaciers le long desquels ils s'étendaient ; et maintenant ce n'est plus qu'un désert inabordable , qui s'appelle , en souvenir de cette catastrophe , le *Verlohrenberg* , la montagne perdue : ces pâturages appartenaient , dit la tradition populaire , à un homme fort riche , mais aussi fort avare : une vieille femme lui demanda un jour un morceau de fromage , qu'il lui refusa durement ; et peu de temps après , sa plus belle montagne fut entièrement détruite. Vraie ou fausse , cette tradition renferme une leçon qui tourne au profit de l'humanité.

Voulant voir de plus près la grande chute de la Sarine⁴⁰ , qui rappelait incessamment nos yeux par sa beauté , et frappait nos oreilles d'un bruissement sourd , nous prîmes la route du Sanetsch : à moitié chemin de la cascade , on rencontre le premier pont sur cette rivière , et j'invite le voyageur à descendre sous le plancher qui le forme : là , comme par une fenêtre , il voit devant lui la plaine riante et pastorale du Châtelet ; son église blanche au milieu des maisons rembrunies qui l'entourent ; la Sarine s'échappant de son berceau , à travers une éclaircie de sapins à moitié renversés , de saules penchés sur les eaux , d'aunes au tremblant feuillage , et s'effaçant dans le lointain , sous la lisière de ces arbres confusément nuancés et groupés : de ce pont , nous entrâmes dans une forêt jonchée de troncs renversés , caverneux , recouverts de mousses épaisses et de jeunes arbres , qui croissent sur les débris de leurs prédécesseurs. Arrivés avec peine sur le flanc de la

cascade , nous observâmes qu'elle se détache d'un énorme rocher taillé à pic , et qu'elle fait une chute perpendiculaire de plus de cent pieds : en tombant elle se brise , se menuise , se réduit en fine rosée , qui humecte tous les entours , et qui se teint , à certaines heures , des couleurs de l'arc brillant d'Iris : puis , rassemblant ses eaux éparses , la Sarine glisse en torrent écumeux sur les pentes rapides de la montagne , jusqu'à ce qu'elle arrive dans la plaine. Pour jouir de ce superbe aspect , nous nous plaçâmes de telle manière que nous voyions la cascade à travers un clair rideau de jeunes sapins , ce qui lui prêtait un charme inexprimable , et faisait une illusion d'optique qu'on peut se rappeler , mais qu'on ne décrit pas. On doit regarder cette superbe cascade comme la vraie source de la Sarine ; car plus haut , c'est une multitude de filets d'eau qui sortent des glaces perpétuelles ou des fentes des rochers , circulent dans des gorges étroites , et se réunissent près du rocher d'où la cataracte s'élance ; les plus éloignés viennent du pied de la grande corne d'Olden , une des plus hautes de cette chaîne. En 1779 , un énorme bloc de granit s'étant détaché , roula jusqu'au point d'où la cascade se précipite , et pendant plusieurs années , elle fut partagée en deux.

Je te salue , Nymphé de ma rivière ! reçois mon hommage à ton berceau ; permets que je me désaltère à ton onde naissante : souvent pendant mes promenades solitaires sur tes bords sinueux , j'ai joui délicieusement de la fraîcheur qui y règne ; j'ai arrêté mes regards sur ton cours tour à tour lent et rapide ;

et dans un doux abandon de moi-même, j'ai laissé errer ma pensée incertaine au gré de tes eaux. Du haut des rochers du Sanetsch, cette rivière traverse successivement les vallons du Châtelet, de Gessenay, de Rougemont, de Château-d'OEx, de Rossinière : de là, après avoir franchi le défilé de la Tine, elle arrose la charmante Gruyère ; d'où, à travers un pays assez sauvage, elle se rend à Fribourg, et va se perdre dans l'Aar près de Wyler-Oltingen⁴¹ : de Fribourg elle peut porter bateau ; mais cette navigation, jadis assez usitée, n'est presque plus pratiquée maintenant, à cause des accidents arrivés à plusieurs bateaux, dans des fonds ou contre des rochers.

III.

Une chaîne de montagnes à pâturages, nommée *Windspille*, qui se prolonge depuis Gestad jusqu'aux flancs glacés du Sanetsch, sépare le vallon du Châtelet de celui de Lauenen : dans sa partie la moins élevée est le passage qui mène de l'un à l'autre, et qui de son point le plus haut laisse apercevoir les clochers des deux paroisses. De ce point nous prîmes sur la droite ; et à travers des pâturages, des forêts et des terrains marécageux, coupés par des ravins et des fondrières, nous arrivâmes à la découverte du lac de Lauenen. Il se trouve dans une plaine assez grande, que dominant à droite la tête chauve du Windspillenhorn, à gauche la verte corne de Lauenen qui se fauche jusqu'au sommet, et en face les vastes glaciers du Gelten, dont on est séparé par plusieurs collines placées en gradins,

qui sont comme les ouvrages avancés de cette forteresse hyperboréenne, où l'hiver en permanence semble s'être retranché avec une garnison de frimas. La plus avancée de ces collines est très-escarpée, et verse de son sommet une grande masse d'eau qui, après avoir blanchi un revêtement de rocher, prend le nom de *Dungelbach* : ce torrent arrive tout près du lac, où il semble devoir entrer ; mais il s'en éloigne brusquement sur la droite, se joint à un autre plus considérable, qui, descendu des solitudes glacées du Gelten, se précipite du côté de Lauenen, par un défilé, vraie image du cahos.

Le lac que nous visitons a quelque rapport dans sa forme à celle d'un cœur à pointe émoussée ; mais il n'a ni golfes profonds, ni caps allongés : seulement à son extrémité opposée aux glaciers, un petit promontoire présente un site délicieux : c'est le prolongement d'une colline, sur laquelle est une jolie maison de paysan ; en s'abaissant pour joindre le lac, il porte un petit bosquet de jeunes sapins et de thymiers encore faibles : sa pointe, assez avancée dans les eaux, est parée de quelques arbustes aquatiques. Là, assis sur le cailloutage de la grève, je parcours des yeux ce bassin si digne du pinceau d'un Aberli ; j'en dessine dans mon souvenir les contours onduleux ; je vois à droite une côte à pâturages avec une lisière de sapins dont le pied semble tremper dans les ondes ; à gauche, une petite plaine dont le ruisseau qui emporte le superflu des eaux du lac, se détache en serpentant jusqu'à un petit pont, d'où il se jette dans des gorges profondes et

obscurcs , où réuni au Dungalbach il forme la rivière de la Lauenen ; plus loin , une éminence moitié boisée , moitié gazonnée : c'est du chalet qui la couronne ou de la maison dont j'ai parlé plus haut , qu'il faut dessiner le lac , si l'on veut le prendre dans ses points de vue les plus pittoresques.

L'eau en est belle et claire ; un banc d'une vase argileuse le coupe en deux portions inégales , dont l'une n'a que quelques pieds de profondeur , tandis que le fond de l'autre , d'abord tapissé de mousses et de conferves épaisses , s'incline assez brusquement et aboutit à un abîme qu'on n'a pu sonder. D'après les observations que j'ai faites , aucun ruisseau proprement dit n'entre dans ce bassin ; il paraît s'être rempli et s'entretenir par l'assemblage d'une foule de filets d'eau à la fonte des neiges , par l'écoulement des marais supérieurs , probablement par des sources souterraines , puisque en été il en sort plus d'eau qu'il ne paraît en recevoir. Derrière le rocher qui le couvre au midi , est un grand étang plein d'herbes aquatiques , qui s'y écoule par une rigole naturelle , mais qui est très-distinct du lac : son rivage , bourbeux en plusieurs points de sa circonférence , ne permet pas de l'approcher partout également. Les épis d'eau (*potamogeton*) qui y flottent çà et là , et le nénuphar (*nymphaea*) dont j'ai aperçu quelques tiges , annoncent que le fond du bassin est plus marécageux que rocailleux : là où se trouve un cailloutage , il est composé de pierres calcaires , de fragments de schistes et de quelques morceaux de mica , de marbre et de granit , et recouvert

d'une mousse sale et d'une sorte d'enduit onctueux , qui peu à peu se change en concrétion , et incruste les corps auxquels il adhère. Je présume qu'à la fonte des neiges ce lac couvre toute la plaine , dont il n'occupe en été qu'une partie ; mais il ne peut s'étendre plus loin. La nature lui a mis des bornes impossibles à dépasser , depuis qu'il s'est ouvert un passage pour se verser dans la Lauenen. On lui assigne communément trois quarts de lieue de tour. Ses seuls habitants sont des perches , qu'on voit nager par troupes le long du rivage ; plusieurs sont très-grosses , et elles doivent beaucoup multiplier , parce qu'on y pêche rarement. Il n'y a d'autre embarcation sur tout le lac qu'une sorte de bateau grossièrement fabriqué de planches mal jointes et qui fait eau de tous côtés. Il est étonnant, vu la proximité des forêts , qu'on n'ait pas imaginé d'y avoir des radeaux , qui sont suffisants pour la pêche ; d'où je conclus que l'habitant du voisinage n'aime ni la navigation , ni le poisson. J'aurais cru trouver des truites dans ce lac ; mais on m'a assuré que ses eaux ne sont pas assez fraîches en été , et que le fond en est trop bourbeux pour qu'elles puissent y vivre. Des vols de canards sauvages y séjournent en automne , et y restent jusqu'à ce que l'hiver l'ait absolument gelé. Le petit héron huppé se promène quelquefois sur ses bords où personne ne l'inquiète. Il y a peu d'années qu'un chasseur du pays y tua un grand oiseau à long bec , absolument inconnu dans ces montagnes ; après quelques recherches , il se trouva que c'était une cigogne : quelque temps ensuite on en tua une seconde à deux

lieues de là , du côté de Gessenay : c'était probablement une jeune paire qui , émigrée de la plaine , était venue passer l'été dans les Alpes , dont le climat ne paraît pas au reste leur convenir.

Quand nous atteignîmes la rive du lac , le ciel était parfaitement pur , et réfléchissait son azur sur ce bassin , dont aucun zéphir ne ridait même la surface ; les pâturages environnants s'y reproduisaient avec une netteté qui en doublait l'effet : la plus belle glace n'aurait pas mieux rendu tout l'amphithéâtre des monts d'alentour , le reflet argenté des glaciers , et l'éclat diversément nuancé de leurs massifs resplendissants. Ce paysage alpestre ainsi répété dans ces eaux unies comme un miroir , semblait se parer d'un charme magique , qui le rendait encore plus beau que la nature. Ce qui nous frappa le plus , c'est un phénomène d'optique bien difficile à décrire. La grande cascade qui est au fond du bassin se peignait aussi sur ces ondes. On voyait ses eaux se détacher du rocher , se diviser en filets écumeux , s'allonger en fusée , se dissiper en vapeur mobile et ondoyante , mais dans un sens inverse ; le point le plus haut de la cascade paraissait partir du pied même du spectateur , tandis que le point le plus bas touchait au bord opposé : on eût dit , en ne regardant que le lac , que la chute se faisait de bas en haut , remontait du rivage dans le vague de l'air , et se perdait enfin dans la vaste étendue de l'empyrée. Il y avait dans cette illusion quelque chose de fantastique , qui dégageant l'âme du poids de son enveloppe corporelle , la soulevait vers les régions célestes , et l'emportait

loin de la terre vers ce monde de perfection, dont toutes les beautés inférieures ne sont que de faibles images, ou plutôt, si je puis m'exprimer ainsi, un idéal provisoire, en attendant la réalité. — Je n'ai garde d'oublier les trois îles du flanc gauche du lac, bien proportionnées à sa petitesse. L'une est habitée par deux sapins jumeaux et un tamarise; l'autre par un saule que les vents ont courbé sur les eaux; la dernière, encore déserte, n'offre que quelques touffes de pédiculaires et de carex, en attendant qu'un arbuste aquatique en vienne prendre possession.

Le lac de Lauenen a encore un autre genre de beauté, c'est de n'être pas seul dans la vallée : à deux ou trois cents pas plus près de la cascade, s'en trouve un plus petit, presque circulaire, et qui sans doute, à la fonte des neiges, se réunit avec le grand pour ne former qu'un seul tout. Cette jolie pièce d'eau, encadrée d'une belle verdure, est une miniature dessinée avec tant de légèreté et de grâce, que le pinceau le plus délicat ne l'esquisserait qu'imparfaitement.

Aucun artiste, que je sache, n'est encore venu profiter des richesses variées de ce paysage, marqué au coin du plus grand caractère; aucun poète n'y est encore venu recueillir des images et des pensées d'un genre neuf; aucun amateur passionné de la nature n'y est encore venu jouir, avec l'admiration de l'enthousiasme, de cet ensemble majestueux et simple d'aspects gracieux et de sites sévères, de beautés mâles et effrayantes et de formes caressantes et adoucies, en un mot, d'un vrai temple pastoral sur la frontière des

glaciers les plus formidables. Oh ! si j'étais maître de mon temps comme tant de personnes qui végètent tout l'été dans l'air épais des grandes villes ou dans quelque maison de campagne, où l'art insultant à la nature, rappelle partout le luxe et l'ennui des cités, je viendrais m'établir pour quelques semaines dans l'une des trois habitations qui avoisinent le lac : je voudrais y voir le lever et le coucher du soleil, les reflets d'une belle lune, une nuit étincelante d'étoiles, l'arrivée du brouillard des Alpes, une soirée orageuse, et les croisements répétés des feux de l'éclair. Je voudrais y entendre les détonations du tonnerre, les sifflements d'un vent tempétueux, le bruit tumultueux des torrents débordés, et l'éclat effrayant de l'avalanche des glaciers. Je voudrais donner à mon âme la trempe forte et énergique qu'imprime la lutte des éléments, dans une contrée où tout est phénomène et impression profonde, et rentrer ensuite dans le monde avec la provision d'idées et de souvenirs que j'y aurais rassemblés.

Plus haut que le lac, du côté du Valais, sont des pâturages herbeux qui s'étendent jusqu'à la base des glaciers, et d'étroits vallons formés par les torrents qui circulent entre des chaînes de rocs formidables. Là est cette montagne si connue dans l'histoire des pâturages du pays, le fameux *Dungel*⁴², dont une partie est broutée par les vaches, et l'autre par les chevaux qui y prennent santé et vigueur ; chaque été, le jour de S^t Jaques, il s'y tient une espèce de foire de bétail, où le plaisir, plutôt que l'intérêt, conduit

les jeunes gens de toutes les vallées limitrophes. La verte pelouse sert aux uns de salle de bal, aux autres de salle de jeu, où vingt quilliers se dressent pour les amateurs : le vin et la musique s'y transportent dès la veille ; et quoiqu'ils ne vaillent guère mieux l'un que l'autre, ils animent les danseuses, ils enhardissent les danseurs et égayent tout ce rassemblement. Au milieu de cette foule rangée en cercle, on amène les deux plus forts taureaux du troupeau, on les fait combattre l'un contre l'autre ; et celui qui fait reculer son rival, proclamé vainqueur et couronné de campanules, de gentianes et de rosage, est promené en triomphe et couvert des applaudissements de la joyeuse assistance : vers le soir, on se sépare à regret ; la foule s'écoule par divers sentiers ; chacun reprend le chemin de son village ou de son chalet ; plusieurs n'y rentrent que le lendemain, et les traîneurs font encore bien en avant dans la nuit retentir les échos de leurs chants et de leurs cris alpestres.

Derrière le Dungal, est une chaîne de glaciers, dont la pointe la plus élevée se nomme, à cause de sa forme, *Nasenhorn* (la corne du nez). Dans son voisinage est le petit lac de Dürren⁴⁵, qui mérite l'attention du voyageur assez hardi pour y pénétrer. Encaissé dans d'horribles cavités, ce lac, d'une eau noire et stygienne, à moitié recouverte d'une croûte de glace, n'est que rarement éclairé des rayons du soleil. Quelquefois, dans les plus grandes sécheresses, il se déborde avec un bruit épouvantable, et produit des inondations désastreuses. La cause en fut longtemps inconnue : à

présent on sait que cela a lieu quand des pans énormes des glaciers voisins, s'écroulant tout d'un coup dans cet étroit bassin, en font sortir les eaux de toutes parts. Ce lac est la première source du ruisseau du Dungal, qui va se jeter dans la Lauenen.

Sur la droite, en montant, au fond d'un labyrinthe de petits vallons, ou, pour mieux dire, de défilés tortueux, est le *Gelten*⁴⁴, plus sauvage encore et plus reculé, mais dont l'herbe aromatique est un souverain remède pour les chevaux faibles et poussifs. Les bergers, qui passent cinq semaines dans ce désert, n'y voient, outre le gazon du pâturage, que neiges et glaces éternelles; ils n'entendent que le cri des vautours et le fracas des chutes d'eau; ils dorment paisiblement sur ce théâtre convulsif des avalanches et des écroulements: il semble que ce long rempart de glaciers élevés par la froide main de trente siècles d'hiver, hérissé de pyramides menaçantes, et coupé de fentes insondables, soit le bout de l'univers, et qu'il ne faille rien chercher au-delà. Les eaux en tombent avec abondance le long d'un revêtement de rochers, par plus de 20 canaux profondément sillonnés sur sa surface; et produisent le torrent du *Geltenbach*, qui, après avoir fait plusieurs belles cascades, vient grossir la *Lauenen*. Ici un bruit continu de destruction occupe autant les oreilles, que les yeux sont occupés des preuves multipliées d'une dévastation progressive. Cependant il y a encore plus avant des passages où l'homme se hasarde, de petites bandes de terrain où les marmottes vivent en société, et des rochers nus que les chasseurs de

chamois escaladent au péril de leurs jours. Un de ces hommes intrépides, auquel je demandais où il prenait la force et la vigueur nécessaires pour gravir des lieux aussi dangereux , pour bivouaquer sur les neiges , et braver durant des nuits entières le souffle glacé du vent du nord , me répondit que quand il tuait un chamois , il cherchait dans son estomac cette boule appelée *agagropile*, qu'on trouve dans plusieurs ; et qu'après l'avoir séchée et réduite en poudre , il l'avalait dans du vin : que ce soit préjugé ou réalité , c'est un fortifiant très-anciennement connu dans les Alpes , surtout chez les Grisons. Pendant la guerre de la Valteline , le duc de Rohan en donna à ses soldats dans les marches pénibles. Il n'est du reste pas impossible que cette boule , composée de racines et d'herbes aromatiques mal digérées , et imprégnées des suc gastriques d'un animal aussi robuste que le chamois , n'ait quelque vertu en médecine. A présent , le grand stimulant des soldats c'est l'eau-de-vie. En leur prodiguant cette liqueur inconnue aux anciens peuples , aussi braves pour le moins que les modernes , on les conduit aux expéditions les plus périlleuses ; on les porte contre les plus formidables batteries ; on les ramène au carnage , après que leurs rangs ont été trois ou quatre fois rompus ; et de l'ivresse ils passent , sans presque s'en apercevoir , dans les bras de la mort. Victimes infortunées de l'ambition , aveugles instruments de vengeance et de cupidité , qui en faisant le malheur de l'humanité faites infailliblement le vôtre , ce n'est donc plus le vrai courage que donne la justice de la cause qu'on défend ;

ce n'est plus l'amour de la patrie , cette passion des âmes généreuses ; ce n'est pas même l'honneur de votre nation , qui vous précipitent au milieu du fer et du feu ; c'est l'eau-de-vie. C'est elle qui gagne les batailles , qui règle le sort des Etats , et qui va décider du destin de l'Europe ! Celui qui en donne le plus s'assure du succès. O hommes puissants ! c'est donc ainsi que vous vous jouez de vos semblables et que , pour disposer plus aisément de leur vie , vous commencez par les changer en bêtes féroces , en leur ôtant l'usage de la raison.

Mais reprenons notre voyage , trop souvent interrompu par des digressions déplacées. Nous nous éloignons du lac , et au moment où nous le perdons de vue , nous démêlons à travers une éclaircie de sapins le cours inégal et sinueux de la Lauenen , au fond de la vallée du même nom. Cette vallée , riche en pâturages , semée d'habitations jusqu'à une grande hauteur , a quelque chose de sombre et de sauvage , et renferme environ 700 habitants très-dispersés , surtout en été : il en sort beaucoup de beurre , de bois , de foin , de litière , qui se vendent au marché de Gessenay. La Lauenen , quoique contenue çà et là par des digues , a formé sur ses bords plusieurs prés marécageux. Son eau est ordinairement jaune et trouble en été , parce qu'elle vient plutôt de l'écoulement des glaciers que de sources particulières ; très-impétueuse , et dans sa vallée natale et après en être sortie , elle se perd dans la Sarine près de Gestad. Depuis la cure de Lauenen , on a devant soi le déploiement d'une longue masse de

glaciers et de leurs diverses ramifications ; on découvre presque au centre un vaste rocher sans neige , nommé la *Chapelle* ; et l'on suit de l'œil avec plaisir les divers torrents , soit du Dungal , soit du Gelten , quand ils se détachent en cascades , ou qu'ils glissent en nappes écumeuses. La vallée de la Lauenen n'est pas sans richesse dans le règne minéral ; la terre est imprégnée de soufre , que l'on déterre en plusieurs endroits presque pur , et dont on pourrait tirer parti ; il y a aussi des indices de vitriol très-marqués. Le minéralogiste y trouvera du tripoli , de la craie fluide et de la marne crétacée de diverses couleurs , qu'il serait aisé d'employer utilement dans les arts ; il y verra de beaux spaths , les uns globuleux , les autres rhomboïdaux , et çà et là des cristallisés : il pourra y ramasser des cristaux d'une très-belle eau , des oursins , des marcassites blanches et jaunes , une grande variété de pyrites , de la pierre d'étain , et des échantillons de soufre minéralisé. S'il monte sur le Treutlisberg , il y rencontrera la fausse topaze , et il remarquera , au pied de la corne de Lauenen (*Lauenenhorn*) , un petit ruisseau qui incruste les pierres d'un ciment bitumeux , et qui entraîne des pyrites cubiques en grande partie sulfureuses.

Le voyageur curieux de prolonger cette promenade sur une direction peu fréquentée , doit passer du vallon de Lauenen , par des sentiers scabreux , dans celui de la Lenk , bien digne de son attention : il y visitera , au pied de la superbe masse des glaciers du Rætzliberg , un petit lac très-pittoresque , des cascades de la plus grande magnificence , et ce fameux rocher

d'où jaillissent en bouillons les sept sources de la Simme, de cette belle rivière qui arrose la longue et intéressante vallée du Siebenthal. En descendant de Lauenen, on peut aussi se porter sur la droite, dans l'étroit vallon du Turbach, qui n'a rien de remarquable que des eaux sulfureuses jadis très en vogue, et que les voisins fréquenteraient encore si le bâtiment des bains était en meilleur état.

Nous rentrons enfin dans la plaine où est situé le bourg de Saanen ou *Gessenay*⁴⁵. C'est réellement un un des plus beaux morceaux de la Suisse montagnueuse, que cette plaine, ou plutôt ce berceau, auquel aboutissent sept vallées plus ou moins profondes, comme autant de rayons au centre d'un cercle, ce sont celles de Rougemont, du Kalberhöhni, du Châtelet, de la Lauenen, du Turbach, du Scheidbach et des Mosses, par laquelle on communique avec le Siebenthal. L'endroit d'où l'on peut le mieux jouir de ce paysage, l'un des plus variés des Alpes, parce qu'il embrasse glaciers, torrents, forêts, prairies, montagnes de toutes hauteurs, rochers de toute taille, et une foule d'habitations, soit distinctes, soit groupées en hameaux, est le haut de la colline sur la route de Zweisimmen, à $\frac{1}{4}$ de lieue du bourg central de Gessenay.

Il n'est peut-être dans toute la Suisse aucune commune d'une aussi grande étendue, géographiquement parlant; et si l'on mesurait la surface du canton de Bâle, on la trouverait plus petite que le Saanenland, auquel on assignerait au moins 20 lieues de circonférence, si les glaciers et les rocs inabordables qui cou-

ronnent la moitié de ses frontières , permettaient d'en faire le tour. Placé entre le Valais et le canton de Fribourg , il offre un labyrinthe singulier de vallons enlacés les uns dans les autres , et tous dominés par des pâturages plus ou moins fertiles , qui nourrissent une quantité prodigieuse de grand et de petit bétail , soit pour la vente , soit pour l'engraissement , soit pour l'entretien d'une peuplade dont le fromage , le séret et le petit lait sont presque la seule nourriture.

Cette grande commune , qui ne renferme au fond qu'une seule bourgeoisie , est partagée en quatre paroisses , dont la population est telle :

Gessenay ou Saanen	5300 âmes.
Châtelet , à trois lieues de Gessenay	650 »
Lauenen , à 2 lieues	680 »
Ablentsch , à 4 lieues	120 »

Total des habitants du Saanenland 4750 âmes.

On sera peu surpris que la population ne soit pas plus grande sur un espace de pays aussi vaste , si l'on considère , d'un côté , que le tiers au moins , occupé par des glaciers , des chaînes de rochers , des ravins et lits de torrents , de petits lacs , des précipices et des forêts inabordables , ne peut être habité ; et si l'on réfléchit d'un autre côté qu'il faut une bien plus grande étendue de terrain à une peuplade de bergers qu'à une peuplade d'agriculteurs. Toutes les années , nombre de familles émigrent du pays de Gessenay , manque de place , et vont s'établir dans le Pays-de-Vaud , dont les villes et les villages se recrutent des montagnards tant des Alpes que du Jura. Selon l'estimation

de M. de Saussure, le bourg de Gessenay est à 648 toises au-dessus du niveau de la mer* : il est exposé aux inondations de la Sarine, qui le mettent quelquefois en danger ; et il n'a rien de remarquable qu'une très-vaste église, mère de celles des vallées voisines, primitivement peuplées et cultivées par les habitants du chef-lieu.

L'histoire du moyen âge de cette contrée offre à l'amateur qui aime ce genre de recherches, une foule de faits et de détails intéressants. Il verra ces vallées se défricher et se peupler peu à peu dès le dixième siècle ; leurs habitants prospérer et multiplier sous la maison de Gruyère ; leurs défilés devenir importants pour les communications mercantiles et militaires avec le Siebenthal et le Valais ; et cette peuplade, en récompense de son attachement à ses maîtres, et de la rare valeur déployée pour leur service dans plusieurs guerres, acquérir des privilèges qui l'égalaient à peu près aux contrées les plus libres de la Suisse. Il verra ces bergers, passant d'abord à regret sous le régime de Berne, y conserver leurs privilèges et leurs mœurs, vouer ensuite à ce même gouvernement la même fidélité qu'ils portaient à leurs anciens seigneurs, et le regretter à sa chute aussi vivement qu'ils regrettèrent leur dernier comte, à la mort duquel, dit une vieille chronique, *desolati sunt desolatione valde nimis magna*.

Sans trop s'enfoncer dans les Alpes, c'est dans les vallées du Pays-d'Enhaut et du Gessenay qu'il faut

* Ces 648 toises font 5950 pieds vaudois. D'après la carte militaire fédérale, l'altitude de ce bourg n'est que de 3440 pieds.

venir de la plaine pour comparer la vie pastorale à la vie agricole : c'est là qu'on retrouve encore , comme dans les petits cantons , les restes chéris de la vieille Suisse ; c'est là que des mœurs simples et sévères , des coutumes justifiées par une longue expérience , des usages analogues aux localités , au climat , aux besoins , aux ressources du pays , ont plus d'empire que les lois. Les formes du gouvernement , les relations politiques , les codes civils peuvent changer ; mais ce qui ne changera pas chez les habitants des Alpes , c'est l'attachement indestructible à ces mœurs , coutumes et usages qu'ils ont reçus avec respect de leurs pères , et qu'ils transmettront religieusement à leur postérité. Il est temps de terminer ce prolixé récit de notre course , à laquelle une réflexion bien naturelle ajoute un grand intérêt , du moins pour des cœurs suisses. C'est que nous venons de parcourir une contrée qui n'a été ni foulée , ni profanée par les étrangers ; c'est que , dans tout ce voyage , nous n'avons vu aucune trace de ces désolations de tout genre qui ont affligé et affligent encore une partie de nos cantons ; c'est que nous n'y avons pas eu le spectacle déchirant de vallées ruinées , de veuves et d'orphelins errants , de villages brûlés pour des théories philosophiques ; aussi nous en conserverons un souvenir agréable et consolateur ; et , rentrés dans nos foyers , nous dirons avec reconnaissance : Dieu soit béni ! il est donc encore en Suisse quelques contrées que le fléau révolutionnaire a épargnées , soit au politique , soit surtout au moral.

P. B.

MÉLANGES

D'UN VOYAGEUR DANS LES ALPES.

I. *Fragment.*

Dès ma première enfance j'aimai les lacs et les rivières ; à leur défaut, les ruisseaux et les étangs m'intéressaient encore : en avançant en âge, je fis une étude de ce qui jusqu'alors n'avait été pour moi qu'un plaisir, et je conçus le plan d'une *Hydrographie suisse* : elle devait décrire en détail tous nos lacs, et toutes les rivières qui s'y jettent ou qui s'en échappent, depuis leur source jusqu'à leur sortie du territoire helvétique. Je ramassai des matériaux ; je fis une liste de tous nos lacs ; j'en trouvai plus de 180, tant grands que petits, dont j'ai visité une bonne partie ; je notai tous les auteurs qui les ont décrits ou qui en ont parlé ; j'allai à la recherche de ces bassins presque inconnus creusés dans le sein des Alpes, et qui en sont une des plus jolies décorations. Mais bientôt mon plan me parut trop vaste pour s'exécuter par un seul homme, qui aurait dû être tout à la fois géographe, physicien, naturaliste, historien, dessinateur, poète. Je ne trouvai pas de collaborateur qui eût des goûts analogues aux miens ; et je résolus de borner ma carrière *hydrographique* à publier de temps en temps quelques morceaux tirés de mes matériaux. En conséquence, j'ai donné un *essai* assez prolixe sur le Léman, des esquisses sur les

lacs de Hallwyl, d'Egeri, de Lowerz, de Hütten, de Joux; des descriptions des lacs Domène, de Lioson, de Lauenen, d'Arnon, de Bretaye, de Rettau; des *recherches* sur le lac du Mont-Pilate et les superstitions qu'il a produites, sur le lac temporaire de Mockausaz, etc.

Etant à Gessenay en 1803, j'appris qu'il devait y avoir un lac dans les Alpes du voisinage; qu'il s'appelait *Schwarzseelein*, le petit lac noir; et qu'il était situé dans une gorge isolée et peu connue. Je pris la résolution de le visiter, mais personne ne voulait en savoir la route; enfin après maintes informations, j'allai à la découverte, et je le trouvai à trois lieues de ce bourg, sur le territoire de Zweisimmen, dans cette chaîne d'Alpes qu'on laisse à gauche en descendant du Saanenland dans le Siebenthal. La route est pénible et tortueuse; mais une foule de détails intéressants en faisaient oublier la longueur et l'aspérité. Dès qu'on a gagné la hauteur par la chaussée qui conduit à Thoune, le regard plonge sur le beau bassin de Gessenay, semé de monticules boisés, de bosquets épars, de prairies herbeuses, de mille maisons et granges isolées, soit dans la plaine du fond, soit sur la pente des collines qui la dominent: ce bassin est encadré par une ceinture hérissée de cimes et de pics, où l'on ne voit que rocs et glaciers; bientôt on traverse le quartier du Schoenried, l'un des plus riants de la grande commune de Gessenay; et le torrent souvent dangereux de Kaufflisbach. Sur la droite, dans le lointain, s'ouvrent les deux vallées à peu près parallèles de Lauenen et du Châtelet; l'œil les enfle dans toute leur lon-

gueur ; il distingue leurs deux temples à la blancheur des murs ; il plane sur les croupes verdoyantes de la Windspille, qui sépare ces deux petites peuplades vraiment alpestres ; et, s'arrêtant sur les masses glacées du Dungal, du Gelten, du Sanetsch, il démêle de superbes cascades, qui, semblables à des rubans argentés, se déroulent le long de leurs flancs déserts. Vient ensuite la longue et marécageuse plaine des Mosses, qui du côté de Gessenay verse ses eaux dans la Sarine, et dans la Simme du côté du Siebenthal. Quelques bouquets d'arbres aquatiques coupent çà et là ce sol humide, abondant en graminées et en mousses peu communes, où le botaniste trouve avec plaisir la belle gentiane paniculée (*swertia perennis*) ; et ce laitron, plus rare encore, qui porte le nom de Plumier (*sonchus Plumieri*). C'est dans le voisinage qu'on me montra la demeure d'un paysan, qui s'est fait une sorte de réputation, pour avoir essayé dernièrement de renouveler contre le pasteur de sa paroisse les scènes de l'inquisition contre Galilée : car il ne voulait rien moins que le traduire devant les tribunaux et le faire punir comme hérétique, pour avoir dit que la terre tourne autour du soleil : il arriva tout autrement qu'il ne pensait, et il fut obligé de laisser et le soleil et le pasteur en repos.

Une descente rapide nous mena à la petite Simme ; elle descend des pâturages du Schlündi, et va se réunir à la grande Simme, près du village de Zweisimmen, qui en tire son nom : nous la passâmes sur un pont absolument caché par un épais rideau d'arbres divers, qui le couvrent d'une ombre fraîche et mélan-

colique. Le sentier se prolonge ensuite sur le flanc gauche d'un vallon à travers de jolies prairies ; et il serait agréable, s'il n'était souvent coupé par de profonds ravins, qui en temps de pluie versent des torrents bourbeux dans la petite Simme, et qui en tout temps occasionnent une descente et une montée pénibles. On observe sur leurs flancs dégradés des ardoises qui se décomposent, et des grès liés par un *gluten* calcaire : le plus considérable s'appelle le ruisseau du Schlündi (*Schlundibach*), de la montagne où il se forme : le petit pont qui le traverse est dominé par un massif de rochers chargés de vieux et énormes sapins, dont les branches pendantes et moussues étalent une draperie très-romantique. On laisse assez loin sur la gauche la vaste montagne de Erntlauben, sur laquelle il se fait au mois d'août des rassemblements de cinq à six cents personnes, qui viennent y célébrer des fêtes pastorales pendant deux ou trois jours : on chante, on danse, on boit, on joue aux quilles ; on couche, ou, pour mieux dire, on bivouaque à la belle étoile ; car les chalets ne suffisent pas pour abriter cette nombreuse et bruyante jeunesse. Sur le devant, se déploient en éventail les Alpes rocailleuses, qui séparent la vallée de la Lenk de celle d'Adelboden. Nous nous reposâmes sous un grand roc, à l'ombre d'un sapin touffu ; la plus superbe perspective y arrêta longtemps nos regards : c'est le grand plateau des Mosses ; c'est une gradation immense de coteaux, de forêts, de montagnes, entremêlées de vallons et de pentes couvertes de troupeaux : c'est enfin le Rübli, le Goumm, le

Mayen, l'Oldenhorn, qui dessinent de leurs cimes escarpées l'azur des cieux. Sur un plan inférieur et plus rapproché se voit la montagne de la Corne, où une dizaine de familles viennent pendant l'été, avec leurs troupeaux, se livrer aux douceurs de la vie pastorale : il est rare dans les Alpes de découvrir une aussi grande étendue de pays sans apercevoir un seul village ; car ce vaste paysage a cela de remarquable, qu'il n'offre à l'œil aucune autre habitation que des chalets.

Quelques pas plus loin, après avoir dépassé une éminence, paraît enfin le petit lac, objet de notre promenade : il est au centre d'une profonde solitude, hors de la vue de toute habitation, dans le sein d'un vallon herbeux ; et ce n'est proprement qu'un grand étang creusé par la nature, pour recevoir et tranquilliser les eaux qui y tombent des coteaux circonvoisins. Il n'avait, quand nous le visitâmes, que 540 pas de circuit, et nous en fîmes le tour en 9 minutes : mais à la fonte des neiges, ou dans les étés pluvieux, il occupe une surface du double au moins, à en juger par les dépôts laissés sur ses rivages : un petit ruisseau s'en détache et serpente environ deux cents pas ; au fond du vallon, il se perd sous une colline rocailleuse, et va, dit-on, reparaitre de l'autre côté de la montagne, et former une belle source au hameau de Moserried. La forme du lac est un carré long, un peu plus large à l'un des flancs, dont les angles sont effacés. Comme jamais bateau ni radeau n'a flotté sur ce bassin solitaire, on n'en a pas sondé la profondeur, qui paraît très-grande vers le milieu : les bords sont couverts de

carex, de *joncs* et de *mousses* de plusieurs espèces, dont quelques-unes sont assez rares. On y distingue le *trèfle de marais*, dont les racines tracent dans les eaux ; l'*argentine rouge*, qui penche sur l'onde sa tête courbée ; et cette charmante *swertia*, déjà vue aux Mosses, dont la tige élancée et la fleur d'un superbe bleu foncé captivent l'œil le moins exercé en botanique. Une seule espèce de poisson habite le lac : c'est le *gardon* (*cyprinus rutilus*), qui s'appelle *schupplen* dans le patois du pays : remarquable par la teinte rouge de ses écailles, on le voit nager en escadrilles nombreuses, s'élancer hors des ondes, longer les rivages, ou se perdre dans les profondeurs du centre. Peu inquiétés, ils multiplient beaucoup : quelquefois de jeunes bergers viennent prendre ceux qui se sont imprudemment engagés dans le ruisseau ; ils leur font de petits viviers de cailloutage, et les laissent en captivité jusqu'à ce qu'une crue d'eau vienne les remettre en liberté. Comme ce poisson est d'une chair fade, flasque et pleine d'arêtes, il est très-rare qu'il paraisse sur la table des paysans du voisinage.

Rien de plus frais, de plus romantique, de plus pastoral, que ce lac et ses alentours. Une pelouse des plus vertes, quelques bouquets de sapins clair-semés, plusieurs petites collines gracieusement arrondies, voilà son cadre : un moment, poli comme une glace, nous comptons les arbres du rivage dans le miroir sincère de ses eaux : un moment après, ridé par une brise légère, tout ce paysage aquatique se brouillait, confondait ses nuances, effaçait ses formes, et disparaissait

sous une ombre vague et ondoyante. Quand nous atteignîmes les bords du lac, ils étaient absolument déserts : bientôt une troupe de chèvres descend en bondissant d'un coteau ; quelques génisses les suivent ; des vaches arrivent ensuite d'un pas plus grave : répétées dans le cristal limpide du bassin, nous crûmes en voir sortir un des troupeaux de Protée, et jusqu'à la Nyade qui le garde, dans une jeune fille qui les accompagnait : c'était vraiment une double idylle de Gesner : il n'y manquait que le pinceau du chantre d'Abel ; car son souvenir était dans nos cœurs.

Sans doute que ce lac était jadis perdu dans la profondeur d'une forêt, maintenant éclaircie et changée en pâturage : cette situation primitive lui a valu en allemand le nom de *lac noir*, nom qu'il partage avec trois autres lacs de notre Suisse ; l'un beaucoup plus grand, dans le canton de Fribourg, nommé en français *lac Domène* ; l'autre près de *Davos*, dans les Grisons ; le dernier dans la paroisse de *Mels*, au pays de Sargans, qui s'appelle aussi *Wildsee*, le lac sauvage.

J'ai déjà dit qu'aucun bâtiment ne paraît à sa proximité : mais, découvrant au haut d'une éminence la palissade d'un petit jardin, je présimai qu'une habitation ne devait pas être éloignée ; en effet, nous la trouvâmes un peu en-delà, hors de la vue du lac : nous y entrâmes, et l'on nous y accueillit avec cette hospitalité antique et franche, qui caractérise les vrais enfants des Alpes. Après nous être agréablement rafraîchis et reposés, nous prîmes, pour retourner à Gessenay, une route un peu différente de celle que

nous avons suivie dans la matinée : nous longeâmes le revers des collines qui dominant la chaussée de Zweisimmen ; nous eûmes d'autres points de vue également pittoresques et diversifiés : sur l'une des croupes les plus élevées de ce sentier, nous trouvâmes un grand fauteuil taillé dans le roc par les mains de la nature : les habitants du pays l'appellent *Steinsessel*, la chaise de pierre ; les voyageurs s'y assaient avec plaisir : on dirait qu'il est placé là pour inviter à considérer en détail l'un des plus intéressants paysages de cette contrée alpestre et pastorale : l'éminence qui le porte s'appelle *Schauenried*, l'essert du regard, nom significatif, qui sans doute lui a été donné par quelque amateur de belles vues.

De Gessenay, j'allai visiter les bains du *Türbach* : on les trouve à deux lieues de ce bourg, à peu près au milieu d'un vallon serré, qui se prolonge assez avant dans les hautes Alpes. Du fond de ce vallon sort le *Türbach*, torrent bruyant, et souvent nuisible à ses riverains, qui entre dans la *Lauenen*, un peu avant que celle-ci se verse dans la Sarine. Quelques habitations pastorales, jetées çà et là sur les collines qui le bordent, rendent le paysage un peu moins sauvage. Les bains sont de vieux bâtiments isolés, d'où l'on n'a aucune vue que celle de quelques montagnes très-rapprochées : des chambres basses et sombres, dont la vétusté n'est pas équivoque, correspondent à la tristesse des alentours. A 50 pas, sort la source minérale dans un grand réservoir muré, remis à neuf en 1785 : l'eau en est fortement sulfureuse, d'un goût

qui donne des nausées , et d'une odeur fétide qu'on sent d'assez loin. Cette source n'est pas une découverte récente ; elle était déjà employée il y a plus de 300 ans, du temps des comtes de Gruyère. Ceux qui se sont servis de ses eaux, s'accordent à dire qu'elles font pousser des éruptions cutanées, qu'elles purgent violemment et qu'elles donnent beaucoup d'appétit : on montre des déclarations de médecins , qui constatent des cures heureuses opérées par leur usage en bain et en boisson : des gales et des dartres invétérées , des plaies et des ulcères longtemps négligés ont été guéris ; des sciaticques et des rhumatismes considérablement soulagés , des estomacs délabrés rétablis dans leurs fonctions, etc. : une cure récente dont on peut parler, c'est celle d'une femme énorme , du poids de 220 livres , qui , embarrassée de son embonpoint, vint y chercher un remède , s'en retourna plus légère d'un quintal, et se porte très-bien actuellement. La force de ces eaux se montre sur les ongles des baigneurs , qui ne tardent pas à devenir noirs : comme dans plusieurs autres bains , les pièces d'argent s'y dorent , et les fleurs fanées y reprennent couleur et fraîcheur. La source très-abondante peut servir un grand nombre de baignoires : il en existe une seconde plus faible , de l'autre côté du torrent, mais dont on ne se sert pas ; on l'appelle *Schwarzbrunnlein*, la petite fontaine noire.

Le possesseur actuel des bains du *Türbach* est une vieille femme plus que septuagénaire, fort en rapport avec la caducité de l'habitation : elle y vit seule et sans domestique ; c'est tout à la fois la cuisinière, la pale-

frenière, la cabaretière, la baigneuse et la fille de chambre de la maison. Il est vrai que depuis quelque temps les bains sont presque déserts, et que les malades du voisinage n'y viennent plus; non que les eaux aient perdu de leur vertu, mais parce que la table et le logement n'y sont pas ce qu'ils devraient être, ni ce qu'ils étaient sous le précédent propriétaire: au reste, les bains et le domaine sont à vendre à assez bon compte; et s'ils tombent entre les mains d'une personne active, propre et prévenante, on y retournera dans la belle saison: de bons lits, quelques chambres neuves, et surtout d'autres baignoires sont indispensables. Il n'y a aucune promenade que les bords rocailleux du torrent, les sentiers rapides qui mènent aux fermes, placées à différentes hauteurs sur les flancs des coteaux; et une espèce de hangar, peu spacieux, pour les jours de pluie: nous ne poussâmes point notre course jusqu'au fond du vallon, encombré de schistes ruineux et de rocs qui se délitent. Toute cette contrée sauvage, monotone et mélancolique, semble le manoir de l'hypocondrie et de l'ennui: cependant de tels maux sont inconnus aux Suisses de la vieille roche qui l'habitent; il est vrai qu'ils ont deux préservatifs infailibles, le travail et la simplicité des mœurs. Les bains exceptés, la physique et l'histoire naturelle trouveront peu de chose qui puisse les intéresser dans cet étroit vallon: le botaniste y cueille une seule plante remarquable, le *chrysanthème de Haller* (N° 97); à peine connu dans quelques ravins schisteux des plus hautes Alpes, il est rare de le voir

descendre aussi loin de sa patrie primitive : c'est probablement le torrent qui en a charrié les graines et les a déposées sur ses bords.

Une montagne assez élevée sépare le Türbach de la Lauenen; nous la franchîmes par un sentier de communication, et nous vîmes coucher à l'auberge de ce dernier lieu. Comme la haute vallée de la Lauenen, ses deux lacs et leurs superbes alentours se trouvent décrits assez au long dans le *Conservateur Suisse* (Tom. IV), je n'y reviendrai point : j'y ajouterai seulement quelques détails qui tiennent à l'histoire naturelle. Le petit lac se décharge dans le grand par un canal, dont les perches se servent pour passer de l'un à l'autre, et au bout duquel on peut, en étendant un filet, faire une pêche abondante de ce poisson, le seul qui habite ces deux lacs : l'espace qui les sépare est une petite plaine, dont le terreau visqueux et bleuâtre, mêlé de soufre, en exhale l'odeur, tremble sous les pas, et laisse enfoncer dans son sein, sans grande résistance, des verges de dix pieds de long : le rivage est couvert d'une quantité prodigieuse de coquillages lacustres, *planorbes*, *buccins*, *nérites* de plusieurs espèces : blancs dans d'autres eaux, ils prennent tous dans celle-ci une teinte bleuâtre, plus ou moins foncée, qu'il faut attribuer à l'action du soufre, dont la terre et l'eau sont ici imprégnées. Le *scirpe des gazons* couvre généralement ce fond marécageux : entre ses touffes, le *polythric des Alpes* élève ses belles urnes ; et la *toque* entr'ouvre son casque d'azur. Les mêmes plantes qui décorent les bords du Schwarzsee, et quelques

autres communes, étendent sur les rivages des lacs de Lauenen le tapis de leurs fleurs amies des ondes.

Un petit *épi d'eau* qui n'a pas encore été décrit, déploie des tiges filiformes dans le fond du lac ; tandis qu'un autre de la même famille (*potamogeton natans*) couvre de grands espaces de ses larges feuilles flottantes. A l'endroit où le ruisseau se détache du grand lac et s'enfonce dans un bois voisin, nous remarquâmes quatre pics des Alpes (*picus martius*). Ce grand et bel oiseau se plaît dans la solitude des forêts ; il grimpe sans relâche le long des sapins ; il les frappe de son bec comme d'un marteau, et il y pratique des trous profonds, dans lesquels il entre en poussant un sifflement lugubre.

Au delà du petit lac est une maison, la dernière de la vallée, dans un site unique : elle a d'un côté les cascades formées par les eaux qui viennent du Gelten ; de l'autre, les cascades qui descendent du Dungal ; sur le devant, un torrent rapide et deux frères ponts de bois. Cette habitation, placée au milieu du mouvement et du fracas de ces eaux qui l'enceignent de toutes parts, offre des habitants en contraste absolu avec ce paysage tumultueux : silencieux et calmes, ils laissent parler la nature et se bornent à l'écouter. Quand j'arrivai, le vieux père lisait sa prière du matin assis sur un tronc renversé ; le fils raccommodait sa faux au pied de l'escalier ; la fille faisait de la toile dans la chambre, en chantant un cantique d'une voix douce et languissante. Un vase de lait était sur la table : on m'offrit une cuiller de bois, et je me rafraî-

chis. L'hospitalité amène la confiance : le vieillard me demanda ce que je venais faire dans ce coin perdu, où l'on ne voyait jamais d'étrangers. — Chercher quelques plantes rares et admirer les beautés de ce pays, si différent de la plaine. — Trouvez-vous cela beau? — Oui ! surtout ce torrent du Geltenbach, qui fait tout à côté de votre maison une si riche cascade. — Moi, je le trouve bien laid. — Pourquoi donc? — C'est que mon fils cadet s'y est noyé il y a deux ans. Une larme mouilla sa paupière paternelle ; un soupir qui s'éleva de mon cœur oppressé y répondit : je lui tendis une main de frère, qu'il serra dans la sienne en regardant le ciel, et je le quittai... car, qu'avions-nous de plus à nous dire?

Mon compagnon de voyage qui était resté en arrière, m'ayant rejoint, nous arrêtàmes de remonter le Geltenbach jusqu'aux glaciers où il a sa source, et de suivre les sentiers scabreux tracés sur les flancs des montagnes qui l'encaissent : la route fut longue, fatigante et quelquefois dangereuse : mais d'un côté la richesse des accidents, de l'autre la vue des plus belles filles de Flore, semblaient raccourcir le chemin, en aplanir les mauvais pas, en cacher les difficultés. Toutes les roches sont encore calcaires ; elles recèlent quelques lits de marne fine, de couleur jaune ou grise, qu'on emploie au lieu de *craie* ; et l'on foule aux pieds un cailloutage souvent mêlé de petits cristaux qui n'ont rien de remarquable. Nous nous élevâmes pendant trois lieues d'étages en étages. De chaque étage le torrent se précipite sur le plan inférieur par une

chute plus ou moins haute , mais toujours pittoresque et variée : quelquefois il se perd en bouillonnant entre des rocs creusés en chaudières ; d'autres fois il s'épanche en nappe magnifique ; souvent il se divise en fusées ; il s'envole en écume ; il s'évapore en fumée aquatique emportée par les vents : ici il glisse le long du rocher, là il s'en détache ; autre part il s'enveloppe du voile des arbres qu'il a renversés , et du dôme confus d'une forêt où il a semé le désordre. L'endroit d'où ce torrent tombe est tour à tour une urne gracieuse , une caverne horrible, une fente ténébreuse et profonde : tantôt une redoutable obscurité noircit ses eaux dans leur chute ; tantôt le soleil brise ses rayons sur le prisme mobile des gouttes détachées , et ceint ces flots précipiteux d'une écharpe ornée de toutes les couleurs de l'iris. On ferait sur cette route un cours complet de cascades , surtout après les orages et les grandes pluies. Le peintre peut choisir ; le poète peut décrire , et l'amateur des grandes scènes des Alpes admirer... et admirer encore. La terrasse qui se trouve entre les diverses chutes du Geltenbach, est ordinairement une jolie prairie, moitié en gazon, moitié en débris , avec un petit pont sur le torrent plus calme , qui semble s'y tranquilliser. Alternative frappante de mouvement et de repos , de menace et de caresse , de grâce et d'horreur ! A mesure qu'on monte, les sentiers sont plus mauvais ; souvent même la trace en est effacée : nous y suppléâmes par l'imagination , et cette fois elle ne nous égara pas, puisque nous atteignîmes notre but. Mais avant de l'atteindre , nous nous arrê-

tions souvent pour promener nos regards sur la solitude qui se déroulait devant nos pas et devenait toujours plus profonde. Plus d'hommes ; aucun chalet ; nul troupeau : au-dessus de nos têtes, des rochers sur des rochers : dans le lointain , des pyramides de glaces sur des piédestaux de même matière : autour de nous, des eaux tombantes et retentissantes , puis encore d'autres eaux qui tombent et retentissent. Dans une marche de plus de trois lieues, nous ne rencontrâmes en fait d'êtres vivants que deux corbeaux, qui planaient en croassant dans la poussière d'une des cascades ; une niverolle, dont le chant faible et doux nous fit plaisir ; une jeune marmotte, qui s'enfuit dans son terrier ; et un Apollon aux ailes brillantes, à demi mort de froid sur un buisson de rosage. Nous cherchâmes vainement une *case*, qu'on nous avait dit être peu éloignée de cette route : nous devions trouver un guide dans le chevrier qui l'habite ; et elle nous intéressait d'autant plus, que cet homme y nourrissait deux jeunes chamois apprivoisés, auxquels nous étions très-curieux de faire visite.

Cependant un long mugissement circulait dans ces gorges étroites ; un écho sourd et lointain ajoutait à cette sévère monotonie ; une voix lugubre sortait de toute la montagne et se renforçait par intervalles ; quelques coups de vent éloignaient ou rapprochaient de nous ces accents de la nature parlant avec menaces du fond de ces sauvages déserts. Mais si l'oreille était affectée par ces sons singuliers d'une musique ineffable, l'œil s'arrêtait avec volupté sur diverses plantes

inconnues dans les plaines : du front des rocs mous-
sus pendait l'ancolie des Alpes en balançant ses ma-
gnifiques fleurs ; à leur pied , le carnillet de roche
entr'ouvrait sa corolle , aussi délicate qu'élégamment
découpée , et le laitron des Alpes étalait le luxe de son
thyrses fleuri : dans les lieux humides , la grassette
alpine élevait sur une hampe légère son heaume cou-
leur de lait , et la saxifrage étoilée embellissait le bord
des petits ruisseaux . Sur la lisière d'un pâturage , la
gentiane pourprée déployait ses cloches éclatantes ; le
céraiste à larges feuilles veloutées rappelait les frimas
du Spitzberg , où Martens l'a vu croître ; et la plus
petite des aréties cachait sa fleur en miniature sous
les herbes plus hautes qui l'abritaient . Non loin du
glacier , dans une plaine moitié gazonnée et moitié
inondée , on pouvait faire une riche cueillette de plan-
tes aquatiques et de graminées rares , parmi lesquelles
on remarquait la linaigrette à gaine , le junc filiforme ,
le junc triglume , etc.

Nous gravissions toujours d'escarpements en escar-
pements , et le glacier n'était point encore conquis :
il fallut passer sous une chute d'eau qui nous inonda ;
il fallut suivre avec précaution des sentiers , ici taillés
en corniche , là , en creux dans le rocher ; il fallut tra-
verser le torrent d'un précipice à l'autre , sur une
étroite planche , seul morceau de bois existant à une
hauteur où il ne croît plus ni arbre ni arbrisseau .
Nous abordons enfin une superbe cascade , qui jette
avec un bruit épouvantable des eaux troubles et noi-
râtres du haut d'un rocher fendu , sur un tas de débris

de schistes et d'ardoises. Mais le glacier avait disparu. Que faire ? nous escaladons encore un dernier gradin de ce vaste amphithéâtre qu'aucun sentier ne paraissait avoir entamé. Et du sommet, qu'avons-nous en face ? Un immense mur de rocher, flanqué de deux pics chauves et ruineux : ce rocher portant un glacier de plusieurs lieues d'étendue, hérissé de pointes et de pyramides sans nombre, et criblé de larges et insondables crevasses ; ce glacier versant ses eaux par treize canaux tracés sur le front perpendiculaire du rocher, et ces treize torrents se réunissant en un seul lit, vraie source du Geltenbach, qui un peu en-dessous forme sa première cataracte, la plus belle de toutes, à cause du voisinage du glacier et de la scène de destruction, de tumulte, de désolation et d'horreur qu'elle décore. A gauche, le Wildenhorn élève sa tête gigantesque ; à droite, le Spitzhorn cache sa pointe aiguë dans les nuages ; en avant, s'étend un long et inabordable rempart de glace, qu'on appelle Geltenwand : des blocs de toute taille et de toute forme gisent au pied du mur de rocher : aucune trace de végétation n'annonce ici le souffle de la vie. Il semble que tout tombe, que tout se brise, que tout se confonde ; le sourd bruissement des eaux qui se rassemblent dans les cavernes du glacier, et qui coulent dans la route qu'elles se sont frayée sous ses masses ; leur fracas retentissant quand elles se précipitent dans les canaux creusés par leur frottement sur le flanc du rocher ; le son éclatant de leur chute sur le cailloutage qui les reçoit ; tout cela fait un mélange inexprimable de sons tous mélancoli-

ques, tous du mode le plus triste comme le plus sublime. On ne saurait aller plus loin sans risquer de se faire écraser par des blocs, qui peuvent se détacher d'un moment à l'autre. De hardis chasseurs de chamois ayant suivi les flancs du glacier, ont rencontré quelques petits vallons, profonds, obscurs, arides, vrai sépulcre de la nature animée, et domaine du chaos et de la mort; ils ont vu le glacier se prolonger à perte de vue, aboutir d'un côté à celui du Dungel, de l'autre à celui de l'Oldenhorn, et par derrière toucher aux immenses glaciers du Haut-Valais: ainsi le glacier du Gelten fait partie de cette mer de glace qui occupe le centre de nos Alpes, et qui projette çà et là en avant des bras plus ou moins considérables; bras qui remplissent les vallons, ou pour mieux dire, les détroits ouverts entre les diverses chaînes.

Tout à coup des vapeurs s'élèvent du pied du glacier à son sommet; des nuages se condensent, et débouchent çà et là entre les pyramides lointaines; un vent glacé commence à souffler, et le soleil perd ses rayons dans une atmosphère terne et brumeuse: c'était l'avant-coureur certain d'un orage; mais il était trop dangereux de l'attendre où nous étions, quelque sublime qu'en eût été le spectacle: les torrents nous auraient bientôt coupé la retraite; nous avions à craindre que la planche, seul moyen de sortir de ce labyrinthe glacial, ne fût emportée par une de ces crues subites du Geltenbach qui se font en peu d'heures: sans abri pour rester, sans guide pour revenir, notre position eût été des plus désagréables. Aussi notre

parti fut bientôt pris ; ce fut d'échapper sans perte de temps aux brouillards qui s'avançaient pour nous envelopper : nous redescendîmes donc beaucoup plus vite que nous n'étions montés , toujours suivis par la tempête qui se formait derrière nous, et grondait déjà sur le glacier voilé par des nuages jaunâtres : nous comprîmes alors que ce tumulte aérien , ces plaintes de la nature agitée , ces voix sinistres des éléments émus , qui nous avaient frappés en montant , étaient les présages de quelque grand orage : en effet, il ne tarda pas à éclater ; il nous atteignit entre le lac et le village de Lauenen , où nous courûmes nous abriter : le reste du jour , il y eut éclair , tonnerre , pluie et grêle , et nous bénîmes le ciel de n'avoir pas été surpris au pied du Geltenwand par cette tempête, l'une des plus longues et des plus bruyantes de cette année.

II^e *Fragment.*

Je ne voulais point quitter cette portion de l'Oberland sans visiter la dernière vallée du Haut-Sieenthal, que ses glaciers et ses cascades rendent une des plus remarquables de notre Suisse : peu fréquentée , quoique d'un abord aisé , la vallée de la Lenk mérite l'attention de tous les amateurs des grandes beautés des Alpes.

Pour éviter les longueurs de la route ordinaire par Zweisimmen , je résolus de couper au court par les montagnes intermédiaires , et je pris en conséquence un guide à Gessenay : mais par le fait j'allongeai au

lieu d'abrèger; car, ce guide m'ayant égaré, me fit employer plus de huit heures pour un trajet qui à peine eût été de cinq lieues avec un homme mieux instruit des sentiers du pays: la nuit, et une nuit fort obscure, nous surprit au plus haut point de ce passage. Notre embarras est facile à comprendre; ici des forêts profondes; là des précipices dangereux; plus loin des rochers insurmontables, ou des torrents sans pont. J'avais doublement regret de faire cette route dans les ténèbres, parce qu'elle ne répondait pas au double but pour lequel je l'avais entreprise; c'était de voir plusieurs sites intéressants, et de recueillir plusieurs plantes rares qui se trouvent dans cette traversée. Après bien des pas perdus pour nous démêler de ces sombres labyrinthes, je découvris au loin une faible lumière dans un chalet; j'y envoyai mon guide chercher des renseignements; tout pensif, je m'assis sur un rocher et je ne tardai pas à m'endormir: à mon réveil, je fus très-surpris de me trouver dans ce désert entouré de toute une famille: c'était un père qui portait un enfant sur son dos, une mère qui en allaitait un autre, et trois ou quatre garçons ou filles de différents âges, tous groupés autour de moi, et éclairés des premiers rayons de la lune, qui venait de dépasser les glaciers. *C'est un homme mort ou malade*, dit tristement le paysan: je me levai pour lui répondre que je n'étais ni l'un ni l'autre, mais seulement un homme égaré. Un moment après, le guide reparut, et à l'aide de ces braves gens, nous rentrâmes enfin dans le sentier tant recherché; nous parvînmes à gagner le fond de la vallée; et en

remontant les bords de la Simme, nous nous trouvâmes à minuit devant l'auberge de la Lenk, dont nous eûmes presque autant de peine à nous faire ouvrir la porte, que nous en avons eu à retrouver notre route. Alors, je l'avoue, je n'eus plus de regret à l'ignorance de mon guide, parce qu'en arrivant aussi tard je vis la vallée dans toute la pompe qu'une belle nuit déploie sur un paysage de montagne : les glaciers du fond reflétaient une douce lumière qui vacillait sur leur face blanchissante ; plusieurs cascades se déroulaient le long des flancs escarpés des Alpes comme de larges lisières d'argent poli ; la noirceur monotone des sapins s'éclaircissait sous les pâles rayons de l'astre des nuits : une teinte céleste de mélancolie planait solennellement sur ce vaste cirque de glaces, de rochers, de forêts et de pâturages ; versait sur chaque portion des nuances d'une variété et d'un charme inexprimables, et communiquait à tout l'ensemble quelque chose de mystérieux et de fantastique, qui invitait autant à la méditation qu'à l'admiration. A cette perspective nocturne se joignait le bruit lointain et sourd des catactes, qui, se renforçant par intervalle, couvrait le murmure d'une brise légère, dont le souffle balançait mollement la cime ondoyante des cerisiers et des platanes de la vallée. Je détachai avec peine mes regards et mon cœur de cette contemplation ravissante ; j'allai prendre quelques heures d'un repos nécessaire ; et dès le matin, je me procurai un guide sûr et intelligent, pour aller voir de près ce que je n'avais salué que de loin à mon arrivée.

Nous prîmes sur la droite le plus long chemin , parce que la Simme ayant récemment rompu ses digues rendait impraticable la véritable route, beaucoup plus courte, qui suit le flanc gauche de la vallée : nous longeâmes un grand pâturage marécageux , où l'on voit çà et là sauter des truites parmi des scirpes, des roseaux et d'autres plantes aquatiques : nous traversâmes plusieurs torrents, tels que l'*Ewigbach* (ruisseau permanent), le *Wildbach* (ruisseau sauvage), tous troubles et limoneux, à l'exception d'un seul, dont l'onde toujours pure lui a mérité le nom de *Lut-terbach* (ruisseau clair). Vers l'extrémité de ce marais, mon guide me fit observer deux sources contiguës, séparées par un éclat de roche à peine d'un pied de largeur : l'une est d'une eau fraîche et du meilleur goût ; l'autre est d'une eau sulfureuse, dont l'odeur seule est insupportable. Plusieurs maisons pittoresquement groupées parsèment le fond de la vallée : c'est le quartier d'*Oberried*, dont les dernières habitations ne voient point, pendant deux mois d'hiver, le soleil, qui se lève et se couche derrière les hauts rochers dont ce recoin est encaissé. La plaine se termine par l'*Erlenbusch* : c'est un grand bois d'aunes, tout uni, parfaitement gazonné, et qui offre un des sites les plus frais et les plus gracieux que j'aie jamais rencontrés. A l'issue de cette charmante *auvalle*, un bruit toujours croissant avertit l'oreille que les yeux doivent se préparer à quelque jouissance du grand genre. En effet, la première des grandes cascades de la Simme se présente tout à coup : le torrent, déjà très-considérable,

se précipite sur un plan fort incliné , à travers des rochers pendants. Sur un espace de plus de deux cents pas ce n'est que tumulte, écume, tourmente, retentissement, bouillon successif et poussière aquatique, qui s'élève, qui se disperse au gré des vents , qui se teint à certaines heures de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, et multiplie autour du spectateur les brillants reflets de l'écharpe d'Iris. Toute cette longue chute est bordée des deux côtés d'un rideau de vieux sapins , dont les branches pendantes et toujours humectées, distillent goutte à goutte dans le torrent la rosée qu'il leur envoie , et qui font encore mieux ressortir , par la noirceur de leur épaisse voûte , la blancheur de la scène qu'ils ombragent. Au milieu de cette cascade est un pont de bois , sur lequel vous vous trouvez précisément au centre de ce déluge et de ce fracas : le pont tremble ; l'oreille est assourdie , et les yeux sont en extase. C'est , dans tout ce site , une telle rapidité de chute, un tel tourbillon toujours tombant et toujours nouveau , un tel brisement de vagues précipiteuses , qu'on ne peut supporter longtemps cette vue sans ressentir une sorte de vertige. Il est vrai que la place n'est pas tenable ; la fine poussière qui vous enveloppe trempe vos habits en peu de minutes ; et vous ne tardez pas , grâce à la fraîcheur de l'onde et au courant de l'air , à éprouver un froid glaçant qui force à se remettre en marche. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette magnifique cascade n'est point l'ouvrage de la nature ; c'est l'ouvrage de l'art. La Simme avait jadis un autre lit qui , la contenant mal , exposait des

domaines inférieurs à des inondations ruineuses. Il y a un peu plus d'un siècle que les paysans de l'Oberried, possesseurs de ces domaines, entreprirent de lui faire un autre lit ; à force de patience et de travail, à l'aide du ciseau et de la poudre, ils ouvrirent au torrent, à travers les rochers, une issue moins dangereuse. En faisant cet ouvrage, ces infatigables montagnards ne songeaient sans doute pas à embellir leur contrée de ce qui en est un des principaux ornements ; ils voulaient seulement préserver leurs terres des inondations, et ils y ont en partie réussi. Le docteur Ebel (et l'on peut s'en rapporter à un homme dont l'excellent ouvrage sur la Suisse annonce un tact exquis pour les beautés de la nature) dit de cette cascade : *Le spectacle ravissant qu'elle présente ne saurait se comparer à celui d'aucune autre cascade ; et d'après ce qu'elle m'a fait éprouver, je la mets au rang des plus belles de ce genre.*

Sur la route, on rencontre souvent des arbres entraînés par les lavanges ou déracinés par les vents ; tout récemment encore, un ouragan a abattu dans cette contrée la moitié d'une grande forêt : ici semble commencer le domaine de la destruction. Bientôt, sur un pont fort élevé, on traverse un torrent qui a creusé dans les rocs de ses bords des excavations très-profondes, placées symétriquement à droite et à gauche du courant, qui tantôt les remplit, tantôt les laisse à sec. Les habitants du pays leur donnent le nom de *chaudières*, image trop mesquine, sans contredit, pour exprimer ce long et beau travail des eaux et des siècles ; mais naturelle à une peuplade de bergers,

qui cherche toutes ses comparaisons dans les objets de la vie pastorale, et qui n'a rien trouvé de plus ressemblant au ceintre régulier de ces excavations, que les grandes chaudières dans lesquelles se font les fromages. A l'extrémité d'une montée pénible mais variée, à travers des escarpements, des bosquets et des pâturages, on atteint enfin les sept fontaines (*sieben brunnen*), source fameuse qui a donné son nom à la rivière de Sieben (*Simme* en allemand corrompu) et à la longue vallée qu'elle arrose (*Siebenthal*.)

Il est impossible de peindre dans toute leur beauté cette source et ses alentours, tant ce morceau est étranger aux conceptions ordinaires, et hors du domaine de tout langage humain : aussi ce que je vais en dire lui est plus inférieur encore que les premières esquisses d'un élève ne le sont au tableau fini d'un grand maître. C'est une vaste paroi de rocher, dont le front, couronné d'arbres et de halliers, lance par plusieurs ouvertures voisines tout autant de ruisseaux, qui, réunis sur ses flancs en nappe contiguë, ne forment plus au bas qu'un courant unique. Autrefois, dit-on, ce rocher n'avait que sept ouvertures : maintenant il en a bien davantage, et chaque année en varie le nombre par divers accidents. Quand un soleil brûlant fait fondre plus abondamment les glaciers supérieurs, alors ces belles eaux non-seulement s'échappent de toutes ces urnes profondes, bordées de mousses mobiles ; mais elles bouillonnent, elles jaillissent avec force, elles s'élancent à plusieurs pieds de hauteur en jets impétueux et en gerbes neigeuses. Le

rocher qui recèle ces ondes impatientes de sortir de prison, tremble sous les pas de ceux qui l'escaladent : il semble prêt à s'abîmer sur lui-même, et fait entendre une sorte de mugissement intérieur, dont on ne saurait exprimer la singulière impression sur l'oreille effrayée. Le cadre des sept fontaines est digne du tableau qu'il enferme. Au-dessus de ces sources s'élève en pyramide le *Seehorn* (rocher du lac), massif immense, nu, stérile, et qui souvent voile sa pointe de nuages : tout autour s'étend un glacier de trois lieues de largeur ; il recouvre la cime de la chaîne qui sépare le canton de Berne du Valais, et se hérisse de plusieurs pyramides d'une glace pure, de diverses taille et figure, dont le bleu foncé se confond avec les teintes de l'horizon ; les unes droites, les autres inclinées, toutes en désordre, et disposées à s'écrouler sur les plans inférieurs. Sur la droite, une cataracte à plusieurs étages parcourt toute la face du glacier ; ici, elle s'en détache et demeure comme suspendue dans les airs, là elle glisse avec la vélocité de l'éclair sur ses flancs sillonnés, tantôt divisée en deux ou trois cascades parallèles, tantôt rassemblant toutes ses eaux dans un seul canal ; c'est le *Fluhbach* (la cascade du rocher). Au milieu se précipite le *Seebach* (ruisseau du lac), ainsi nommé parce qu'il dérive d'un lac d'environ deux cents pas de diamètre, creusé à la base du glacier par les eaux qu'il rejette ensuite avec fracas : ce petit lac, de forme ovale, est de l'aspect le plus sinistre ; sans poisson dans ses ondes glacées, sans verdure sur ses bords ruineux, sans fond dans son centre, il semble destiné à

donner l'idée d'un enfer aquatique : on présume qu'il est le premier réservoir de la Simme , et que par des canaux cachés il alimente les sept fontaines. A droite , entre les crevasses d'une Alpe fendue du haut en-bas , tombe une énorme masse d'eau fournie par les mêmes glaciers de Rætzliberg : le bruissement de sa chute , doublé par un écho éclatant , est si fort , qu'on l'entend du village de la Lenk , surtout pendant la nuit , dont il interrompt le silence. Tous les voyageurs s'accordent à dire que , dans le genre affreux , cette cascade n'a pas de pareille en Suisse. On la distingue des autres par le nom de *Ferlobenbach* (torrent perdu) , parce qu'elle cesse de couler aux approches de l'hiver , et qu'elle ne renaît que quand le soleil du printemps , agissant sur les glaciers , procure une fonte plus considérable. On découvre encore quelques autres cascades moins bruyantes ; du nombre est le *Trübbach* (ruisseau trouble) , qu'on pourrait appeler le torrent en deuil , parce que ses eaux sont tellement chargées des particules d'un schiste noirâtre , qu'elles paraissent au loin comme de l'encre. On signale sur les deux flancs de ce profond amphithéâtre , à droite le *Weisshorn* ou corne blanche , qui se prolonge vers la corne du midi (*Mittagshorn*) , et à gauche l'Ammerten , qui sert de piédestal au gigantesque Strubel. Ces formidables sommets se démêlent fièrement du milieu des glaciers jetés dans l'espace intermédiaire , où ils ont formé deux lits successifs , séparés l'un de l'autre par un banc de rochers noirâtres , et où ils en commencent un troisième plus bas.

Dans toute cette perspective il y a une si riche profusion d'accidents sublimes, une pompe si extraordinaire d'effets majestueux, un luxe si désordonné d'images, de formes, de nuances, d'aspects et d'impressions, que le spectateur en est comme accablé au premier moment; et laisse, avec une émotion ineffable, errer ses regards avides sur un spectacle où chaque coup d'œil lui fait découvrir de nouveaux sujets d'étonnement et d'admiration. Ce n'est pas ici le domaine des aimables *Nayades* qui président en paix à ces fontaines tranquilles et gracieuses, si harmonieusement célébrées par les anciens poètes de la Grèce et de l'Italie. Non, c'est le manoir lugubre de *Nymphes* en fureur, qui ne se plaisent qu'au milieu du conflit des éléments conjurés les uns contre les autres, qui ne se font entendre que par le fracas tumultueux de la confusion, qui ne se laissent voir qu'avec l'air de la menace ou sous l'aspect du bouleversement, et qui participent au caractère orageux de ces mers, au sein desquelles elles envoient le tribut de leurs cent urnes: car toutes ces eaux, répandues ici avec une prodigalité inépuisable, se poursuivent à travers les vallées, se pressent sans relâche dans les plaines, et tendent irrésistiblement à l'Océan qui les engloutit, et qui bientôt les rend aux nuages, pour les verser de nouveau en neiges, en glaces, en frimas dans le laboratoire de nos hautes Alpes: ainsi dans la nature, glaciers, sources, torrents, fleuves, mers, nuages, sont tour à tour causes et effets les uns des autres: ainsi tout se lie mutuellement; tout se succède sans inter-

ruption ni lacune dans la grande chaîne des êtres ; et l'homme est là pour observer , pour admirer , pour faire monter l'hommage de ses adorations à l'éternel Ordonnateur , qui tient ces effets et ces causes dans sa main toute-puissante.

De ces glaciers se détache , sur le devant , le mont Rætzli qui leur donne son nom , quoiqu'il n'ait ni glace , ni neige perpétuelle : de ses flancs couverts de verdure et fréquentés par les troupeaux , il ombrage une plaine qui s'étend à ses pieds : tantôt à sec , tantôt formant un lac , suivant les saisons , cette plaine s'abaisse du côté de la Simme pour y décharger ses eaux : quand je la parcourus , ce n'était qu'un triste glarier , tout jonché des débris épars des Alpes supérieures. Sur un petit tertre du voisinage paraissent quelques chalets , construits en poutres de mélèze , seul arbre qui puisse croître à cette hauteur , et dont on voit çà et là de jolis bosquets : ces chalets sont à peine tenables pendant six semaines. Je m'assis sur la galerie d'une de ces simples habitations , en face du glacier et des torrents qu'il vomit de toutes parts. Je contemplai longtemps cet orageux palais , où le génie des tempêtes tient l'arsenal des frimas et des hivers , et j'admirai la sécurité des bergers qui vivent sans frayeur au milieu de ce champ de bataille , où le Ferlörenbach sonne sans cesse l'alarme avec un bruit assourdissant ; où l'on entend à toute heure , pendant les chaleurs de l'été , comme de longues salves d'artillerie , dont les détonations effrayantes sont causées par des lavanges qui descendent , par des pans de rochers qui se détachent ,

par des aiguilles de glace qui se brisent en blocs bondissants, dont les derniers s'arrêtent à peu de distance des chalets et disputent le pâturage aux troupeaux. Les vaches connaissent très-bien le danger ; car aussitôt qu'elles entendent quelque bruit menaçant dans le glacier, elles gagnent, en courant, la partie opposée du pâturage, où l'éloignement les met à l'abri.

Malgré l'aspect morne et sévère de ce paysage, la première émotion mêlée de terreur qu'il inspire s'apaise peu à peu ; et je ne sais quel sentiment de calme et de paix s'insinue dans l'âme, la rassure, la tranquillise et l'associe, par une contemplation délicieuse, à tout ce que la nature offre de grand, de sublime et d'admirable dans ces solitudes. Mais ce n'est rien, me disait un berger, que d'admirer les chalets du Rætzliberg pendant les beaux jours ; il faut s'y trouver pendant une tempête. En effet, on peut juger de ce que doit être une nuit orageuse, quand, à la lueur d'éclairs éblouissants, les pyramides des glaciers sont brisées par la foudre ; quand toutes les cascades débordées doublent, triplent de volume et de fracas ; quand les vents, pressés dans ces gorges étroites, roulent en tourbillons irrésistibles, et qu'il semble que la charpente du globe aille s'écrouler dans le chaos.

Plusieurs lecteurs, je le sais, m'accuseront d'exagérer mes descriptions ; mais s'ils n'ont pas visité les sites dont je parle, je les récite pour juges compétents ; et s'ils les ont visités, je leur répondrai que je tâche de peindre ces paysages comme je les vois, et non comme les autres les voient : que je cherche à

exprimer mes sensations propres telles que je les éprouve , et que ce n'est pas ma faute si chacun ne sent et ne voit pas de la même manière. Le docteur Ebel fait mon apologie autant que la sienne dans cette phrase remarquable : « Les degrés de conception pour les impressions que font sur nous les beautés de la nature , et les degrés d'intimité du sentiment que chaque impression produit , sont tellement variés , qu'il faut se dispenser de toute contestation en pareille matière , et laisser à chacun son avis. »

Si le peintre , le poète , l'homme sensible , trouvent dans cette course de quoi se satisfaire par des jouissances analogues à leurs goûts , le botaniste n'aura pas moins de plaisir : il voit briller sur les saillies des rochers , le long des torrents et jusqu'au bord des glaciers mêmes , une foule de plantes qui n'habitent que les plus hautes régions de nos Alpes : l'astragale soyeux , la rhodiole odorante , l'arétie helvétique , l'androsace à fleurs roses , la renoncule des Pyrénées , la campanule uniflore , la gentiane en miniature , la potentille de Norwège , l'achillée musquée , l'artémise des glaces , la drave étoilée , la cotonnière pied-de-lion , la violette à feuilles découpées , le polypode à aiguillon , le nerprun nain , le saule des Lapons , et plusieurs autres , toutes aussi rares et toutes aussi belles , charment ses yeux , appellent sa main , et demandent une place d'honneur dans son herbier.

Il est temps de redescendre dans la vallée de la *Lenk* , pour en donner quelques détails. Longue d'environ trois lieues , sur un quart de lieue dans sa plus

grande largeur , elle ne contient que la commune de ce nom , partagée en cinq quartiers , qui sont Gutenbrunnen , Ægerten , Oberried , Böschenried et Brand : dans ce dernier est le village de Lenk proprement dit , où se trouve le temple paroissial ; les autres quartiers n'ont que de petits hameaux et une multitude de maisons isolées et disséminées sur les flancs et dans les vallons des Alpes environnantes : la population de cette commune , la plus haute de tout le Siebenthal , passe les deux mille âmes. La Simme , grossie par divers torrents qui s'y jettent des deux côtés , la traverse presque en ligne droite avec beaucoup de rapidité. Comme cette rivière est très-dangereuse , qu'elle est sujette à des crues subites , et qu'en plusieurs endroits son lit est sensiblement plus élevé que les prairies qui y aboutissent , on a dû , presque partout , la contenir par de fortes digues , quelquefois insuffisantes , quoique très-utiles : ces digues ont nécessité un travail prodigieux : il a fallu des fascines , des troncs et des branches , pour les fonder sur les deux bords ; d'énormes pierres pour les charger ; des terres pour en lier les massifs , qui ne sont jamais plus solides que quand les buissons et les arbres s'y sont établis. Ces montagnards peuvent certainement se vanter d'avoir conquis leur vallée sur la Simme ; mais il leur coûte beaucoup de peine pour se maintenir dans cette conquête : sans ces longues digues , souvent renouvelées , toute cette contrée ne serait qu'un marais malsain et inhabitable. Le fond de la vallée est très-plat , à l'exception d'une colline , qui ne fut primitivement qu'un vaste

rocher détaché et descendu des Alpes voisines : sur cette éminence, dont la Simme baigne le pied, s'élevait jadis un château fort, nommé *Burgbühl*, dont il ne reste que le nom, un puits à moitié comblé, et quelques traditions superstitieuses ou ridicules. C'était le manoir des anciens seigneurs de la Lenk, cadets ou vassaux de la maison de Gruyère. On ignore la date précise de la réunion de cette vallée au canton de Berne : mais ce fut depuis le milieu du quatorzième siècle à sa fin que cette république acquit la forteresse de Mannenberg des barons de la Tour-Châtillon en Valais, entra en possession des divers fiefs qui en relevaient, et réunit aux siens les droits épars des petits seigneurs cantonnés dans cette partie des Alpes ; elle en fit un bailliage sous le nom de *Châtellenie du Haut-Sieenthal* : le bourg de Zweisimmen en est le chef-lieu, et le bailli fait sa résidence au château voisin de Blankenbourg, berceau d'une noble famille de ce nom, dès longtemps éteinte, mais bien connue dans les annales helvétiques, par la valeur et les services d'Antoine de Blankenbourg, qui défendit pendant trois semaines la petite ville de Laupen contre l'armée de la noblesse confédérée, et qui donna ainsi aux Bernois le temps de rassembler les forces sous lesquelles cette armée succomba à la fameuse journée du 24 juin 1339.

A demi-lieue de Blankenbourg, en remontant la Simme, s'étend sur ses deux bords la riche commune de S^t Etienne (*S^t Stephan*), qui passe pour la plus ancienne du pays, et qui déjà vers l'an 1350, jouissant

de beaux privilèges, s'unit volontairement à Berne : de cette commune trop resserrée sortit , dit-on , la colonie qui , poussant en avant du côté des glaciers , peupla la vallée de la Lenk et changea ses forêts marécageuses en fertiles pâturages.

Les habitants de la Lenk sont en général courageux, robustes, endurcis à la fatigue dès le berceau, et presque tous occupés des travaux de la vie pastorale : on leur reproche une sorte de grossièreté, qui n'est, selon moi, que la simplicité des mœurs antiques, conservée sans altération. Ces montagnards ont toujours témoigné un sincère attachement au gouvernement de Berne, et à diverses époques ils ont déployé beaucoup d'énergie pour le défendre. Loin de rien changer à cette honorable fidélité héritée de leurs loyaux ancêtres, la révolution leur a fourni l'occasion d'en donner des preuves de fait. Parmi eux se trouvent d'infatigables chasseurs de chamois, qui les poursuivent dans leurs retraites les moins accessibles, et passent des nuits entières à les attendre sur des glaciers, enveloppés dans des sacs de peau, pour ne pas périr de froid, ce qui leur arriverait infailliblement sans cette précaution : ces mêmes hommes marchent courbés sous de lourds fardeaux dans les plus âpres sentiers, aussi sûrement qu'on marche dans la plaine. Ils viennent d'un jour depuis Ayent en Valais jusqu'à la Lenk, avec des charges de plus d'un quintal en blé ou en vin ; c'est-à-dire qu'ils font huit mortelles lieues d'un flanc à l'autre d'une énorme chaîne d'Alpes : la charge est placée sur le cou plus que sur les épau-

les du porteur, et est fortement assujettie à son front par un large bandeau de drap : avec cet appareil, il monte et descend hardiment à travers les ravins et les rochers de cette pénible traversée.

Comme la vallée de la Lauenen dont elle est limitrophe, la vallée de la Lenk abonde en soufre et en sources qui en sont plus ou moins imprégnées : près du village paroissial sont des bains d'eau soufrée, qui ne sont fréquentés que par les gens du pays. Sur une haute colline du voisinage jaillit une fontaine de la même nature, mais beaucoup plus forte, vendue, il n'y a pas longtemps, pour douze francs, à un homme qui sans doute a dessein d'y faire quelque établissement. La minéralogie de cette contrée est encore peu connue, et attend d'ultérieures recherches : au Sattelberg, près de St Etienne, il existe une riche mine de fer en grain, qui n'est pas exploitée : dans les différentes Alpes de cette chaîne, on a trouvé des indices d'argent, de plomb et de cuivre mêlé d'arsenic : des marcassites et d'autres pyrites, encroûtées d'une terre vitriolique, y sont communes ; et il n'est pas rare d'y rencontrer çà et là, mais en petite quantité, des corps marins pétrifiés, tels que des cochlites, des térébratules, des astéries, etc.

La zoologie des hautes Alpes de cette commune n'offre rien qui leur soit particulier ; on y trouve, comme dans les autres chaînes centrales, le lièvre blanc, la souris blanche, la marmotte, l'hermine ou rosselet, le vautour des Alpes, appelé communément *læmmergeier* ; le grand et le petit coq de bruyère, le

lagopède ou perdrix des neiges, la gélinotte huppée, le choucas à pieds rouges, le pic de Norwège, le merle rose et la niverolle. Il paraît qu'autrefois il y avait des bouquetins. Le dernier a été tué, il y a environ cinquante ans, sur les frontières du Valais : dès lors les chasseurs n'ont plus aperçu aucun individu de cette espèce à peu près détruite, et dont les faibles restes se sont réfugiés dans les Alpes qui font face à l'Italie.

Quand du village de la Lenk on regarde l'épais boulevard d'Alpes sourcilleuses, hérissées de rochers taillés à pic et revêtues de larges glaciers, qui sépare cette vallée du Valais, on ne se douterait certes pas qu'il y eût au travers des communications possibles entre ces deux pays. Cependant, sur la droite, il y a une route qu'on peut faire en partie à cheval, qui, par le mont Ravin, conduit d'une journée à Sion; et sur la gauche il existe un autre chemin, si du moins on peut lui donner ce nom, qui mène aux bains de Louësche. Au mois de juillet 1804, un paralytique attaché sur un fauteuil a été porté par six hommes qui se relayaient, depuis la Lenk à ces bains, et a fait sans accident en neuf heures de temps cet horrible trajet, sur une suite de glaciers et de précipices, par un sentier qui jusqu'alors n'avait été connu que des plus hardis chasseurs de chamois.

Nous ne le savons que trop maintenant, et la dernière guerre nous a désabusés à nos dépens de l'idée que les Alpes suisses étaient inexpugnables, grâce à leurs fortifications naturelles : non ! il n'y a pas une

vallée, tant escarpée soit-elle, où l'on ne puisse pénétrer par plusieurs points : la barrière de nos montagnes n'est plus qu'un rempart impuissant, et partout l'homme intrépide et patient peut se frayer des passages, se glisser dans les défilés les plus secrets, et forcer tous les obstacles que la nature semble opposer à sa marche. Au reste, il y avait longtemps que les militaires instruits le savaient et le disaient : je n'en veux d'autre preuve que ce passage frappant du célèbre duc de Rohan, qui a fait la guerre avec tant de succès dans les Alpes, l'année 1635 et les suivantes.

« C'est bien lors qu'on reconnut véritable que les
» montagnes sont comme plaines, et qu'elles n'ont pas
» seulement les chemins accoutumés et fréquentés,
» mais plusieurs autres ; lesquels, bien qu'ils ne soient
» pas connus aux étrangers, le sont aux gens du pays,
» par le moyen desquels on sera toujours mené aux
» lieux qu'on désire, en dépit de ceux qui s'y vou-
» dront opposer : de sorte qu'un sage capitaine ne
» se hâtera jamais à garder des passages ; mais bien
» se résoudra-t-il plutôt à attendre son ennemi en
» campagne pour le combattre : ce qui peut sembler
» étrange à qui n'en a pas vu le succès par l'expérience.
» Ainsi en la présente occasion, où on croyait être as-
» suré des montagnes, comme autant de forteresses,
» il se trouva qu'on était ouvert de tous côtés, et qu'à
» mesure qu'on bouchait un trou, on en découvrait
» dix, de sorte qu'il n'eût pas seulement fallu une
» bonne armée, mais plusieurs, pour garder le dit
» pays. »

(Voyez *Mémoires et Lettres de Henri, duc de Rohan, sur la guerre de la Valteline*, tome I, pages 159 et 160.)

Château-d'OEx, septembre 1804.

III^e Fragment.

Au plus fort de nos tracasseries politiques (c'était, s'il m'en souvient, le 3 octobre 1802, jour où les Suisses allemands et les Suisses français se querellèrent si bruyamment entre Morat et Avenches, pour se réconcilier bientôt après), nous sortîmes, un ami et moi, des Alpes de l'Oberland, pour venir dans celles qui couronnent cette belle contrée, plus connue encore par le séjour du grand Haller que par ses salines. Pour mon compagnon, il s'agissait de botanique ; pour moi, il s'agissait de statistique ; et pour tous deux, de vrai patriotisme, c'est-à-dire de cette affection profonde mais paisible pour sa terre natale, qui porte à lui souhaiter moins d'éclat que d'obscurité, et une douce vieillesse plutôt que le rajeunissement d'Éson.

Ne connaissant pas trop bien la contrée, nous cherchions pour nous orienter les ruines du château d'Aigremont, et nous nous serions infailliblement égarés, d'autant que la nuit tombait, si un honnête habitant du pays, qui du haut d'une colline avait remarqué notre embarras, n'était venu officieusement nous en tirer. Ce n'est pas qu'il nous eût reconnus ; mais il suivait l'impulsion de ce caractère hospitalier qui distingue avantageusement les montagnards de cette portion des Alpes : avec ce guide nous arrivons enfin

dans une auberge d'Ormont-dessus , et nous nous installons sans compliment dans le salon de compagnie , c'est-à-dire , dans la chambre commune où buvaient une douzaine d'hommes. L'un d'entre eux se lève , nous examine à travers l'épais brouillard de la fumée des pipes , et prononce , comme un juge du haut de son tribunal , cette sentence mémorable : *Je peux, s'il me plaît, faire arrêter ces gens-là en tant que suspects.* Je ne me rappelle plus s'il nous taxa d'être des espions ou des contre-révolutionnaires. Comme il y avait beaucoup de vin de son côté, il y eut grand silence du nôtre ; car nous ne répondîmes pas un mot à cet important qui nous mettait sous la surveillance de son ivrognerie. Il s'agissait de toute autre chose : nous ne pouvions trouver ni l'hôte ni l'hôtesse ; enfin nous découvrons cette dernière qui ronflait dans un coin. Il fallait la réveiller ; et ce ne fut point une petite affaire, car son sommeil n'était pas léger ; nous y parvenons enfin , et la première parole qu'elle prononce, en soulevant des paupières appesanties et des bras engourdis , c'est : *à la guerre comme à la guerre.* Nous demandons une chambre ; après longue et mûre délibération mentale , elle nous conduit à travers les ténèbres, dans une sorte de réduit où l'on ne voyait goutte : nous nous plaignons d'une certaine odeur que Rabelais appelle , *plus, mais non mieux sentant que l'ambre* : elle répond : *Voyez-vous à la guerre comme à la guerre.* — Mais, citoyenne , nous n'y voyons pas. — *Citoyens vous-mêmes.* Elle sort , et reparait vingt minutes après , tenant une lampe , où une énorme mèche nageait dans du beurre.

fondus, selon l'usage du pays. A l'aide d'une aussi belle illumination, nous apercevons les bancs de bois, le lit, le sous-lit et les autres meubles de notre modeste appartement; puis nous parlons de notre appétit, qui réclame un prompt souper. Comme la chose était sérieuse, notre hôtesse s'assied sur un vieux coffre, et nous détaille gravement tout ce qu'elle n'a pas; viande de boucherie, volaille, pâtisserie, salade, légume, etc.; d'où nous concluons très-judicieusement qu'elle nous laisse le choix des mets non indiqués. — Je vois bien, lui dis-je, que vous nous coupez les vivres pour nous prendre par la famine. — Cependant nous entrons en pourparler, et nous obtenons l'espérance d'une soupe à l'oignon, d'une omelette aux œufs ci-devant frais, et de deux quartiers de fromage, l'un vieux, l'autre nouveau. J'ai dit *l'espérance*, car quand nous priâmes notre active pourvoyeuse d'essayer de se hâter si possible, elle répliqua agréablement : *Si vous êtes pressés, vous pouvez courir; à la guerre comme à la guerre*; et elle resta encore en silence un petit quart d'heure sur son fauteuil, arrangeant sans doute dans sa tête l'ordonnance et la symétrie du banquet. Elle prit enfin le parti de se transporter dans sa cuisine, et se leva bravement pour l'exécuter.

Mon compagnon remarque que son refrain, *à la guerre comme à la guerre*, en est une véritable déclaration, et que c'est sans doute le mot d'ordre pour nous arrêter au premier signe de l'ivrogne. La porte de notre chambre était restée entr'ouverte, et bientôt nous voyons la cuisine, qui lui était contiguë, vive-

ment éclairée par un grand poëlon plein de poix allumée, que portait un petit garçon : à la lueur de cette flamme, nous découvrons deux hommes armés de grands sabres nus, qui semblaient se disposer à quelque expédition hostile. — Bien deviné, dis-je à mon ami, voici qu'on vient contre nous avec le fer et le feu : faisons incessamment une reconnaissance dans la cuisine, et poussons, si possible, nos avant-postes jusqu'au foyer. Nous entrons brusquement, et nous demandons à ces gens armés ce qu'ils prétendent faire. — *Aller à la pêche des truites.* Nous ouvrons de grands yeux. — Comment, à la pêche avec le fer et le feu? vous vous moquez! — Non, messieurs! et si vous ne voulez pas nous croire, venez le voir. — Pouvons-nous aller avec vous? — Sans doute; vous nous ferez honneur et plaisir; mais le sentier n'est pas des meilleurs. — Nous n'en avons pas vu d'autres aujourd'hui; deux ou trois cents pas de plus ou de moins ne sont pas une affaire dans un pays aussi riche en mauvais chemins que le vôtre.

Nous voilà donc en route avec les deux pêcheurs et l'enfant, qui portait dans une hotte une ample provision de poix de sapin pour alimenter la flamme du poëlon; et, par un sentier précipiteux, nous gagnons les bords de la Grand'eau; c'est le nom du torrent qui traverse ces hautes vallées.

Alors ces deux hommes entrèrent jusqu'à la ceinture dans le courant, et marchèrent à dix pas l'un de l'autre : le premier tenait le poëlon flamboyant de la main gauche et son sabre de la droite : dès qu'une

truite, attirée par la lueur de la flamme, paraissait à fleur d'eau, il lui assénait soudain un grand coup de sabre, qui la partageait en deux, ou qui la blessait à mort : son second, resté derrière lui, portait un cerceau, afin d'arrêter le poisson pourfendu et entraîné par le courant, et sabrait à son tour le malheureux animal, quand il échappait à l'estocade du premier. Nous les vîmes ainsi en peu de temps déconfire une douzaine d'assez belles truites saumonées, qu'ils devaient manger cette même nuit en partie fine avec les bergères des environs. A mesure que la poix se consumait, le garçon, resté sur la berge, fournissait un nouveau combustible. Cette singulière pêche nous amusa d'autant plus, qu'elle exige de ceux qui la font une prestesse et une agilité peu communes, parce que, le poisson ne restant qu'un instant près de la surface de l'eau, il faut saisir ce moment précieux pour l'atteindre, sans quoi il part comme un trait, et disparaît pour ne plus se montrer.

Mais ce qui nous frappa le plus, c'étaient les effets de la lumière sur ces eaux écumeuses changées en prismes mobiles, sur ces écueils contre lesquels elles se brisent et réjaillissent en bouillonnant, sur ce berceau d'arbres aquatiques dont le feuillage les couvre en plusieurs endroits : il serait impossible de décrire les teintes variées, les reflets multipliés et les superbes accidents qui caractérisaient cette scène nocturne, et décoraient ce paysage alpestre d'une sorte de pompe mélancolique et solennelle. Ici l'eau du torrent se précipitait scintillante de mille feux ; là les saules, les

tamaris et les vernes du rivage se teignaient d'une lueur ondoyante à travers leurs feuillages agités par une brise continue ; ailleurs , l'épaisseur de l'ombre cachant les acteurs aux spectateurs , ne laissait percer que la flamme élançée du poêlon. Il y avait , je le répète , une telle profusion , un tel mélange , une telle dégradation de couleurs et de nuances , sur les flots , les arbres , les rochers et les hommes , que le plus habile peintre avec toutes les ressources du génie et tous les crayons de l'art n'aurait pu rendre qu'imparfaitement une faible partie de cette perspective extraordinaire , j'ai presque dit fantastique , qu'il faut avoir vue pour s'en faire une idée. Nous remontâmes assez longtemps les rivages de la Grand'eau , à la suite de nos pêcheurs , pour mieux jouir de cette illumination qui , changeant à chaque pas , nous causait toujours nouvelle surprise et nouveaux plaisirs.

De retour à l'auberge , notre diligente hôtesse couvrit enfin la table des mets promis : le repas ne fut pas trop mauvais. Il n'y avait que le vin , et ce n'était certes pas de sa quantité que nous pouvions nous plaindre , car elle en apporta plus de bouteilles que nous n'en prîmes de verres : nous parlâmes au dessert de nos fatigues et de notre besoin de dormir. *Eh bien ! je vais vous quérir vos linceuls.* — Ah , ma bonne ! s'écria mon ami tout consterné , nous ne parlons pas du grand sommeil. Je lui glissai à l'oreille : *Aux Ormonts les draps de lit s'appellent linceuls* , et il se remit de sa frayeur. Les draps déployés , on en habille le lit et le sous-lit avec une lenteur et un flegme impertur-

ables : il faut en convenir , le linge était blanc et propre ; mais il était encore humide. Nous en touchâmes un mot. *Que vous êtes délicats, vous autres beaux messieurs de la ville ! à la guerre comme à la guerre*, fut la réponse de l'hôtesse... En effet , comme nous étions en état de siège , si nous avions bivouaqué pendant une nuit d'orage , ou couché sous une tente qui tamise , nous aurions été bien plus à plaindre. Nous sommeillâmes quelques heures : à notre lever , l'hôtesse nous demande gracieusement si nous avons bien dormi : *A la guerre comme à la guerre*, dîmes-nous l'un et l'autre de concert. A ces mots elle s'écrie avec un air d'aigreur et un ton d'émotion que nous ne lui avions point encore remarqué : *Ces messieurs ne seront-ils jamais contents ! mais à la...* elle ne finit pas. Sans doute que l'altération sensible de sa physionomie et de sa voix provenait de ce que nous lui avions escamoté son refrain chéri ; et qu'elle n'osa pas , crainte de plagiat , terminer sa phrase par sa formule militaire , formule , soit dit en passant , qui la servait infiniment mieux dans ses conversations guerroyantes , que ne l'auraient fait toutes les formules algébriques des Euler et des Bernouilli.

Nous brusquâmes le déjeuner. Nous voulions du café à la crème ; l'hôtesse l'offrait au lait : j'entamai une négociation sur ce point capital , et nous nous rendîmes , à condition que ce ne serait pas du lait de chèvre : mais elle viola cet article de la capitulation , quoique expressément réservé ; et quand nous lui reprochâmes sa mauvaise foi , elle se retrancha der-

rière ses lignes accoutumées : *Que voulez-vous ? à la guerre comme à la guerre.* Prêts à partir, nous demandâmes notre compte : l'écot était si petit, que nous crûmes qu'il y avait erreur à son désavantage ; elle nous assure que non : *Je ne suis pas de la race des écorcheurs : excusez-moi... à la guerre comme à la guerre.* Sur le seuil de la porte je lui tendis la main : — Madame, je ne vous propose pas de vous rendre à discrétion ; mais accordez-moi une trêve, ou plutôt faisons la paix. Elle me tendit peu à peu la sienne : *Bon voyage ! vous me pardonnerez, mais à la guerre comme à la guerre.* C'était une femme de 45 à 50 ans, pesant à vue de pays 140 livres poids de 18, peut-être même le quintal et demi tout rond : aussi, quoique en état de guerre habituel avec tout le monde, ses expéditions n'étaient nullement expéditives ; et quand elle se mettait en campagne, ce n'était sûrement pas dans l'infanterie légère qu'il fallait lui donner du service.

Le même montagnard qui nous avait conduits la veille dans cette belliqueuse auberge, s'offrit à nous servir de guide le lendemain : nous remontâmes la Grand'eau ; nous traversâmes cette romantique plaine des Isles, située au pied des rochers du *Pillon* et du *Prapioz*, si chers aux botanistes, en face de ces vastes glaciers qui séparent Ormont-dessus du Valais, et dont l'écoulement intarissable produit le Dard et plusieurs autres torrents, qui de leurs flots réunis forment la Grand'eau. En suivant des sentiers tortueux et à travers un paysage morne et inanimé, nous atteignîmes une place remarquable, dans ce qui s'appelle le *che-*

min de la Croix. C'est là que, le 5 mars 1798, un détachement de 70 chasseurs des Ormonts et d'une dizaine de leurs voisins du Châtelet (*Gsteig*), arrêtaient et firent rebrousser une colonne de 7 à 800 hommes, après lui avoir tué beaucoup de monde : c'est là que nous eûmes raison de dire en soupirant : *à la guerre comme à la guerre*.

Après avoir quitté ce champ de bataille, nous marchâmes encore assez longtemps, jusqu'au revers occidental des Alpes que nous parcourions. Bientôt notre guide détache le *bissac* passé autour de ses reins (bissac qui est du grand costume chez tout Ormonin qui voyage). Il en tire un pain, un saucisson, un quartier de fromage de Gruyère, un baril de vin d'Yverne et une bouteille d'hydromel. Le gazon nous sert de nappe ; quelques éclats de rocher sont nos fauteuils ; et l'amphithéâtre des Hautes-Alpes décore notre salle à manger. Après ce petit banquet helvétique, qu'assaisonnèrent l'appétit, la gaiété, la vivacité de l'air, et l'aspect magnifique du paysage déployé devant nos yeux, nous descendîmes rapidement, et nous arrivâmes dans les glariers de la Grionne, alors remplis de coqueret (*physalis alkekengi*), dont le fruit rouge, connu à Francfort sous le nom de *cerise de Juif*, est de la plus belle apparence : mon compagnon en mangea quelques-uns ; et quoiqu'il m'assurât qu'ils n'étaient pas mauvais, je m'en rapportai à son jugement.

Ayant visité déjà plusieurs fois les souterrains des salines, nous passâmes devant leur porte sans nous y arrêter ; et en traversant le petit village de Fenalet,

nous allâmes saluer notre bon et ancien ami Abram Thomas, ce botaniste de la nature, qui, plus instruit encore par l'expérience que par l'étude, connaît à fond presque toutes les plantes de la Suisse, et qui a eu l'avantage d'en découvrir plusieurs, inconnues jusqu'à lui. Ses deux fils promettent beaucoup, parce qu'au goût inné de la botanique ils ont joint la science, l'aîné surtout, qui a séjourné quelques années à Paris et habité le *Jardin des plantes*.

Comme la nuit approchait, et que la pluie menaçait de nous inonder, nous nous hâtâmes de descendre à Bex, et nous allâmes nous reposer à l'*Union*, auberge qui, au dire des vrais connaisseurs en gastronomie, est une des meilleures des 13 cantons ou des 19, comme il vous conviendra; car le nombre n'y fait rien.

P. B.

COURSE AU SAINT-BERNARD

EN AVRIL 1801.

Nous partîmes de Vevey le premier avril, sous les auspices d'un printemps déjà très-avancé. Tous nos voyageurs nationaux et étrangers ont écrit tant de choses, soit vraies, soit fausses, soit hasardées, sur l'élysée imaginaire de Clarens, sur la forteresse romantique de Chillon, sur le bourg marécageux de Villeneuve, triste reste du *Pennilucus* d'Antonin; sur le château de Roche devenu célèbre par les ouvrages que le grand Haller y a composés; sur les fameuses

salines d'Aigle, et sur ces crétins dont l'aspect pénible semble diminuer le charme de cette belle contrée, que nous passerons notre chemin sans nous arrêter à répéter, à discuter, ou à réfuter leurs assertions historiques et leurs descriptions locales, leurs anecdotes et leurs conjectures ; mais nous nous arrêterons à Bex pour contempler un des districts les plus fertiles et les plus pittoresques du pied des Alpes : au pont du Rhône, pour admirer la hardiesse de cette superbe arcade, sous laquelle coule tout un fleuve ; à S^t Maurice, pour visiter ses inscriptions romaines ; son abbaye, l'une des plus anciennes de l'Eglise d'occident, puisqu'elle date de l'an 560 ; et son hermitage, taillé et comme suspendu sur les flancs d'une roche nue et escarpée, d'où la vue plonge dans cette profonde vallée, que les légions des Césars ont foulée tant de siècles avant que Bonaparte y fit passer les siennes.

Après avoir franchi cet important passage, qu'on peut appeler la première porte des Alpes et de l'Italie, nous vîmes coucher à Martigny : le gîte que nous choisîmes fut le *Cygne* ; l'hôte, quoique très-poli à notre égard, n'était pas de trop bonne humeur : il attendait d'une heure à l'autre l'ordre de mettre bas son enseigne, cette enseigne toute neuve, si bien peinte pour une enseigne de cabaret, qu'il avait si chèrement payée, et qui lui promettait tant de chalands. On se rappelle qu'à l'époque de notre révolution, on abolit tous les privilèges, et que sous ce prétexte on permit à tout le monde d'établir des auberges ; c'était une injustice ; car ceux qui avaient

acheté des maisons ayant droit d'enseigne, les avaient payées en conséquence, et devaient les regarder comme une propriété réelle, dont aucune puissance ne pouvait les dépouiller légitimement. Encouragés par cette abolition, plusieurs particuliers créèrent de nouvelles hôtelleries, et firent de grandes dépenses, soit pour les bâtir, soit pour les meubler. Ils espéraient se dédommager de leurs avances, sous la protection de la nouvelle loi sanctionnée par le corps législatif. Mais un arrêté de fraîche date, en remettant les choses sur l'ancien pied, ordonne que toutes les enseignes mises à des maisons qui n'en avaient pas le droit avant la révolution, soient incessamment enlevées : c'est ainsi (et cet exemple en est une des mille preuves) que dans les révolutions on fait toujours une seconde injustice pour réparer la première. On aurait pu et dû le prévoir. Puisse l'expérience éclairer enfin les races futures !

Le second avril nous partîmes pour le S^t Bernard, et nous allâmes en char jusqu'à S^t Branchier, deux fortes lieues plus haut que Martigny, par un chemin assez commode, quoique roide et serré en plusieurs points. Le plus grand obstacle que le voyageur y rencontrait pour lors, venait de deux grosses avalanches qui, tombées huit jours auparavant après de longues pluies, avaient obstrué le passage. La vallée d'Entremont dont nous suivions les détours, est étroite, arrosée par la Dranse, et bordée de hautes montagnes : celles de la droite sont boisées ; celles de la gauche sont cultivées jusqu'à une certaine hauteur. La vigne

y croît malgré l'âpreté du climat, et le vin qu'on y recueille est encore potable. On révoquerait en doute que le raisin pût y mûrir, si l'on ne se rappelait que les chaleurs de l'été sont tout autrement fortes dans les vallées des Alpes que dans la plaine, et que la neige, qui couvre de bonne heure les plants, empêche les racines des ceps de geler pendant l'hiver. Les habitants du pays que nous traversons ont bien moins d'industrie que ceux de Lavaux, entre Lausanne et Vevey; tandis que les terrasses qui soutiennent les vignes de ces derniers sont des chefs-d'œuvre d'art et de travail, les terres des premiers sont soutenues par des murs crus et si mal établis, qu'ils sont fréquemment entraînés par les pluies : la vigne, plantée sans ordre, est mal taillée et mal appuyée : on y met peu de fumier : du reste, le sol léger et graveleux paraît très-propre à ce genre de culture. A moitié chemin, on rencontre quelques charbonnières et quelques usines de fer. Le châtaignier prospère sur cette route, et y est très-multiplié.

S^t Branchier est un village assez considérable; les maisons sont en pierre, presque toutes couvertes en tuiles, et mieux entretenues qu'elles ne le sont communément en Valais. Je ne dirai point que nous rencontrâmes nombre de goîtreux et de crétins; c'est une chose à laquelle on s'attend : mais ce qui me surprit, ce fut de voir plusieurs jolis visages de femmes, quoique ce peuple soit généralement très-laid. A la laideur il joint la malpropreté, soit dans l'ameublement, soit dans l'intérieur des habitations : comme les chambres

ont des poêles très-chauds, et qu'ouvrir les fenêtres pour changer l'air est une hérésie, elles ont une odeur insupportable pour les étrangers : quant au moral, le peuple est religieux jusqu'à la superstition, et très-ignorant ; du reste, bon, hospitalier, sobre, infatigable. Le petit chapeau de feutre ou de paille des paysannes serait assez joli, s'il était plus propre : les habits des hommes sont d'un grossier drap brun, qui se fabrique dans le pays.

A S^t Branchier nous laissâmes notre char pour prendre des mulets : au sortir du village est une montée difficile et revêtue d'un mauvais pavé, après quoi la route devient large, ferme et très-belle : quoiqu'elle serpente sur les flancs de la montagne, à peine s'aperçoit-on qu'on monte : un char y roulerait aisément. Sur la droite sont des champs, où le seigle, l'orge et l'avoine croissent à merveille ; les noyers, cerisiers, pruniers, s'y trouvent en grand nombre ; plus haut pâturent les chèvres et les moutons. Les habitants engraisent soigneusement leurs terres, et voici la manière dont ils transportent leurs engrais : deux grands sacs de toile, placés sur chaque flanc du mulet, et attachés vers le milieu sur le bât, sont remplis de fumier ; le conducteur est assis en travers, et va souvent déposer sa charge à une lieue et demie de l'endroit où il l'a prise. Ce sont des garçons ou des jeunes filles qu'on emploie le plus communément à ces sortes de transports : après cela peut-on s'étonner que leur extérieur soit d'une saleté si dégoûtante.

A une demi-lieue de S^t Branchier, la route traverse une forêt de sapins embarrassée par d'énormes quartiers de roc, que le laps du temps ou les avalanches ont détachés du sommet des monts voisins : puis on passe sur un pont de bois la Dranse, qu'on avait côtoyée jusqu'ici : à ce pont finit le vignoble. La route jusqu'à Orsières est assez roide ; et comme la précédente, elle est coupée sur le flanc de la montagne. Les dernières pluies l'ont un peu dégradée, et plusieurs pans du mur qui la soutient du côté du précipice ont été renversés ; mais avec quelque travail elle sera bientôt réparée.

Orsières est un très-gros village, chef-lieu du district et résidence du sous-préfet : il est placé au bord de la rivière, dans un enfoncement auquel viennent aboutir plusieurs vallons latéraux : ses environs sont couverts de pommiers et de poiriers sauvages, dont les habitants recueillent le fruit pour faire du cidre. Cette paroisse est desservie par un religieux du S^t Bernard ; on la donne comme un lieu de repos à un des pères qui ont été le plus longtemps sur la montagne : ces sortes de cures sont très-recherchées et bien méritées ; elles dédommagent d'une jeunesse entière passée dans la solitude, dans l'abnégation de soi-même et dans les plus pénibles travaux. La distance de S^t Branchier à Orsières est d'une forte lieue.

Jusqu'à Liddes la route est à peu près la même ; seulement elle devient sensiblement plus roide. Les flancs de la montagne sont couverts de petits champs, soutenus par des enclos de murs crus : au-dessus sont

des forêts de sapins et de mélèzes ; celles-ci sont peuplées de grives, de merles, de gélinottes et de faisans : plus haut encore sont les lièvres blancs, les perdrix des neiges, les marmottes et les chamois : il n'y a pas de bouquetins sur ce revers de montagne, mais il en reste encore quelques-uns dans les Alpes du Val-d'Aoste. La chapelle de Liddes couronne une colline escarpée, d'où l'on voit derrière soi toute la route qu'on vient de faire, et devant soi le village, qui n'est pas fort considérable : ce qui frappe le plus les voyageurs, ce sont de vastes étendages, composés de longues perches placées en travers et par étages sur d'autres perches, qui leur servent d'appui : voici leur usage ; comme à l'époque de la moisson la terre est humide et les rosées très-abondantes, le blé qu'on vient de couper ne saurait mûrir et sécher sur la place ; pour suppléer à cet inconvénient, on le lie en javelles, et on le suspend à ces perches, où il se sèche bientôt au grand air ; puis on l'enlève de l'étendage pour le battre en grange : on fait de même et pour la même cause dans quelques vallées du pays des Grisons.

A Liddes nous commençâmes à trouver de la neige ; elle devint plus épaisse à mesure que nous approchions de S^t Pierre : de là nous ne vîmes plus de verdure. A ce village finit la région des forêts, et cesse presque toute espèce de végétation ; ce ne sont plus que des rochers nus, où je n'observai pas même le rosier sauvage, si commun sur les autres Alpes. Saint-Pierre, situé à deux lieues d'Orsières, est un bourg assez considérable : ses habitants s'entretiennent du

transport des marchandises qui passent d'Italie en Suisse et *vice versa*. Dans le premier cas, les muletiers de S^t Rémi les transportent jusqu'au couvent, où ceux de S^t Pierre vont les chercher : les uns et les autres ne dépassent jamais cette limite, sans doute d'après une convention très-ancienne. — On compte dans ce bourg environ 60 mulets, qui journellement montent la montagne et la redescendent ; leur charge ordinaire est de 500 livres : la taxe d'un mulet, y compris l'homme qui l'accompagne, est de 25 batz, outre un batz pour le commissaire qui le commande ; mais les étrangers payent communément quelque chose de plus.

Il faut avoir habité les Alpes pour sentir tout le prix du mulet. La nature semble l'avoir destiné à y vivre pour soulager l'homme dans ses travaux. Sobre, il se contente d'un peu de foin mêlé de paille hachée : infatigable, il marche jusqu'à ce qu'il succombe sous le poids de sa charge : prudent, il choisit ses pas et se tire des endroits les plus difficiles : intelligent, il observe les obstacles qui se présentent devant lui, et il les évite : enfin d'une patience inépuisable, son maître le maltraite et l'oublie, sans qu'il paraisse s'en apercevoir. Mais avec ces bonnes qualités le mulet a ses défauts : il est opiniâtre, rancunier, vindicatif, moins, il est vrai, à l'égard de son conducteur que des étrangers. Un mulet de 4 ans coûte ici de 18 à 20 louis : il est de bon usage pour la montagne jusqu'à 8 ans ; après quoi on le vend dans la plaine, pour servir au labourage, ou à des transports moins difficiles. Cet

animal monte aisément, quelque lourde que soit sa charge ; mais à la descente, il est sujet à broncher, surtout s'il chemine isolément ; car, aimant beaucoup la compagnie de ses semblables, il s'ennuie et ne fait aucune attention à la route, quand il est seul : il marche toujours le plus près qu'il lui est possible du précipice ; ce qui inquiète et effraye l'étranger peu accoutumé à cette monture ; mais c'est une suite de l'intelligence de cet animal : il a observé que lorsqu'il est chargé, il est exposé à s'accrocher ou à heurter contre les rochers qui bordent communément un des côtés de sa route, ce qui lui occasionne des chutes : pour éviter cet inconvénient, il marche sur le côté, et par conséquent au bord du précipice. Quand la neige est amollie par les rayons du soleil, ou que l'été commence à la fondre, le mulet est beaucoup plus sujet à s'enfoncer et à tomber : les conducteurs ont alors beaucoup de peine à le relever ; les uns le soulèvent par la queue ; les autres par le col ; s'ils ne peuvent en venir à bout, ils prennent le parti de le décharger, et de le recharger ensuite ; ce qui leur consume beaucoup de temps : mais le plus grand des malheurs pour le muletier, c'est lorsque l'animal se casse une jambe, et cet accident n'est pas rare ; alors, pour ne pas le laisser souffrir, on l'assomme sur la place : car les fractures du mulet, tout comme celles du cheval, ne peuvent se raccommo-der : quelquefois il roule dans les précipices ; et s'il a le bonheur de ne pas périr en tombant, on le retire avec des cordes : la tactique du mulet consiste à marcher exactement sur les traces

de ceux qui l'ont devancé, et il faut le laisser faire : en général il est ennemi de toute contrainte.

Nous couchâmes à S^t Pierre à l'enseigne du *Cheval-blanc*, où nous fûmes mieux logés et mieux nourris que nous ne l'espérions : on y a peu de provisions, surtout en carême ; les figues sèches, le riz, les pommes de terre et le pain n'y manquent cependant jamais. Le lendemain nous prîmes des mulets pour monter au couvent, situé trois lieues plus haut : la première heure se fait au travers des rochers le long de la Valsorey, torrent qui prend sa source tout près du couvent, et va se jeter dans la Dranse : au-delà est une vaste plaine, bordée à droite et à gauche par des groupes de hautes montagnes ; on ne saurait s'en faire une plus juste idée, qu'en la comparant à un plan incliné. Comme la nuit avait été froide, la neige portait, et nous nous élevions sans difficulté : ce plan, qui a une demi-lieue d'étendue, offre en été de bons pâturages ; on y rencontre quelques chalets, moins commodes que ceux de la Suisse : les nombreux troupeaux de moutons qui viennent chaque année d'Italie pour s'engraisser ici, paissent sur les sommets qui dominent cette plaine ; près de là, les pères du St. Bernard ont un chalet et un alpage d'environ 80 vaches. Ils ne possèdent pas ce nombre ; mais ils le complètent en louant quelques vaches des paysans de la vallée. Ce troupeau leur fournit le beurre et le fromage nécessaires à la consommation de leur maison : en hiver, leurs vaches descendent à Martigny, et sont entretenues dans le prieuré qui appartient à l'Ordre.

C'est ici que les perdrix blanches habitent en grand nombre : on ne les voit guère qu'en temps d'orage ; alors elles volent tumultueusement çà et là : mais quand le ciel est serein , elles sont remisées , et ne partent que lorsqu'on les approche de très-près. Leur chair est moins estimée que celle des perdrix de la plaine. Les paysans les prennent au lacet : ils tirent aussi à l'affût beaucoup de marmottes , moins pour les manger que pour la fourrure et la graisse , qui servent à différents usages. Les chasseurs observent pendant l'été les endroits qu'elles fréquentent ; et en automne , quand elles sont engourdies , ils vont les déterrer : divers indices leur font connaître les creux où elles se sont retirées ; ils en trouvent fréquemment une quinzaine qui dorment ensemble , cachées dans le foin qu'elles ont amassé durant la belle saison et transporté dans leur terrier : on vend celles-ci aux petits Savoisien , qui vont de lieux en lieux promener *la marmotte en vie , la pièce curieuse* : je ne sais pourquoi le nombre de ces petits professeurs d'histoire naturelle diminue journellement. Quant aux chamois , à l'entrée de l'hiver , ils descendent dans la vallée , se gâtent au fond des forêts , et y vivent jusqu'à ce qu'ils aient mis bas : puis accompagnés de la nouvelle colonie , ils regagnent au printemps les hautes Alpes , où ni leur agilité , ni leur prudence , ne peuvent les dérober au plomb meurtrier des chasseurs. En général , il y a peu de pays qui fournissent autant de gibier que le Valais : cependant les réglemens de chasse n'y sont point observés ; on tue en toute saison ; et de

plus on tend partout , et pour toute espèce de fauves et d'oiseaux , des lacets plus destructeurs que le fusil. Le gibier du Bas-Valais est transporté à Martigny , d'où il passe en grande partie dans le Pays-de-Vaud et jusqu'à Genève. Il se fait aussi à Martigny un bon commerce de plumes et de pelleteries du pays.

Après avoir traversé le premier plan dont j'ai parlé, la route circule entre des massifs de montagnes , qui aboutissent à un second plan du même genre que le premier , mais d'une moindre étendue: enfin au détour d'un vaste rocher , on aperçoit le couvent , perché sur le point le plus élevé, non de la montagne , mais de la route. On ne le découvre guère qu'au moment d'y arriver : le dernier pas qui y conduit est très-roide. Nous fûmes charmés d'atteindre le sommet , car il faisait une chaleur suffocante , quoiqu'il ne fût que dix heures du matin : d'ailleurs la neige avait un éclat si éblouissant , que notre vue en était fatiguée. Pour parer à cet inconvénient , la plupart des voyageurs portent un crêpe noir sur le visage ; les lunettes vertes ne remplissent pas le même but , parce que la transpiration les ternit à chaque instant , et oblige de les ôter pour les essuyer. Nous ne fûmes pas peu surpris de nous trouver les uns et les autres aussi hâlés , que si nous eussions fait dans la plaine un voyage de huit jours pendant les ardeurs de la canicule. C'est à la chaleur réfléchie par la neige qu'il faut attribuer cette couleur hâve qui caractérise les habitants de ces montagnes : plusieurs même perdent la vue de très-bonne heure.

J'observai aussi que le ciel était d'un bleu beaucoup plus foncé que dans la plaine ; et il doit l'être , parce que les vapeurs qui nagent dans l'atmosphère , modifient sa couleur , et qu'à la hauteur où se trouve le S^t Bernard, la couche de l'air atmosphérique est beaucoup moins considérable que dans la vallée. Il peut arriver aussi que cette couleur plus foncée soit moins réelle qu'accidentelle , c'est-à-dire , qu'elle provienne de ce qu'on regarde le ciel avec des yeux fatigués par l'éclat éblouissant de la neige. En effet , si après avoir marché sur la neige frappée par les rayons du soleil , vous arrivez dans un endroit qui soit à l'ombre , la neige pendant longtemps ne vous paraît plus blanche , mais grisâtre : c'est donc aux diverses affections de l'organe de notre vue qu'on doit attribuer l'une et l'autre de ces apparences.

Le bâtiment principal du couvent est un carré long, construit solidement en pierre, ayant un étage et un rez-de-chaussée : au bas est une vaste salle, où l'on reçoit les passagers ; près de là est une cuisine spacieuse et bien éclairée, où l'on fait , surtout en hiver , un grand feu dont les voyageurs profitent , et dont ils ont souvent plus besoin que de lit et de nourriture. Au-dessus de la cuisine est le réfectoire ; il communique avec elle par une trappe, qui sert à faire passer les plats par la voie la plus courte , ou à donner les ordres nécessaires. Le réfectoire est propre, très-clair, orné de quelques tableaux , chauffé par un excellent poêle : les tables, les chaises, faites de bois de noyer,

sont entretenues avec tant de soin , qu'on pourrait se mirer dans le brillant de leur surface.

Le long du bâtiment règne un grand corridor , qui sert de dégagement aux chambres et aux cellules : il est décoré des portraits des prieurs de l'ordre. Ces portraits ne sont certainement pas des chefs-d'œuvre de l'art ; mais ce qui vaut mieux, ils conservent les traits de plusieurs vertueux cénobites. Les beaux tableaux flattent le goût et amusent l'amateur : ceux-ci parlent au cœur , et sont pour tout homme sensé une grande leçon de religion et d'humanité. L'extrémité du corridor aboutit à l'église ; celle-ci est petite , mais jolie : on y voit quelques bons tableaux : l'autel est décoré avec goût : les boiseries du chœur sont sculptées avec un art et un travail infinis , surtout celles qui représentent le crucifiement du Sauveur ; c'est l'ouvrage d'un père qui habita jadis ce couvent : les autres sont plus modernes et moins finies. On y trouve encore un orgue , qui ne paraît pas fort ancien.

Vis-à-vis du bâtiment principal , on en a construit , il y a peu d'années , un moins considérable , où sont diverses chambres meublées ; c'est un subsidé, lorsque le nombre des passagers se trouve plus considérable que de coutume : le couvent ne pourrait suffire à les loger tous ; car il y a tel jour où plus de 500 personnes, allant en Italie ou en venant, y ont reçu l'hospitalité.

Ces deux maisons sont certainement les habitations les plus élevées , non-seulement de l'Europe , mais de tout l'ancien continent , puisque , d'après les observa-

tions de feu monsieur de Saussure , elles sont à 1257 toises au-dessus du niveau de la mer. Aucun de ces chalets où l'on ne séjourne qu'une partie de l'été , n'est à cette hauteur : et ici l'on passe toute l'année. Cette position dans une gorge étroite , entre des montagnes excessivement roides et dénuées de tout arbuste , et sur la route des vents les plus violents , est très-exposée aux avalanches : il n'y a pas si longtemps qu'il en tomba une contre la porte du couvent , qui l'enfonça et l'entraîna jusqu'au mur opposé : néanmoins il subsiste depuis plus de neuf siècles , cet hospice , au milieu des éléments ligués pour le détruire. Certes ! il en faut convenir , c'est une Providence particulière qui veille sur sa conservation , comme elle veille aussi sur celle des pères ; car , quoiqu'ils descendent la montagne dans les saisons les plus périlleuses et par les orages les plus affreux , pour aller à la rencontre ou au secours des voyageurs , on n'a pas d'exemple qu'un seul d'entre eux soit péri en remplissant ce pieux office. — Ceux qui ne croient ni à la Divinité , ni à la Providence , riront de ce paragraphe , et nous n'avons garde de leur envier ce petit accès de gaîté.

Une source de l'eau la plus fraîche et la plus limpide suffit aux besoins du couvent ; elle ne gèle jamais entièrement , même dans les hivers les plus rigoureux. On ne croirait pas que cette source ait été le sujet d'un procès également long et dispendieux entre le roi de Sardaigne et la république de Valais : chaque partie voulait bien en affecter l'usage à l'hospice , auquel elle est absolument nécessaire , mais chacune aussi

en revendiquait la propriété : des commissaires furent envoyés pour vérifier sur le territoire de laquelle des deux puissances naissait cette source ; la chose est demeurée indécise , et le procès ne sera vraisemblablement jamais jugé.

L'alpage dont j'ai déjà parlé, fournit au couvent le fromage et le beurre dont il a besoin : toutes les autres provisions , pain, vin, viande, poisson, riz, légumes, y viennent à dos de mulet, et de fort loin la plupart, ce qui entraîne des frais très-considérables ; mais ce qui coûte le plus d'argent et de peine, c'est la provision de bois ; on le tire d'une forêt située à 4 lieues au moins du couvent, dans la commune d'Orsières. Les chevaux que les pères entretiennent dans leur domaine de Roche , sont occupés pendant tout l'été à ce long et pénible transport, à travers les rochers et les neiges. Cette consommation est très-grande, puisque à l'exception d'un petit nombre de jours du mois d'août, les poêles sont chauffés toute l'année, et que le feu est presque perpétuel au foyer de la cuisine. Cependant pour l'épargner, les pères se condamnent à une cruelle privation ; c'est celle de coucher, même en hiver, dans les chambres froides : quand ils ne peuvent en soutenir la température glaciale, ils se réunissent dans le réfectoire.

Près du couvent, et du côté qui regarde l'Italie, est un petit lac de l'aspect le plus triste, qui peut avoir 20 minutes de tour : ses eaux sont noirâtres, et ont, dit-on, 40 pieds de profondeur vers le milieu ; son écoulement produit un ruisseau qui descend dans la

vallée d'Aoste : aucune verdure n'égaye ses rivages mélancoliques ; aucun poisson n'habite ses ondes glacées ; on a vainement tenté à différentes reprises de l'empoissonner ; mais on n'a jamais réussi : il est gelé pendant 9 à 10 mois de l'année, et en hiver on passe dessus sans qu'on l'aperçoive. — Dans ces alentours n'habite aucun animal vivant que la *niverolle* ou moineau des neiges (*fringilla nivalis*), dont le chant peu varié interrompt de temps à autre l'éternelle solitude de ces rochers.

Ainsi que je l'ai déjà remarqué, l'hospice du S^t Bernard est le point le plus élevé où l'homme ait hasardé de fixer sa demeure : le baromètre que j'observai dans le réfectoire, et qui me parut assez bon, était ce jour-là à 26 pouces. — Comme il n'y a pas de terre autour du couvent, un petit caveau taillé dans le roc sert de cimetière ; là reposera, en attendant la résurrection, un pauvre enfant d'un mois, qui mourut hier sur les bras de sa malheureuse mère, pendant qu'elle passait la montagne : c'était une famille savoisienne, qui allait chercher du travail dans la vallée d'Aoste : voyage nécessaire sans doute, mais qui s'achèvera dans le deuil et dans les larmes. Puisse être là leur dernière épreuve !

A une forte demi-lieue en-dessous du couvent, sur la route du Valais, il y a un bâtiment appelé le *petit hôpital*. C'est d'un côté une voûte souterraine, où les passants peuvent se mettre à l'abri du froid et de la tempête, et où un domestique du couvent laisse, dans les mauvais jours, du pain, du fromage et du vin, à

l'usage des voyageurs harassés ; de l'autre côté est un caveau, destiné à recevoir les corps des inconnus qui perdent la vie dans ce passage. Ils y sont exposés dans leurs vêtements, pour qu'on puisse plus aisément les reconnaître : l'air y est si froid, que tel cadavre y est resté un an sans être défiguré, et sans donner de signes visibles de putréfaction.

Du côté de l'Italie, à peu de distance du couvent, est le *plan de Jupiter* ; là s'élevait du temps des Romains un temple à Jupiter-Pennin. Des inscriptions, des médailles, des instruments de sacrifice, trouvés parmi des débris de constructions en pierre et en brique, en sont les monuments. La montagne elle-même avait très-anciennement le nom de Jupiter (*mons Jovis*), d'où lui est venu ensuite par corruption celui de *Mont Jou*. Ce passage était aussi fréquenté jadis, et plus encore que de notre temps : on le regardait comme très-dangereux ; preuve en soit le grand nombre d'*ex-voto* païens trouvés dans les fouilles faites au *plan de Jupiter*. Au point le plus élevé du passage était une colonne milliaire, qu'on voit encore dans le bourg de S^t Pierre, où elle a été transportée : elle porte le nom de Constantin-le-Jeune, et indique XXIV mille pas, sans doute jusqu'à Martigny ; ce qui est exactement conforme à l'itinéraire d'Antonin, dans la voie romaine de Milan à Mayence par les Alpes-Pennines, qui compte pareille distance du S^t Bernard à Martigny (*Summo pennino-Octoduro*). — S'il y a eu un temple païen dans ces hauts lieux, il n'est pas également prouvé qu'il y ait eu un hospice, comme l'ont avancé

sans fondement quelques voyageurs. — La plus ancienne trace de cet établissement est dans une chartre de Louis-le-pieux, de l'an 852, qui fait mention d'un abbé du *Mont Jou**, nommé *Valgaire* : ensuite le cartulaire de l'église de Lausanne dit positivement que Hartmann, qui obtint cet évêché en 850, était aumônier du couvent du Mont Jou : malgré ces documents, on en fait communément honneur à un gentilhomme des environs d'Annecy, nommé Bernard de Menthon, archidiacre de la cité d'Aoste, qui en 962 fonda ou rétablit cet hospice, et lui laissa le nom de S^t Bernard, que toute la montagne prit aussi dès ce temps-là. Les armoiries du couvent sont deux colonnes, parce qu'anciennement deux piliers de pierre fixaient près de l'hospice les limites du Valais et de l'Italie. Au reste, on ne connaît qu'imparfaitement l'histoire de ce monastère, parce que ses archives périrent en partie dans un incendie arrivé vers le milieu du XVI^e siècle : le reste fut soustrait, lorsque après un long procès avec la cour de Turin, qui prétendait que le prévôt du couvent était à sa nomination, Benoît XIV, par une bulle du 14 août 1752, laissa aux religieux la libre élection; alors le roi de Sardaigne s'empara de tous les biens que l'abbaye avait dans ses Etats, et plusieurs titres très-importants passèrent dans les archives de Turin.

Cet établissement est desservi par des religieux de l'ordre régulier de S^t Augustin, qui font leurs études à Sion. Le but de l'institution est de remplir les devoirs

* Voir les Mémoires et Documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, tome VI, page 34. (Edit.)

d'une hospitalité gratuite envers tous ceux qui traversent la montagne, sans distinction de sexe, de pays et de religion. Arrivés à l'hospice, tous les hommes sont frères et égaux : tous ont droit aux mêmes services et aux mêmes bienfaits. On donne à chacun gratis une petite mesure de vin, une ration de pain et de fromage, ou quelque chose d'équivalent. Si les passagers sont malades, on les soigne ; s'ils sont blessés, on les panse ; s'ils sont dans la misère, on leur fait l'aumône. Lorsqu'il est trop tard, ou trop dangereux de descendre la montagne, chacun obtient un bon lit ; car il y en a plus de 60 destinés à cet usage : on n'exclut et l'on ne congédie personne ; l'homme à son aise qui veut marquer sa reconnaissance du bon accueil qu'il a reçu, trouve dans l'église un tronc destiné à recevoir son offrande volontaire : la somme qui provient de ces dons est ordinairement très-médiocre, et s'applique tout entière à faire la charité aux pauvres voyageurs.

C'est surtout en hiver et dans les temps d'orages, toujours très-violents sur cette montagne, qu'on sent toute l'utilité de cet établissement : lorsque le ciel est couvert de nuages menaçants, ou que des brouillards cachent au voyageur la route qu'il doit tenir ; lorsque le tonnerre gronde avec un fracas épouvantable, que les vents mugissent dans les rochers, que les avalanches se détachent et entraînent tout ce qu'elles rencontrent dans leur chute dévastatrice, que la neige tombe et couvre le chemin à la hauteur de plusieurs pieds ; lorsqu'en un mot toute la nature semble conjurée à la perte du malheureux passager ; alors ces bons

pères, accompagnés de domestiques nommés *marronniers*, dont la principale fonction est d'aller à la découverte, et précédés de leurs chiens fidèles, vont à sa rencontre, le soutiennent, le conduisent, et même, s'il ne peut plus marcher, ils le portent au couvent.

Leur apparition inattendue est alors semblable à celle d'un ange bienfaiteur qui vient arracher l'homme à un trépas inévitable. Il arrive souvent que les voyageurs engourdis par le froid et couchés sous des monceaux de neige, n'offrent à l'œil aucune trace visible; mais, à quelque profondeur qu'ils soient, les chiens les découvrent bientôt. Un instinct admirable les porte à gratter la neige, comme pour indiquer la place où un homme est enseveli : alors les pères, armés de longues perches, le retirent de ce froid sépulcre. S'il n'est qu'évanoui, on lui donne les secours de l'art, et on le rappelle à la vie; s'il est mort, on lui rend les tristes et pieux devoirs de la sépulture. Combien de personnes ont été arrachées au trépas par ces vertueux cénobites! Combien d'autres leur doivent l'usage de leurs membres, qu'un instant de retard leur eût fait perdre pour toujours! Lorsqu'un homme a un membre gelé, on plonge la partie affectée dans un vase rempli d'eau et de neige; on la frotte doucement et longtemps, jusqu'à ce que la circulation du sang soit rétablie : ce moyen ne réussit pas toujours : alors il ne reste de ressource que dans l'amputation. Il y avait ci-devant dans l'hospice un père très-habile en chirurgie, qui a fait plusieurs belles cures, et qui est maintenant attaché à la paroisse d'Orsières. Dès que

le temps devient mauvais, ou que la nuit est obscure, un père descend, guidé par un ou plusieurs chiens, et va observer la montagne; il ne retourne à l'hospice que lorsqu'il est bien assuré que personne n'a besoin de ses secours : ces visites sont des plus périlleuses, parce que le vent, balayant la neige ou la faisant tourbillonner, efface bientôt toute trace de chemin : il est vrai qu'on a soin de l'indiquer par des pieux plantés de distance en distance; mais l'orage les renverse souvent : les chiens seuls ne méconnaissent jamais la route; leur instinct, plus clairvoyant que la raison de l'homme, les empêche de s'égarer : sans de tels guides, les religieux seraient quelquefois dans l'impossibilité de remplir les charitables devoirs de leur institut.

Disons un mot de ces chiens si célèbres dans toute l'Europe, et certes ils méritent bien une mention honorable; car c'est une race si admirable et si précieuse, qu'on ne saurait trop la faire connaître. Leur taille est moyenne; leur couleur est fauve, mêlée de quelques taches blanches; leur caractère est extrêmement doux; ils ne mordent jamais, et aboient rarement à l'arrivée des voyageurs : ils vont souvent seuls à leur rencontre jusqu'au pied de la montagne, les caressent, leur servent de guides, et les amènent au couvent. Ils ont cependant quelque aversion pour les mendiants et pour ceux qui sont mal habillés, aversion qui du reste leur est commune avec tous les chiens. J'ai déjà parlé de leur instinct admirable pour retrouver les traces du chemin, ou pour indiquer le voyageur enseveli sous

les neiges : cependant on se trompe quand on croit qu'ils doivent ces talents à la seule nature ; ou que , comme on l'a avancé , ils se dressent les uns les autres : ce sont les pères qui les dressent , et cette éducation , qu'on pourrait nommer *hospitalière* , exige beaucoup de soins et de patience : il est vrai que les jeunes s'accoutument aisément à faire ce qu'ils voient faire aux plus vieux . Cette race aime singulièrement la neige , et trouve beaucoup de plaisir à se rouler dans celle qui est fraîchement tombée . Ils préfèrent les montagnes à la plaine . Ceux qu'on élevait au château de Bonmont sont péris : mais je me rappelle avoir vu en Danemark un jeune chien de cette race , que les pères du S^t Bernard avaient donné à M^r de Connink . Il se plaisait beaucoup dans le nord , et y était extrêmement gai , surtout en hiver . Son maître me dit qu'il se proposait d'en faire venir d'autres , pour nationaliser cette espèce en Norwége , où l'on espérait en tirer beaucoup d'utilité . Je suis impatient de savoir , au cas que ce projet se soit réalisé , s'ils conserveront leur instinct , et s'ils seront dans les montagnes de Darefield précisément ce qu'ils sont au S^t Bernard . On avait accusé les soldats français d'avoir tué plusieurs de ces utiles animaux , à leur passage ou pendant leur séjour sur la montagne ; c'est une calomnie , que je me fais un devoir de réfuter ; et je me rappelle que déjà dans le temps ils réclamèrent , par la voie des journaux , contre cette accusation injurieuse : ce fut une épidémie dont on ignore la cause , qui enleva la plupart de ces chiens , et les réduisit à un très-petit nombre : cette perte sera

bientôt réparée : une des femelles vient de mettre bas trois beaux petits.

Pour subvenir à ses nombreuses dépenses , le couvent a des revenus fixes qui proviennent de ses domaines et de quelques redevances foncières. Bien plus riche autrefois , il possédait sur la fin du XIII^e siècle 79 bénéfices , dont il ne lui reste pas plus de 10 actuellement ; ses ressources ont été fort diminuées dans ces derniers temps , par la perte de tout ce que l'ordre possédait sur les terres de S. M. Sarde. L'excédant des dépenses sur les revenus fixes est couvert par une collecte ou quête annuelle , qui se fait en Valais , dans une partie de la Suisse , dans le comté de Neuchâtel et à Genève. Un père m'a dit , que malgré les malheurs des temps , la charité des âmes bienfaisantes ne s'était point refroidie. La collecte de 1800 a été , il est vrai , un peu inférieure aux précédentes ; mais tout annonce que celle de 1801 les surpassera. On sait que l'ordre a beaucoup souffert , qu'il a été surchargé par les passages militaires , et même forcé d'entamer ses capitaux , et chacun en conséquence s'empresse à le soutenir. L'année que Genève fut réunie à la France , le frère quêteur , en y arrivant , reçut du citoyen Felix des Portes l'ordre d'évacuer incessamment la ville , et il se retira sans collecter ; mais cette année , le citoyen d'Eymar , préfet du département du Léman , homme d'un mérite reconnu , a non-seulement accordé les trois jours d'usage au frère quêteur , mais il l'a encore protégé et appuyé avec toute la bienveillance imaginable : chaque commune du canton de Berne

continue à payer exactement la rétribution annuelle à laquelle elle s'était taxée sous l'ancien régime : c'est le révérend père Roll, de Bulle au canton de Fribourg, qui est actuellement chargé de cette recette dans le Pays-de-Vaud et à Neuchâtel.

Quel motif peut engager des hommes à s'établir dans cet affreux désert ; à habiter parmi des rochers si froids et si stériles, que la laitue et le chou ne peuvent venir à maturité dans les lieux les plus abrités ; à vivre au milieu de frimas si soutenus, qu'il y gèle et qu'il y neige en plein midi pendant la canicule ; à se soumettre aux privations les plus longues et aux fonctions les plus pénibles ; à consumer leur santé et leur vie au service de voyageurs la plupart souffrants et pauvres ? Il n'en est qu'un, la religion. Non ! il n'y a que la religion qui puisse faire entrer dans cet ordre ; il n'y a qu'elle qui puisse soutenir dans cette fatigante carrière ; il n'y a qu'elle qui puisse porter un homme à tout sacrifier, à se sacrifier lui-même au soulagement de l'humanité. L'espoir de faire en peu d'années une fortune rapide serait insuffisant, ou bien ne se réaliserait qu'aux dépens des pauvres voyageurs, qu'on ne manquerait pas de pressurer et de rançonner de toute manière. Hommage donc à cette religion bien-faisante, et honneur à ceux qui la pratiquent d'une façon si désintéressée !

Les pères ont quelques innocentes récréations : les uns exercent un métier ; d'autres s'occupent à l'étude, surtout à celle de l'histoire naturelle : le révérend père Murith a rassemblé un joli cabinet de minéraux,

et il complète actuellement ses collections de plantes alpines. J'ai trouvé dans le réfectoire une bibliothèque peu volumineuse, mais bien choisie ; on voit qu'elle a été formée par des gens instruits. Ces religieux ne sont point étrangers, malgré leur isolement, à ce qui se passe sur la vaste scène du monde ; ils lisent les journaux et les ouvrages périodiques : j'y vis le *Nouvelliste vaudois* et même les *Etrennes helvétiques* de 1801.

Après avoir décrit en détail le S^t Bernard et la route qui y mène, on serait surpris si je ne parlais pas du fameux passage de l'armée d'Italie, exécuté au mois de mai 1800, sous la conduite de Berthier et du premier consul. Je ferai observer d'abord que l'entreprise était des plus hardies ; qu'elle ne pouvait être projetée, et surtout qu'elle ne pouvait être exécutée que par un grand homme comme Bonaparte. La disette de vivres, l'âpreté du chemin, le manque de fourrage, les travaux qu'exigeait le transport de l'artillerie, la résistance à laquelle devaient s'attendre les colonnes en débouchant en Italie, tout était effrayant : si l'entreprise n'eût pas réussi, on l'aurait appelée gigantesque, téméraire et insensée. Cependant faisons-nous de justes idées des obstacles que l'armée de réserve eut à vaincre, et dépouillons cette expédition de tout le merveilleux dont les gazettes se sont plu à l'embellir. D'abord ces rochers, ces précipices dont on parle tant, n'existent point sur le chemin : jusqu'à S^t Pierre, il est praticable pour les voitures ; plusieurs voyageurs ont fait conduire les leurs jusque-là, c'est-à-dire jusqu'à trois lieues du couvent : de S^t Pierre au

S^t Bernard, il n'y a ni rochers, ni précipices, si ce n'est au sortir du bourg; encore n'est-ce autre chose qu'une montée roide et pénible. On a aussi fort exagéré le danger des avalanches : on doute qu'il en soit tombé une seule pendant la traversée; ou si ce phénomène eut lieu, il ne coûta la vie à aucun soldat. C'est donc une anecdote faite tout au plus pour embellir une planche du *Messenger boiteux*. Cette autre anecdote, où l'on représente Bonaparte fait prisonnier par un détachement autrichien, qu'il fait prisonnier à son tour, est une fable ridicule, à moins qu'elle n'ait été inventée pour persuader le soldat de la fortune du premier consul, dont la gloire n'a du reste pas besoin d'être rehaussée par des contes aussi peu vraisemblables. En effet, comment un détachement autrichien aurait-il pu pénétrer jusque-là, tandis que vingt mille hommes de l'armée de réserve étaient déjà en avant. Bonaparte ne passa la montagne que lorsque la majorité de ses troupes l'eut passée et eut pris ses positions. Le transport de l'artillerie offrait sans contredit de grandes difficultés; mais avec du temps et des bras la chose était praticable : on ne monta qu'une vingtaine de pièces de petit calibre : c'est au parc de Pavie, si mal défendu par Mélas, que Bonaparte trouva l'artillerie dont il se servit à Marengo. Comme on avait promis 800 et même 1000 livres de récompense à ceux qui traîneraient une pièce d'artillerie jusqu'au S^t Bernard, une foule de paysans d'Orsières, de Saint-Branchier, de Martigny, et de presque tout le Bas-Valais, accoururent avec des mulets : les hommes ne

manquaient donc pas ; le zèle manquait encore moins : mais ces pauvres gens en furent les dupes ; car , à l'exception de ceux qui traînèrent les deux premières pièces, pour lesquelles ils reçurent quelque gratification , les autres ne furent point payés ; aussi se hâtèrent-ils eux et leurs mulets de regagner leurs foyers, très-mécontents de la loyauté des commissaires français ; et craignant, puisqu'ils étaient là , qu'on ne les mît en réquisition pour aller plus loin. Mais ce qu'on ne peut assez admirer chez le premier consul , c'est d'avoir estimé tous ces obstacles à leur juste valeur , d'avoir fait faire à cette nombreuse armée une des marches les plus rapides dont il soit parlé dans l'histoire, d'avoir préparé de longue main les immenses magasins de biscuit et de fourrage, nécessaires aux troupes pour ce passage. Admirons aussi sa fortune : elle est étonnante. Si Mélas , au lieu d'aller courir comme un aventurier jusqu'à Nice et même jusqu'au Var , eût porté une partie de ses forces à Ivrée et dans le Val-d'Aoste , l'expédition de Bonaparte manquait ; une résistance de trois jours seulement le contraignait à repasser les Alpes et à se replier sur le Pays-de-Vaud. On alla en avant, parce que la résistance fut à peu près nulle : les Autrichiens n'avaient pas au-delà de 2000 hommes en ce moment pour garder la vallée ; et ce fut avec beaucoup de peine qu'ils parvinrent à réunir un corps de 4000 hommes de cavalerie pour opposer aux Français, lorsqu'ils débouchaient dans la plaine. Le fort de Bard est très-peu de chose ; on peut le tourner : d'ailleurs sa garni-

son était à peine de 400 hommes. Néanmoins les troupes eurent beaucoup à souffrir dans ce passage ; les chevaux manquèrent de foin , et depuis S^t Pierre ils étaient obligés d'aller chercher leur ration à Etroubles , à plus de trois lieues du S^t Bernard , dans la vallée d'Aoste. Quant aux soldats , ils recevaient à l'hospice une ration de pain et un verre de vin , et c'était assez pour passer outre. Ils bivouaquèrent en plusieurs endroits , et notamment près de S^t Pierre , au nombre de 12000 hommes : les forêts furent mises à contribution pour faire des feux ; heureusement elles sont vastes : les prairies dans lesquelles ils s'arrêtèrent furent tellement foulées , qu'on ne put y faire aucune récolte cette année-là. Le premier consul logea à Martigny , au prieuré des pères du S^t Bernard ; de là il alla coucher chez le curé d'Orsières : au S^t Bernard il prit quelque rafraîchissement , jeta un coup-d'œil sur le couvent , et s'en alla prendre gîte à Etroubles. Partout on fait les éloges de son humanité , de sa générosité , de sa douceur : on doit aussi reconnaître publiquement , à la louange de son armée , qu'elle observa pour lors une excellente discipline , et que le pays qu'elle traversa ne souffrit guère que les maux absolument inséparables du passage d'une grande armée.

Plus de 150,000 hommes ont passé au couvent dans l'espace de trois années. Qu'on juge par là des dépenses que les religieux ont dû faire ; outre cela ils ont eu dans l'hospice même pendant plus d'une année 600 hommes de garnison : cette longue visite pensa

leur coûter cher , en 1799 : les Autrichiens , au nombre d'environ 5000 , gravirent les montagnes , tournèrent l'hospice , et cherchèrent à enlever ce poste , ou du moins à lui couper toute communication avec les troupes qui étaient à St. Pierre ; on se fusilla toute la journée sur ces rochers ; mais d'un côté , les Français qui étaient dans le couvent , firent un feu si bien nourri de mousqueterie et de petite artillerie , qu'ils ne purent être forcés ; de l'autre , les troupes qui étaient à St. Pierre se portèrent si rapidement au secours de leurs frères d'armes , que l'ennemi prit le parti de se retirer. Comme on tirait de fort loin , la perte fut presque nulle de part et d'autre. C'était la première fois que les bons pères voyaient un pareil spectacle des fenêtres de leur couvent : j'espère que ce sera la dernière.

On donnait au couvent des bons pour les rations qu'il fournissait et à la garnison du St. Bernard , et aux soldats de passage. Berthier , pendant la courte durée de son ministère , vit que ces bons montaient à une somme énorme , et comprit que si l'on n'en acquittait au moins une partie , le couvent serait dans l'impossibilité de continuer aucune fourniture à l'armée qu'il allait conduire en Italie. En conséquence il lui fit payer un à-compte assez considérable à Lausanne. Ce rembours ne pouvait venir plus à propos ; car , à cette époque , les pères étaient dans le dénûment le plus complet.

A propos de la fusillade dont j'ai parlé entre les Français et les Autrichiens sur le sommet du S^t Ber-

nard, un muletier me raconta que précisément ce jour-là il montait avec un convoi de pain destiné à la garnison du couvent, et que les chasseurs tyroliens tiraient continuellement sur eux, du haut des rochers, avec leurs carabines. — Vous eûtes bien peur, lui dis-je. — Non, répondit-il naïvement; *nous n'avions peur que pour nos mulets : chacun d'eux valait dix-huit louis; et où aurions-nous trouvé de l'argent pour en acheter d'autres ?* Quand un homme est pauvre, il fait moins de cas de sa vie que de celle des animaux qui le nourrissent. Quel vaste champ pour la réflexion !

Sur la demande du premier consul, les conseils ont décrété qu'on élèvera sur le S^t Bernard un monument à la mémoire du général Desaix, tué à la bataille de Marengo : à ce monument (on ignore encore en quoi il consistera*) seront jointes des tables d'airain, sur lesquelles on gravera le numéro de toutes les demi-brigades composant l'armée de réserve, qui ont traversé la montagne pour aller en Italie : il paraît que le tout sera placé dans l'église du couvent, car un ingénieur est venu depuis peu prendre les dimensions de cet édifice ; mais il est si petit, qu'un tel monument y sera nécessairement mesquin : d'ailleurs, il ne sera point

* Ce monument est un bas-relief en marbre blanc de Carrare, représentant le général Desaix, tombé de cheval et mourant : il est soutenu par le général Lebrun, son aide-de-camp. C'est Moitte qui a sculpté ce marbre, et l'ingénieur Polonceau qui a été chargé de le transporter au S^t Bernard, en 1806.

(Editeurs.)

en vue , surtout pour les Français , qui vont assez rarement à l'église. Les Romains auraient éternisé leur passage par un obélisque, par un temple, ou par un arc de triomphe. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'à un quart de lieue de l'hospice, il se trouve un vaste rocher , absolument isolé, et qui s'appelle *Marenngo*. Cette conformité fortuite de noms ne semble-t-elle pas insinuer qu'on doit en faire la base du monument projeté ?

Toute l'Europe connaît l'arrêté du premier consul, par lequel il a affilié l'hospice du S^t Bernard avec ceux qu'il ordonne d'établir sur le Mont-Cenis et sur le Simplon. Il faut rendre justice à l'esprit d'humanité qui veut multiplier d'aussi utiles instituts , et qui ne pouvait leur donner un meilleur modèle que celui du S^t Bernard. Mais ici le premier consul voit peut-être trop en grand, et les réflexions suivantes portent à le présumer. 1^o Les pères du S^t Bernard préfèrent rester ce qu'ils sont, prévoyant qu'ils ne peuvent s'étendre qu'aux dépens de la discipline et de l'observation des devoirs que leur règle prescrit. — 2^o La Cisalpine et le Piémont n'ont point encore songé à faire les fonds, produisant net les 20,000 livres de rente dont l'arrêté les charge ; et les 40,000 promises par la France en deux paiements n'ont point été versées jusqu'à ce jour. — 3^o Quand cet argent serait là , cet établissement ne peut être mis en activité pour le 30 germinal prochain (20 avril), puisqu'il faut bâtir, et qu'avant une année au moins, un bâtiment neuf ne peut être habité, sans un danger imminent pour la santé des

religieux. — 4° Le décret veut que chaque hospice ait quinze pères : mais où en trouver quarante-cinq ? l'ordre ne compte pas aujourd'hui le quart de ce nombre ; et quoiqu'on l'ait nominativement excepté de l'arrêt qui défend aux corporations religieuses de recevoir des novices , il n'en reçoit point par le fait , personne depuis la révolution ne s'étant présenté pour y entrer. — 5° De longtemps ils ne pourront se recruter , l'académie de Sion , où les novices faisaient leurs études , étant dans une désorganisation complète. Enfin les pères actuels sont presque tous malades , et ont besoin d'aller changer d'air dans la plaine : ils attribuent le dérangement de leur santé , moins encore aux peines physiques et morales qu'ils ont éprouvées depuis trois ans , qu'à l'infection occasionnée par le séjour des troupes françaises dans le couvent : tout , jusqu'au réfectoire , était aussi sale qu'une écurie ; ils ont employé plusieurs semaines à nettoyer l'hospice.

Il ne faut pas croire que ce soit la première fois que le S^t Bernard ait été le chemin d'une armée : l'histoire ancienne et celle du moyen âge font mention de plus d'une entreprise pareille. Je ne déciderai point si Annibal y a passé avec son armée , comme le prétendent Pline , Ammien Marcellin , etc. ; et si c'est du nom latin des Carthaginois (*Poeni*) qu'est dérivé celui d'Alpes-Poenines , que porta longtemps cette chaîne ; mais il est certain que les Romains , vainqueurs des Gaules et d'une partie de la Germanie , y firent une voie militaire ; et que toutes les légions qui se por-

taient de Milan sur Mayence suivaient cette route, bien détaillée dans l'*Itinéraire d'Antonin*. L'armée de Cæcina, l'an 69 après J. C., ayant défait les Helvétiens à Windisch (*Windonissa*), et étouffé la rébellion d'Avenches par le supplice de Julius Alpinus, rentra précipitamment en Italie par le S^t Bernard, au milieu de l'hiver. Tacite est exprès sur la circonstance de la saison, si peu favorable à un tel voyage (*Penino sub-signanum militem itinere, et grave legionum agmen hybernis adhuc Alpibus traduxit*). Une armée de Lombards, commandée par Thaloard, passa le S^t Bernard en 574, et vint se faire battre entre Bex et Aigle par les troupes de Gontran. Quand Charlemagne fit sa brillante expédition au-delà des monts, pour renverser le trône des Lombards, il rassembla à Genève une puissante armée, qu'il divisa en deux corps : à la tête du premier, il entra en Italie par le mont Cenis; et son oncle Bernard conduisit le second, fort de plus de 30,000 hommes, par la route des Alpes-Pœnines, dans le courant de mai de l'an 755 : celui-ci n'eut pas seulement à combattre les obstacles naturels, mais il trouva tous les défilés du S^t Bernard et de la vallée d'Aoste fortifiés et défendus par les Lombards; et ce ne fut qu'après plusieurs combats opiniâtres, qu'il parvint à se réunir à son neveu, dans les environs de Turin. Quelques savants prétendent que c'est en mémoire de ce passage de l'oncle de Charlemagne, que le mont Jou prit le nom de *Bernard*. — Durant les longues guerres qui ensanglantèrent le dixième siècle, divers corps d'armée bourguignons, italiens, sarrasins,

passèrent d'Italie en Valais, et du Valais en Italie, par la porte du S^t Bernard (*ostiolum*). En 1160, une des armées de Frédéric Barberousse, commandée par Berthold IV, duc de Zæhringen, pénétra également dans les plaines cisalpines par le S^t Bernard, qu'un chroniqueur appelle le *chemin de Jules César*, ou le *Mont Jou*. Enfin, dans la guerre de Charles de Bourgogne contre les Suisses, en 1476, une colonne de 2000 Italiens franchit le S^t Bernard pour venir au secours du duc; mais à peine descendus dans le Valais, ils furent battus par les habitants du pays, qui en tuèrent 1500. Depuis cette époque, les Suisses ayant formé et exécuté le beau plan de neutralité qui a fait si longtemps leur bonheur, cette montagne n'a servi de chemin militaire à aucune puissance pendant plus de trois siècles; la mémoire des passages précédents était comme effacée; le commun des hommes croyait l'Italie inattaquable par cette route, et Bonaparte est venu le détromper.

Après toutes ces digressions, il est grand temps de revenir à notre voyage. Arrivés à l'hospice, les religieux nous reçurent avec leur politesse accoutumée, et nous offrirent tout de suite du pain, de l'eau de cerises et de l'excellent vin: à midi, nous dînâmes avec eux au réfectoire; le repas fut simple, mais tout était bien apprêté; il consistait en harengs, pommes de terre, fromage, *vacherin* et fruits secs d'Italie. La conversation fut variée et instructive. Ils voulaient nous retenir, sous prétexte que sur le soir la montagne serait mauvaise: mais après avoir remercié ces

bons pères de leur touchante hospitalité, nous prîmes congé d'eux sur les trois heures, pour redescendre au bourg de S^t Pierre. Il faisait une chaleur excessive ; la neige nous éblouissait encore plus que le matin , et comme elle était ramollie par le soleil , nous enfoncions et bronchions à chaque pas , et nous nous amusions de nos chutes , parce qu'elles n'avaient rien de dangereux. Enfin , après trois heures et demie de fatigue, nous nous retrouvâmes à notre auberge du *Cheval blanc* , très-satisfaits de cette course.

Le 4 avril nous quittâmes S^t Pierre de grand matin , et nous revînmes coucher à Martigny : rien de nouveau ne se présenta à nos regards dans cette marche rétrograde , à l'exception de quelques troupes de contrebandiers, que nous rencontrâmes d'espace en espace. Ce sont des Piémontais, qui viennent acheter du tabac à Martigny, pour le transporter en Italie ; comme il y a cent pour cent à gagner par ce commerce frauduleux , le besoin engage quantité de gens à s'y livrer. On les rencontre mal habillés, les pieds nus , et portant sur leur tête une charge énorme. Ils traversent le S^t Bernard et gagnent S^t Rémi, sans éprouver d'autres difficultés que celles de la nature ; mais à S^t Rémi ils sont obligés, pour éviter les douanes, de se jeter dans des forêts et de gravir des montagnes impraticables à tout autre qu'à eux : c'est ordinairement pendant la nuit qu'ils cheminent : il ne m'a pas paru qu'ils fussent armés. Quand les douaniers peuvent les atteindre, ils les arrêtent et les fusillent à la moindre résistance : c'est acheter bien cher un

morceau de pain ; mais à quoi ne contraint pas la misère ?

La pluie nous retint tout un jour à Martigny ; pendant les petits intervalles de beau, nous visitâmes le bourg et la contrée environnante. Le premier est assez considérable ; mais les maisons sont généralement mal bâties ; plusieurs sont pires que le château dont il est parlé dans *Candide* , car elles n'ont ni portes ni fenêtres. On voit partout les traces d'une extrême malpropreté. Les environs sont rians ; la plaine offre des vergers et des prairies, la colline des vignes et des châtaigniers : le sol est communément très-bon , et n'exige que peu de culture. Mis en valeur par des mains plus industrieuses, ces districts seraient comparables aux meilleurs quartiers du Pays-de-Vaud. Il y croît du vin rouge et du blanc ; mais on ne met pas assez de soin à le faire ; aussi n'est-il pas de garde. Le plus estimé est celui qui porte le nom de *la Marque* : il a le goût de pierre à fusil, et est extrêmement violent et capiteux : les gens du pays en font plus de cas que les étrangers, qui n'en boivent que par curiosité. Martigny est l'entrepôt momentané de toutes les marchandises qui passent de Suisse en Italie, et d'Italie en Suisse, par le S^t Bernard ou par le Simplon : le commerce de commission y paraît fort actif, et occupe lucrativement nombre de personnes.

L'objet le plus curieux des environs est le château de la Bathie , situé sur un rocher très-escarpé, tout près de Martigny, mais de l'autre côté de la Dranse ; on y voit une superbe tour ronde très-bien conservée,

ainsi qu'une portion des murs de l'enceinte et de la place d'armes. Un escalier souterrain conduisait du château à la rivière, pour en tirer l'eau nécessaire à ses habitants; il est maintenant obstrué de débris, et l'on ne peut plus y descendre. Avant l'invention de l'artillerie, ce fort était très-important, et commandait toute la vallée : c'est un des vieux châteaux les mieux conservés qu'on voie dans le Valais, et l'on peut y prendre une idée de l'architecture militaire du neuvième ou dixième siècle. Tour à tour occupé par les rois de la petite Bourgogne, par les évêques de Sion, par les comtes de Savoie, il fut souvent ensanglanté, pris et brûlé : maintenant il est abandonné; mais il est si solidement construit, que ni les ravages du temps, ni les fureurs de la guerre, n'ont pu le renverser; et il est encore un des plus beaux ornements de la contrée. Nos annales font mention de plusieurs combats livrés dans son voisinage; mais le plus fameux est celui que Galba, lieutenant de Jules César, soutint dans un camp retranché, dont on voit encore quelques légères traces près de Martigny. Les Sédunois et les Vêragres (les habitants du haut et du bas Valais) vinrent l'y assiéger avec des troupes nombreuses; il risqua d'y être forcé; et ce ne fut qu'après des prodiges de valeur, qu'il repoussa ces courageux montagnards dans leurs Alpes. On peut lire, au commencement du troisième livre des *Commentaires de César*, tous les détails de cette guerre, bien plus honorable sans doute pour les Valaisans qui défendaient leur liberté, que pour les Romains qui voulaient les asservir. Mais on

ne peut s'empêcher d'observer dans le récit de César, que les Valaisans de son siècle avaient le même caractère que ceux du nôtre, même horreur pour l'esclavage, même genre d'attaque tumultueuse et sans ordre, même valeur aveugle et téméraire. Aussi la discipline romaine eut le dessus; et l'on ne saurait trop répéter aux peuples des Alpes qu'inutilement ils sont braves et jaloux de leur indépendance; tant qu'ils n'auront pas une tactique régulière et un plan raisonné d'attaque ou de défense, ils succomberont toujours sous un ennemi mieux discipliné.

La vue dont on jouit du haut de la Bathie est très-remarquable; elle se prolonge fort au loin dans le Haut-Valais sur les deux rives du Rhône: elle est diversifiée par une foule d'aspects singuliers, et par les ruines pittoresques de plusieurs tours et châteaux, plus ou moins vastes et plus ou moins dégradés, perchés sur les rocs et les collines de cette intéressante vallée.

Martigny est l'ancien *Octodorum* des Romains, qui, rebâtie après que Galba l'eut brûlée, obtint les mêmes privilèges que les villes du Latium. Vers la fin du second siècle, elle prit le nom de *Forum Claudii Vallensium*; elle devint ensuite le siège de l'évêque du Valais, et par conséquent la capitale de ce pays: mais les malheurs de la guerre que les Lombards portèrent dans le Valais, lui firent perdre cette suprématie, dont la ville de Sion jouit dès lors. Des inscriptions, des milliaires, des médailles, et les écrits de plusieurs auteurs, à commencer par Jules César, attestent ce

qu'elle fut autrefois : maintenant, comme Avenches, Orbe, Windisch et Augst, elle n'a plus que de faibles vestiges et de tristes souvenirs de son ancienne splendeur.

Sic transit gloria mundi.

L. B.

LE CUL-DES-ROCHES.

Ce que le marquis de Pezay disait de la cascade de Pissevache, peut aussi à juste titre se dire du Cul-des-roches : *le nom est ignoble, mais la chose ne l'est pas*. A un quart de lieue à l'occident du Locle, sur la frontière qui sépare le pays de Neuchâtel de la France, paraissent de superbes rochers qui ferment le bassin : à leur pied se rassemblent les eaux de tous les environs. Deux massifs pittoresques, composés de couches remplies de coquillages pétrifiés, forment un large et vaste rempart, dont le sommet est frangé par une lisière de sapins de tout âge et de toute taille, et dont les assises en portent çà et là des files plus ou moins nombreuses. Ces deux massifs sont joints l'un à l'autre par un banc de roches calcaires beaucoup plus bas, mais qui a cependant 770 pieds de haut, sur une base à peu près d'égale largeur. Ce banc est le point le moins élevé de la chaîne, et domine de l'autre côté un vallon assez profond, dont le niveau est inférieur à celui du flanc opposé, où se rendent les eaux du Locle et des alentours. En 1788, on tenta d'ouvrir par ce point (là où la roche paraît fendue jusqu'à la moitié)

une route de communication avec la Franche-Comté ; route qui aurait facilité le commerce , et évité aux voyageurs un détour assez considérable. Mais des obstacles réputés insurmontables, ou plutôt le manque de fonds nécessaires, fit abandonner cet utile projet.

Maintenant, il y a une autre entreprise formée depuis peu , qui donne l'espoir d'un meilleur succès : comme les eaux stagnantes en face du rocher couvrent une assez grande étendue de terrain, et rendent marécageux un espace encore plus considérable , quelques habitants du Locle ont fait une association pour procurer un écoulement à ces eaux inutiles et malsaines : on a commencé en 1802 à percer le rocher dans sa moindre épaisseur, qui est de 800 pieds ; et l'on y ouvre un canal de 6 pieds de haut sur 4 de large, qui, en fournissant aux eaux une issue du côté du Doubs, rendra la contrée plus saine , et conquerra à l'agriculture un terrain précieux , perdu pour elle jusqu'à présent. On espère qu'avant quatre ans ce travail pourra être fini, et il se pousse avec autant d'intelligence que d'activité.

Mais si l'aspect de ces lieux présente un paysage digne, par la grandeur de l'ensemble et la beauté des détails, de se reproduire sous le pinceau du peintre ou sous le burin du graveur , il existe au même endroit des curiosités cachées dans le sein des rochers , j'ai presque dit des merveilles souterraines , qui méritent la visite et l'attention des observateurs. Il y a un siècle passé qu'un bourgeois du Locle, nommé Jonas Sandoz, ayant remarqué qu'une partie des eaux arrêtées par

l'enceinte des roches , se perdaient dans une fente ouverte à leur base, conçut et exécuta l'ingénieux projet d'en tirer parti : il y fut surtout encouragé par le manque de ruisseaux , qui dans cette contrée peuplée et industrielle empêche d'avoir des moulins et d'autres artifices de première nécessité. Avec des travaux et des dangers infinis, il nettoya donc cette fente ténébreuse ; il en suivit toutes les excavations ; il en agrandit les diverses cavernes ; il pratiqua des passages de l'une à l'autre, en taillant les rochers , et parvint à y établir quatre moulins et un battoir, placés perpendiculairement les uns sous les autres. Les mêmes eaux qui font tourner le premier rouage , tombent sur le second , qu'elles mettent en mouvement , et ainsi successivement jusqu'au dernier. Elles se perdent enfin au fond du gouffre, dans un évier naturel, nommé *la Chaudière*, recouvert d'une forte grille en fer destinée à arrêter les corps étrangers qui pourraient obstruer cet important dégagement. Depuis l'entrée de la première voûte, qui a 417 pieds de vide en longueur sur une largeur de 38, il y a jusqu'à la Chaudière une profondeur d'environ 200 pieds. Si on a la tête bonne, on peut par un escalier étroit et glissant parcourir ces divers étages, admirer dans ces lugubres précipices les miracles de l'art au milieu des désordres de la nature , et juger de quoi peuvent venir à bout la constance et les travaux de l'homme. Ce petit voyage souterrain a quelque chose d'effrayant pour ceux qui l'entreprennent. La faible clarté de quelques lampes suspendues dans ces cavernes obscures , le fracas retentissant causé par la

chute répétée de ces eaux changées en torrent écumeux, le bruit monotone et plaintif de toutes ces roues qui crient en tournant avec peine, le frisson du froid produit par l'humidité de ces concavités sombres, pénètrent l'âme d'une noire mélancolie, l'ouvrent aux sensations les plus sinistres, et font éprouver un genre de saisissement qu'il est impossible de décrire, mais qui n'est point sans quelque plaisir pour celui qui s'y abandonne. Cependant, si l'on parcourt avec l'intérêt de la curiosité cet antre singulier, on n'en sort pas sans une satisfaction secrète; et c'est avec l'émotion d'une douce joie, qu'on revoit enfin la lumière des cieux et le beau paysage qu'elle éclaire.

P. B.

LES MALHEURS DE LA LÉVANTINE.

La vallée de Livinen, ou la Lévantine (*Livinerthal* en allemand), a environ dix lieues de long : sa largeur est peu considérable, et en plusieurs endroits elle n'a que l'espace nécessaire au cours du Tessin qui la traverse. Patrie des anciens Lépointiens, importante par son passage de Suisse en Italie, hérissée de tours antiques pour garder ses défilés, elle a passé, depuis 1444, des ducs de Milan au canton d'Uri, dont elle est séparée par la chaîne du S^t Gothard. Cette vallée, plus pittoresque que fertile, se partage en haute et basse Lévantine; la partie supérieure, resserrée par des montagnes escarpées, couverte de glaciers, de petits lacs et de rochers arides, cachée sous la neige pendant

la moitié de l'année, n'offre pour ressources à ses habitants que des pâturages sur la pente des Alpes, ou des cristaux dans leurs flancs : l'inférieure a quelques blés, des vignobles d'un revenu très-casuel, et beaucoup de châtaigniers : sans les produits de l'industrie, du commerce et du passage des marchandises, cette contrée ne pourrait alimenter sa population, forte d'environ 12000 âmes. Contents de leur sort, exempts d'impôts onéreux, et gouvernés paternellement, les Lévantins suppléaient par le travail et la frugalité à l'ingratitude et à l'âpreté de leur sol natal. Ils vivaient en paix, et mangeaient en toute sécurité un pain grossier, mais honnêtement gagné au prix de leurs sueurs : le voyageur se plaisait à retrouver, sous leurs simples toits, les mœurs pastorales, les vertus religieuses et le courage des vrais Suisses. O bon peuple, digne d'un meilleur destin ! ta félicité a passé comme un songe ; et sous prétexte d'améliorer ta situation politique, dont tu étais loin de te plaindre, on t'a réduit à la plus profonde misère : mais la véritable source de tes malheurs, c'est de t'être trouvé sur l'une des routes par lesquelles les belliqueux Français pouvaient le plus aisément pénétrer dans la riche Italie.

Sur la fin d'octobre 1798, des troupes étrangères parurent pour la première fois dans notre vallée ; une division de 8,000 Français franchit le St Gothard déjà couvert de neige, et entra inopinément dans la Lévantine, qui n'avait eu le temps de faire aucun préparatif pour recevoir ces hôtes peu désirés. Il fallut cependant les nourrir ; et ce ne fut pas sans peine qu'on

put fournir à leurs besoins. Du 28 octobre au 8 mars suivant, nous eûmes en station à Airolo 3 à 400 hommes, avec lesquels l'habitant fut obligé de partager son nécessaire : durant ces quartiers d'hiver, nos denrées furent épuisées, nos fourrages consommés, toutes nos bêtes de somme employées aux transports militaires : les paysans même des deux sexes furent arrachés aux plus pressants travaux de l'agriculture pour le service de l'armée, et cela sans recevoir le moindre salaire; car aucune réquisition n'a jamais été payée. Dans le courant de mars 1799, l'armée française pénétra dans le pays des Grisons; chevaux et mulets la suivirent aux frais des propriétaires; et il n'y eut aucun dédommagement, ni pour les animaux périés de fatigue ou de faim, ni pour les chars fracassés ou perdus, ni pour les peines et dangers inexprimables de leurs conducteurs dans ces horribles défilés.

Les Français s'étant éloignés, nous commençons à respirer; nous croyions toucher à la fin de nos calamités, et nous nous consolions des désastres précédents par l'espoir d'un avenir plus tranquille; mais hélas! ce n'était que le commencement de nos malheurs. Les Lévantins, moins irrités des mauvais traitements qu'ils avaient eux-mêmes essuyés, que des catastrophes cruelles auxquelles leurs frères des petits cantons et du Valais s'étaient exposés par leur courageuse résistance aux étrangers, brûlaient de venger la mort de leurs compatriotes, tombés avec honneur, et défendant à forces trop inégales le berceau de l'indépen-

dance et de la liberté helvétiques. Lorsqu'ils apprirent les revers des Français au bord du Rhin et dans l'Italie, ils crurent le moment favorable : tous ceux qui pouvaient porter les armes se réunirent sous l'antique bannière de la vallée, et renforcés par quelques braves du Haut-Valais, ils allèrent attaquer les Français au-dessus de Wasen, dans le canton d'Uri ; ils perdirent peu de monde, et tuèrent environ 200 ennemis dans les rochers du Mayenthal. Mais ce petit succès fut de bien courte durée : manquant de poudre, mal armés, n'ayant que de la valeur sans expérience, et n'étant point soutenus, ils ne purent résister une seconde fois aux Français, qui revinrent sur eux en force majeure ; ils furent repoussés au-delà du Gothard, et poursuivis jusque dans leurs foyers : mais tous n'y rentrèrent pas ; un grand nombre, parmi lesquels plusieurs pères de famille, préférèrent la mort à la fuite. Le commandant français se conduisit alors avec beaucoup de générosité ; il fit publier une amnistie générale, et il envoya des sauvegardes dans les lieux les plus exposés au pillage ; car il trouvait la cause des vaincus trop belle pour ternir sa victoire par des vengeances : ces précautions furent cependant en partie inutiles ; le grand et beau village d'Airolo, le premier qu'on rencontre en descendant du Gothard, fut absolument saccagé ; des vieillards et des infirmes furent égorgés dans leurs maisons par des soldats furieux de la résistance qu'ils avaient éprouvée : les communes inférieures furent épargnées, et les désastres n'allèrent pas plus loin pour le moment.

Peu de jours ensuite, une autre division française repoussée par les Autrichiens déboucha subitement par la vallée de Misox dans la nôtre : elle était en pleine retraite ; et ne voyant chez nous que des rebelles (car on appelait de ce nom ceux qui défendaient leurs foyers et leur patrie), elle exigea une contribution exorbitante. Les Français, commandés par Lecourbe, se concentrèrent dans la Léventine, qui devint ainsi une portion du théâtre de cette sanglante guerre. Alors nos malheurs, que nous avions crus arrivés au plus haut point, ne firent qu'augmenter journellement. Après plusieurs affaires de postes, les impériaux parvinrent jusqu'au Gothard, et nous enlevèrent le peu que les Français nous avaient laissé : les belles prairies d'Airolo, qui avec les pâturages supérieurs sont la seule ressource de cette commune, furent broutées par la cavalerie : ces nouveaux hôtes, qui ne valaient pas mieux que les premiers, restèrent chez nous jusqu'au 15 août 1799 : ils nous accablèrent des mêmes réquisitions, soit en denrées, soit en argent, et les payèrent tout aussi peu que les Français. Ces derniers reparurent en force sur le Gothard le 16 août, et aggravèrent notre désolation, en enlevant sur nos pâturages plusieurs vaches, veaux, chèvres et brebis. Alors les paysans d'Airolo, de Bedretto et des villages voisins, craignant de perdre leurs troupeaux en entier, les ramenèrent des Alpes dans la vallée, six semaines avant l'époque ordinaire de leur retour ; ce qui les priva de plus de la moitié du produit annuel de leurs montagnes.

Bientôt après, les Impériaux évacuèrent le Haut-Valais, et se replièrent sur *Dazio-grande*, village situé à peu près au centre de notre vallée : la dévastation accompagna de nouveau leur arrivée ; c'est alors que nous éprouvâmes la vérité de ce mot d'un de leurs officiers, quand ils allaient en avant : « Dieu vous » garde de nos troupes, quand elles se battront en » retraite ; car elles ne vous laisseront que les yeux » pour pleurer. » De leur côté les Français descendirent des gorges du Gothard ; et les deux communes d'Airolo et de Quinto devinrent un champ de bataille continuel entre les avant-postes ; de part et d'autre, on garda ses positions jusqu'au 24 septembre : c'est durant ces tristes jours, que plusieurs communes furent mises en réquisition, tout à la fois par les Autrichiens et par les Français, qui manquaient également de vivres : pour achever de nous réduire au désespoir, nous ne recueillîmes pas une seule pomme de terre ; elles furent toutes arrachées par les soldats avant leur maturité, et nous perdîmes ainsi cette récolte de première nécessité pour la plupart de nos familles, qui en vivent la moitié de l'année.

Le 24 septembre, arrive Souvarov avec ses légions de Russes et de Cosaques, dans le dessein de se porter par le Gothard sur Altorf, et de là sur Zurich : alors notre épouvantable misère fut poussée à un tel point, qu'il est presque aussi difficile de la décrire, qu'il nous le fut de la supporter. Divers villages, surtout dans les paroisses de Bedretto et d'Airolo, furent ruinés de fond en comble : on démolissait les fermes pour en brûler

les solives et les planches ; on enlevait le peu de bestiaux qu'on avait pu soustraire à la rapacité des Français et des Autrichiens ; on fouillait dans toutes les caves pour voir s'il n'y avait pas de fromages cachés. Au moment où l'avant-garde des Impériaux se mit à poursuivre les Français, qui repassaient rapidement le Gothard , le village de Fontana , près d'Airolo , éprouva les horreurs les moins méritées ; hommes , femmes , enfants , ne pouvant plus supporter les mauvais traitements d'une troupe de pillards sans chef et sans discipline , se sauvèrent en masse dans les forêts et les gorges des montagnes voisines : là ces infortunés errèrent plusieurs jours , n'ayant pour nourriture que quelques racines et quelques fruits sauvages : à leur retour , ils ne retrouvèrent dans leurs habitations , ni bestiaux , ni denrées , ni meubles , ni vêtements ; tout avait été la proie de fourrageurs affamés , qui aimaient mieux faire périr les paysans de faim que de périr eux-mêmes : c'est à cette époque que j'ai vu , et je pleure encore en y pensant , des pères de famille entourés d'enfants expirant d'inanition , demander la mort à grands cris , et certainement ils se la seraient donnée , si la voix du devoir ne l'avait emporté sur celle du désespoir : quelques-uns de ces malheureux , qui avaient perdu jusqu'à leurs instruments d'agriculture , prirent le parti de quitter cette chère vallée , devenue pour eux une terre de malédiction , pour aller chercher ailleurs une subsistance précaire.

A peine étions-nous débarrassés des Russes , que les infatigables Français descendirent encore une fois du

Gothard et se portèrent jusqu'à Chiggiogna, 5 lieues en-dessous de cette montagne, trop fameuse dans l'histoire de nos malheurs: ils n'avaient pas plus de rations et de vivres que précédemment: de là des réquisitions auxquelles nous ne pouvions plus satisfaire: chacun fut obligé de nourrir les soldats en quartier dans sa maison dès longtemps vide de tout: à l'arrivée de l'hiver, les Français s'étant retirés au-delà du Gothard laissèrent de forts avant-postes dans la vallée d'Urseren, dont cette montagne nous sépare, et les Impériaux en poussèrent jusqu'à *Dazio-grande*: les uns et les autres restèrent dans leurs positions respectives jusqu'au 28 mai 1800. La commune d'Airolo, située entre les deux partis, fut alors surchargée de fardeaux toujours plus insupportables: chaque jour y amenait de nombreuses patrouilles, soit françaises soit autrichiennes, qui séjournaient peu, mais qu'il fallait nourrir, parce que le plus souvent elles étaient affamées. Ce qui aggravait notre dénûment, c'était l'impossibilité de tirer du dehors aucun comestible: de part et d'autre on ne nous laissait passer nulle denrée, et le lait de quelques bestiaux en très-petit nombre, que nous avions pu cacher, fut pour lors notre seule nourriture.

Dans ces temps déplorables, une de nos pertes les plus sensibles fut la destruction de l'hospice du S^t Gothard, situé à moitié chemin entre la vallée d'Urseren et la Lévantine; et nos justes regrets seront partagés par les savants, qui sont souvent venus y faire des observations intéressantes; par les négociants,

qui y trouvaient un dépôt sûr pour leurs marchandises; par les voyageurs de toutes les classes, qui s'y reposaient avec délices; par les amis de l'humanité, qui aimaient à contempler, à 1060 toises au dessus du niveau de la mer, ce temple de l'hospitalité helvétique, debout au milieu des torrents, des lavanges, des frimas déchaînés, du souffle des tempêtes et du choc des éléments; mais ce que la nature avait respecté, la guerre ne l'épargna pas.

Le St Gothard, l'une des portions les plus élevées de la grande chaîne des Alpes lépontiennes, offre un contraste remarquable d'horreurs et de beautés: son sol aride et rocailleux ne produit aucun bois ni à bâtir ni à brûler; le sapin ne peut croître à cette hauteur, sur laquelle on ne voit pas même le plus chétif arbrisseau. C'est dans ce désert glacé, au milieu des précipices, et sur le domaine même de la destruction, que nos ancêtres ouvrirent, avec des travaux immenses, une route praticable à pied et à cheval, route d'une importance majeure pour les communications commerciales de l'Italie avec la Suisse, l'Allemagne et la France; mais cette route serait cependant inutile, si sur son plus haut point, on ne trouvait une retraite contre les mauvais temps, et un abri pour se reposer de la pénible montée qu'il y a à faire, de quelque côté qu'on veuille passer la montagne: c'est dans ce but que dès le 13^e siècle, les Lévantins y avaient construit une habitation également intéressante par son utilité et par son site; on y voyait l'hôpital et l'hospice: l'hôpital offrait gratis à tout voya-

geur pauvre, un asile et des aliments grossiers, mais suffisants pendant 24 heures, et plus longtemps si la traversée devenait dangereuse: si quelque passant y tombait malade ou y arrivait blessé, on le transportait soigneusement à cheval ou en traîneau, selon la saison, dans le plus prochain village, à 3 lieues en-dessous, où il recevait de la bienfaisance publique des secours plus étendus: l'hôpitalier était en même temps aubergiste pour l'homme au-dessus de l'indigence, qui voulait payer sa dépense. Tout auprès était un hospice, habité par deux pères capucins et quelques domestiques; il était ouvert à tous ceux qui répugnaient de loger à l'hôpital; plusieurs personnes distinguées par leur savoir, leur rang et opulence, y ont séjourné, et ont trouvé qu'on y était aussi bien reçu et servi, que l'isolement et l'âpreté du local pouvaient le permettre. Les pères étaient honnêtes, et depuis quelques années assez instruits pour que leur conversation pût intéresser les naturalistes, que la géologie, la minéralogie, la botanique, attiraient souvent à cette habitation, l'une des plus élevées de l'Europe. Ils ne demandaient aucune rétribution, mais ils recevaient avec reconnaissance ce que chacun voulait bien leur donner, pour les indemniser des dépenses auxquelles ils n'auraient pu suffire par eux-mêmes. A cet hospice appartenait une petite chapelle, pour faire ses dévotions au milieu de ce grand temple des Alpes; un vaste magasin, pour abriter sûrement les marchandises pendant la nuit; une bonne écurie, et un fenil toujours garni de fourrage

pour les chevaux et les mulets, dont avant la guerre 1200 au moins étaient employés aux transports commerciaux par cette montagne.

Sans cet établissement, trop recommandable par lui-même pour qu'il ait besoin d'être loué, combien de passagers auraient perdu la vie par les tourbillons ou par les lavanges, par la rigueur du froid ou sous le poids des neiges. Dans les mauvais temps, des domestiques, suivis de chiens dressés comme ceux du S^t Bernard, allaient à la découverte sur les deux chemins d'Urseren et d'Airolo; ils ouvraient la route obstruée; ils fouillaient dans les neiges, lorsqu'ils soupçonnaient qu'un homme pouvait y être resté; ils délivraient quelquefois des malheureux qui, sans leur assistance, auraient péri d'une mort lente et cruelle; ils ramenaient ceux qui avaient perdu la trace du sentier effacée par des tourbillons; ils portaient à l'hôpital ceux à qui la fatigue, le froid ou la peur, avaient ôté la faculté de marcher : tous les soirs, aux approches de la nuit, on sonnait la cloche de la chapelle, pour avertir les voyageurs harassés qu'ils approchaient d'un lieu où le repos les attendait.

Cette institution hospitalière devait en partie son existence à la commune d'Airolo, qui lui avait assigné des fonds et des revenus, et qui fournissait tout le bois nécessaire à la réparation et au chauffage de ces bâtiments : il semblait donc que leur inestimable utilité dût leur servir de sauvegarde, et que l'humanité aurait plaidé leur cause à voix assez haute pour se faire écouter au milieu même du bruit des armes;

mais il n'en fut rien , et cet établissement fut bientôt endommagé par le passage et les divers combats de tant de troupes , françaises , autrichiennes et russes , qui prirent et reprirent ce poste dans plusieurs actions très-sanglantes ; ensuite l'hospice et l'hôpital furent entièrement pillés , et ceux qui en faisaient le service dépouillés et chassés : dès lors ces bâtimens restèrent déserts ; seulement , pendant l'hiver de 1799 , les Français y tinrent un piquet de 50 hommes. Les habitants d'Airolo , jaloux de conserver cet asile pour des temps moins déplorables , n'épargnèrent ni fatigues ni dépenses pour fournir tout le bois nécessaire à la garde qui y était stationnée ; mais le soldat , peu accoutumé à ménager ce qui ne lui coûte rien , n'en avait jamais assez , et bientôt il eut enlevé et brûlé toute la charpente de l'hôpital et du magasin : il se chauffa avec les portes , les fenêtres , les poutres et les planches de l'hospice ; en un mot , il n'épargna rien de ce qui était combustible , de manière qu'il ne resta plus un seul coin où l'on pût se mettre à couvert. L'année suivante , la commune d'Airolo a fait rétablir un chétif réduit provisoire , pour abriter trois hommes chargés de la garde du peu de marchandises qui passaient encore : cependant nos moyens sont insuffisants pour relever au complet ce qui a été détruit , à moins que la bienfaisance , soit des nationaux , soit des étrangers , ne vienne à notre secours. Nous ne serions point inquiets , si notre patrie était aussi florissante qu'avant la révolution ; mais la Suisse , en partie désolée , et généralement épuisée et ruinée , ne pourra pas faire

tout ce qu'elle voudrait pour tirer cet établissement de ses ruines.

Il est temps de terminer ce triste narré, diffus sans doute, mais nullement exagéré; cependant il y a encore un trait à ajouter. Une armée française de 20,000 hommes, sous les ordres du général Moncey, commença, le 28 mai 1801, à défilér par notre misérable vallée; elle traînait une nombreuse artillerie à travers le Gothard, qui, pour la première fois, vit les foudres de la guerre rouler à travers ses rochers et au bord de ses précipices. Les habitants des deux communes d'Airolo et de Bedretto furent tous mis en réquisition pour opérer ce transport; hommes et femmes mirent la main à l'œuvre; et autant par leur misère que par leurs travaux, ils excitèrent la commisération du général Moncey; ce digne militaire, aussi humain qu'il est brave, défendit positivement qu'il fût fait aucune réquisition de vivres dans ces deux communes; mais à peine se fut-il éloigné, que ses ordres furent oubliés: comme les autres, ces deux paroisses durent fournir vivres, fourrages et tout ce qu'elles avaient; pendant près d'un mois elles furent chargées de soldats sans ration, qu'il fallut entretenir de gré ou de force: les munitions étaient restées dans des magasins au-delà du Gothard; et comme il n'y avait plus ni chevaux ni mulets dans les environs, ce furent les paysans des deux vallées aboutissantes qui, par de nouvelles corvées, se virent obligés de porter sur leur dos tout ce dont cette armée avait besoin, et qui abandonnèrent maisons et travaux, pour faire pendant

trois semaines le rude métier de bêtes de somme. On avait promis une ration de pain par individu ; mais ceux qui eurent le bonheur de la recevoir furent en petit nombre.

A cette époque, nous eûmes la douleur de voir piller pour la seconde fois notre collège de Poleggio, situé à l'extrémité inférieure de notre vallée : étudiants et instituteurs furent contraints d'évacuer une maison où il ne restait que les quatre murs, et dont tout, jusqu'aux draps et couvertures de lits, avait été enlevé.

Voilà le précis des malheurs irréparables de notre vallée, dont j'ai été moi-même et témoin et victime. Puissent ceux qui ont provoqué sur nous cet abîme de maux, n'en avoir jamais de semblables ! car ce serait être trop vindicatif que de leur souhaiter la pareille. Puissent ceux qui peuvent porter quelque adoucissement à nos plaies, être touchés de compassion envers nous et tendre fraternellement une main secourable aux bons et loyaux Suisses de la Lévantine, qui dans les temps de leur prospérité passée, ont si souvent et avec tant d'empressement assisté les malheureux !

Le 15 octobre 1801.

J. F. Pozzi, curé d'Airolo.

NOTE.

La pièce précédente est extraite d'un *mémoire* plus étendu. Le rédacteur n'a fait que l'abrégé et en changer le style, plus italien que français. Le respectable pasteur qui l'a composé, déjà avantageusement connu par ses talents littéraires, s'est

acquis une gloire bien plus réelle par la bienfaisance active et éclairée qu'il a déployée dans ces derniers temps : il ne cesse de travailler au soulagement de ses paroissiens ; il a surtout à cœur de rétablir l'hospice du S^t Gothard ; et c'est pour intéresser à cette bonne œuvre les amis de l'humanité, qu'il a désiré la publication des malheurs de cet hospice.

NOTICES HISTORIQUES

SUR LA VILLE D'ORBE ET LE ROYAUME DE LA PETITE
BOURGOGNE DANS LE MOYEN AGE.

—
Magni nominis umbra.
—

Une des cités les plus illustres, soit de l'ancienne Helvétie, soit de la Suisse du moyen âge, est assurément la ville d'Orbe (*Urba* en latin, *Orbach* en allemand). Ce lieu, qui de nos jours semble couvert du voile d'une obscurité profonde, fut déjà avant le premier des Césars, la capitale d'un de nos quatre cantons primitifs ; et quelques siècles après, il était une résidence royale sous les rois de France de la première race. L'heureuse situation d'Orbe était propre à y attirer de bonne heure des habitants : dans un climat assez tempéré pour avoir des vignes, au pied des pâturages du Jura, sur une rivière et près d'un lac poissonneux, à la portée de vastes forêts pleines de fauves et de gibier, non loin de l'entrée d'un défilé important qui menait de l'Helvétie dans le pays des Séquanais ; tout y attirait les indigènes et les étrangers, à une

époque surtout où les villes étaient rares dans nos contrées à demi sauvages.

On n'a aucune conjecture plausible sur le temps de la fondation d'Orbe, que le savant Bochat présume avoir été bâtie dès le même siècle de Rome, par des Gaulois de l'armée de Sigovèse. L'étymologie de son nom, tiré des mots celtiques *or*, *ur*, *urbw*, qui signifient eau, rivière, habitation près des eaux, peut tout au plus faire soupçonner que ses fondateurs parlaient un des nombreux dialectes de la langue des Celtes. On ne sait pas davantage où l'auteur de la *Chronique du Pays-de-Vaud* a découvert qu'Orbe n'a été bâtie qu'en 512, sur les ruines d'une ville plus ancienne appelée *Tavelles*; et qu'elle dut son origine à l'une des sept légions vandales, entre lesquelles ce fabuleux compilateur partage l'ancienne Helvétie romande. Quoi qu'il en soit, tous nos meilleurs historiens placent Orbe au nombre des douze cités que nos ancêtres brûlèrent fort mal à propos lors de leur folle émigration pour aller conquérir de meilleurs établissements. Quand le vainqueur ordonna aux vaincus de rebâtir leurs villes, elle fut sans doute une des premières à se relever de ses ruines; quoique les *Urbigénien*s, c'est-à-dire les habitants d'Orbe et de son canton, eussent perdu beaucoup de monde dans cette fatale expédition, notamment 6000 hommes, qui, dans la crainte d'être désarmés, s'étant séparés du reste des Helvétiens après leur défaite, furent tous passés au fil de l'épée par les légions romaines, comme J. César nous l'apprend dans ses Commentaires.

L'histoire ne nous a rien conservé sur Orbe pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne : seulement l'Itinéraire d'Antonin en fait mention dans la voie romaine de Milan à Strasbourg par les Alpes grecques, et la place entre Vidy près Lausanne (*lacus lausonijs*) et Pontarlier (*Ariorica*), à 18,000 pas du premier de ces lieux, et à 24,000 du second. Dans cet intervalle, Avenches devenant toujours plus considérable sous les empereurs romains, qui favorisaient singulièrement cette colonie, enleva à Orbe l'honneur d'être la première ville du canton, auquel dès longtemps elle donnait son nom (*pagus urbigenus*). Ce canton même prit insensiblement le nom d'Avenches (*pagus aventicensis*).

Vu l'antiquité d'Orbe, on pourrait s'étonner de n'y trouver ni monument ni inscription du temps des Romains ; mais souvent prise et détruite, il n'est pas plus surprenant qu'elle ait perdu ces documents d'ancienneté et ces titres d'illustration que tant d'autres lieux également fameux, où l'on n'en trouve pas davantage : cependant on a déterré de temps en temps des médailles romaines, soit à Orbe, soit aux environs ; des débris de murs, de tours et d'aqueducs, subsistent encore dans son enceinte et dans ses alentours, et un village voisin porte le nom très-ancien de Valeyres (*Valeria*)*.

* On a découvert depuis un grand nombre de médailles, des fragments de marbre sculptés, et même des pavés à la mosaïque, sur le plateau qui s'étend entre Orbe et Valeyres, et où paraît avoir été située l'ancienne *Urba*. Voir, pour tout cet article, le savant ouvrage de M^r de Gingins : *Histoire de la ville d'Orbe et de son château dans le moyen âge.* (Edit.)

Dans le quatrième et dans le cinquième siècle, l'Helvétie méridionale éprouva toutes les horreurs des invasions des barbares : le féroce Attila, qui s'appelait lui-même le fléau de Dieu, la désola dans son passage ; et l'on doit inférer qu'en ces temps déplora- bles, Orbe n'eut pas un sort plus heureux qu'Avenches, deux fois saccagée et détruite dans l'espace de cent ans. Vers le milieu du sixième siècle, Orbe devint la capi- tale de la province appelée d'abord *Transjurane* ou *d'outre la Joux*, et ensuite *petite Bourgogne* ; province qui, s'étendant du *Jura* au *grand S^t Bernard*, renfermait presque toute la Suisse occidentale, et qui fit longtemps partie de la monarchie française : le grand chemin de France en Italie passa alors par cette ville, et contri- bua naturellement à la peupler et à l'agrandir. Bientôt les rois de la première race y construisirent un palais, dont il reste encore quelques débris ; et c'est là que demeurait, quand il ne suivait pas la cour, le gouver- neur de la Transjurane, espèce de vice-roi, indiffé- remment appelé patrice, comte et duc, dans les chro- niques de ces temps reculés. Nous suivrons la liste de ces patrices d'Orbe, aussi bien qu'on peut l'établir à l'aide du petit nombre d'historiens tels que Grégoire de Tours, Frédégaire, Eginard, Aimoin, Sigebert, Réginon, Othon de Freisingen, qui nous ont laissé sur ces siècles obscurs quelques écrits, souvent fautifs pour la partie chronologique, et presque toujours dénués de ces détails intéressants, véritable charme de l'histoire. Le peu de faits qu'il y a à glaner dans ce champ ingrat, jettera néanmoins quelque jour sur l'é-

tat et les révolutions de la Suisse, et principalement du Pays-de-Vaud, dans le moyen âge.

I. Mummol fut créé patrice et gouverneur de la Transjurane, par Gontran roi d'Orléans et de Bourgogne, vers l'an 569. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il défit les Lombards qui, après avoir franchi les Alpes, désolaient les bords du lac Léman; qu'il les chassa plusieurs fois de sa province, et vendit à l'encan les nombreux prisonniers qu'il fit sur eux. Dans la suite, corrompu par les présents de leurs chefs, il leur permit de traverser son gouvernement pour aller dans la Suisse allemande : selon leur convention, les Lombards s'abstinrent de toute hostilité dans ce passage; mais ils ruinèrent plusieurs marchands, en leur vendant des plaques de cuivre poli pour des lingots d'or. Il est à croire que ce patrice fut disgracié en 581, puisque Marius, évêque d'Avenches, rapporte dans sa chronique, sous cette date, que le patrice Mummol s'enfuit à Avignon dans le royaume de Childebert, avec sa femme, ses fils, une multitude d'esclaves et de grandes richesses.

II. Theudefried, appelé par d'autres Dietfried, lui succéda : on ignore la date précise de son élection; mais on place celle de sa mort sur l'an 592. Ce fut lui qui, en 574, livra près de Bex un sanglant combat à une armée de Lombards, commandée par Thaloard; vengea par leur entière défaite la dévastation du Valais, où ces hordes barbares avaient fait des pillages et des massacres affreux; et força le petit nombre échappé au fer du vainqueur à s'enfoncer dans les

gorges des Alpes, où, à l'exception d'une centaine qui regagnèrent l'Italie, les autres périrent de faim ou sous les coups des montagnards réduits au désespoir.

III. Vandemar ou Vandelin gouverna la Transjurane après lui ; il était originaire d'Orbe ou des environs ; il quitta le paganisme, ainsi que sa femme Flavie ; et après avoir embrassé la religion chrétienne, il régita sa province avec autant de justice que de douceur. Il garda longtemps dans son palais Colomban, qui était venu d'Islande pour prêcher l'Evangile dans nos contrées encore à moitié païennes ; il le prit pour parrain, et ensuite pour précepteur de son fils aîné nommé Donat ; et suivant les conseils de ce pieux missionnaire, il se rendit recommandable au peuple transjurain par la sagesse de son administration et l'abondance de ses bonnes œuvres : il mourut en 604.

IV. Protade, qui lui succéda, était d'origine romande ; il dut son élévation aux intrigues de la trop fameuse reine Brunehaut, dont il fut longtemps l'amant favorisé : il était ami des arts, comme il paraît par un beau pavé à la mosaïque qui porte son nom, découvert en 1689 près d'Avenches ; mais plus fait pour la cour que pour la province, Protade ne résida à Orbe qu'environ une année, et quitta son gouvernement pour la dignité de Maire du palais de Thierri. Grégoire de Tours nous apprend que c'était un homme à grands talents, et d'une valeur éprouvée dans plusieurs combats ; mais il nous le peint en même temps comme dur, avare, cruel et vendu à Brunehaut : ce fut par les ordres de cette femme dénaturée qu'il engagea son petit-

fils Thierrî à déclarer la guerre à son frère Théodebert. Les deux armées étaient en présence, lorsque les principaux officiers de Thierrî, ayant à leur tête un seigneur de la Transjurane, nommé Welf, déclarèrent que leurs soldats ne voulaient pas se battre, et que leur véritable ennemi n'était point Théodebert, mais le Maire du palais, qui armait les deux frères l'un contre l'autre. Protade, pendant ce tumulte, était dans la tente royale, occupé à jouer aux dames avec Pierre, médecin de la cour; tout à coup ses ennemis déchirèrent la tente à coup de piques et d'épées, et le massacrèrent impitoyablement. Sa mort procura pour le moment la paix entre les deux princes.

V. Welf, le plus ardent ennemi de Protade, fut mis en possession de la Transjurane; mais il ne jouit que peu de jours de ce gouvernement, et périt victime du ressentiment de l'implacable Brunehaut, qui le fit assassiner pour venger la mort de son favori.

VI. La Transjurane fut alors confiée aux soins de Theudelinde ou Theudelane, sœur cadette du roi Thierrî, âgée de vingt ans. Cette princesse, aussi belle qu'elle était aimable, fit sa résidence à Orbe de 606 à 614. Elle embellit et agrandit la ville; elle y bâtit de nouvelles églises, et fit jeter un pont très-hardi sur la rivière; elle y attira plusieurs familles considérables, et y tint une cour plus polie qu'on ne pouvait l'attendre de la barbarie de ce siècle. Il paraît, par des traditions populaires, que son nom n'est point oublié dans la contrée d'Orbe depuis plus de 1100 ans, et qu'elle doit un souvenir honorable prolongé jusqu'à nos jours,

bien moins à l'éclat de sa naissance ou aux charmes de sa figure, qu'à sa popularité, à son esprit conciliateur, et surtout à ses riches aumônes. Cette princesse eut une triste occasion d'exercer toute sa bienfaisance en 611. Frédégaire nous a conservé l'histoire des malheurs de la Transjurane à cette époque; et son récit est d'autant plus digne de foi, que cet historien était d'Avenches, selon toutes les apparences. « En ces » temps-là, dit-il, les Allemands entrèrent hostile- » ment dans le canton d'Avenches en Transjurane, » et se mirent à le ravager. Les comtes Apellinus et » Erpon, avec les autres comtes du canton, marchè- » rent à la tête d'une armée contre les Allemands, et » leurs phalanges se livrèrent bataille près de Wan- » gen : les Allemands ayant battu les Transjurains, en » passèrent un grand nombre au fil de l'épée. Ils brû- » lèrent la majeure partie du territoire d'Avenches, » ils firent une multitude de prisonniers qu'ils rédui- » sèrent en esclavage, et retournèrent chez eux chargés » de butin. » Aimoin ajoute que les Allemands victo- rieux poursuivirent les Transjurains jusque dans leurs montagnes, ravagèrent sans obstacle tout le mont Jura, et mirent à feu et à sang les divers lieux par lesquels ils passèrent. Brunehaut souillée des crimes les plus atroces, et chargée de l'exécration des grands et du peuple, vint en 614 chercher un asile auprès de sa petite-fille : Theudelinde ne put refuser de recevoir sa grand-mère suppliante dans son palais; mais elle ne put la soustraire au châtement terrible qui l'attendait; car bientôt Erpon, grand-maitre de l'écurie de

Clotaire, vint enlever à main armée de la résidence royale d'Orbe Brunehaut et Theudelinde ; la première fut livrée aux plus cruels supplices , et la seconde fut disgraciée , n'étant coupable peut-être que de n'avoir pas voulu trahir les droits de la nature et du sang *.

VII. Erpon, dont on vient de parler, fut nommé son successeur : arrivé à Orbe, il trouva la Transjurane livrée aux plus affreux désordres, et il se mit à parcourir sa province pour y rétablir la justice, calmer les esprits agités et punir les chefs des séditeux : mais ses bonnes intentions et ses soins furent inutiles. Aletheus, patrice des Alpes, Leudemond, évêque de Sion, et un comte nommé *Herpin*, soulevèrent contre lui le peuple de son gouvernement et le firent assassiner. Sa mort tenait à une conspiration plus vaste : Aletheus, issu des plus anciens rois bourguignons, aspirait à remonter sur le trône de ses pères ; dans ce but, il envoya l'évêque de Sion son ami, ou pour mieux dire son complice, à la cour de Clotaire, alors en Alsace : Leudemond ayant obtenu de la reine Bertrade un entretien secret, lui dit avec effronterie :

* C'est par une confusion de noms qu'il est question ici de Theudelinde. Cette princesse n'a pas gouverné la Transjurane. Le patrice qui résidait à Orbe, lors de l'arrestation de la reine Brunehaut, était ce même Wandelin dont M^r Bridel place par erreur la mort avant cette époque et qui porte aussi dans les Chroniques le nom d'*Eudelanus* ou de *Theudelanus*. Ce fut lui qui fut remplacé par Erpon. C'est encore probablement à Erpon, ou à son fils Ramneline, appelé ici Ramelin, qu'il faut rapporter la construction du château d'Orbe. (De Gingins. Histoire d'Orbe, page 9-11.) (Editeurs.)

« Je connais, par l'aspect des astres, que le roi Clotaire votre mari ne tardera pas à être tué; retirez-vous donc promptement avec vos trésors dans ma ville de Sion, où vous serez en sûreté; le patrice Aletheus répudiera sa femme, vous offrira sa main, et appuyé de votre alliance, il fera valoir les droits qu'il tient de ses aïeux sur la couronne de Bourgogne. » Saisie d'horreur, la reine ne répondit que par des larmes à ces odieuses propositions, et courut les dévoiler à Clotaire: celui-ci assembla son conseil, et ayant mandé Aletheus, il lui reprocha sa révolte et lui fit trancher la tête. Le coupable évêque s'enfuit à Sion, et de là à Luxeuil: dans la suite il sollicita sa grâce, et le roi voulut bien lui pardonner, sous la condition expresse qu'il ne mettrait jamais le pied hors de son diocèse.

VIII. Arnobert est le huitième patrice de la Transjurane qui soit connu; mais outre son nom, l'histoire ne nous en apprend rien, pas même la date de son élévation. La disgrâce ou la mort lui fit perdre son gouvernement avant l'an 630, parce qu'à cette époque les sujets de Clotaire ayant déclaré qu'ils ne voulaient plus obéir qu'à Dieu et au roi, le monarque abolit la dignité de patrice de la Transjurane: il mourut peu de temps après, et son fils Dagobert ayant réuni toutes les parties de la monarchie française, longtemps divisée entre plusieurs princes, rétablit les choses sur l'ancien pied.

IX. Ramelin fut fait, en 651, gouverneur de la Transjurane: il était fils second de Vandelmare, qui avait occupé la même dignité trente ans auparavant,

et il avait reçu une excellente éducation par les soins de son père et par ceux de Colomban son premier précepteur. Donat son frère aîné, fut archevêque de Besançon et administra pendant quelques années l'évêché de Lausanne ; c'est alors qu'il introduisit l'Evangile dans les Alpes de ce diocèse , où il n'avait pas encore pénétré ; du moins une ancienne tradition rapporte qu'il convertit à la foi chrétienne les habitants des vallons de Gruyère. L'église de Château-d'Oex , la plus ancienne du Pays-d'Enhaut, portait jadis son nom. Sa statue y fut longtemps, avec celle de Colomban, qui l'avait accompagné dans cette pieuse mission ; et une partie du rocher qui soutient ce temple conserve encore le souvenir de ce dernier, et s'appelle en patois du pays *lo sè Colomb* (saxum Columbani). Ramelin rassembla, en 640, les milices de sa province, les mena contre les Gascons, qui, sortis des Pyrénées, inquiétaient leurs voisins par de fréquents brigandages, et contribua à dompter ce peuple belliqueux. Vers l'an 645, il perdit son gouvernement par les intrigues d'un des principaux officiers qui avaient commandé sous lui dans cette expédition, et celui-ci parvint à le supplanter.

X. Willibald, son successeur, était un homme également fier de sa noblesse et de ses richesses ; son orgueil et ses concussions le rendirent bientôt odieux au peuple. Il se brouilla avec Flavoat, maire du palais dont il méprisait la basse naissance, et dont il enviait la dignité. Ce dernier ayant, en 648, convoqué des états-généraux à Châlons-sur-Saône, il y fit citer Wil-

libald, accusé de vouloir se rendre indépendant dans la Transjurane : le patrice d'Orbe s'y rendit accompagné d'une nombreuse troupe de ses vassaux, mais il refusa d'entrer dans le lieu des séances. Flavoat voulait l'y conduire de force ; des deux côtés on courut aux armes ; heureusement quelques seigneurs, entre autres Amalbert, frère de Willibald, intervinrent dans cette querelle, et ménagèrent une courte réconciliation. Quelque temps après, soit que le patrice eût donné de nouveaux sujets de plainte par son ambition démesurée, soit que le maire se crût mieux en état de le punir, Willibald fut derechef cité à Autun, pour rendre compte de sa conduite au nouveau roi Clovis, à peine âgé de neuf ans. Quoique certain qu'on machinait sa perte, il obéit ; mais il se fit accompagner des évêques de Lausanne et de Sion, d'une grande partie de la noblesse Transjurane et des principaux habitants d'Orbe, dont il était originaire : avec cette escorte, assez nombreuse pour s'appeler une *armée*, il vint camper aux portes d'Autun. Le lendemain, Flavoat, quoique affaibli par une maladie dont il mourut onze jours après, sortit d'Autun pour l'attaquer, suivi de plusieurs seigneurs, parmi lesquels se trouvaient Berthaire, comte très-puissant dans le Pays-de-Vaud, et ce même Ramelin qui, dépossédé de son patriciat, était devenu l'ennemi juré de son successeur. La mêlée fut sanglante : Willibald, après une vigoureuse défense, y périt avec la plupart des seigneurs transjurains de son parti. Berthaire y fut blessé par un capitaine bourguignon nommé Marculfe, et ne dut la

vie qu'à son fils Audebon, qui tua Marculfe. Les vainqueurs pillèrent le camp des vaincus, dans lequel ils trouvèrent un riche butin. Les historiens se partagent dans le jugement qu'ils portent de Willibald : les uns ne voient en lui qu'un rebelle, qui reçut la juste punition de ses parjures et des vexations dont il accabla son gouvernement ; les autres le louent comme un excellent homme, parce qu'il avait fait de grandes donations aux églises. Quoi qu'il en soit, il a été le dernier patrice de la Transjurane ; les maires du palais abolirent cette charge, qui leur faisait ombrage ; et leur politique ne voulut plus avoir un chef particulier à la tête d'un peuple brave et toujours prêt à prendre les armes pour se soustraire à la domination française*.

Dès lors les chroniques du moyen âge parlent peu de la ville d'Orbe jusqu'au milieu du neuvième siècle : elles nous disent seulement que, vers l'an 750, Pepin mit à Orbe le gouverneur Frédéric, qui chassa du pays d'Outre-la-Joux un frère de Pepin, nommé *Grif-fon*, révolté contre lui, et qui l'ayant poursuivi jusque dans la Maurienne, le tua, à la fin d'un combat où il périt lui-même. En 753, le pape Etienne II, se rendant auprès de Pepin, séjourna quelque temps dans le château d'Orbe, et alla de là en grande pompe

* La charge de patrice fut abolie par Pepin dans le milieu du huitième siècle, après la mort de Norbert. M^r de Gingins, (ouvrage cité, p. 238) fait observer que dans cet article M^r Bridel confond trop souvent, d'un côté, les maires du palais avec les patrices, et, de l'autre, les patrices de la Bourgogne lyonnaise et provençale avec ceux de la Transjurane. (Edit.)

faire la dédicace de l'église du couvent voisin de Romainmôtier, nouvellement rebâtie, qu'il consacra aux saints Apôtres. Charlemagne ayant changé les noms des provinces de la monarchie française, Orbe perdit sa primauté dans la Transjurane, et fut soumise à l'administration de Gévelin, dont on ne sait autre chose, si ce n'est qu'il fut massacré en 780 à Payerne dans un tumulte militaire, et qu'on le regardait comme la souche de l'illustre maison de Glane.

Malgré l'obscurité qui couvre l'histoire d'Orbe, depuis la fin du huitième siècle jusqu'au milieu du suivant, on peut conjecturer que cette place était toujours considérable, puisque les trois fils de Lothaire I, après s'être partagé les états de leur père, choisirent cette ville, en 856, pour le lieu d'une entrevue destinée à régler leurs prétentions réciproques et à terminer leurs différends. Les trois princes y arrivèrent chacun avec un brillant cortège; mais loin de s'accorder, ils faillirent en venir aux mains dans la ville même. Les deux aînés, Louis et Lothaire, voulaient forcer Charles leur cadet à se faire moine pour partager sa dépouille : mais les grands et le peuple de la Transjurane soutinrent les intérêts de Charles avec tant de zèle qu'il conserva une partie de ses états; seulement il dut céder à Lothaire la province située entre le St. Bernard et le mont Jura. Celui-ci en remit le gouvernement à Hubert, abbé de Luxeuil et de S^t Maurice, frère de la reine Tietberge sa femme, et l'envoya résider à Orbe en 864. Alors commencèrent de nouveaux malheurs pour la Transjurane. Une

femme, aussi fatale à cette belle province qu'Hélène l'avait été pour l'antique Troie, en fut la cause; elle s'appelait *Valdrade*: longtemps maîtresse de Lothaire, elle engagea son royal amant à répudier Tietberge sa femme légitime, et se fit couronner reine. A cette nouvelle, Hubert indigné de l'affront fait à sa sœur, et plus encore des fausses accusations dont elle était victime, court aux armes pour la venger, s'empare de S^t Maurice, se fortifie dans les défilés des Alpes et du Jura, et commence une guerre qui, pendant trois ans, désola toute la contrée: les partisans de Lothaire sont tués ou mis en fuite, leurs châteaux pillés, leurs fiefs donnés aux amis d'Hubert. Bientôt Lothaire envoie une armée contre son beau-frère; ce dernier, qui ne se sent pas assez fort pour garder la plaine, gagne les vallons solitaires des montagnes, s'enfonce dans les vastes forêts qui les couvrent, ou se cache dans les forteresses élevées sur leurs flancs: habile à profiter de toutes les occasions favorables, cet abbé, plus fait pour les armes que pour l'église, sort vainqueur de trois combats; mais dans un quatrième, livré sous les remparts mêmes d'Orbe, il est battu et tué par le comte Conrad: celui-ci, dont on ignore l'origine, mais qui avait de vastes domaines et de nombreux vassaux dans le Pays-de-Vaud, obtient alors le gouvernement de la Transjurane en récompense de ce service signalé, et le remet peu de temps après à son fils Rodolphe, le même qui dans la suite se rendit indépendant et prit le titre de *roi de la petite Bourgogne*.

Orbe jouit en 865 d'un spectacle singulier et sans doute agréable au peuple. Ce fut de voir arriver dans ses murs Arsenius, évêque d'Ostie et légat du pape Nicolas, qui après avoir forcé l'infidèle Lothaire à reprendre son épouse légitime, emmenait prisonnière à Rome cette même Valdrade cause de la dernière guerre. Cette femme, aussi belle qu'elle était coupable, vit en traversant la Transjurane désolée une partie des maux qu'elle avait faits, et s'entendit charger de malédictions par les victimes de ses intrigues criminelles. Mais elle était incorrigible; car peu de temps après elle échappa à ses gardes, traversa déguisée plusieurs provinces, et revint à Lothaire, sur lequel elle eut bientôt repris son ancien ascendant.

Il est remarquable que, depuis 855 à 876, dans le court espace de vingt-un ans, la province dont Orbe était la capitale, ait changé sept fois de maîtres: passant de Lothaire I à Lothaire II, qui la garda quatre ans; de Lothaire II à son frère Louis, roi d'Italie, qui la garda onze ans; puis par conquête elle passa à Louis-le Germanique, qui la garda deux ans: à la mort de ce dernier, Charles-le-Chauve la prit et ne l'occupa que deux mois; alors elle revint encore à Louis-le-Germanique, qui peu après la remit à Charles-le-Gros, auquel elle resta près de onze ans. Celui-ci allant à Rome avec une armée, en 877, pour faire ratifier par le pape son élection au trône impérial, s'arrêta quelques jours à Orbe pour s'y reposer: et il y était encore, lorsque Adalger, évêque d'Autun, lui apporta les actes du synode de Rome, par lesquels

le souverain pontife ratifiait son élection ; cette bonne nouvelle répandit la joie dans la ville , et l'empereur témoigna la sienne , en donnant au peuple divers jeux et spectacles usités en ce temps-là. Le même empereur , marchant en Lombardie , revint à Orbe deux ans après , et s'y arrêta quelque temps , comme dans un lieu qui lui était fort agréable ; il y reçut la visite de ses deux cousins Louis et Carloman rois de France , qui vinrent réclamer son assistance contre l'usurpateur Boson , déjà maître d'une partie de leurs Etats. La réunion d'un empereur et de deux rois dans le château d'Orbe y attira beaucoup de seigneurs, soit laïques soit ecclésiastiques , et occasionna de nouvelles fêtes chevaleresques.

Rodolphe de Strättlingen , qui se fit couronner roi de la petite Bourgogne , n'oublia point qu'il avait été élevé à Orbe , et il rendit à cette ville son ancienne splendeur , par les fréquents séjours qu'il y fit et les marques de bienveillance qu'il ne cessa de lui donner : ses successeurs y résidèrent souvent et en furent aussi les bienfaiteurs. A l'époque des rois Rodolphiens, Orbe était également connue sous le nom de *Tavernes* ; on le sait par diverses chartres, dont l'une , de l'an 1019 , dit que *près d'une ancienne voie romaine était Tavernes, qui s'appelle aussi Orbe, à cause de la rivière sur laquelle elle est située.* (Villa Tabernis, quæ alio nomine propter fluvium ibidem defluentem Urba appellatur).

L'histoire du royaume de la petite Bourgogne, étant en même temps celle d'une partie de la Suisse et notamment du Pays-de-Vaud , va nous fournir encore

quelques détails curieux et peu connus sur Orbe et sur la contrée qui l'environne.

Une nouvelle scène s'ouvre dans la Suisse occidentale : Rodolphe de Strättlingen⁴⁶, fils du comte Conrad dont nous avons parlé plus haut, neveu de Hugues surnommé le Grand, et descendant de Charlemagne par les femmes, peu content d'être simple gouverneur de la Transjurane, se déclare souverain indépendant en 888. Il profite de la confusion de l'Empire pour remonter au rang qu'avaient occupé ses ancêtres, et se sert dans ce but du courage et de la finesse qui le caractérisent : ayant rassemblé secrètement un corps de troupes à Orbe, il traverse rapidement le Pays-de-Vaud ; il arrive à St Maurice ; il y trouve Théodoric, archevêque de Besançon, et les trois évêques Jérôme de Lausanne, Thierry de Sion, Optandus de Genève, réunis par son ordre. Là, entouré de nobles, de soldats et de prêtres dévoués à ses intérêts, il se fait oindre et couronner dans l'église abbatiale, devant le tombeau des martyrs de la légion thébaine, et fonde ainsi le royaume de la petite Bourgogne. Cet état, qui n'était originairement que la Transjurane sous un autre nom, s'étendait d'un côté jusqu'à la Reuss, et de l'autre jusqu'aux Alpes occidentales ; il comprenait une partie de la Suisse et de la Savoie, le Valais, et la province appelée longtemps après Franche-Comté.

Après s'être fait prêter serment de fidélité par les Etats de la Transjurane assemblés à Soleure, Rodolphe se rendit à Ratisbonne auprès de l'empereur Arnolphe ; et s'il ne put obtenir d'être reconnu roi, il en

garda la puissance. Bientôt, pour se procurer d'utiles alliés, il fit un traité avec Gui de Spolète, qui prenait le titre d'empereur en Italie; et il donna en mariage à Richard, duc de Bourgogne, sa sœur Adélaïde; la même qui trouvant, quelques années après, le couvent de Romainmôtier abandonné de ses religieux et dépouillé de tous ses biens, le rétablit, lui rendit des moines et des revenus, et le remit à Odon abbé de Cluny, pour être une des maisons de son ordre.

Cette nouvelle dignité, prise sans le consentement ou plutôt contre la volonté de l'empereur, fut traitée d'usurpation et de révolte, et occasionna une guerre ruineuse pour les états de Rodolphe : déjà en 892, on ne se croyait point en sûreté à Lausanne; car le roi y étant venu pour casser l'élection de Rainfroi, porté sur le siège épiscopal par des voies illégitimes, et pour maintenir l'élection de Boson désigné par le vœu général du clergé et du peuple, fut obligé de partir précipitamment, sur la nouvelle de l'approche des troupes impériales; et l'évêque lui-même ne pouvant se faire sacrer dans une ville menacée, se transporta à Soleure, où se fit cette cérémonie, au mois de décembre de la même année.

De 892 à 897, la petite Bourgogne fut désolée à diverses reprises par les Allemands. L'empereur, suivi de son fils naturel Zwentibold, franchit les montagnes qui bordent la Transjurane du côté de l'Italie, descendit sur Martigny, détruisit S^t Maurice, brûla Bex et plusieurs villages le long du lac Léman, et porta le fer et le feu dans toute la contrée qui s'étend entre le Jura

et les Alpes-Pœnines (le S^t Bernard). Rodolphe , trop faible pour tenir la campagne, se retirait avec les siens dans les gorges et les châteaux du Valais , et se dérobaît ainsi à un ennemi qui n'osait le poursuivre au sein de ces retraites réputées inaccessibles. Ses nouveaux sujets lui furent si fidèles, qu'aucun ne voulut indiquer à l'empereur les sentiers par lesquels il aurait pu atteindre Rodolphe ; celui-ci, aussitôt que l'armée impériale s'éloignait, descendait dans la plaine et occupait de nouveau le pays. Pendant ces premières années, il n'est donc pas surprenant que Rodolphe n'ait point eu de résidence fixe : il habitait tantôt Orbe , tantôt Payerne, quelquefois Soleure , Lausanne ou S^t Maurice ; le plus souvent il était sous la tente , ou à l'abri de quelque fort perché sur les rochers du Jura , ou caché dans les vallées des Hautes-Alpes : mais il n'y restait pas oisif ; il profitait de toutes les occasions favorables pour harceler l'ennemi, le battre en détail , lui enlever ses convois , et le fatiguer par une guerre de postes qu'il conduisait avec beaucoup d'habileté. La mort d'Arnolphe , arrivée en 899 , lui donna enfin le temps de respirer. Dès ce moment il régna paisiblement, et ne s'occupa plus qu'à réparer les maux que la guerre avait faits dans ses états ; maux si affreux , que la terre n'était plus cultivée , et que le peu d'habitants qui restèrent dans certaines contrées désolées par la famine , furent réduits à manger des cadavres. Peu à peu les villes se relevèrent de leurs ruines, les villages se rebâtirent et l'ordre se rétablit. Alors on vit Rodolphe, tantôt dictant de nouvelles lois ou réformant

les anciennes, tantôt accordant ou confirmant des privilèges à des villes et à des couvents, tantôt tenant des cours de justice dans des bourgs, dans des hameaux, dans des forêts, et signant des chartres dont quelques-unes sont parvenues jusqu'à nous. S'il ne présidait pas en personne à ces *plaid*s, il y envoyait des comtes Palatins ou des grands officiers de sa cour, qui plus d'une fois prononcèrent contre lui. Suivant la jurisprudence de ce siècle barbare, il permit des *jugements de Dieu* ; et il nous reste un document de l'an 908, par lequel il ordonne l'*épreuve du fer chaud* pour légitimer une réclamation de l'église de *Lausanne*⁴⁷.

Rodolphe aimait la chasse, l'agriculture et la vie de la campagne ; il fit bâtir le château de Chavornay, près d'Orbe, et se plaisait à y passer une partie de l'été : quelques chartres sont datées de cette maison royale. Un chroniqueur a tracé le caractère de ce prince dans cette phrase remarquable : *il fut aimé des siens et respecté des étrangers, parce qu'il était bon et juste*. Il paraît même que les princes voisins ne le troublèrent point dans la possession de son nouveau royaume ; et quoique Arnolphe, avant de mourir, en eût donné l'investiture à Louis roi de Provence, ce dernier ne songea point à s'en prévaloir. Après un règne de 23 ans, dont la moitié fut consacrée aux travaux de la guerre, et l'autre moitié aux arts de la paix, Rodolphe I^{er} mourut en novembre 944, et fut enseveli dans l'abbaye de S^t Maurice : il laissa des états peu vastes, mais que leur situation rendait très-importants

à son fils Rodolphe II, qu'il avait eu d'une femme dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous.

Rodolphe II. Six ans après s'être assis sur le trône élevé par son père, ce jeune prince entra hostilement dans l'Argovie, qui faisait partie du duché d'Allemagne ou de Souabe. Le but de cette expédition était de venger la mort de ses parents, les ducs Archanger et Bertold, de la famille des Agilolfinges, que l'empereur Conrad avait fait décapiter en 916, et de revendiquer leur héritage inféodé par le même empereur à Burchard, comte de Linzgau. Il vint donc avec une armée composée des milices de la Savoie, du Valais et du Pays-de-Vaud, mettre le siège devant Winterthur : Burchard marcha contre lui, le força au combat, et après une action sanglante, dans laquelle Rodolphe perdit une partie de ses plus braves chevaliers et de ses meilleurs soldats, il le contraignit à faire la paix : pour la cimenter, le vainqueur donna en mariage au vaincu sa fille Berthe. C'est cette reine chérie, dont le nom est encore en vénération dans la Suisse romande, dont la *quenouille* a passé en proverbe, et dont une foule de fondations utiles conservent la mémoire. Elle bâtit les châteaux de Vufflens et de Champvent, et les tours de Neuchâtel et de Gourze : elle rétablit l'abbaye de Payerne⁴⁸, aussi fameuse par ses privilèges que par ses richesses, et la collégiale de S^t Ours à Soleure : elle fonda des églises à S^t Imier et à Moutier-Grandval : elle multiplia les fermes dans des parties incultes du Pays-de-Vaud : elle favorisa la peuplade naissante de Morges, autour d'une ancienne église

nommée *Joulens* ; et les laboureurs d'Yverdon qui commençait à se relever de ses ruines au milieu d'un district bien cultivé. Orbe fut aussi considérablement agrandie par ses soins. On eût dit que cette princesse était née pour dissiper les ténèbres de son siècle , et pour donner l'exemple des douces vertus de son sexe , la bienfaisance , l'économie , le travail et la piété.

Henri-l'Oiseleur, qui succéda à l'empereur Conrad, vit d'abord de mauvais œil l'alliance de Burchard et de Rodolphe ; cependant quelques années après, il rendit à ce dernier une partie de l'Argovie, soit qu'il reconnût la légitimité de ses prétentions sur cette province ; soit qu'il eût le dessein d'affaiblir le nouveau duc d'Alémanie, Henri, landgrave de Hesse, dont le pouvoir lui faisait ombrage ; soit qu'il voulût (ce qui est moins probable) témoigner sa reconnaissance à Rodolphe, qui venait de lui céder une relique fameuse, la *sainte lance*, jusque alors gardée dans l'abbaye de S^t Maurice. Il n'entre point dans notre plan de parler des conquêtes que Rodolphe fit en Italie, où il avait mené ses sujets de la Suisse romande en 920 ; des combats qu'il y livra pour se maintenir dans la souveraineté de ce pays, dont il fut roi pendant quelques années ; de ses amours hasardeux avec la belle Hermangarde, veuve du marquis d'Ivrée ; ni du traité avantageux de 931, par lequel il changea des droits incertains sur la Lombardie, contre le royaume d'Arles ou de Provence, qu'il réunit dès cette époque à l'héritage de son père : alors les Etats de Rodolphe

furent considérablement augmentés, et s'étendirent des bords du Rhin à la mer Méditerranée; maître des passages des Alpes et du Jura, le roi de Bourgogne devint un monarque puissant et recherché de tous ses voisins. Cependant son royaume fut assailli par des ennemis jusque alors inconnus à la Transjurane: d'un côté, les Sarrasins venus d'Italie par le S^t Bernard, entrèrent en 927 dans ses états, en ravagèrent une partie, se maintinrent pendant plusieurs années dans des défilés où ils se fortifièrent, et dans quelques villes, comme celle d'Avenches, dont ils étaient maîtres en 938. De l'autre côté, les Hongrois, après avoir désolé la Souabe; passèrent le Rhin, pillèrent l'Argovie, brûlèrent l'abbaye de S^t Gall et s'avancèrent jusqu'aux bords des lacs de Bienne et de Neuchâtel: arrivés à Ressudens près de Payerne, ils massacrèrent Boson, évêque de Lausanne, qui cherchait à adoucir leur fureur et à les éloigner de son diocèse. Ce digne prélat, connu par son amour pour la paix, par sa bienfaisance et par son savoir, avait gouverné son évêché pendant 35 ans. Après sa mort, arrivée en 927, le clergé et le peuple de Lausanne lui donnèrent pour successeur Libon, dont l'élection fut solennellement confirmée par Rodolphe II, ainsi que le droit de la faire, dans une chartre datée de Chavornay: son père avait déjà, 32 ans auparavant, accordé aux Lausannois ce droit de libre élection, et leurs deux chartres se sont conservées⁴⁹. L'histoire ne nous apprend point comment Rodolphe se délivra des Hongrois et des Sarrasins: elle nous dit seulement que, sur la fin de sa

vie, ses états jouirent d'une grande tranquillité : que si on lui reprocha d'avoir eu trop d'ambition, d'orgueil et de faste dans ses premières années, il se montra ensuite juste, affable et bienfaisant ; et que par sa valeur et sa politique, il porta le royaume de la petite Bourgogne au plus haut point de splendeur où il ait jamais été.

Rodolphe II n'avait point de capitale déterminée, et séjournait successivement dans les diverses villes de ses états : il paraît, par ses chartres, qu'il habitait souvent les châteaux de Lausanne et de Chavornay. Il mourut encore jeune en 937, après avoir régné 27 ans ; il fut enseveli dans l'église de l'abbaye de Payerne ; et les regrets de ses sujets furent si vifs, que peu s'en fallut qu'ils ne le missent au rang des Saints. Il laissa de son mariage avec Berthe quatre enfants : Conrad qui lui succéda ; Burcard ou Beron, évêque de Lausanne de 932 à 947, qu'il passa à l'archevêché de Besançon ; un fils posthume nommé Rodolphe ; et Adélaïde, d'abord femme de Lothaire, roi d'Italie, et en secondes noces de l'empereur Othon I dit le Grand.

Conrad. — Les Etats de la Transjurane s'étant assemblés à Lausanne peu après la mort de Rodolphe II, reconnurent Conrad son fils aîné pour leur roi, et le couronnèrent dans l'église de S^t Maire avec beaucoup de pompe. C'était un enfant qui avait à peine dix ans : l'empereur Othon se déclara son tuteur, sans y être appelé ni par le testament du père, ni par le vœu des sujets ; étant venu dans la petite Bourgogne,

il prit le jeune prince avec lui et le conduisit en Allemagne, sous prétexte de veiller à son éducation, jusque alors négligée ; mais au fond pour le tenir en otage. Conrad passa quinze ans dans les camps ou à la cour d'Othon, et aurait pu beaucoup profiter à l'école de ce monarque actif, intrépide, également grand dans la guerre et dans la paix ; mais il était d'un caractère paresseux et efféminé, et il préféra toujours les plaisirs à la gloire : ce n'est cependant pas qu'il manquât de courage, car il en fit preuve dans différents combats contre les Hongrois et les Sarrasins. L'empereur ayant épousé Adélaïde, sœur de Conrad, permit enfin à son beau-frère de retourner dans ses états ; il y rentra en 952, et cinq ans après il demanda en mariage Mathilde, sœur de Lothaire roi de France ; il l'obtint avec une partie de la province lyonnaise pour dot, et célébra à Orbe et à Chavornay des noces magnifiques, auxquelles assistèrent tous les grands seigneurs de ses états. Il employa les premières années qui suivirent son retour à parcourir ses deux royaumes, à en visiter les principales villes, à en étudier les lois et les coutumes ; il réforma divers abus ; il confia les premières charges à des hommes capables, et fit entrer dans son conseil des gens justes et éclairés. Cependant des hordes barbares rentrées dans ses états, y portaient le ravage et la désolation ; elles pillaient tout ce qu'on ne pouvait sauver dans les châteaux et dans les villes murées ; elles se fortifiaient dans les défilés pour détrousser ou rançonner les voyageurs. Berthe elle-même s'était vue réduite à s'enfer-

mer, avec un évêque et quelques chevaliers, dans la tour escarpée de Neuchâtel.

Ne pouvant les dompter par la force, Conrad employa contre eux la ruse : il envoya des émissaires auprès des chefs des Sarrasins, qui leur promirent de sa part la cession d'un vaste et fertile territoire, s'ils parvenaient à chasser les Hongrois. Il entama une pareille négociation avec les Hongrois, à condition qu'ils expulsassent les Sarrasins. Alors ces barbares, qui ne subsistaient que de brigandages, tournèrent leurs armes les uns contre les autres ; et lorsque Conrad les vit suffisamment affaiblis par leurs pertes mutuelles, il marcha contre eux, les attaqua en détail, et réussit, soit à les exterminer, soit à les faire sortir de ses états. Après cet exploit plus utile que glorieux, il eut la sagesse de préférer la paix à des guerres hasardeuses, et mérita le surnom de *Pacifique*.

Dès lors, les détails de son règne sont peu connus, et peut-être méritent-ils l'obscurité qui les couvre : les chroniques se bornent à dire qu'il devint prodigue et dissipateur ; qu'il ne refusait rien, ni aux flatteurs qui l'environnaient, ni à ses maîtresses, dont il changeait souvent ; et que pour fournir à ses dépenses et faire des établissements à ses enfants naturels, il mit le désordre dans ses finances, il aliéna les droits et les domaines de la couronne, et laissa affaiblir son autorité par les grands vassaux. Sur la fin de ses jours, il crut expier ses débauches en portant un froc sous le manteau royal, et en faisant de grandes donations aux couvents de l'Helvétie romande. Conrad dit le

Pacifique mourut en 993, après un règne de 57 ans, et fut enseveli à côté de sa mère Berthe dans l'abbaye de Payerne. Outre plusieurs bâtards, il laissa cinq enfants légitimes : Rodolphe son successeur ; Boson, lieutenant du royaume d'Arles ; Gisele, femme d'Etienne, premier roi chrétien de Hongrie ; Berthe, qui épousa Robert, roi de France ; et Gerberge, qui eut successivement pour maris, Hermann, duc de Souabe ; Palton, comte de Vienne ; et Henri, duc d'une partie de la Bourgogne.

Rodolphe III, surnommé à juste titre le *Fainéant*, fut reconnu par les Etats, et couronné à Lausanne en 994 : il eut deux femmes, Egiltrude, qui mourut environ l'an 1010 ; et Hermangarde, qui lui survécut de 25 ans. Ce prince détruisit l'ouvrage de ses ancêtres, ruina son pays par sa faiblesse et par son ineptie, et attira sur la Suisse romande tous les malheurs qu'enfante un long désordre qui dégénère en anarchie : ayant voulu retirer quelques fiefs aux grands vassaux de la couronne, sous prétexte qu'ils n'étaient pas héréditaires, ceux-ci se révoltèrent, le battirent en plusieurs rencontres, et ne s'accommodèrent avec lui que par l'entremise de sa tante paternelle, l'impératrice douairière Adélaïde. Cette veuve d'Othon-le-Grand, couverte d'habits de deuil, arriva en 999 dans la Transjurane, alors livrée à toutes les fureurs de la guerre civile ; elle n'avait pour armes que des prières et des bienfaits, et pour cortège que quelques chapelains et quelques femmes ; mais elle était forte de l'amour des peuples et du respect des grands pleins de confiance en la fille

chérie de Berthe, et entourée de cette majesté que, donnent de grands malheurs supportés avec un grand courage. Elle commence par visiter l'église de Payerne, pleine des tombeaux de sa famille, et celle de S^t Maurice, pour laquelle elle avait une dévotion particulière. De là elle se rend à Genève pour voir le sépulcre de S^t Victor; puis à Lausanne, dont la superbe cathédrale commençait à s'élever. C'est dans cette dernière ville que le roi Rodolphe et l'évêque Henri la reçoivent, au milieu des cris de joie du peuple et des chants du clergé. Ils la conduisent ensuite au château d'Orbe, où elle assemble les grands vassaux, qu'elle réussit à réconcilier avec leur monarque, du moins pour quelque temps. Ainsi elle eut la douce satisfaction de ramener la paix dans sa terre natale; car elle regardait la Transjurane comme sa patrie, et l'aimait plus que tout autre pays. Pendant son séjour à Orbe, elle donnait audience à tous les infortunés; elle faisait rendre justice aux opprimés; elle allait au-devant des rebelles qui demandaient grâce; plus d'une fois, en parcourant le Pays-de-Vaud, elle vida sa cassette et sa garde-robe, pour nourrir et pour habiller les nombreuses victimes des malheurs du temps. L'auteur de la vie d'Adélaïde, d'où ces détails sont tirés, s'exprime en ces termes : « Si dans ses dernières années elle revint dans sa terre » natale, ce fut par amour de la paix et par principe » de charité; et comme les fidèles sujets de son neveu » Rodolphe étaient en grands troubles, elle rétablit » la concorde partout où elle put; et là où elle ne le » put pas, elle en remit le soin à Dieu, selon sa cou-

» tume. » Ce fut au milieu de ces bonnes œuvres que la mort l'enleva ; et bientôt un pieux souvenir la mit au rang des Saintes dont l'Eglise vénère et les vertus et les exemples.

Après la mort d'Adélaïde, la guerre ne tarda pas à se rallumer entre le roi et ses vassaux, à l'avantage de ces derniers : aux calamités civiles se joignit un fléau d'un autre genre ; en 1001, il y eut une si longue sécheresse, que les sources et les ruisseaux restèrent à sec, et qu'une multitude d'hommes et d'animaux moururent de soif. Cependant le faible monarque, méprisé de ses sujets, privé de son autorité, dont un seigneur bourguignon nommé Guillaume s'était emparé ; dépouillé de la majeure partie de ses revenus, et réduit à la plus grande pénurie, errait de lieux en lieux dans ses états, ne se croyant nulle part en sûreté : il habitait tour à tour Orbe, Chavornay, Soleure, Payerne, Vevey et S^t Maurice, dont il avait fait rebâtir l'abbaye, brûlée par les Sarrasins. En 1009, un seigneur du pays de Neuchâtel tenta de l'assassiner ; mais ayant manqué son coup, il prit la fuite, et fut puni par la confiscation de ses fiefs. C'est de Vevey, où il séjournait en 1011, que Rodolphe data la fameuse chartre par laquelle il donnait à l'évêché de Lausanne le comté de Vaud, c'est-à-dire les terres situées entre la Veveyse et l'Aubonne : les seigneurs et les villes s'opposèrent à cette donation, qui dès lors fut toujours contestée *. C'est ainsi que Rodolphe se dépouillait

* Voir cette chartre au vol. VII des *Mémoires et Documents* de la Société d'Histoire de la Suisse romande, p. 1. (Edit.)

de ses plus belles terres ; et s'il ne s'était réservé des pensions sur les évêchés et les monastères, enrichis de ses dépouilles, il n'eût pas eu de quoi pourvoir à son entretien ni à celui de sa petite cour. Se voyant sans enfants légitimes, il résolut de se choisir un héritier, et de se faire ainsi un appui contre l'insolence de ses sujets : il avait déjà formé ce projet quelques années auparavant ; et s'il y avait renoncé , c'est qu'il n'avait trouvé que ce moyen pour se réconcilier avec les grands vassaux. Mais s'apercevant que cette réconciliation n'était qu'une feinte de leur part , et que son pouvoir déclinait journellement , il partit en 1016 pour Strasbourg, où se trouvait l'empereur Henri II, fils de sa sœur Gisele ; il institua ce neveu pour son héritier par un pacte solennel, et il en reçut de grandes sommes, tant pour lui que pour les seigneurs qui l'avaient accompagné : à cette nouvelle , toute la Transjurane se souleva ; les Etats soutenaient que le roi étant sans lignée, ne pouvait se choisir un successeur, et que ce choix leur appartenait de droit à sa mort : les grands seigneurs bourguignons, qui aspiraient tous à l'indépendance, et dont quelques-uns espéraient, à titre de parents plus ou moins éloignés, monter sur son trône, refusèrent hautement de reconnaître pour roi un prince étranger, qui n'était parent de leur monarque que par les femmes. L'empereur envoya bientôt une armée pour soutenir ses droits ; il en donna le commandement à Werner, évêque de Strasbourg, accompagné de ses deux frères, Rathbot comte de Habsbourg, et le chevalier Lancelin : il se livra un grand combat en

1019, entre Nyon et Genève, où les Bourguignons, commandés par Guillaume comte de Poitiers, furent battus et dispersés : quelques-uns de leurs chefs se soumirent ; d'autres se cantonnèrent dans leurs châteaux forts. Comme l'armée de l'évêque n'avait pas de machines de siège, elle se retira aux approches de l'hiver, et laissa la Transjurane plus désolée que soumise. Rodolphe, dont l'incapacité et l'inertie augmentaient avec l'âge, n'osait rentrer dans ses états : il vivait comme en exil ; des subsides qu'il tirait de l'empereur ; et en reconnaissance, il confirma à son neveu, dans une diète impériale à Mayence, sa précédente donation ; il lui remit sa couronne et son sceptre, et convint avec lui qu'il ne ferait rien d'important dans son royaume sans sa participation, et qu'il aurait toujours auprès de sa personne un commissaire de l'empereur, sous le titre de *vicaire du royaume de Bourgogne*.

Dès ce moment les chartres ne furent plus datées du règne de Rodolphe, mais de celui de Henri II. Celui-ci, quelque temps après, donna des troupes à son oncle pour le reconduire dans ses états ; avec leur secours, il rentra dans la Transjurane, battit les mécontents, et força enfin les grands et le peuple à se soumettre aux dispositions d'après lesquelles l'empereur devait lui succéder. Dans ces tristes années d'anarchie et de combats, Henri, évêque de Lausanne, était toujours resté fidèle à son roi, et avait servi sa cause par ses exhortations et par son exemple ; mais il fut enfin la victime de son zèle : des ennemis puissants

l'attaquèrent en 1019 dans sa ville épiscopale, le forcèrent à prendre la fuite, et l'ayant bientôt atteint, ils le massacrèrent inhumainement. Son épitaphe dit que, comme il ne peut y avoir d'accord entre les bons et les méchants, et qu'il ne voulait pas se joindre au parti des parjures, il finit sa vie par le martyre. Ce prélat avait occupé pendant trente-cinq ans le siège de Lausanne avec honneur : il y avait fait bâtir quatre églises, et jeté les fondements de cette cathédrale qui ne fut achevée que deux siècles après lui. On ne tarda pas à lui donner un successeur ; et le choix tomba sur Hugues, fils naturel du roi Rodolphe, auquel l'histoire rend le témoignage d'avoir été grand ami de la paix. Il en donna en effet une preuve incontestable, en cherchant un remède aux calamités de son diocèse, dont les divers seigneurs, toujours en guerre les uns contre les autres, avaient réduit le peuple au désespoir : on ne cultivait plus la terre ; on s'enfuyait dans des pays plus tranquilles ; l'agriculteur n'était sûr ni de faire sa récolte, ni de conserver sa métairie ; ce n'était journellement que pillage, incendie et meurtre ; aucune justice ne se rendait aux opprimés, aucun frein ne contenait les oppresseurs. Alors Hugues songea à employer l'autorité spirituelle, dernier refuge de l'humanité désolée. Il convoqua à Romont* les archevêques de Vienne et de Besançon, et les évêques de Sion et

* Non point à Romont, mais sur la colline de Mont-riond (mons rotundus) au-dessous de Lausanne. Voir les *Mémoires et Documents* de la Société d'Histoire de la Suisse romande, vol. VI, p. 58. (Editeurs.)

de Genève; et avec leur aide et approbation, il ordonna que tous les chrétiens eussent à vivre en paix depuis l'Avent à l'Epiphanie (du 1^{er} décembre au 6 janvier), et les 70 jours qui précèdent la fête de Pâques, et dans le reste de l'année, depuis le mercredi au coucher du soleil jusqu'au matin du lundi suivant; excommuniant quiconque prendrait les armes et ferait des hostilités dans ces temps réservés, et déposant tout évêque qui négligerait de lancer les foudres de l'Eglise contre les infracteurs de la paix publique. Il eût mieux valu sans doute opérer une pacification absolue; mais la chose était impossible dans ce siècle féroce; et c'était déjà beaucoup que de rendre à la paix environ les trois quarts de l'année. Ce règlement fut connu sous le nom de la *Trêve-Dieu*: les peuples bénirent les prélats qui, après l'avoir dressé, ne négligèrent rien pour le mettre en vigueur; et la misère publique fut considérablement soulagée.

Cependant l'empereur Henri II étant mort en 1024, son successeur Conrad-le-Salique prétendit entrer dans tous ses droits sur le futur héritage de Rodolphe, quoiqu'il ne fût que son petit neveu par sa femme: Rodolphe de son côté se crut libéré de tous ses engagements par le décès de celui avec lequel il les avait contractés: de concert avec les états de son royaume, il révoqua et annula sa précédente donation; et aidé de ses grands vassaux, il se prépara à soutenir sa cause par les armes: mais quand il apprit que l'empereur, après s'être emparé de Bâle, se disposait à venir contre lui avec une puissante armée, il se soumit

à le reconnaître pour son successeur. L'impératrice Gisele, petite fille d'une sœur de Rodolphe, fut médiatrice dans ce différent. S'étant rendue à Bâle en 1026, elle réconcilia son mari avec son oncle, qui y était venu à sa sollicitation ; elle rétablit le droit de succession pour Conrad, sur le même pied qu'il avait été stipulé pour Henri ; et elle eut l'adresse d'obtenir ou d'acheter le consentement des principaux seigneurs transjurains. Comme ce n'était pas à l'empire, mais à sa famille, que Conrad voulait attacher la petite Bourgogne, le traité nomma pour héritier non-seulement le père, mais aussi le fils. Bientôt après, Rodolphe, suivi de plusieurs de ses vassaux, passa le St Bernard, enfin arraché aux Sarrasins et délivré des péages exorbitants qu'ils y avaient établis ; il joignit l'empereur à Ivrée, et il le suivit jusqu'à Rome, où il allait se faire couronner.

A son retour, en 1027, il trouva ses états attaqués par un ennemi redoutable : c'était Ernest, duc d'Alémanie, qui, brouillé avec le nouvel empereur, avait forcé les passages du Jura, s'était emparé de Soleure et s'avancait sur le Pays-de-Vaud. Cette fois du moins Rodolphe sort de son indolence ; il lève promptement une armée et marche contre Ernest, qu'il trouve occupé à fortifier l'île de St Pierre dans le lac de Bienne : il lui livre bataille, le défait et le force à sortir de la Transjurane : de là il va à Muttenez, près de Bâle, auprès de Conrad ; et dans cette dernière entrevue, il ratifie encore une fois ses précédentes donations.

Enfin après un règne de trente-huit ans, également malheureux pour lui et pour ses sujets, Rodolphe, âgé de soixante ans, mourut d'esquinancie à Lausanne, en 1032, et fut enseveli dans le chœur de la cathédrale. Sentant approcher sa fin, il envoya son sceptre, sa couronne et la lance de S^t Maurice à l'empereur Conrad, en preuve qu'il le regardait comme son héritier. Ainsi finit le second royaume de Bourgogne, après avoir subsisté 144 ans sous quatre rois, ... Rodolphe I qui le fonda, Rodolphe II qui l'agrandit, Conrad qui le conserva, et Rodolphe III qui le ruina.

Ce ne fut point sans une nouvelle guerre, que l'empereur put entrer en possession de la petite Bourgogne. Eudes, comte de Champagne, fils d'une sœur du dernier roi, se déclara son héritier, comme étant le plus proche parent du défunt, et fit demander à l'empereur l'investiture de ce trône vacant, avec promesse de se contenter du titre de *vice-roi*; en attendant une réponse, il s'empara des états laissés par son oncle, mit garnison dans toutes les places fortes, et fut appuyé par divers seigneurs du pays, qui aimaient mieux être gouvernés par un français que par un allemand. L'empereur ne tarda pas à arriver avec une armée : après avoir pris Soleure, il vint à Payerne : et le 2 février 1033, il s'y fit reconnaître roi de Bourgogne par les villes et par les seigneurs du Pays-de-Vaud. Ensuite il alla assiéger la tour de Neuchâtel et Morat ; mais la rigueur d'un hiver extraordinaire, qui gela plusieurs hommes et plusieurs chevaux dans

son camp, l'obligea à se retirer à Constance. Aussitôt que la bonne saison fut venue, il courut attaquer Eudes dans ses propres états, et le contraignit à lui céder la Transjurane. Cette paix fut de courte durée; Eudes ne retira point ses garnisons; et profitant d'un voyage de l'empereur en Pologne, il crut avoir trouvé le moment favorable; mais il se trompa. Conrad revint promptement, et ayant réuni à ses troupes allemandes un corps d'Italiens que l'archevêque de Milan lui amena par le S^t Bernard, il brûla Neuchâtel et poussa son ennemi à travers le Pays-de-Vaud, jusqu'au-delà de Genève: dans cette ville, il reçut la soumission de Gérold, comte du pays, et de quelques autres vassaux, et s'y fit couronner: de là retournant sur ses pas, il reprit Morat et sortit de la Transjurane, en emmenant pour otage les fils des plus grands seigneurs du royaume. Pour assurer sa domination, il inféoda divers fiefs à leurs anciens possesseurs; il en donna d'autres à ses partisans; il remit le pays de Neuchâtel entre les mains d'Ulrich, premier comte de ce nom, qui se hâta de rebâtir le bourg incendié; il exempta le couvent de Romainmôtier de toute autre juridiction temporelle que celle de l'empire, à peu près dans le même temps que le pape l'exemptait de la juridiction spirituelle de l'évêché de Lausanne. La mort d'Eudes, tué peu de temps après dans un combat, délivra l'empereur d'un ennemi dangereux.

En 1038, Conrad assembla à Soleure les Etats-généraux de la petite Bourgogne: après une discussion de 3 jours, ces Etats consentirent à le reconnaître

pour héritier de Rodolphe, sous l'expresse condition qu'il inféoderait le royaume à son fils Henri. Cette assemblée fit des lois pour rétablir la paix publique et pour contenir la turbulence des grands vassaux, toujours prêts à se révolter contre leur souverain ou à guerroyer les uns contre les autres. En conséquence de cette transaction, Henri, fils de Conrad, fut couronné roi de Bourgogne; et reçut le serment de fidélité des Etats dans l'église de S^t Etienne, qui servait de chapelle impériale à Soleure.

Henri III, dit *le Noir*, ayant succédé à son père en 1043, Rainaud, comte de Bourgogne, refusa de lui prêter hommage, fit une irruption dans le pays d'*Outre-la-Joux*, où il avait de puissants partisans; et s'empara d'Orbe et de plusieurs autres lieux : mais, trop faible pour se soutenir dans sa conquête, il vint trouver l'empereur à Soleure en 1045, et fit sa paix avec lui. Il paraît que l'empereur visitait souvent ses nouveaux états, et qu'il assemblait des diètes pour régler les affaires du pays à Soleure, où il séjourna en 1048 et en 1052 : il mourut en 1056, laissant le trône impérial et celui de Bourgogne à son fils à peine âgé de six ans, ce fameux Henri IV, si connu par ses querelles avec les papes. Pendant son règne, qui dura cinquante ans, l'histoire a conservé peu de détails sur la Suisse occidentale, qui relevait alors entièrement de lui. On sait seulement, par une chartre en faveur du prieuré de Lutry, que l'empereur était à Vevey en 1076; on sait de plus, qu'il avait mis au nombre de ses confidents les plus intimes, Burcard comte d'Ol-

tingen, évêque de Lausanne, tué en 1088 au combat de Gleichen, où il portait la sainte lance devant ce malheureux monarque : comme ce prélat guerrier, qui était plus souvent sous la tente que devant l'autel, avait fait de grandes dépenses pour la cause de son maître, et aliéné plusieurs cures et domaines de son évêché, l'empereur voulut le dédommager ; et, par une chartre datée de Spire en 1079, il l'investit de toutes les terres que Rodolphe de Souabe son compétiteur à l'empire, et les seigneurs de son parti possédaient au pied des Alpes et du Jura, entre le grand S^t Bernard, la rivière de la Sarine et le pont de Genève : il en resta à l'évêché de Lausanne le district appelé dès lors les *quatre paroisses de Lavaux*, et quelques autres fiefs *. Tandis que l'empereur courait de Rome au fond de la Saxe, et des bords du Rhin à ceux du Pô, la Suisse occidentale reconnaissait divers seigneurs, sous la suzeraineté de l'empire, dont les principaux étaient de la maison de Savoie et de la maison de Bourgogne. Guillaume IV de Bourgogne, surnommé l'*Enfant*, étant à Payerne en 1126 **, fut assassiné par quelques mécontents, tandis qu'il faisait ses dévotions dans l'église de l'abbaye : plusieurs seigneurs de sa suite eurent le même sort, et furent tous ensevelis dans l'île de S^t Pierre au lac de Bienne. Les chroniques du temps ne nous apprennent ni la

* Cette chartre se trouve dans les *Mémoires et Documents*, vol. VII, p. 4. (Éditeurs.)

** Ou plutôt en 1127. Voir *Mémoires et Documents*, vol. I, p. 51. (Éditeurs.)

cause de cet horrible attentat, ni le nom des meurtriers, ni s'ils furent punis. Alors Rainaud, comte de Macon, cousin germain du père de Guillaume, revendiqua son héritage et s'empara du Pays-de-Vaud, comme lui étant dévolu par droit de consanguinité : l'empereur Lothaire prétendit que, Guillaume étant mort sans enfants, tous ses fiefs retournaient à l'Empire : et il en investit Conrad de Zæhringen, oncle maternel de ce même Guillaume, en lui donnant le titre de *Recteur de la petite Bourgogne*. Rainaud ayant refusé non-seulement de se soumettre à cette sentence, mais encore de reconnaître l'élection de Lothaire, fut mis au ban de l'empire ; et ce ne fut qu'après des querelles longues et sanglantes, que la maison de Zæhringen entra en possession, non de tout l'héritage de Guillaume, mais seulement de la partie qui comprenait les trois évêchés de Sion, de Lausanne et de Genève⁵⁰.

P. B.

ORIGINE DU PROVERBE

point d'argent, point de Suisse.

Durant les guerres de Naples et du Milanais, à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, les Suisses au service de France revinrent quelquefois dans leur patrie, parce qu'on ne payait pas leur solde. On s'en plaignait alors ; on les taxait d'infidélité, de lâcheté, de perfidie : pour se justifier, ils alléguaient qu'ils ne pouvaient subsister sans argent. Faites comme

les autres troupes, leur répondait-on ; vivez aux dépens du pays... ce qui signifiait, *allez à la maraude, et pilliez quand vous ne pouvez payer*. Mais cette méthode de se procurer des vivres était si contraire à la discipline militaire de nos ancêtres, qu'ils aimaient mieux rentrer dans leurs foyers que de fouler le pauvre peuple : il leur semblait que c'était bien assez d'être soldats, sans être encore brigands : de là le proverbe inventé par un général français, *point d'argent, point de Suisse*. Ce proverbe, jusqu'à présent mal entendu et plus mal commenté, paraîtra à tout ami de l'humanité plus propre à honorer notre nation qu'à la couvrir de blâme. Certes ! ces Suisses taxés d'une si grande avidité, quand on ne leur donnait ni vivres, ni solde pour s'en procurer, savaient au besoin faire généreusement le sacrifice de leur paie. Sur plusieurs preuves qu'on pourrait en fournir, on se bornera à une seule : elle est tirée de Guichardin, qu'on n'accusera sûrement pas d'être trop prévenu en faveur de la nation suisse.

En 1495, Charles VIII, après avoir accordé l'indépendance à la ville de Pise, qui s'était soustraite à l'obéissance des Florentins, chancelait dans la résolution de la lui conserver, et inclinait à la rendre à ses anciens maîtres : le peuple de Pise se jeta avec de grands cris aux pieds du roi, pour le conjurer de tenir sa parole. Les Suisses de l'armée française en furent si touchés, qu'ils s'assemblèrent en tumulte, et députèrent un de leurs chefs auprès de Charles VIII, avec la commission de le supplier de leur part, de ne pas ôter aux Pisans la liberté qu'il leur avait rendue ; de

lui représenter qu'il ferait mieux d'écouter les avis des hommes désintéressés, que ceux des membres de son conseil vendus aux Florentins; et que si c'était le besoin d'argent qui engageait sa Majesté à une démarche aussi flétrissante pour sa gloire que de remettre ce malheureux peuple sous le joug de ses plus cruels ennemis, ils le priaient de *prendre plutôt leurs chaînes d'or et tout leur argent, et de retenir leurs soldes et pensions.* (Guichardin, histoire des guerres d'Italie, édition de Londres in-4°. Tome I, page 157).

P. B.

LA COLONNE DE TITUS.

Dans un joli bosquet d'une campagne que monsieur de Langalerie possède tout près de Lausanne*, s'élève une colonne antique d'ordre toscan : formée d'une seule pièce de marbre brut, elle a 10 pieds de haut, y compris le filet et l'astragale, et 21 et $\frac{1}{2}$ pouces de diamètre; et quand elle réunissait sa base et son chapiteau, elle devait avoir 13 modules ou demi-diamètres. Déterrée à Avenches en 1782, le conseil de cette ville la donna, en témoignage de respect et de reconnaissance, à feu M^r le comte d'Affry; celui-ci la fit mettre dans les jardins de son château de S^t Barthélemy près d'Echallens : à la vente de cette possession, la colonne fut transportée à Lausanne, et placée, il y a deux ans, dans le site romantique qu'elle décore aujourd'hui.

* Le Jardin, aujourd'hui à M^r E. Chavannes. (Edit.)

Une tradition conservée parmi les habitants d'Avenches prétend que l'empereur Titus avait un palais dans leur ville ; et ils ajoutent que cette colonne a été trouvée dans les ruines de cet édifice : il s'agit de voir si cette tradition est conforme à ce que l'histoire nous apprend de l'ancien Aventicum.

Suétone dit que *Flavius Sabinus*, père de Vespasien, après avoir rempli avec beaucoup de bonne foi la charge de receveur en Asie, vint s'établir en Helvétie, qu'il y fit valoir son argent, et qu'il y finit ses jours. Il est naturel de croire que ce banquier choisit pour sa résidence la principale ville des Helvétiens, qui était alors Avenches. Vespasien conserva sans doute quelque prédilection pour une ville où reposaient les cendres de son père, et où vraisemblablement il avait passé quelques années auprès de lui. Parvenu à l'empire, il la fit rebâtir ; il l'orna d'édifices publics, et il y établit, l'an LXX de l'ère chrétienne, une colonie de vétérans, conduite par *Caius Lælius*. Les inscriptions romaines qui attestent ces faits, sont trop connues pour qu'il soit besoin de les reproduire ici. Mais Titus a-t-il été lui-même à Avenches ? c'est ce qu'on ne saurait positivement affirmer. Suétone dit simplement que Titus fit, en qualité de tribun militaire, une campagne contre les Germains ; et l'on ne peut nier que, pour venir d'Italie au bord du Rhin, il n'ait dû suivre de préférence, comme la plus courte, la route militaire de Milan à Mayence par les Alpes-Pennines, route qui passait par Avenches. Une inscription, que l'historien Guillemain a vue lui-même à St Maurice en Valais,

portait lisiblement le nom de Titus fils de Vespasien ; mais trop effacée pour qu'on pût la déchiffrer en entier, elle laissait ignorer à quelle occasion elle fut gravée ; si ce fut à l'honneur de son passage dans cette ville, ou pour quelque autre raison. Titus devenu empereur ne sortit point de l'Italie pendant son règne , qui ne dura que deux ans, deux mois et vingt jours : si donc il a été à Avenches , ce n'a pu être qu'avant son avènement à l'empire.

Mais quand il n'aurait jamais été à Avenches , les habitants de cette ville, attachés à la famille Flavienne, et comblés des bienfaits de Vespasien et de Titus, qu'ils regardaient comme les seconds fondateurs de leur cité, ont dû naturellement, d'après les mœurs et usages de ce siècle, consacrer à Titus quelque édifice public, soit pendant sa vie, soit après sa mort : dans le premier cas, ce pouvait être un théâtre, un portique, un arc de triomphe ; dans le second, un temple ou une chapelle, que la colonie lui aurait dédiée, quand son frère Domitien l'eut mis au rang des dieux , l'an LXXXI de l'ère chrétienne.

Une tradition ancienne, déjà recueillie par Fréculphe, au commencement du IX^e siècle, assure qu'un corps de milices helvétiques servit sous Titus au siège de Jérusalem : ces soldats, revenus dans leur patrie, peuvent également avoir construit quelque édifice public, soit pour conserver la mémoire de leur ancien général, soit pour capter sa bienveillance, quand il succéda à son père. La colonie d'Avenches comptait parmi ses plus honorables titres celui de Flavienne

(*Flavia*) ; elle le grava dans plusieurs inscriptions ; elle consigna son attachement aux Flaviens , en plaçant dans des bas-reliefs et des pavés à la mosaïque qui subsistent encore , le symbole particulier de cette famille , une *ancres entortillée d'un dauphin*... symbole fréquent sur les médailles de Vespasien et de ses deux fils.

Une inscription qui a disparu comme tant d'autres , peut jeter quelque lumière sur ces discussions , et même rendre probable un séjour de Titus à Avenches : elle fut déterrée en 1647 près des murailles de cette ville : M^r le chancelier de Montmollin , de Neuchâtel , vint la reconnaître bientôt après. Dans l'intéressant manuscrit qu'il a laissé sur l'ancien Noidenolex (à présent *Neuchâtel*) , il dit qu'il trouva une belle pierre de 3 pieds 4 pouces de long , sur 2 pieds 6 pouces de large , et qu'il en copia soigneusement les caractères ; quoiqu'ils fussent en partie effacés , les antiquaires suisses , entre autres le bourgmestre Wetstein de Bâle , la rétablirent et la lurent comme suit :

IMP. CAES. VESP. AUG.
PONT. MAX. TRIB. POT : COSS...
I. DES. II. P. P.
LAPID. NOIDENOL. MULT : LAB.
TRACT. AVENT. MOEN. RESTAVR.
TIT. VESP. AVG. FIL. D.

Cette inscription apprend donc que Titus dédia ce marbre à son père Vespasien , *après avoir rétabli les murs d'Avenches avec des pierres tirées de Neuchâtel*. Si le nombre des consulats de cet empereur n'était pas effacé , il servirait à déterminer la date précise de

ce monument, date qui au reste ne saurait tomber que sur l'une des huit années écoulées entre le triomphe de Titus en LXXI et la mort de Vespasien en LXXIX. Ne pourrait-on pas raisonnablement inférer de cette inscription, que Titus était à Avenches, et en avait visité les travaux quand elle fut gravée?

Il est à remarquer que la colonne de M^r de Langerie est du même grain que divers blocs et entablements sortis des fouilles d'Avenches, et que cette pierre est visiblement homogène à celle qu'on tire encore de nos jours des carrières du pays de Neuchâtel, d'où on l'amenait par eau à Avenches, qui anciennement s'étendait jusqu'au bord du lac de Morat. Il est d'autant plus probable que les pierres dont son ancien mur d'enceinte est formé, viennent du pays de Neuchâtel, qu'on n'en trouve aucune de la même espèce dans les environs d'Avenches; tandis qu'il y en a beaucoup de semblables tout le long du pied du Jura, notamment de Serrière à S^t Blaise.

D'après cet exposé, que j'abandonne à l'examen de gens plus versés que moi dans nos antiquités nationales, on jugera que la tradition qui fait venir cette colonne d'un édifice consacré à Titus, loin d'être contradictoire à l'histoire, est au contraire d'accord avec elle.

Outre l'intérêt archéologique, cette colonne offre un intérêt d'un autre genre, en rattachant la pensée à une foule de souvenirs épars dans les âges qui ne sont plus. Assis au pied de ce marbre, sur le tronçon d'une colonne jumelle, je remonte à ces temps reculés

où Avenches était la capitale de notre nation ; et je fais passer en revue devant moi toutes les scènes remarquables qui se sont succédé dans l'enceinte ou dans le voisinage de ses murs. Je me retrace l'entreprise hasardeuse d'Orgétorix , la mort volontaire de ce chef ambitieux , le vaste embrasement de nos 12 villes et de nos 400 villages par leurs propres habitants , et la victoire sanglante de César sur un peuple qui bientôt après fut jugé digne d'être associé à ses vainqueurs. Je me représente Cæcina furieux de la fidélité gardée à Galba , ravageant l'Helvétie , menaçant Avenches d'une destruction totale , et envoyant à la mort Julius Alpinus , malgré les supplications et les larmes de sa fille , déterminée à ne pas lui survivre. Je me rappelle et l'épithaphe touchante de cette jeune prêtresse de la déesse *Aventia* , et le discours éloquent de Claudius Cossus , qui amollit le cœur des féroces légionnaires , et sauva sa patrie condamnée aux flammes. Je lis le nom de Vespasien inscrit sur vingt marbres , tandis que le nom de son fils est gravé dans tous les cœurs ; et je bénis la mémoire de ces deux restaurateurs de nos ancêtres. — J'accompagne Ammien Marcellin sur les ruines d'Avenches , qu'il trouve déserte , mais encore *pleine des monuments de sa magnificence passée*. — Je frémis à l'aspect d'Attila , qui en fait un monceau de cendres ; et je respire à l'idée de Vivilo , qui pour l'avoir ressuscitée du milieu de ses débris , eut l'honneur de lui donner le nom qu'elle porte encore chez les Germains (*Wiflisbourg*). C'est ainsi qu'à travers

les siècles et les révolutions , la méditation plane sur Avenches , pour la voir tour à tour détruite et relevée , consumée et rebâtie , brillante et obscure , glorieuse et oubliée , puissante et à peu près anéantie , possédée successivement depuis deux mille ans , par les Helvétiens , les Romains , les Bourguignons , les Francs , les Allemands , les Savoisiens et les Suisses , et , toujours du sein de ses temples , de ses thermes , de ses amphithéâtres renversés , montrant avec orgueil ses inscriptions , ses médailles , ses bas-reliefs , ses colonnes , ses pavés ; conservant un nom que le temps n'a pu effacer des annales du monde , et reportant sur l'Helvétie moderne tout le lustre des souvenirs de l'ancienne. Puis si , rappelant ma pensée errante pour la borner au seul nom de Titus tracé sur cette colonne par une main récente , j'étudie les destinées de ce prince , quel vaste champ s'ouvre devant moi ! Certes , quand je me dis que cet homme donné par le Ciel à la terre , pour être pendant deux ans les *délices du genre humain* , avait auparavant rempli une mission bien différente , lorsqu'à l'époque fixée par tant d'oracles , il fut l'instrument de la destruction de Jérusalem et de son temple ; je me transporte en imagination des bords du Léman à la montagne des Oliviers ; je gémis sur la fille de Sion , qui tend des mains captives et suppliantes à l'exécuteur du décret éternel ; et je me pénètre de toute la vérité de ces paroles à jamais mémorables , que Titus prononça à l'aspect du cadavre de la grande cité dévoré par les aigles romaines : *Ce n'est pas moi*

qui ai vaincu ; je n'ai fait que prêter mon bras à la justice divine. C'est Dieu lui-même qui a chassé les Juifs de ces remparts, contre lesquels toutes les forces et les machines des hommes ne pouvaient rien.

P. B.

CHARTRE D'ACCOMMODEMENT

entre Fribourg et Berne.

Nous Conrard d'Avenches, avoyer de Fribourg , conseil et commune du dit lieu , savoir faisons à tous présents et à venir , que pour nous et pour nos successeurs nous tenons quittes , libérons et absolvons pleinement , dès maintenant et pour la suite , nos chers alliés , l'avoyer , conseils et commune de Berne , aussi bien que tous leurs adhérents , de griefs et dommages occasionnés par eux à nous et à nos adhérents , depuis le temps passé jusqu'à ce jour d'hui , à savoir , incendies , pillages et violences faites dans les maisons vulgairement nommées *heimshach* , meurtres , blessures , enlèvement de prisonniers , contributions et saisies d'argent , de vivres et de marchandises , sur les chemins et ailleurs ; exceptant toutefois les dettes légitimes , que chacun peut , à teneur de la forme de notre confédération , répéter et poursuivre : promettant par cette stipulation solennelle pour nous et nos successeurs , que nous ne ferons rien , ni en parole , ni en action , qui soit contraire au prédit accommodement , ou à aucun des points contenus dans le présent acte ; que nous ne favoriserons en rien celui ou ceux qui voudraient y

contrevenir ; et que tous ceux qui ne seront pas contents des dites quittances et compositions , et ne voudront pas y être compris , seront non-seulement privés du bénéfice d'icelles , et pour jamais exclus du droit de bourgeoisie , mais encore , que les deux villes et leurs adhérents se prêteront mutuellement conseil et assistance contre eux. En témoignage et corroboration de quoi , nous avons jugé bon d'appendre aux présentes lettres le sceau de notre commune. Passé et donné à Laupen , le troisième jour avant la fête de Pentecôte , l'an du Seigneur 1295.

L'original latin de cette chartre curieuse et peu connue se trouve dans les archives de Berne. Fribourg, fondée en 1179 par Berthold IV de Zæhringen , et Berne en 1191 , par Berthold V son fils , étaient deux sœurs , qui devaient naturellement s'allier et se soutenir : aussi leur premier traité d'alliance date déjà de l'an 1224 ; il fut confirmé à Morat en 1243 , et renouvelé en 1271 dans l'église de la Singine. Mais , en 1294 , Fribourg s'étant liguée par une fausse politique avec les ennemis de Berne , et ayant joint ses troupes à celles des comtes de Gruyère et de Neuchâtel , de l'évêque de Lausanne , de Louis de Savoie , baron de Vaud , et de plusieurs autres seigneurs , s'attira de grands malheurs : l'armée confédérée fut complètement battue en 1298* au *Donnerbühl* (Coteau du tonnerre) par les Bernois que commandait Ulrich d'Erlach. Les vainqueurs portèrent le fer et le feu jusqu'aux portes de Fribourg , et cette ville fut obligée de faire la paix. C'est pour ratifier cette pacification que fut rédigé l'acte ci-devant rapporté , où les Fribourgeois ne semblent rappeler avec grand détail tous les maux que les Bernois leur ont faits dans le cours de cette guerre , que pour donner plus de prix à l'absolution plénière qu'ils leur accordent.

* La véritable date est 1298.

(Edeurs.)

CHARTRE

de la fondation de la chartreuse de la Part-Dieu ,

SITUÉE PRÈS DE GRUYÈRE AU CANTON DE FRIBOURG.

(Traduite du latin.)

Nous Willelmette de Grandson, ci-devant femme de Pierre comte de Gruyère d'illustre mémoire, du consentement exprès de Pierre notre fils, de Cathérine de Albocastro (Weissenbourg) sa femme, de Perrot et de Jean, tous deux fils de défunt Rodolphe, fils de moi Willelmette et de feu mon dit mari Pierre, n'ayant que Dieu devant les yeux, avons jugé à propos, sous l'autorisation de mon susdit fils le comte Pierre, de fonder et de construire une maison de l'ordre des Chartreux, dans notre baronnie de Gruyère, sous notre forêt située au pied de la montagne appelée *Moléson*, à l'honneur de Dieu, de la glorieuse Vierge Marie, de S^t Jean-Baptiste, des bienheureux apôtres S^t Pierre et S^t Paul et de tous les saints, pour le salut et remède de nos âmes et de celles de tous nos parents: voulant qu'elle soit nommée la *Part-Dieu*; et cela de la manière qui suit, savoir: qu'il y aura dans le dit monastère autant de religieux qu'on en pourra commodément et à perpétuité nourrir, avec leurs domestiques, au moyen des revenus de la maison; lesquels prieront Dieu pour nous et les nôtres, suivant l'institut de leur ordre: et aux fins de rendre notre donation et fondation stable et permanente, et dans le dessein

que les religieux y soient pourvus d'une église, d'une habitation et de tout ce qui est nécessaire pour y demeurer en bon état ; nous leur concédons le lieu appelé la *Part-Dieu*, par une donation pure, libre et irrévocable, de franc alleu, avec les possessions ci-après spécifiées, savoir : toute notre montagne appelée *Planex*, etc. (Suit l'énumération détaillée des terres et de leurs limites accordées au couvent.) Nous dévestissant donc des prédites concessions, tant en notre nom, qu'au nom de nos héritiers et successeurs, nous en investissons et mettons en réelle et actuelle possession les prédits religieux et leurs successeurs, en la personne de frère Borcard de Lausanne, prieur de la dite maison de la *Part-Dieu*, ici présent, stipulant solennellement et recevant à l'avantage des dits religieux et de tout l'ordre des Chartreux, que nous investissons corporellement, dans l'intention de leur en transférer totalement la possession et le domaine, sans nous en rien réserver, que ce qui appartient à la haute juridiction. Nous exemptons le dit prieur, les religieux, leurs frères donnés, leurs domestiques, et leurs successeurs, ainsi que tous les biens qu'ils ont actuellement et qu'ils acquerront à l'avenir, de toutes tailles, impôts, exactions, prestations, etc., voulant que dans toutes nos terres ils soient libres, francs et exempts de tout péage, lods, vente et tribut, de tout service et servitude quelconque : si on leur suscite procès, questions ou difficultés, nous voulons qu'on les termine à leur avantage et à nos frais, et qu'on les protège en toute occasion. Nul ne pourra saisir ou

arrêter les frères donnés du dit monastère de la *Part-Dieu*, à moins qu'ils n'aient commis quelque crime digne de mort. Nous accordons aux dits religieux de pouvoir faire paître leur bétail et leurs troupeaux, de quelque espèce et quelque nombreux qu'ils soient, librement et paisiblement dans tous nos pâturages et districts : défendant sérieusement à tous nos sujets de les molester, par quelque genre de chasse ou de pêche que ce soit, de bâtir sur leurs fonds, ou d'y couper du bois sans leur agrément. Nous prenons sous notre sauvegarde et protection tous ceux qui, par dévotion ou autre bon motif, iront à l'église ou à la maison de la *Part-Dieu*. Nous confirmons tout ce que dessus par notre serment, corporellement prêté sur les Saints Evangiles, sous l'expresse obligation et hypothèque de tous nos biens, pour nous et nos successeurs quelconques. Voulant et ordonnant que, si quelqu'un de nos dits successeurs, quels qu'ils soient, venait à entreprendre quelque chose contre notre prédite fondation et donation, il soit privé et exclu de toute notre hérédité, biens et successions : lesquels en ce cas nous donnons, avec tous nos autres biens et successions, au souverain pontife et à la sainte église romaine, avec cette restriction néanmoins, que la présente fondation et donation restera dans le même état ferme et stable, etc., etc.

En foi de quoi, nous Willelmette et Pierre son fils avons apposé nos sceaux à la présente lettre ; priant le révérend père en Dieu, le seigneur Girard évêque de Lausanne, de l'appuyer d'un décret, par lequel les

susdites choses soient observées, sous peine de censures ecclésiastiques : nous donc les prédits Willelmette, Pierre, Cathérine, Perrot et Jean, supplions le dit seigneur évêque, et le révérend père abbé de Marsens de l'ordre des Prémontrés, de vouloir munir et corroborer les présentes de leurs sceaux.

Nous le prédit Girard évêque de Lausanne, par la grâce de Dieu, consentons et autorisons tout ce que dessus, avec réserve des droits de notre église de Lausanne, pour les donations à faire. Et nous, le pré-nommé abbé, à la réquisition des dits fondateurs, avons scellé les présentes de nos sceaux. Donné l'an du Seigneur 1507 au mois d'octobre *.

NOTICE SUR CHATEAU-D'OEX

ET SUR SON DERNIER INCENDIE.

Quand le chef de la maison de Gruyère se fut établi à l'entrée de la vallée qui porte ce nom, et qu'il eut couronné de remparts et de tours la haute colline où sa postérité résida dès lors, il étendit son domaine dans l'intérieur des Alpes occidentales, non par le fer et le feu, mais par les défrichements et les travaux de l'agriculture : fidèles à ce système pacifique, ses descendants franchirent le redoutable défilé de la Tine, et, s'enfonçant dans les sinuosités de montagnes inhabi-

* Voir l'Histoire du Comté de Gruyère par M^r Hisely. *Mém. et Docum.* cités, vol. X, page 148 et suiv. (Edit.)

tées, ils trouvèrent, en remontant la Sarine, un vaste bassin à 5 lieues de leur domicile. Après en avoir éclairci les forêts et fait écouler les eaux stagnantes qui y formaient de petits lacs, ils placèrent au milieu de cette nouvelle conquête une petite colonie de bergers, auxquels ils donnèrent des prairies et des pâturages sous certaines redevances ; et, pour protéger cette peuplade naissante, ils bâtirent à peu près au centre du bassin, une tour fortifiée sur une éminence, au pied de laquelle s'étendirent les habitations pastorales de leurs vassaux ; c'est là l'origine de Château-d'OEx plus anciennement nommé *Château d'Oit* ou *d'Oyes*. L'époque en est incertaine ; mais on peut, sans craindre de se tromper, la placer entre le commencement du IX^e siècle et la fin du X^e. Cette faible colonie fut augmentée, dit la tradition, par des familles de la Nuithonie et du Pays-de-Vaud, qui, dégoûtées du séjour des plaines par les incursions successives des Maures ou Sarrasins, cherchèrent un asile dans ces hautes contrées, dont les seigneurs écartèrent avec soin ces hordes barbares, soit en repoussant leurs attaques, soit en négociant avec eux. Un cadet de la maison de Gruyère avait ordinairement la Tour-d'OEx et ses dépendances pour apanage ; et les colons qui s'habituaient sous la colline qui porte cette tour, furent de bonne heure libérés de l'impôt nommé *focage*, parce qu'ils devaient au premier signal prendre les armes et former la garnison du fort, ou leurs familles et leurs troupeaux se retiraient, aussitôt que la vallée était menacée.

L'acte le plus ancien qui parle de Château-d'OEx , est une chartre de l'an 1115 : par cet acte , Girard , évêque de Lausanne , ratifie et confirme la fondation du prieuré de Rougemont et les donations faites à ses religieux par Guillaume comte de Gruyère , et par ses neveux partant pour la Terre-Sainte , vers l'an 1080. Cette pièce , dont l'authenticité est reconnue , apprend qu'il y avait déjà alors une église à Château-d'OEx , et qu'elle était la seule paroisse de la contrée ; moins peuplée qu'elle ne l'est à présent , puisque Rougemont y est appelé un désert , où il n'y avait qu'une seule famille. Cette église , dédiée à S^t Donat archevêque de Besançon , qui passe pour avoir prêché le premier l'Evangile dans les Alpes occidentales , fut d'abord bâtie fort en-dessous du château , dans un quartier nommé la *Villa-d'OEx* ; mais ensuite , ce château ayant été pris et démantelé par les Bernois en 1406 , les habitants de la vallée en consacrèrent les restes à la religion ; la grande tour , dont les murs ont 7 pieds d'épaisseur , fut changée en clocher , le corps du bâtiment en temple , la place d'armes en cimetière , et l'enceinte du rempart en terrasse , d'où la vue s'étend sur toute la vallée. La petite guerre qui procura ce changement vint de ce que le comte Antoine de Gruyère voulait casser un traité de combourgeoisie conclu le 26 juin 1405 entre l'avoyer , conseil et bourgeois de Berne , et les hommes de Saanen et de Château-d'OEx , par lequel les deux parties contractantes promettaient de *se secourir mutuellement dans les causes justes*. Les Bernois soutinrent ce traité

par les armes, et le comte fut enfin obligé d'y souscrire.

La peuplade de Château-d'OEx, de laquelle se détachèrent ensuite les paroisses de Rougemont et de Rossinière, formait avec ces deux communes une des 4 bannières du comté de Gruyère. Très-anciennement plusieurs braves de cette contrée avaient accompagné en Terre-Sainte des cadets de la maison de Gruyère, et fait corps avec des Neuchâtelois, commandés par Ulrich, fils de Raoul II comte de Neuchâtel; ce qui avait établi entre ces deux pays des relations de fraternité, dont il reste encore quelque souvenir. Ensuite, ces mêmes montagnards s'étaient distingués par leur courage dans les guerres de leurs seigneurs contre les Valaisans; ce qui leur valut des privilèges et la facilité de se racheter de plusieurs redevances féodales, en 1541, 1588, 1499. Ils avaient déjà obtenu en 1431 de suivre dans leurs tribunaux le coutumier de Moudon: en vertu de leur combourgeoisie, ils joignirent souvent leurs milices aux troupes de Berne, et notamment en 1475 ils les secondèrent dans la conquête du pays d'Aigle. Enfin, lorsque leur dernier comte Michel fut en 1554 forcé d'abandonner ses seigneuries à ses créanciers de Fribourg et de Berne, ils furent incorporés à ce dernier canton, qui en fit un bailliage partagé en 2 parties, l'allemande et la romande. Il paraît, par la chronique du pays, que les montagnards changèrent à regret de maître, et regretèrent vivement la domination douce et pastorale de la maison de Gruyère: mais ils vouèrent ensuite à

Berne une fidélité qui ne s'est jamais démentie. Berne de son côté leur conserva religieusement les droits, privilèges et libertés, sous la réserve expresse desquels ils avaient passé sous ses lois. Château-d'OEx continua à prospérer, et sa population augmenta au point qu'il fallut considérablement agrandir le temple en 1587. Cinq grandes foires de bétail par année, un marché très-fréquenté le jeudi, en firent le centre du commerce de tous les environs; et quoique la résidence du bailli fût à Rougemont, Château-d'OEx fut toujours censé le chef-lieu du bailliage romand. Une ancienne cour de justice en était le signe visible. Cette commune se régissait dans son origine démocratiquement, dans des assemblées où tout le peuple se rendait: mais ayant sans doute trouvé des inconvénients majeurs à ce mode, elle changea en 1620 son régime intérieur, et se donna un conseil de 50 prudhommes chargés de tous ses intérêts, et dont 14 membres formaient tour à tour son tribunal civil.

Le bourg, qui ne contient jamais au-delà de la cinquième partie des habitants de la commune, ou de 400 âmes, fut consumé presque en entier l'année 1664: il se rétablit peu à peu, et se rebâtit avec moins d'irrégularité: le souvenir de ce désastre était à peu près effacé, lorsque le même malheur se répéta le 4^{er} avril 1744, et réduisit en cendres tout le bourg, excepté l'église, la cure et trois maisons: cet incendie étant arrivé de jour, la plupart des habitants sauvèrent leur mobilier, en tout ou en partie: le feu avait pris à la flèche du clocher; mais quelques jeunes gens déterminés

grimpèrent au haut de la charpente, enfoncèrent le toit, et éteignirent les *tavillons* embrasés, en y étendant leurs propres habits trempés dans l'eau. Le gouvernement fit incessamment distribuer du blé aux incendiés, il envoya de Berne 15 mille florins, et procura d'autres assistances, en accordant des collectes dans divers bailliages, qui en rendirent 25 mille. Tous les papiers relatifs à ces deux incendies ayant péri dans le troisième, on n'a pu découvrir rien de plus détaillé sur ces malheurs et sur les bienfaits qui aidèrent à les réparer. Après avoir essuyé deux pareilles catastrophes dans l'espace de 77 ans, il serait naturel de croire que les habitants auraient songé à une reconstruction plus solide et moins combustible, c'est-à-dire à rebâtir en pierre; mais sauf un petit nombre, ils suivirent l'ancienne architecture des Alpes, et rétablirent leurs demeures en bois, et leurs toits en aissettes ou bardeaux. Les principaux bâtiments entourèrent une place publique, d'où part un sentier taillé dans le roc, qui conduit à la terrasse du temple, bordée de frênes et d'ormeaux.

Quand la révolution vint, au commencement de 1798, bouleverser la face de la Suisse, le Pays-d'Enhaut en général, et Château-d'OEx en particulier, ne désiraient aucun changement: satisfaits d'un gouvernement qu'ils trouvaient juste, doux et bienfaisant, sous lequel ils payaient très-peu, au sein de la paix et de la prospérité, et dont la marche, affermie par l'expérience, leur paraissait plus paternelle que tyrannique, tous les habitants renouvelèrent sans contrainte

leur serment de fidélité, se refusèrent aux sollicitations pressantes que les novateurs employèrent pour les rallier à leur parti; et, comme toutes les autres peuplades des Alpes voisines, ils prirent les armes pour soutenir le gouvernement: ils n'avaient point oublié que leur ancienne combourgeoisie avec Berne portait textuellement, *qu'on devait se secourir mutuellement, tant que les uns et les autres subsisteraient.*

En février, Château-d'OEx devint le quartier général d'un corps de troupes du Siebenthal, qui vint se joindre aux milices du Pays-d'Enhaut. Cette colonne devait défendre l'entrée des Alpes, garder le défilé de la Tine, et empêcher toute invasion. A la réserve d'une petite affaire dans les Ormonts, elle ne fut point attaquée. Cependant tout fut mis en usage pour ébranler la constance de ces montagnards: mais rien ne réussit, pas même la menace effrayante de venir, en cas de résistance, brûler leurs habitations, menace imprimée dans une pièce intitulée, *instruction pour l'assemblée représentative de la république Lémanique.* Ils avaient appris de leurs pères à garder leurs serments; et la fidélité était pour eux, de temps immémorial, une vertu héréditaire.

Enfin Berne est pris le 5 mars; on refuse d'abord de croire à cet événement; quand il est avéré, la désolation est générale parmi les habitants. En vain la prudence leur disait: toute résistance ultérieure est inutile et dangereuse; les antiques liens qui vous attachent à Berne sont rompus; vous rentrez dans tous vos droits primitifs; cédez donc, et réunissez-vous:

ils ne pouvaient se déterminer à accéder au régime proposé ; et ce fut seulement le 7 mars qu'on mit bas les armes , et qu'on éleva à Château-d'OEx le signe extérieur de la révolution, après s'être préalablement assuré que toutes les communes voisines l'avaient déjà arboré. Ainsi on peut dire en toute vérité que cette commune a été la dernière qui ait tenu ferme pour sa capitale , puisque deux jours après la prise de Berne elle était encore disposée à la défendre courageusement. Ils n'en ont point honte , ces loyaux montagnards , ils s'en font même gloire : mais leurs rapports avec l'ancien gouvernement une fois détruits , ils ont fait ce qu'ils devaient faire ; ils ont obéi par devoir au nouveau régime : incapables de trahir le premier , ils le sont également de trahir le second. Aussi , au printemps de 1799, lorsqu'un esprit de vertige semblait multiplier ces insurrections partielles qui ont aggravé les maux de la Suisse , et qu'une partie du Siebenthal avait mal à propos pris les armes, le Pays-d'Enhaut, vainement sollicité de se joindre aux insurgés , se leva en masse , se porta sur Gessenay , et contribua par sa fermeté à arrêter les progrès du tumulte , qui aurait attiré sur cette partie des Alpes , à pure perte pour la commune patrie , les mêmes scènes de fureur et de désolation que dans l'Unterwald et le Haut-Valais.

Mais ce même bourg de Château-d'OEx , en échappant aux torches révolutionnaires , devait encore une fois passer par le feu. L'été de 1800, cet été brûlant , cet été désastreux qui , aux calamités générales de la Suisse , a ajouté tant de calamités particulières , fut

fatal à Château-d'OEx. Il semblait qu'on soupçonnât ce qui allait arriver : dans le courant de juillet , on avait pris toutes les précautions humaines ; la police avait ordonné des cuves pleines d'eau devant chaque maison ; elle avait fait réparer et essayer les pompes , et achever de remplir deux vastes citernes destinées à servir de réservoirs. Tous ces soins n'aboutirent à rien.

Le lundi 28 juillet , à une heure et demie du matin , quand tous les habitants étaient profondément endormis , le guet cria *au feu* ; il se manifestait encore faiblement sous les halles publiques , le long du mur d'une maison attenante ; et , en dépit des bruits mensongers que la malveillance a répandus sur la cause de cet embrasement , il est prouvé qu'il est involontaire , et qu'il peut y avoir eu négligence , mais certainement aucun dessein criminel. Quelque prompts que fussent les secours , ils devinrent inutiles ; le feu coulait comme un ruisseau sur ces toits couverts de minces planches ou *tavillons* , que la longue sécheresse rendait aussi inflammables que des allumettes : bientôt les trois côtés de la place publique brûlèrent à la fois : alors il ne fut plus possible de la traverser ; et ce ne fut qu'au péril de leur vie , que quelques hommes intrépides sauvèrent une des pompes , qui commençait à s'allumer , à côté d'une fontaine abondante. Après avoir enveloppé tous les bâtiments situés autour de la place , l'incendie se prolongea rapidement sur les deux côtés d'une rue assez étroite ; les pompes furent assez promptement mises en jeu et très-bien servies ; l'eau ne manqua

jamais ; mais il y avait un tel aliment à la flamme dans tous ces bâtiments consumés ensemble , qu'on ne put jamais se rendre maître du feu ; il y aurait eu vingt pompes comme il y en avait cinq , qu'elles n'eussent point arrêté les progrès de cet élément déchaîné. Le temple , épargné dans les deux incendies précédents , et qui , par son site séparé du bourg et fort élevé au-dessus , semblait à l'abri de tout danger , ne tarda pas à être attaqué. Le feu gagna des buissons secs , qui tapissent le rocher sur lequel il est placé ; de là il se communiqua aux grands arbres qui l'entourent , et prit enfin à la flèche , à une hauteur inaccessible à tout secours : un jeune homme se hasarda à escalader , par l'intérieur de la tour , la charpente de cette flèche ; mais , au moment où il en allait enfoncer le toit , un tourbillon de fumée faillit l'étouffer ; et , forcé de descendre , il fut assez heureux pour échapper à un danger aussi imminent. Au bout d'une heure , cette énorme charpente , ainsi que les quatre cloches qu'elle supportait , s'écroula dans la tour avec un fracas épouvantable : alors s'élevèrent dans les airs une telle quantité d'éclats de sapin embrasés , qui partaient en tous sens comme des fusées , une telle nuée de braises et de cendres ardentes , un tel tourbillon de flammes et d'étincelles , que tous les alentours furent en un moment comme sous une voûte de feu , et qu'on trembla que l'incendie ne s'étendît aux hameaux voisins et aux maisons éparses çà et là sur le penchant des collines environnantes ; et ce n'était pas sans raison , puisque des charbons allumèrent des toits à un quart de lieue

du bourg ; mais on les éteignit promptement , en couvrant les places où ils tombaient , de linges , de couvertures et de vêtements trempés dans l'eau . Si quelque vent eût soufflé , certainement le pays entier eût été incendié ; le feu , qui prenait à toutes les cloisons qu'on fut obligé d'abattre , eût aisément gagné tous les bâtimens disséminés dans la vallée ; et peut-être il eût atteint les forêts , qui , à cette époque , étaient presque aussi inflammables que les habitations , puisque depuis plus d'un mois aucune pluie ne les avait rafraîchies .

C'est ainsi qu'en moins de deux heures furent réduites en monceaux de cendres quarante-deux maisons , six greniers , dix-huit granges et étables , et vingt-sept boutiques remplies , du plus au moins , de diverses marchandises ; cinquante-deux ménages se trouvèrent sur les prés voisins ; les uns n'ayant absolument rien sauvé , les autres avec quelques paquets emportés à la hâte . Un vieillard infirme , rentré dans sa maison après en être sorti , est la seule personne qui ait péri ; et c'est un vrai miracle qu'il n'en soit pas péri davantage , puisque l'embrasement fut si prompt , que tel habitant , après avoir sauvé , à la première alarme , un vieillard , un malade , un enfant au berceau , et les avoir transportés en lieu de sûreté , trouva son toit embrasé en revenant . La chaleur produite par une si grande quantité de maisons en bois , dévorées simultanément avec ce qu'elles contenaient , fut si active , que plusieurs vases d'argile se sont à demi vitrifiés , que des pièces d'or ont été retrouvées sous la forme de petits grains

arrondis , et que les cloches , en partie fondues , en partie brisées par leur chute , ont souffert une diminution de métal de près de la moitié de leur poids. La réverbération était si vive, qu'on a vu le ciel enflammé depuis Neuchâtel , depuis Nyon , et autres lieux assez éloignés : les bergers des Alpes voisines , qui avaient contemplé cette scène de désolation du haut en bas , ont dit qu'il leur avait paru qu'un gouffre de feu s'était ouvert au fond de la vallée. Ah ! si l'on eût pu s'isoler du sentiment douloureux de tous les infortunés que cette catastrophe réduisait à la misère , elle eût offert dans son genre le plus superbe des spectacles. Cette masse embrasée , semblable à un lac de feu sur lequel des vagues ondoyantes se soulevaient en volutes , se roulaient en flux et reflux , se balançaient comme des flots successifs , et se brisaient en tourbillons d'étincelles , présentait un tableau qu'on ne peut décrire à qui ne l'a pas vu , et dont le souvenir fait encore tressaillir qui l'a vu : l'éclat de ce vaste embrasement contrastait avec l'obscurité d'une nuit fort sombre , et se reflétait en teintes plus ou moins vives , sur le vert des prés voisins , sur le noir des forêts de sapins plus reculées , et sur la surface grisâtre des rochers éloignés. Dans la foule des effets remarquables , je n'en citerai qu'un seul , vraiment unique dans son espèce. La nuit qui suivit l'incendie , le faite de la tour du clocher garnie d'énormes madriers qui n'étaient point consumés , continua à brûler , et portait comme un diadème de flammes assez également découpé : on eût dit une illumination artistement

combinée, et disposée avec autant de goût que de magnificence, pour être vue de tous les points de la vallée.

L'incendie n'épargna que les trois dernières maisons du bourg, la vieille cure et la nouvelle : ces trois maisons, qui avaient déjà échappé deux fois à pareil malheur, ne durent d'en être préservées une troisième, qu'à une pompe arrivée fort à propos du village de Rossinière, dont tous les habitants accoururent et déployèrent une activité, une constance dont on ne saurait trop les remercier. La vieille cure, abritée par le rocher du temple, fut garantie parce qu'elle était plus bas que le foyer de l'incendie ; et la cure neuve, à moitié entourée de bâtiments enflammés, et placée exactement entre deux feux, n'y résista que parce qu'elle était construite en pierre et couverte en tuiles, et que le zèle infatigable des braves gens qui servaient deux pompes, la couvrit d'eau au moment où la flamme commençait à entamer le coin du toit, et cela au milieu d'une telle chaleur, que l'un des pompiers eut ses habits à moitié brûlés, et qu'un autre fut obligé de s'envelopper la tête et les mains de linges mouillés, pour continuer à tenir le piston.

L'évaluation du dommage général, faite sur la déclaration par écrit des intéressés, par la municipalité du lieu et par des députés des communes voisines, monte à L. 205,490 de Suisse ; mais elle est encore fort basse : plusieurs n'ont point encore indiqué leur perte, et d'autres l'ont mise en-dessous de sa valeur réelle. Le sort des incendiés est d'autant plus digne de pitié et d'assistance, que la moitié d'entre eux, étant

des marchands ou des artisans fixés dans le bourg uniquement pour le commerce, ne possèdent pas un pouce de terre, et qu'en perdant maison et boutique, ils perdent toutes leurs ressources.

Après avoir tracé le triste tableau de ce désastre, il reste à en tracer un plus consolant : c'est celui des secours versés sur ces infortunés, en commençant par rendre grâces à la source éternelle de toute miséricorde, qui a ému tant d'entrailles en leur faveur : car si le désastre a été affreux, la bienfaisance a surpassé toute attente, surtout dans un temps où la patrie épuisée par les étrangers, semblait offrir si peu de ressources à ses enfants. Mais il faut le dire, l'année précédente les habitants de Château-d'OEx s'étaient distingués par d'abondantes collectes pour les Petits-Cantons et pour le Haut-Valais : ils semaient alors, et ils ont recueilli ; leur charité envers des frères malheureux a attiré sur eux la bénédiction céleste, lorsqu'à leur tour ils ont été dans le malheur.

Le plus pressant, sans doute, était de loger les incendiés : le peu de maisons restées sur pied leur furent d'abord ouvertes, et dès le lendemain chaque famille avait un abri dans quelqu'une des maisons de la vallée : les habitants des hameaux voisins les accueillirent avec une hospitalité touchante, cédant aux uns la moitié de leur logement, plaçant les autres dans des logements qu'ils n'occupaient pas, ou prenant chez eux quelque enfant pour en décharger le père.

Il s'agissait de pourvoir à leur nourriture ; le jour même de l'incendie et les suivants, la cure devint le

dépôt de fromages , de beurre , de lait et de viandes salées, qu'on y apportait de toutes parts : quatre boulangeries, avec grain et farines, ayant été consumées, le pain manquait : d'abord la commune de Rougemont en fait faire et envoie une provision considérable : deux jours après, celle de Gessenay en amène près de cinq quintaux ; ensuite les bienfaisants habitants de ces deux communes , des districts de Gruyère et de Bulle , de Lausanne , de Vevey, font passer des chars pleins de vêtements, de linges, d'étoffes, de divers comestibles. Un comité de cinq personnes s'établit à la cure pour recevoir ces dons, pour les distribuer, pour soigner la correspondance et s'occuper du plus pressant : pour la partie du linge et des vêtements, il s'adjoit quelques femmes entendues et charitables, qui l'ont activement secondé : on ne peut penser, sans l'émotion de la gratitude la plus vive, à la quantité de secours arrivés successivement, et accompagnés la plupart de lettres touchantes, marquées au sceau d'un cœur excellent, qui faisait ouvrir et la bourse et la main.

Comme la sécheresse continuait, que le feu plutôt étouffé qu'éteint se rallumait journellement, et que des gerbes d'étincelles jaillissaient chaque nuit du milieu des ruines, il était impossible d'être tranquille dans les environs : on employa l'eau inutilement ; on prit enfin le parti de creuser dans tous les endroits d'où s'échappait quelque fumée ; ce ne fut que le quinzième jour après l'incendie qu'on parvint à tout éteindre. La charpente de l'église et de la tour, les

toits, galeries, portes, fenêtres, chaire, bancs, tout avait été réduit en cendres. La flamme de l'intérieur fut tellement active, qu'elle détruisit une foule de sentences sacrées écrites en gros caractères sur les murs; une seule resta intacte dans le chœur; tous les habitants du pays l'ont remarquée; des étrangers l'ont lue et retenue : on eût dit que le feu, en la respectant, voulait apprendre que l'essence de notre divine morale, renfermée dans ce passage, est indestructible, et doit survivre à la ruine même de l'univers. Et ce passage frappant c'est celui-ci : *Crains Dieu et garde ses commandements; car c'est là le tout de l'homme.*

Le dimanche qui suivit l'incendie, le service se fit sur la place publique; un perron en pierre servit de chaire; tous les habitants de la commune assistèrent au culte, la plupart en vêtements noirs, comme dans les jours de deuil; un peuple immense s'y était rendu des paroisses voisines. Quel temple que ces ruines encore fumantes! quel auditoire que cette multitude debout ou à genoux à côté de ces lamentables débris! quel attendrissant spectacle que de voir les assistants tourner des yeux pleins de larmes vers ces masures, vers cette maison où leurs pères et eux avaient adoré si longtemps! Ou plutôt, en élevant ses regards, quel plus sublime sanctuaire que ce vaste amphithéâtre de collines, de forêts, de rochers et de hautes Alpes, au centre duquel tant de cœurs navrés invoquaient avec componction et confiance ce père céleste, qui fait la plaie et qui la bande, qui veut que là où l'affliction a abondé, la consolation abonde encore par

dessus ! Dès lors le service divin s'est fait plusieurs fois sur la même place : mais bientôt les murs du temple seront recouverts , et l'on pourra y être à l'abri pendant l'hiver : ce sera seulement au printemps prochain qu'on travaillera à le réparer solidement ; on n'en aurait pas eu le temps cette année avant la saison des neiges , qui tombent de bonne heure dans cette haute contrée.

La commune ayant demandé instamment à son pasteur de faire un voyage pour intéresser ses amis à secourir les incendiés , il l'a entrepris, sous la condition que le bourg serait reconstruit en pierre et couvert en tuiles. Instruits par la triste expérience de trois embrasements dans le cours de 136 ans, les propriétaires ont enfin senti le besoin d'adopter cette mesure ; et dans une assemblée générale, ils se sont liés par leur signature à ne pas rebâtir autrement dans l'enceinte du bourg. Alors le pasteur partit pour remplir sa mission. A Berne , il obtint du gouvernement une collecte dans le canton du Léman, dont Château-d'OEx, chef-lieu du Pays-d'Enhaut roman, fait partie ; le produit de cette collecte sera partagé, proportionnellement aux pertes , entre le dit bourg et d'autres lieux du même canton affligés par divers fléaux. De plus il lui fut accordé, vu la grandeur du désastre , une autre collecte dans les deux cantons voisins de Fribourg et de l'Oberland : après avoir reçu des dons considérables en numéraire de plusieurs personnes et familles bernoises, il alla à Bâle et à Neuchâtel , et rapporta de ce voyage environ L. 5000 à ses paroiss-

siens : preuve incontestable de la commisération que leur infortune avait excitée.

Au moment où cette notice va s'imprimer, le comité de Château-d'OEx ignore encore le produit des collectes générales dans les trois cantons ci-devant nommés ; et par conséquent il ne peut rendre compte, ni des sommes reçues, ni de leur emploi : mais il doit dire que les communes de Gessenay et de Rougemont se sont distinguées en joignant encore des subsides en argent à leurs premiers et prompts envois ; que le Pays-de-Vaud a soutenu en cette occasion son honorable réputation de bienfaisance, par les soins actifs des particuliers et des comités de Lausanne et des divers districts ; que tous ces cercles connus sous le nom *des amis de l'ordre*, formés récemment à Lausanne, à Morges, à Yverdon, à Orbe, à Concise, à Rances, ont donné des preuves touchantes qu'ils étaient aussi *amis de l'aumône* ; qu'une compagnie de vrais soldats suisses, stationnée à Yverdon, a envoyé une partie de son prêt ; que plusieurs anciennes familles de Berne, Diesbach, Manuel, Tavel, Stetler, etc., ont fourni collectivement des sommes considérables ; que la Régie de Lausanne a envoyé L. 200, celle de Vevey 150, celle des Planches de Montreux 80 ; qu'un grand nombre de bienfaiteurs anonymes ou désirant de n'être pas nommés, mais dont les noms inconnus à la terre sont inscrits dans les cieux, ont porté plusieurs belles offrandes sur l'autel de la miséricorde.

N'oublions pas de publier un genre de charité qui réjouira tous les vrais amis de notre sainte religion,

comme il a comblé de joie nos incendiés. Ils étaient généralement bien fournis en livres de dévotion ; et par un relevé exact , il leur manquait 36 Bibles in-folio et plus de 900 volumes d'ouvrages de piété et d'instruction chrétienne, sans parler de nombre d'autres livres utiles ou agréables. Eh bien ! excepté les Bibles, dont quatre seulement ont été repourvues, le pasteur a eu la consolation de remplacer plus de la moitié des ouvrages perdus ; et il doit en rendre grâces aux âmes pieuses de Moudon, de Montmirail, et spécialement de Lausanne , dont on ne peut assez admirer et bénir la bienfaisance éclairée et active, qui a cru qu'il ne suffisait pas de pourvoir au temporel.

O vous tous , qui avez porté du soulagement dans ces familles désolées , qui avez contribué à nourrir celui qui avait faim , à couvrir celui qui était nu , à rebâtir un toit à celui qui n'avait plus de domicile , agents de la miséricorde suprême et des consolations célestes, dignes imitateurs de notre Maître et Sauveur qui a *passé sa vie sur la terre en faisant du bien* , recevez l'expression de la vive reconnaissance et l'effusion sincère des bénédictions du troupeau et du pasteur ! Que l'éternel Rémunérateur se souvienne de vous en *gratuité, selon le bien que vous nous avez fait !* qu'il verse toujours dans vos âmes cette douce joie , cette aimable paix que donne l'esprit de charité ! qu'il vous préserve de malheurs pareils aux nôtres ; ou s'il vous réserve de telles épreuves , qu'il vous fasse trouver des amis aussi généreux !

P. B.

Château-d'OEx , ce 1^{er} novembre 1800.

RAPPORT

DU COMITÉ DE CHATEAU-D'OEUX SUR LES SECOURS REÇUS APRÈS
L'INCENDIE.

Il aurait été bien doux pour le comité de secours de Château-d'OEux, d'offrir au public dans tous ses détails l'intéressant tableau de la bienfaisance exercée envers les incendiés de cette commune. Mais pour cela, il eût fallu faire la dépense d'une grosse brochure, qu'on n'aurait peut-être pas lue : d'ailleurs, plusieurs de nos respectables donateurs ayant accompagné leurs aumônes de la réserve expresse que leur nom ne serait point imprimé, on ne pouvait produire qu'une liste partielle et tronquée. En conséquence, le comité se borne à publier un court extrait de ses livres ; renvoyant ceux qui désireraient un plus ample informé, aux cahiers originaux déposés à la cure de Château-d'OEux, d'où ils passeront dans les archives de cette commune, comme un témoignage authentique des secours qui nous ont été adressés. Dans ces pages consacrées à la reconnaissance, sont consignés, article par article, l'état des sommes en argent et les divers dons que nous avons reçus : là se trouvent les noms chéris de tous nos bienfaiteurs, autant du moins que nous avons pu les connaître, vu que plusieurs restent cachés sous le voile de l'anonyme, et que, soit des comités particuliers, soit des pasteurs, soit des amis, nous ont fait passer des subsides rassemblés par

leurs soins, sans nous indiquer les sources qui les avaient fournis.

L'article publié sous le titre de *Notice sur Château-d'OEx et son dernier incendie* servira d'introduction à celui-ci, ainsi que les deux sermons imprimés et débités au profit des incendiés; et nous ne reproduirons point, par d'ennuyeuses répétitions, les détails qu'ils contiennent, tant sur notre catastrophe, que sur les soulagemens généreux que nos frères d'une partie de la Suisse, et même des étrangers, se sont empressés d'y porter.

Le gouvernement ayant accordé, pour aider à réparer nos désastres, une collecte générale dans les trois cantons du Léman, de l'Oberland et de Fribourg, voici quel en a été le produit et l'emploi :

	Liv.	btz.	rap.
Canton du Léman . . .	14,663	4	»
» d'Oberland . . .	2,254	6	5
» de Fribourg . . .	1,934	2	»
	L. 18,852	2	5

La collecte du Léman, assignée par les autorités compétentes à tous les incendiés qui avaient fait constater et taxer leurs dommages par la municipalité, leur a été distribuée, au sol la livre de leur perte, le 1^{er} décembre 1800 et jours suivans.

Les collectes réunies de Fribourg et de l'Oberland ont été ensuite réparties, le 28 avril 1801 et jours suivans, selon un tableau classifié, d'après les idées du ministre de l'intérieur, par la chambre administrative de Lausanne, qui éliminait de cette seconde

répartition tous ceux qui lui semblaient suffisamment indemnisés par la première, et par les divers secours non pécuniaires auxquels ils avaient eu part. Les comptes de l'emploi de ces trois collectes officielles, et de la retenue proportionnelle payable en tuiles aux propriétaires des bâtiments consumés, ayant été rendus à l'administration du Léman, leur approbation nous dispense d'en dire davantage.

Mais il convient de parler plus au long d'une autre collecte, formée par les sommes que notre pasteur a recueillies dans un voyage à Berne, Bâle, Neuchâtel, etc. ou qui lui ont été directement adressées pour le soulagement de ses paroissiens : sans doute que la gestion de sa collecte particulière était pour lui une commission de confiance, et c'est par cette raison que les autorités auxquelles il désirait en rendre compte, ont répondu que ce n'était point à elles qu'il en était comptable. Mais en sentant tout l'honneur d'une pareille confiance, il n'en sent pas moins tout le poids; et quoiqu'il ne soit responsable de ce dépôt qu'à Dieu et à sa conscience, il croit en devoir un compte abrégé à ses compatriotes, avec offre d'éclaircissements ultérieurs.

Recette en argent jusqu'au 1^{er} octobre 1804.

	liv.	btz.	rap.
Conseil législatif	109	»	»
Tribunal suprême	57	»	»
Diverses familles et particuliers de la ville de Berne	2596	»	»
Produit d'un drame joué par une société d'a- mateurs à Berne	200	»	»
Transport : liv.	2742	»	»

	liv.	btz.	rap.
Transport,	2742	»	»
Reçu du Pays-de-Vaud	4591	8	7 1/2
» du canton d'Oberland	558	5	»
» du canton de Fribourg	190	7	»
» de la ville de Bâle	2865	5	»
» de la ville de Zurich	564	2	»
» de la ville de Winterthur	214	»	»
» de la ville de S ^t Gall	195	»	»
» de Neuchâtel et de Montmirail	464	5	»
» d'une société anonyme de la Suisse intérieure	465	»	»
» de Genève	72	2	»
» d'une société bienfaisante de Londres	800	»	»
» d'un anglais voyageant en Suisse	80	»	»
» d'Amsterdam	455	»	»
Effets réalisés en argent	83	5	»
La vente de deux sermons a produit jusqu'à ce jour (frais déduits)	150	7	»
Summa : liv.	15745	8	7 1/2

Emploi de la somme ci-devant jusqu'à ce jour.

	liv.	btz.	rap.
Argent distribué aux incendiés	6202	5	5
Pour pain, vin, chandelles, etc., les premiers jours après l'incendie	99	6	5
Loyers payés aux nécessiteux, d'ordre du donateur de cette somme	520	»	»
Achat de toiles pour chemises aux plus pauvres	88	»	»
Frais d'écritures, ports de lettres, etc.	26	4	»
Frais de transport des effets donnés et de l'argent des collectes	158	»	5
Frais du voyage pour la collecte particulière dans la Suisse	112	8	»
Frais de fondation d'une tuilerie pour les incendiés	858	»	»
Pour dix milliers et demi de tuiles fournies en nature	210	»	»
Reste en caisse	5710	7	2 1/2
Summa : liv.	15745	8	7 1/2

De la somme qui reste en caisse , une partie sera distribuée aux plus nécessiteux à l'entrée de l'hiver, et pendant cette dure saison ; l'autre partie est destinée , selon la volonté expresse de divers donateurs, à fournir des tuiles et des moyens de rebâtir aux incendiés les plus pauvres qui , n'ayant pu rétablir leurs maisons la première année , espèrent le faire la seconde ou la troisième.

On voit , par ce relevé exact , que les assistances en argent , tant celles qui sont déjà réparties , que celles dont la distribution a été retardée par bonne raison , montent en totalité à la somme de L. 32598. 4 batz, 2 et demi rap.

Nous n'allongerons point cet extrait par le résumé des diverses assistances reçues des communes et des particuliers, en comestibles, en vêtements, en linges, en étoffes neuves ; vu que nous savons que le sentiment du bien qu'ils ont fait , suffit à ceux qui nous les ont envoyés ; nous ne proclamerons point ici les noms de tous nos bienfaiteurs , parce qu'ils sont écrits dans nos cœurs reconnaissants , bien mieux que dans nos livres ; nous ne leur répéterons point l'hommage légitime de nos remerciements ; mais nous répétons journellement nos vœux pour que le Père céleste leur rende en bénédiction selon leur œuvre excellente. Oui ! notre bourg relevé sera un monument durable qui attestera à la postérité toute l'étendue de la charité fraternelle que notre calamité a excitée. Nous finissons par un aveu également consolant pour nous , et honorable pour notre patrie , aveu qui mérite d'être

consigné dans les annales de l'humanité , et que nous ne pouvons rendre trop éclatant , c'est que jamais incendies n'ont eu , proportionnellement à leurs pertes , des secours plus prompts et plus abondants que les habitants de Château-d'OEx ; c'est que jamais la bienfaisance n'a été plus grande et plus générale en Suisse, que dans ces derniers temps , si désastreux à tous égards. Gloire en soit donc rendue à Dieu ! et louange aux hommes charitables d'entre nos frères, qui ont été envers nous les canaux de la miséricorde suprême !

Au nom du comité de secours de Château-d'OEx.

Ce 1^{er} octobre 1801.

Le pasteur BRIDEL, *président*.

J. FAVRE, *secrétaire*.

LE TOMBEAU DU SUISSE,

A ISPAHAN.

Hors des portes d'Ispahan, capitale de la Perse, dans ce beau faubourg de Zulpha si connu par le commerce et les richesses des Arméniens qui l'habitent , s'élève un tombeau remarquable : il est situé dans le cimetière d'une des douze églises de ce faubourg, et surmonté par un dôme, que supportent quatre colonnes de pierre polie. Là repose Rodolphe Stadler , dont l'histoire tragique mérite d'être connue , surtout de ses compatriotes.

Cet homme intéressant naquit en 1609, à Stein sur le Rhin, petite ville du canton de Zurich, dont son père était premier magistrat. Il apprit l'horlogerie, plus par

goût que par besoin , et se distingua de bonne heure par ses talents pour la mécanique. Son ami et compatriote Jean-Rodolphe Schmidt , baron de Schwartzhorn , également natif de Stein , ayant été nommé par la cour de Vienne à l'ambassade de Constantinople , le prit à sa suite. Dans cette capitale de l'empire ottoman , Stadler fit connaissance avec le fameux voyageur Jean-Baptiste Tavernier , baron d'Aubonne , qui l'emmena à Ispahan. Aucun horloger n'avait encore pénétré en Perse , et il s'y acquit bientôt une brillante réputation : ayant fait une petite montre sonnante de la grandeur d'un écu , le kan de Schiraz l'acheta et la présenta à Scha-Sophi , alors roi de Perse : celui-ci en fut si content , qu'il voulut connaître l'ouvrier et l'attacher à son service. Dans ce but , il lui assigna une pension de 30 tommands (450 écus) , avec des vivres pour lui , un domestique et deux chevaux , à condition qu'il travaillerait uniquement pour le palais. Chaque matin au lever du roi , son horloger venait remonter la montre , et s'entretenait familièrement avec le monarque , qui prenait plaisir à le questionner , et lui faisait donner une coupe de vin de Schiraz. Comme le Zuricois avait appris la langue du pays , et qu'il la parlait avec grâce et facilité , il devenait chaque jour plus agréable à Scha-Sophi , qui le sollicita à diverses reprises de se faire musulman ; mais Rodolphe , insensible aux offres les plus brillantes , resta invariablement fidèle à la foi de ses pères. Il fut si heureux , qu'au bout de cinq ans il avait fait une fortune assez considérable pour entretenir six domestiques et tout autant de chevaux : mais

la Suisse manquait à son cœur ; il pensait sans cesse à sa patrie , et il avait dessein de profiter de la première occasion favorable pour y retourner.

Fiancé depuis peu à une jeune et belle chrétienne de la secte des Nestoriens, Rodolphe la logeait dans sa maison , où elle occupait l'appartement des femmes , contigu à celui de son époux , qui malheureusement en était fort jaloux. Au sortir d'un grand repas donné par les ambassadeurs du duc de Holstein , arrivés depuis quelques mois à Ispahan , et avec lesquels il se proposait de revenir en Europe , quelle fut sa surprise de trouver dans ses appartements un jeune Persan qui , à sa vue, s'échappa en franchissant le mur d'enceinte de la cour de la maison ! Ayant découvert le nom de son rival , frère d'un des portiers du palais , il le fit avertir de n'y plus revenir , avec menace , en cas de récidive , de le traiter selon l'usage , qui permet de tuer tout étranger entré dans un appartement où il y a des femmes , sans la permission du maître de la maison. Non content d'en prévenir le Persan lui-même , il en instruisit son frère le portier , et le chargea de lui réitérer la même défense ; mais le jeune homme n'en tint aucun compte , et Stadler l'ayant surpris une seconde fois dans son logis , lui tira un coup de pistolet et le tua sur la place.

Le lendemain , l'horloger s'étant rendu au palais , selon sa coutume , pour remonter la montre royale , Scha-Sophi lui demanda ce qu'on disait de nouveau , et Stadler lui raconta avec beaucoup de sang-froid qu'il avait tué le frère d'un des portiers de sa majesté,

surpris pour la seconde fois dans son logis , après l'avoir fait avertir de ne plus s'y hasarder. Le roi lui dit qu'il avait bien fait , et lui accorda sa grâce. Le crédit toujours croissant de cet étranger ne pouvait manquer de lui faire de puissants ennemis parmi les courtisans : de ce nombre était Mirza-Také , alors Atemat-Doulet , c'est-à-dire premier ministre , auquel il avait déplu par sa grande franchise. Ce rusé vizir insinua à son maître , que c'était la meilleure occasion de forcer Stadler à embrasser le mahométisme ; puisque en Perse , quand un chrétien tue un Musulman , il n'y a que sa mort qui puisse expier ce crime , à moins qu'il ne prenne le turban. Alors le monarque fait venir son horloger , et révoque sa grâce s'il ne se décide à changer de religion. Stadler refuse la vie à cette condition , et dit *que son corps appartient au roi , qui peut en faire ce qu'il voudra ; mais que son âme appartient à Dieu.* Scha-Sophi , irrité de ce refus , le fait mener en prison : peu de jours après il le rappelle , pour lui dire qu'il ne peut consentir à le voir conduire au supplice , et qu'il lui offre , sous la condition déjà proposée , dix mille tommans (150,000 écus) , une femme de son harem avec tous ses joyaux , et le retour de son ancienne amitié. Un nouveau refus amène l'ordre de livrer l'horloger au frère du défunt , selon la coutume de Perse , qui veut que le plus proche parent d'un homme assassiné coupe la tête de l'assassin sur la place publique. Les ambassadeurs de Holstein , qui aimaient beaucoup Stadler , espéraient obtenir sa grâce , et sollicitaient une audience du roi ; mais le premier ministre trouva

le moyen, sous divers prétextes, de la faire différer de plusieurs jours.

Cependant Rodolphe était en prison, et on lui avait passé au cou le *palenk*, espèce de triangle en bois, qui l'empêchait de se coucher et de dormir; plusieurs personnes s'intéressèrent pour le lui faire ôter, au moins pendant la nuit, et ne purent l'obtenir qu'en donnant au geôlier une grosse somme, dont Nicolas Obrecht, alors chef de la factorerie hollandaise, paya généreusement la majeure partie. Sa prison était ouverte pendant le jour à ses connaissances, et il reçut plusieurs visites, soit de seigneurs persans qui cherchaient à le gagner, soit de chrétiens qui l'affermis-saient dans sa résolution de préférer la mort à l'apos-tasie : des religieux Carmes et Capucins, établis dans les faubourgs d'Ispahan, vinrent souvent le voir, et essayèrent de le faire entrer dans la communion catholique : il leur déclara qu'il *ne se détournerait ni à droite ni à gauche de sa croyance*. Ce qui n'empêcha point ces révérends pères de lui rendre toutes sortes de soins, et d'adoucir autant qu'ils le purent les peines de sa captivité.

Par l'ordre du Sedder, espèce de mufti ou de grand juge de toutes les affaires qui tiennent à la religion, Stadler fut mené sur le Meidan (place publique) et livré au frère du jeune homme qu'il avait tué : ce frère, que la loi nommait *vengeur du sang*, tira son sabre pour faire l'exécution; mais, soit émotion, soit maladresse, son sabre glissa sur le *palenk*, et au lieu d'abattre la tête de Rodolphe, il se blessa lui-même à

la cuisse droite ; alors le peuple , assemblé sur la place , commença à s'émouvoir ; et plusieurs des assistants qui désapprouvaient ce supplice , et prétendaient que Stadler n'avait fait que ce qui lui était permis de faire , déclarèrent qu'on n'irait pas plus loin ; de sorte que , pour éviter une sédition , il fallut ramener Stadler dans sa prison , où il passa encore quelques jours. Le roi , toujours enclin à le sauver , le fait encore une fois paraître en sa présence , et lui offre le double de la somme offerte la première fois , c'est-à-dire 300,000 écus : Stadler , avec une noble fermeté , déclare *qu'ayant vécu chrétien il veut mourir chrétien , et qu'il n'achètera point la grâce du roi aux dépens de la grâce de son Sauveur.*

Alors , malgré les sollicitations de plusieurs grands de la cour , et surtout du kan de Schiraz , qui l'avait pris en grande considération , le malheureux horloger est abandonné à son sort , et le roi lui dit avec émotion : *J'ai fait tout ce que j'ai pu pour te sauver ; j'en jure par le saint prophète : que ton sang soit donc sur toi et non sur moi !* Remis pour la seconde fois à la famille qui veut sa mort , et reconduit sur la place , il demande et il obtient qu'on lui ôte le *palenk* , de peur qu'il ne détourne le coup fatal. Puis il tombe à genoux ; il fait avec ferveur une courte prière ; et après avoir dit , sans s'émouvoir , à celui qui tenait le glaive : *Frappe sans crainte... je te pardonne au nom de Jésus-Christ* , sa tête tombe du premier coup , et le peuple immense qui remplissait le Meidan , pousse un cri de douleur et de regret. Ainsi périt , au mois d'octobre 1637 , le

Suisse Rodolphe Stadler, âgé de vingt-huit ans. Le roi avait ordonné à tous les chrétiens d'Ispahan d'aller recueillir son sang et de lui rendre les honneurs de la sépulture. En conséquence, ils vinrent essayer avec des mouchoirs brodés ce sang devenu si précieux, qu'un de ces mouchoirs s'est vendu ensuite cent tommans (1500 écus) : puis, s'étant cotisés, ils lui élevèrent, dans un des cimetières des Arméniens, le tombeau qui subsiste encore. Les religieux Carmes publièrent hautement que, si Stadler eût été catholique, ils l'auraient fait canoniser et déclarer martyr : les chrétiens Arméniens, moins exigeants qu'eux, le regardent comme tel ; ils visitent en foule son tombeau ; ils y vont en pèlerinage, surtout quand ils sont malades de la fièvre ; plusieurs même tâchent d'emporter quelques morceaux des pierres du monument, qu'on est, à cause de cela, obligé de réparer presque toutes les années.

Quelques jours après sa mort, la montre du roi s'étant dérangée, il fit venir le domestique de Stadler, qui ne put la faire aller : alors Scha-Sophi, dans un mouvement de colère, la jeta à la tête de son premier ministre, en lui disant : *Chien que tu es ! tu mériterais que je te fisse éventrer, pour m'avoir empêché, par tes maudits conseils, de sauver mon horloger* ; puis il jura, par le Dieu vivant, qu'il ne ferait plus mourir aucun chrétien pour cause de religion.

P. B.

ORIGINE
de la fête pastorale d'Unspunnen ,

DANS LE CANTON DE BERNE.

Ensevelie pendant plusieurs siècles dans l'oubli, ou, pour mieux dire, tombée en désuétude, cette fête tient à des faits historiques, qui en font remonter l'établissement à une époque assez reculée.

On n'ignore pas qu'à la mort de Rodolphe III, dit le *Fainéant*, les grands feudataires de son royaume de Bourgogne passèrent, en 1032, sous la domination de l'empire germanique ; et que, par ce changement, auquel ils furent forcés, ils perdirent, avec leur indépendance, l'importante prérogative de concourir à l'élection de leur roi : on sait encore que la haute noblesse de la Suisse occidentale fut toujours disposée à se soustraire à l'autorité des empereurs et des ducs de Zæhringen, leurs lieutenants héréditaires dans cette contrée. Les barons d'Unspunnen, les plus riches et les plus puissants des seigneurs possessionnés dans cette chaîne d'Alpes, qui avait fait partie du royaume de la Bourgogne transjurane, se déclarèrent d'abord contre eux, et s'en firent redouter par leur courage personnel et par le nombre de leurs belliqueux vassaux : leur domination s'étendait du Grimsel à la Gemmi, sur les vallées et les montagnes du Grindelwald, de Lauterbrunnen, d'Æschi et de Frutigen.

Burkard, maître de ce pays et chef d'un peuple de montagnards dès longtemps distingués par leur bra-

voure , était le dernier rejeton de la noble race d'Unspunnen , et l'ennemi déclaré de Berchtold V , dernier duc de Zæhringen . Les attaques soudaines et les invasions successives des vassaux de Burkard , qui désolaient les domaines du duc , engagèrent ce dernier à leur opposer une barrière respectable . C'est dans ce but et afin de pourvoir à la sûreté des seigneuries limitrophes , qu'il fit construire le château de Thoune à l'endroit où l'Aar sort du lac ; et qu'il jeta , six lieues plus bas , les fondements de la ville de Berne .

Burkard avait une fille unique célèbre par sa beauté ; elle se nommait Ida : Rodolphe de Wædenscheil , l'un des plus braves et des plus aimables chevaliers de la cour de Zæhringen , la voit dans un tournoi , et en devient éperdument amoureux . Mais désespérant de vaincre la haine du vieux baron pour tout ce qui tient aux Zæhringen , et d'obtenir la main d'Ida d'une manière légitime , il ne consulte que sa passion , et forme le dessein désespéré d'enlever à main armée la dame de ses pensées , de l'antique manoir où son père la tient sous bonne garde . Une occasion favorable se présente bientôt : le baron fait une absence ; Rodolphe , suivi de quelques braves dévoués à son service , se rend de nuit à Unspunnen , escalade le château , s'empare de la belle Ida , et la conduit en triomphe à Berne , où il ne tarde pas à l'épouser .

Cette violence ne fait qu'augmenter la haine invétérée de Burkard contre la maison de Zæhringen , et devient le signal et la cause d'une nouvelle guerre qui , pendant quelques années , ensanglante les bords de

l'Aar et du lac de Thoune. La paix naît enfin de l'épuisement des deux partis ; mais il s'agit de la rendre durable. Berthold, aussi généreux que brave, veut une réconciliation personnelle avec Burkard. Fatigué de gloire et de combats, il sent plus vivement, à mesure qu'il avance en âge, le besoin du repos et de l'amitié. Accompagné de quelques pages et de quelques écuyers, il entre un jour au château d'Unspunnen, sans se faire annoncer : il y trouve Burkard accablé d'années et de chagrins, pleurant toujours la perte de sa fille chérie, et vivant dans la plus profonde solitude. Il l'aborde avec franchise, lui adresse des paroles de paix, et lui présente le jeune Walther, fils d'Ida et de son ravisseur : à la vue de ce bel enfant, dont les traits lui rappellent ceux de l'objet de ses longs regrets, le vieillard s'émeut, s'attendrit, serre son petit-fils dans ses bras tremblants, et consent à pardonner à son gendre. Il fait plus ; il reconnaît par un acte authentique le jeune Walther pour baron d'Unspunnen, et pour unique héritier de ses vastes domaines. C'est ce même Walther de Wädenschweil, qui fut, en 1223, le premier avoyer de Berne.

Cette réconciliation, aussi heureuse qu'imprévue, causa une joie universelle, et devint la source des relations amicales qui depuis plus de six siècles unissent Berne et l'Oberland. Le vieux Burkard avait dit : *Que ce jour soit chaque année un jour de joie pour le pays.* En conséquence de ce vœu, l'anniversaire de cet événement fut marqué par des fêtes pastorales et par des jeux alpestres : la tranquillité et le bonheur

reparurent dans ces belles vallées et sur ces rives charmantes, si longtemps troublées par la discorde et le bruit des armes, et c'est en mémoire de cet événement qu'on vient de rétablir ces fêtes et ces jeux.

A l'extinction de la famille de Wædenschweil, la baronnie d'Unspunnen passa au couvent voisin d'Interlachen : celui-ci la vendit à l'empereur Albert d'Autriche : après l'assassinat de ce dernier, elle fut possédée par les seigneurs de Weissenbourg dans le Siebenthal, qui y réunirent le pays de Hasli. L'un de ces seigneurs exerça une telle tyrannie sur ses sujets, que les habitants du Hasli se soulevèrent et vinrent se présenter devant le château d'Unspunnen, pour demander justice à main armée. Repoussés avec une perte de 18 des leurs tués, et de 50 faits prisonniers, ils intéressèrent la ville de Berne à leur cause. Aidés de ses guerriers, ils délivrèrent les prisonniers, et forcèrent les barons de Weissenbourg à faire un accord, par lequel le pays de Hasli fut incorporé aux terres de Berne, en conservant tous ses droits et privilèges. Bientôt après, Unspunnen devint la propriété des comtes de Kybourg, qui le transmirent à Léopold duc d'Autriche. Marguerite, nièce de Léopold, le porta en dot à Thuring de Brandis son époux, et Vèrene leur fille unique au comte de Zollern, de qui Berne l'acheta en 1397. Un an après, cette république le céda à ses deux avoyers Louis de Seftingen et Nicolas de Scharnachthal, et c'est de ces derniers que la seigneurie d'Unspunnen revint enfin à Berne en 1515,

année dans laquelle elle fut définitivement réunie au bailliage d'Untersee, dont elle fait encore partie.

C'est dans les environs d'Unspunnen, en face des ruines de son antique château, si fécond en souvenirs historiques, au centre d'un des plus sublimes paysages, que se sont renouvelées les anciennes fêtes pastorales des Alpes, et qu'elles ont été célébrées le 17 août 1805, au milieu d'un grand concours de Suisses et d'étrangers : nous ne donnerons point ici le narré de tout ce qui s'est passé dans cette intéressante journée ; il a paru dans les feuilles publiques, et on le trouve consigné dans un *recueil allemand*, qui vient de s'imprimer à Berne.

Ce recueil, d'où sont tirés les renseignements précédents, renferme, outre la notice très-détaillée de la fête, plusieurs pièces charmantes, dont nous indiquerons les principales.

I. *Voyage de Berne à Interlachen*, par monsieur S. Wagner : morceau rempli de descriptions pittoresques, de recherches savantes et d'anecdotes peu connues sur la contrée qu'il parcourt. Le même a donné, dans une feuille séparée, un aperçu de l'*origine de cette fête*, et l'esquisse d'un *poème* analogue aux événements qui l'ont fait naître.

II. Une *romance* dans le genre antique, intitulée : *Burkard d'Unspunnen et Berthold de Zähringen*, par monsieur J. R. Wyss.

III. Diverses *chansons nationales et populaires*, par monsieur G. J. Kuhn.

IV. Sept de ces chants de bergers, si connus sous le nom de *ranz des vaches*, dans les divers idiomes du Hasli, de l'Oberland, du Siebenthal, de l'Emmenthal, de l'Entlibuch, etc., etc.

On apprend avec plaisir que la même fête aura lieu en 1806, et que dès lors elle se répétera de trois ans en trois ans, dans la même saison et sur le même local. Le renouvellement de cette fête a pour but de resserrer les liens qui attachent les uns aux autres les Berinois et les habitants de l'Oberland, et de consacrer par une sorte d'hommage public cette amitié mutuelle qui dure depuis tant de siècles, et qui a résisté à tant d'orages. Les braves habitants des Alpes, ces loyaux soutiens de l'indépendance, de l'honneur et du nom Suisse, ne pouvaient s'amuser de la même manière que les habitants des cités. Il leur fallait d'autres spectacles que ceux des théâtres, d'autres jeux que ceux de ce qu'on appelle la *bonne société*, d'autre musique que celle de nos concerts efféminés : on a donc reproduit à Unspunnen tous les exercices de l'ancienne gymnastique nationale, si propres à rendre l'homme fort et adroit. Le lutteur, le lanceur de pierres, le carabinier, y sont venus faire preuve de force et d'adresse : les plus habiles ont remporté les prix destinés aux vainqueurs, et les échos voisins ont retenti des sons mâles de la trompe des Alpes (*Alphorn*), et des chants simples, mais énergiques, de cette ancienne musique helvétique, qui produit sur les Suisses des montagnes le même effet, que jadis les accords de Tyrtée sur les guerriers de Sparte.

Après avoir échappé aux tempêtes soulevées par le souffle infernal de la discorde, il est agréable de reposer sa pensée sur une pareille journée de réunion, de concorde, et par conséquent de bonheur. Il est doux de voir renaître le vieux esprit suisse jusque dans les fêtes de nos bergers, et de penser que la flamme du vrai patriotisme, loin de s'éteindre parmi nous, ne fait que s'allumer davantage. Il est consolant d'observer qu'après tant de peine prise pour diviser notre nation, il en faut si peu pour la réunir de nouveau. Oui, Suisses des campagnes et des villes, des montagnes et des plaines, ne formons plus désormais qu'un seul faisceau, dont l'amour de la commune et chère patrie soit l'indissoluble lien : déjà le noble accord des soldats de tous nos cantons, qui ont volé au premier signal sur nos frontières pour conserver notre paix et notre indépendance, en maintenant la neutralité du corps helvétique, est du plus heureux présage pour l'avenir, et nous donne l'espoir bien fondé que, si de nouveaux dangers menaçaient notre terre natale, nous suivrions le conseil que le bienheureux Nicolas de Flue répéta si souvent à nos ancêtres : *Restez unis, et vous resterez fermes.*

A propos des fêtes pastorales d'Unspunnen, qu'il nous soit permis d'énoncer ici un vœu qui n'est point étranger à notre sujet : c'est de recommencer les séances fraternelles de cette *Société helvétique* qui s'est assemblée successivement à Schinznach, à Olten et à Arau, de 1761 à 1797, c'est-à-dire pendant 36 ans. Le souvenir des vertueux et excellents citoyens qui

l'ont fondée, des douces liaisons qu'elle a formées entre les compatriotes des divers cantons, du bien qu'elle a opéré ou voulu opérer, suffit pour justifier le désir commun à la plupart de ses membres, de la voir renaître sous les auspices du patriotisme, de la concorde et de l'amitié. Le rétablissement de nos anciennes institutions sera toujours la meilleure preuve que nous voulons rester Suisses... et le meilleur moyen d'y réussir*.

LE SIÈGE DU CHATEAU D'AMOUR.

Il existe une ronde villageoise qu'on entend encore chanter dans les vignes de Lavaux, et qui en temps de vendange se répète quelquefois de bande en bande, des faubourgs de Lausanne au pont de Vevey; elle commence par ces mots :

Château d'amour, te veux-tu pas rendre ?
Veux-tu te rendre, ou tenir bon ?

La plupart de ceux qui la chantent ne savent pas qu'elle est un monument poétique des anciennes mœurs du Pays-de-Vaud, et qu'elle s'est conservée comme un souvenir d'une fête populaire, dont l'institution remonte peut-être à un temps fort reculé.

Dans divers villages, soit fribourgeois, soit vaudois, le premier dimanche de mai on élevait une espèce de château en planches de sapin, et quelquefois on

* La Société helvétique a recommencé ses séances à Zofingen en 1811.

l'entourait d'un petit fossé : après l'avoir construit , les jeunes gens non mariés se partageaient en deux troupes , l'une devait attaquer le château et l'autre le défendre du haut de la galerie qui en faisait le tour. A un signal donné , les assiégeants , ayant tous une rose à leur chapeau , entonnaient la chanson du *château d'amour* , et le siège commençait : de part et d'autre on se servait des armes du siècle ; avant l'invention de la poudre , c'étaient des lances , des halberdars , des piques sans fer ; ensuite on employa les armes à feu. Les assaillants prenaient ordinairement le château par escalade , après quelques heures de siège ; ils y mettaient le feu , et la journée finissait par des danses et des libations bachiques , dont la garnison prisonnière faisait les frais. Quoiqu'on veillât à ce que ce simulacre de guerre et ce siège fictif n'entraînassent aucune suite fâcheuse , l'acharnement des deux partis causait par fois des accidents funestes : à Corcelles-le-Jorat , un jeune garçon risqua de périr dans les flammes du château , incendié avant que la garnison l'eût évacué : dans un village du canton de Fribourg , un des assiégeants se cassa la jambe , et un autre fut grièvement blessé. Ces malheurs furent cause que la police proscrivit cet amusement comme dangereux , et que le gouvernement de Berne , par un édit de 1543 , défendit sous l'amende de 5 florins de *faire des charivaris et des laonneries*. Cet édit apprend que l'ancien nom de cette fête villageoise était *laonnerie*. Ce mot vient du patois *lapon* , *laon* , *lan* , qui signifie un ais ou une planche , parce que le château en était con-

struit : il est évidemment d'origine *celtique* ; car dans cette langue mère d'une partie de notre patois, *llan* veut dire un bois, et un enclos ou enceinte de bois.

Malgré ces défenses, la fête proscrite fut encore célébrée de temps en temps dans quelques villages écartés ; et tout récemment elle a eu lieu aux environs d'Echallens, sans aucun accident, parce qu'on avait pris pour les prévenir toutes les précautions possibles, dont la meilleure fut d'empêcher les acteurs de s'enivrer avant de monter à l'assaut.

Le siège du *château d'amour* se faisait aussi autrefois dans la ville de Fribourg, mais d'une manière moins dangereuse et plus galante : sur la grande place paraissait une forteresse en bois, ornée de chiffres, d'emblèmes et de devises analogues à l'esprit de la fête : chargées de la défense du château, les plus jolies filles de la ville et des environs montaient sur le donjon. Les jeunes garçons, en costume élégant, venaient en foule les assiéger. La musique sonnait la charge, en jouant les airs les plus tendres. De part et d'autre il n'y avait pour armes que des fleurs : on se jetait des bouquets, des guirlandes, des festons de roses ; et quand cette innocente artillerie était épuisée, quand le donjon et les glacis étaient jonchés des trésors de Flore, on battait la chamade. Le château arborait le drapeau blanc : la capitulation se réglait, et l'un des articles était toujours que chacune des amazones qui formaient la garnison prisonnière choisissait un des vainqueurs et payait sa rançon en lui donnant *un baiser et une rose* : ensuite les trompettes sonnaient des

fanfares. Les assiégeants montaient à cheval et se promenaient dans les rues ; les dames, dans leur plus belle parure , du haut des fenêtres les couvraient de feuilles de roses et les inondaient d'eaux parfumées : la nuit amenait des illuminations, des festins et des bals. C'était vraiment une scène de l'ancienne chevalerie. La fête était d'autant plus agréable, que l'ordre le plus sévère y était scrupuleusement observé, et qu'elle se passait sous les yeux des pères et mères, attentifs à maintenir la décence au milieu du bruit, *et la courtoisie à côté de la joie.*

P. B.

GIRARD CHALAMA.

La cour de Gruyère , cette cour qui unissait la simplicité des mœurs pastorales à la pompe des usages chevaleresques , a eu ses bouffons pendant plusieurs siècles : le dernier s'appelait *Girard Chalama* ; il vivait sous le comte Pierre V , dont il était maître d'hôtel , et il mourut à son service. Doué d'une mémoire prodigieuse et d'une imagination proportionnée, il avait rassemblé toutes les traditions du pays , tous les récits des vieillards , tous les contes superstitieux des bergers , et il était devenu le livre vivant de la contrée. Il s'était choisi , parmi les hommes les plus gais et les plus spirituels de la Gruyère , un conseil avec lequel il délibérait gravement sur des bagatelles : ce conseil , qui ne s'assemblait que les jours des grandes fêtes , après le banquet d'usage , connaissait du carnaval , des mascarades , des charivaris , des jeux mi-

litaires, et principalement de celui qui se nommait le *siège du château d'amour* : les tours des pages, les couleurs des demoiselles du château, les maris qui se laissaient battre par leurs femmes, et la composition des *coq-à-l'âne*, étaient aussi de son ressort. Le comte, par la permission du président, avait voix et séance dans ce burlesque sénat, pourvu qu'il y parût sans éperons. La cause de cette singulière clause était celle-ci : quand Pierre V épousa Catherine de la Tour, il demanda à Chalama ce qu'il pensait de son mariage ; le malin bouffon lui répondit : Si j'étais que mon seigneur, j'aimerais mieux garder ma belle maîtresse que de prendre une laide femme : sur quoi le comte, outré de son impertinence, lui déchira les jambes avec ses éperons.

A la fin des repas que le comte donnait dans la grande salle de sa résidence, quand le vin commençait à réchauffer les convives assis sur des bancs de pierre, le long d'un mur de vingt pieds d'épaisseur, Girard Chalama entrait avec ses habits de fol, tenant sa marotte à la main, et portant un grand bonnet orné de plumes de paon : il se chargeait d'instruire et d'amuser l'assemblée, et, mêlant toujours le vrai avec le faux, les traits les plus ridicules aux récits les plus sérieux, il conservait et altérait tout à la fois l'histoire du pays.

Tantôt il racontait comment dans des temps reculés, où les Vandales et les Huns ravageaient l'Uchtland, un de leurs chefs, las de carnage et chargé de butin, quitta le gros de l'armée, s'établit dans les Alpes avec ses compagnons d'armes à l'entrée d'une

vallée déserte, et bâtit un château fort sur une colline, auquel il donna le nom de *Gruyère*, d'une grue qu'il avait tuée et qu'il portait sur sa bannière ; comment ses nombreux descendants, remontant le long de la Sarine de vallons en vallons, défrichaient des forêts, fondaient des hameaux, attiraient des colons, construisaient des chalets, et poussaient leurs domaines et leurs troupeaux jusqu'au pied des glaciers du Sanetsch ; comment cette noble famille, enrichie par la vie agricole et pastorale, se divisa en plusieurs branches, dont l'aînée garda le château et le nom de *Gruyère*, et les cadettes élevèrent successivement les tours de Trême, de Corbière, de Montsalvens, d'OEx, du Vanel, de Bellegarde et d'Aigremont ; comment au temps des croisades, Hugues et Turnius, après avoir doté de leurs biens le cloître de Rougemont, et avoir rassemblé parmi leurs vassaux cent beaux soldats pour la conquête du S^t Sépulcre, les jeunes montagnards vinrent fermer les portes du château et baisser les ponts, afin d'empêcher leur départ, se mirent à pleurer quand elles entendirent le banneret, armé de toutes pièces, crier à la tête de la troupe : *Marche, Gruyère ! il s'agit d'aller ; reviendra qui pourra*, et s'informèrent naïvement, si cette mer qu'il fallait traverser pour aborder en Terre-Sainte, était bien aussi grande que ce lac le long duquel elles passaient pour aller en pèlerinage à Notre-Dame de Lausanne ?

Tantôt Chalama récitait les dangers de la chasse de l'ours et du bouquetin, les téméraires trouvés morts au fond des précipices du Olden et du Moléson, les

bergers égarés pendant trois jours , sans pouvoir reconnaître le sentier de leur chalet. Il ne manquait pas d'ajouter , que l'esprit de la montagne se vengeait tôt ou tard par quelque mauvais tour de ceux qui tuaient les chamois de son Alpe ; que des fées emportaient dans leurs cavernes souterraines les jeunes vachers qui abandonnaient le soin de leur troupeau pour chercher des nids de perdrix blanches ; et que des gnômes effrayants écartaient les hommes avides de la mine d'or du Rubli et de la grotte des cristaux du Dughel ; sans oublier le fameux corbeau porté dans les armoiries des seigneurs de Corbières , corbeau assez poli pour laisser tomber de son bec un anneau d'argent , chaque fois qu'il devait naître un fils dans la noble famille , et un anneau d'or quand c'était une fille.

Quelquefois, dans les fêtes du carnaval, il rappelait le combat d'honneur entre les Gruyériens habitant au-dessus du pas de la Tine , et leurs compatriotes habitant en-dessous ; le choix d'un champion dans chaque bannière ; la longue lutte des quatre tenants dans la grande cour ; et la victoire restée indécise , parce que les champions de Gruyère et de Saanen se renversèrent tour à tour, tandis que ceux de la Tour d'OEx et de Montsalvens ne purent jamais se terrasser, tant les forces de ces rivaux se trouvèrent égales. Puis il disait la grande coquille, qui, par un dimanche soir, commença avec sept personnes sur le préau du château, et finit le mardi matin avec plus de 700 sur la grande place de Gessenay ; à la tête de laquelle coquille , dansa par toute la basse et haute Gruyère le

comte Rodolphe, qui de temps en temps se faisait relever par un de ses écuyers, et suivait à cheval ce bal ambulant. Puis encore, la fête de S^{te} Madelaine de Saxîma, quand le comte Antoine campa avec toute sa cour sur un grand rocher en face du lac d'Arnon, régala deux jours et deux nuits tous les *armaillers* de Gessenay, des Ormonts et de Château-d'OEx ; fit rôtir vingt chamois, cent *arbennes*, et mille livres de fromage ; fut chassé par un épouvantable orage qui renversa ses tentes et déchira ses bannières, et risqua lui-même de se noyer au retour dans les eaux de la Torneresse débordée.

Chalama aimait surtout à peindre les anciens comtes, donnant des pâturages, des armes et des privilèges aux nouveaux venus ; rendant la justice à la porte des chalets élevés, ou sous les grands platanes des vallons ; empêchant par leur courage, et à l'aide de leurs preux chevaliers, toute invasion étrangère dans leurs domaines montueux ; tour à tour dotant de pauvres bergères, et recevant des présents de leurs communes pour doter leurs sœurs ou leurs filles ; ne refusant ni d'être parrains d'enfants indigents, ni d'être tuteurs d'orphelins délaissés ; vivant avec leurs sujets comme un père avec sa famille ; toujours les premiers dans les festins populaires et dans les combats pour la bonne patrie gruyérienne ; toujours fidèles aux vertus héréditaires de leur antique maison, dévotion, aumône, hospitalité et courtoisie.

Quand il s'agissait de partir pour quelque expédition, le troubadour des Alpes chantait, accompagné d'un

fifre , des romances militaires en patois du pays , dans lesquelles il avait inséré tous les exploits , vrais ou faux , des anciens comtes et de leurs hommes d'armes , depuis le défi d'un guerrier mécréant , dont Turnius sortit vainqueur près de Jérusalem , jusqu'au combat de Sothau , récemment arrivé ; c'était le siège du château de Rue par le comte Rodolphe , qui délivra une belle étrangère , prisonnière depuis cinq ans ; c'était la captivité de Pierre son petit-fils , rendant les éclats de son épée , sur un monceau de Savoisiens occis de sa main devant Chillon ; c'était la rencontre du *Loubeck-stads* , sur les bords de la Simme , où les Gruyériens auraient pris la grande bannière de Berne , si le banneret Wendschats ne l'avait jetée à ses soldats qui fuyaient , et ne s'était fait tuer pour retarder la poursuite des vainqueurs. Il chantait enfin Clarimbord et Ulrich Bras-de-fer , ces deux vaillants bergers de Villars-sous-Mont , qui , lorsque les Bernois et les Fribourgeois réunis , après avoir brûlé le château d'E-verdes , pillé la Tour-de-Trême et emporté le pont d'Ogo , marchaient sur Gruyère , accoururent avec leurs grands espadons , arrêtaient les ennemis à l'entrée d'une forêt de chênes , dégagèrent le comte prêt à tomber entre leurs mains , et lui donnèrent le temps de rassembler ses soldats dispersés : mais comme son imagination gigantesque brodait toujours la toile des événements , Chalama ne manquait pas d'ajouter , que les bras de ces deux braves , engourdis de fatigue , étaient tellement agglutinés à leurs lourdes épées par le sang dont elles étaient trempées , qu'il fallut em-

ployer de l'eau chaude pour les détacher. Témoin des conquêtes que faisaient Berne et Fribourg, il avait coutume de dire, par allusion aux armes de ces deux villes, *qu'il craignait que tôt ou tard l'ours ne fît cuire la grue dans le chaudron* ; prédiction justifiée par l'événement, lorsqu'en 1556, à la banqueroute du dernier comte Michel, ses Etats furent partagés entre Berne et Fribourg, à qui ils étaient hypothéqués pour de fortes sommes.

Chalama mourut en 1549 : il institua le comte Pierre pour son héritier, lui légua ses dettes, son masque, son bonnet et sa marotte ; et ordonna par son testament que du peu qu'il laissait, il serait donné à son meilleur ami, Anselme d'Aragno, curé de Gruyère, une vache noire, ou, s'il le préférait, quinze sols lausannois, qui en étaient alors le prix.

On dit que les chansons, les fabliaux et les autres productions de Chalama, dans le genre de celles des *trouvères* provençaux et des *minnesingers* de Souabe, se gardaient avec soin dans les archives de Gruyère ; et que ce curieux recueil, bien propre à faire connaître les mœurs de ce siècle et de ce pays, fut consumé en 1495, avec une partie du château, par un incendie attribué à la négligence de Claudine de Seissel, qui administrait le comté pendant la minorité de son fils François*.

* Ce morceau est l'un de ceux où le doyen Bridel, embarrassé entre les deux muses qui lui parlaient à l'oreille, a plus écouté celle de la poésie que celle de l'histoire. Néanmoins nous ne croyons pas, comme le fait le savant historien de la Gruyère, M^r Hisely, que des traditions, même peu authen-

LETTRE

sur quelques artistes suisses.

Rome, 1^{er} mai 1802.

Je t'ai entretenu, dans mes précédentes lettres, des mœurs et usages de ce pays, des antiquités, des cérémonies religieuses, et de la marche actuelle du gouvernement : celle-ci est consacrée à te parler des beaux arts. Ne crois pas que je veuille approfondir cette matière ; cet examen me conduirait trop loin.... Je me bornerai aux *artistes suisses*, comme étant ceux qui doivent le plus t'intéresser ; mais je dois commencer par quelques observations préliminaires.

Les beaux arts ont eu des époques, dans lesquelles sortant de leur obscurité ou de leur léthargie, il se sont réveillés avec une ardeur nouvelle, et ont produit les chefs-d'œuvre que nous admirons encore aujourd'hui. Tout le monde connaît le siècle de Périclès, ceux d'Auguste, des Médicis et de Louis XIV. Le commencement du XIX^e fera une cinquième époque. Elle sera sans doute aussi brillante que les quatre qui l'ont précédée. Mais, selon moi, elle ne doit pas son origine précisément aux mêmes causes, et elle porte à cet égard un caractère particulier, qui la distingue de toutes les autres.

tiques, soient absolument au-dessous de la dignité d'une histoire sérieuse. Elles renferment toujours un fond de vérité et en disent souvent plus, sur la vie d'un peuple, que les parchemins les mieux notariés.

(Éditeurs.)

La renaissance périodique des arts ayant suivi jusqu'à présent les grandes révolutions politiques, on avait attribué le développement du génie, en partie à cette espèce de fermentation qui s'empare des esprits en pareille circonstance, en partie à cette espèce de protection que leur accordaient les souverains, las de répandre le sang et de s'entourer de victimes. Les quatre premiers siècles offrent, à cet égard, une analogie frappante : la plus légère teinte d'histoire ne laisse aucun doute sur ce sujet. La cinquième a bien suivi la plus cruelle et la plus étonnante des révolutions : mais que diras-tu, si j'avance que ce n'est pas la protection accordée aux artistes vivants (elle est presque nulle), mais la misère dans laquelle ils ont vécu pendant quatre années, qui en agrandissant leur âme, en aiguisant leur sensibilité, en les rendant plus assidus à leur ouvrage, les a mis en état d'égaliser, de surpasser même leurs modèles. La guerre qui désolait l'Italie en avait écarté tous les étrangers; la diminution des fortunes particulières empêchait d'acheter des tableaux et des statues : cependant la plupart des artistes n'avaient de ressources pour subsister que la vente journalière de leurs productions. Chacun sait que les hommes, même les plus célèbres dans cet état, ne sont pas accoutumés à thésauriser. Gagnant aisément, ils dépensent de même. Le présent est fait pour eux ; l'avenir n'est rien ; ou s'ils s'en occupent, ce n'est que par rapport à l'avancement de leur gloire et au soin de leur réputation.

La guerre d'Italie amena après elle l'invasion de Rome par les Français, et celle-ci fut suivie de l'établissement d'une nouvelle république, de l'anarchie, des spoliations et du vandalisme le plus honteux. Parmi les artistes les plus célèbres, les uns furent molestés, comme Canova, et forcés de quitter la ville : les autres, comme Berger, virent dépouiller leurs ateliers de ce qu'ils renfermaient de plus rare : tous, à l'exception d'un petit nombre qui s'attela indignement au char d'une révolution éphémère, furent abreuvés de mépris. Le parti le plus simple était de se retirer à la campagne ; d'un côté, l'économie et le désir d'un repos si nécessaire à leur genre de vie ; de l'autre, le dégoût que leur inspirait ce qui se passait autour d'eux, les sollicitaient à prendre ce parti. Presque tous le prirent : les bosquets de Frascati, les rivages du Teverone, les montagnes escarpées de la Sabine, virent successivement arriver dans leurs solitudes les hommes à talents que le vandalisme poursuivait dans Rome. Logés sous le chaume, recueillis par les paysans dont ils partageaient la chétive existence, les artistes ne s'occupèrent plus que de leur art : l'univers politique s'anéantit à leurs yeux ; ils cherchèrent un asile dans la nature, et la nature les accueillit et les consola : trois ans d'études et de misère perfectionnèrent singulièrement leur goût. Le ciseau des uns, le pinceau ou le crayon des autres, commencèrent à produire des chefs-d'œuvre ; et lorsqu'un pas rétrograde vers l'ordre social leur permit de rentrer à Rome, ils y ren-

trèrent en triomphe , non comme des soldats chargés de dépouilles sanglantes arrachées aux malheureux , mais comme des abeilles industrieuses, qui rapportent à la ruche le suc amassé sur les fleurs.

J'ai observé que les ouvrages faits durant cet espèce d'exil, portent presque tous un caractère de mélancolie conforme à la situation morale de ceux qui les travaillaient. Ce sont des sujets terribles, des couleurs sombres, des expressions fortes, des passions orageuses. Et comment serait-il possible que le pinceau du peintre et le ciseau du sculpteur ne fussent pas influencés par la manière de sentir ou de penser de celui qui les manie ? La tristesse est au génie, ce que la jaunisse est à l'organe de la vue : l'une et l'autre impriment leur cachet sur tous les objets. En effet, c'est à cette époque que Camoncini peignit Virginius immolant sa fille et dévouant Appius aux dieux infernaux. Benvenuto représenta Judith apportant la tête d'Holopherne aux habitants de Béthulie. Sous le pinceau de Landi, on vit avec une émotion religieuse les Apôtres déposer dans un cercueil le corps de la bienheureuse Vierge. Celui de Berger fit frissonner les spectateurs, en peignant, d'après le Dante, Ugolino mourant de faim dans sa prison à côté de ses fils. Angélique Kaufmann, l'aimable Angélique composa en pleurant ce charmant tableau dont j'ai fait l'acquisition, et qui représente une jeune personne, méditant devant un tombeau sur la vanité des choses humaines. Ryberg ne tira plus, comme précédemment, ses sujets des odes d'Anacréon; il alla les chercher dans les tragiques, et offrit aux

regards attendris le malheureux OEdepe accompagné et consolé par sa fille, dans son exil. Parmi les sculpteurs, Canova acheva son immortelle statue de Madeleine à genoux, pleurant sur la croix de son Sauveur, et déplorant les erreurs de sa jeunesse. Keller termina son groupe singulier de l'Espérance qui nourrit une chimère, tandis que Massimiliano ébauchait un gladiateur expirant. Les paysagistes portèrent dans leurs tableaux une teinte non moins mélancolique : Denis peignit des orages ou des incendies : Voogd suivit son exemple : Kaisermann laissa reposer les riantes cascades de Tivoli, et s'attacha aux sites les plus effrayants ; Peter représenta le tigre et le lion combattant pour leur proie. Mais je m'arrête ; en voilà assez sur la cause qui rendit si brillante l'époque actuelle des arts , ainsi que sur le caractère presque uniforme et toujours également sombre des productions des divers artistes. J'entrerai maintenant dans quelques détails au sujet de nos compatriotes ; la tâche sera courte, car ils sont en petit nombre à Rome.

Le premier que je dois nommer s'appelle Kaisermann. Il est originaire d'Yverdon : sa famille est obscure, mais il l'honore par ses talents. Son goût pour la peinture se manifesta dès sa première enfance. Etant à l'école, il s'amusait à peindre de petits soldats, qu'il vendait à ses camarades : le pécule qu'il en retirait lui servait à acheter du papier, des couleurs et quelques estampes ; ce goût acquérant chaque jour de nouvelles forces, il prit des leçons : ses progrès furent rapides et le conduisirent à trouver de l'occupation à

Lausanne, où il se perfectionna en copiant les œuvres d'Aberli et de Freudenberg. A cette époque, M^r Ducros, artiste célèbre et né dans la même ville, cherchait un élève qui pût le seconder dans ses travaux : il jeta les yeux sur Kaisermann, et d'après le rapport qu'on lui en fit, il se détermina à le faire venir à Rome. Quelle joie pour notre jeune artiste ! il part léger d'argent, mais riche d'espérance. Il arrive, on l'accueille ; il se met au travail ; mais jeté tout à coup dans une carrière nouvelle (il s'agissait de peindre à l'aquarelle, qu'il connaissait peu, des monuments antiques qu'il connaissait moins encore), faut-il s'étonner s'il réussit mal. M^r Ducros commença à trouver que les talents du nouveau venu ne répondaient pas à son attente : l'humeur s'en mêla ; on se dit des paroles dures, et on finit par se séparer. Kaisermann abandonné à lui-même, sans appui, sans direction, presque sans argent, se mit à étudier la nature ; rien ne le rebuta ; il passait des journées entières devant une cascade de Tivoli, ou devant un arc de triomphe : dès lors il ne se permit aucune distraction ; il se refusa tout plaisir. C'est qu'il sentait qu'il était né peintre, et qu'il voulait réussir : il réussit en effet. Au bout de quelques années, ses ouvrages furent estimés par les artistes et recherchés par les amateurs : la vente qu'il en fit lui donna la facilité de poursuivre ses études.

La plupart des jeunes artistes se forment en copiant les ouvrages de leurs maîtres : de là vient qu'ils en prennent la manière, et ne sont en dernière analyse

que des copistes plus ou moins bons. Kaisermann n'étudia, ne copia que la nature : aussi sa manière est à lui, et ne ressemble pas à celle de Ducros, quoique ce dernier se plaise depuis quelque temps à le nommer son élève : l'un et l'autre peignent à l'aquarelle, tantôt les paysages, tantôt les monuments anciens ou modernes de Rome. Voilà en quoi ils se ressemblent ; ils diffèrent à tout autre égard. Les teintes de Ducros sont plus chaudes ; celles de Kaisermann approchent plus de la nature : le premier présente les objets en masse, tels qu'on les embrasse dans un premier coup-d'œil ; le second les détaille, et tels qu'on les voit lorsqu'on les observe attentivement. L'un frappe par la magie de son clair obscur ; l'autre captive par la vérité des nuances. Je ne déciderai pas entre ces deux artistes ; les opinions sont fort partagées, et la chose est naturelle. Chacun d'eux excelle dans le genre qu'il a choisi. Kaisermann vend 15 louis un dessin original à l'aquarelle. Les Anglais surtout occupent son pinceau. Les morceaux dans lesquels il réussit le mieux sont, pour la nature, les cascades de Tivoli et celle de Terni, les paysages de la Sabine, surtout ceux où l'on peut introduire des ciels légèrement vaporeux : parmi les monuments antiques, ce sont les arcs de Titus, de Septime-Sévère et de Constantin ; le Panthéon, le Colisée et les ruines du Campo-Vaccino (l'ancien forum). Il a fort bien réussi dans le tableau de l'église de St Pierre ; quoique les teintes froides et uniformes de ce chef-d'œuvre de l'architecture moderne fassent le désespoir des artistes.

Müllener naquit et commença ses études à Lausanne ; les essais qu'il fit annoncèrent de bonne heure ses talents : né sans fortune , il eut le bonheur de trouver de l'appui : des protecteurs généreux lui fournirent les moyens d'aller étudier à Rome. Je n'examinerai point ici la manière dont il en agit envers ses bienfaiteurs : je ne le suivrai pas dans les détails de sa vie privée : je tirerai le rideau sur la part active qu'il prit à la révolution, pendant la courte durée de la république romaine. Je ne suis point appelé à juger l'homme ; je me borne à examiner les talents de l'artiste et à analyser ses ouvrages. Il peint aussi à l'aquarelle ; fraîcheur dans la verdure , vérité dans les rameaux des arbres , variété dans les plantes, mouvement dans les eaux , en un mot tout ce qui constitue la beauté et la richesse d'un premier plan , sont des parties dans lesquelles il est admirable. Les seconds plans et la perspective pourraient être un peu mieux soignés. On trouve aussi dans ses ciels quelque monotonie ; mais on observe que tous les peintres qui s'attachent particulièrement aux premiers plans, négligent ce qui est plus en arrière. Il enrichit ses paysages par des figures, où il met en action des personnes du peuple : accoutumé à les étudier, il connaît à fond leur costume , leur attitude , leurs gestes, leur manière de sentir et d'exprimer. De là vient que ces petites scènes donnent à ses paysages un intérêt que ceux des autres peintres ont rarement , parce que la plupart d'entre eux dessinent mal la figure , et regardent les personnages comme des accessoires insignifiants :

cependant c'est de la présence de l'homme et des animaux qu'un site beau par lui-même me paraît tirer ses principaux agréments. Il avait commencé un *œuvre* des costumes de la Toscane et des environs de Rome ; tout annonçait que l'*œuvre* réussirait et qu'il serait recherché. Tout à coup il l'a abandonné ; le peu de morceaux qui en existent sont très-estimés : aujourd'hui on n'en trouve plus dans le commerce, et j'ai eu beaucoup de peine à m'en procurer deux ou trois, que je conserve comme échantillons. Quoique l'aquarelle soit son genre favori, il travaille aussi en bistre : son dessin de l'ancien Forum, possédé par M. Ryberg, m'a extrêmement satisfait : au reste, le bistre est un genre qui ne souffre point de médiocrité. C'est une chose assez extraordinaire que les trois meilleurs peintres d'aquarelle, Ducros, Kaisermann et Müllener, soient tous trois du Pays-de-Vaud. Ils ont laissé bien loin derrière eux les Italiens et les Allemands qui ont essayé de les suivre. L'habitude de voir les beaux sites qui forment le cadre du Léman, donnerait-elle à l'âme une plus grande aptitude à représenter la nature, dans une manière qui plus que toute autre est la manière de la nature. C'est un problème moral que j'analyserai une autre fois. Au reste, je n'ai pas vu Müllener ; il était parti pour Milan, d'où l'on dit qu'il se rend à Paris : son absence fait un vide parmi les artistes de Rome.

Je t'avais envoyé, dans mon précédent voyage, une notice sur les talents et les ouvrages de Trippel de Schaffhouse. Ce sculpteur, qui honorait sa patrie,

et que l'on plaçait à côté des Canova et des Massimiliano, mourut à la fleur de son âge ; sa perte fut surtout sensible à nos compatriotes ; car s'il est difficile de remplacer un bon peintre, il l'est bien davantage de remplacer un bon sculpteur : La raison en est simple : le premier n'a que peu de frais à supporter : des couleurs, des pinceaux, du papier ou de la toile, voilà sa mise en fonds : il ébauche, il retouche, il finit tout par lui-même : ses ouvrages, pour peu qu'ils soient passables, sont d'un débit aisé ; et pour un amateur qui commande une statue, il y en a cent qui commissionnent des tableaux. Le sculpteur, au contraire, a de grands frais. Un atelier vaste, une multitude d'outils, une collection de bons plâtres, des blocs d'un marbre précieux et qu'on tire de loin, lui sont absolument nécessaires : il ne peut que composer, modeler, retoucher et finir. Des ouvriers en sous-ordre ébauchent et conduisent le marbre jusqu'à un certain point : s'il ne reçoit pas une commission bien déterminée et lucrative, il n'ose rien entreprendre : ses talents demeurent enfouis et son génie oisif. Il est réduit à copier sur une petite échelle des statues estimées, ou à modeler en terre les conceptions de son esprit. Ces difficultés ont existé de tout temps, à Athènes comme à Rome, dans le siècle de Périclès comme dans celui où nous vivons. Il faut, pour que la sculpture puisse, je ne dis pas fleurir, mais seulement s'exercer et se soutenir, des amateurs éclairés, des protecteurs puissants, et surtout des hommes riches qui veulent payer... et c'est ce qu'on ne trouve pas aisément. Trippel mourut au

moment où le magnifique mausolée qu'il avait sculpté pour un gentilhomme russe, achevait de fixer sa réputation : aussi Trippel mourut-il pauvre : après son décès, le peu d'ouvrages qu'il avait laissés se vendirent à un grand prix. Il ne reste plus de cet admirable artiste qu'une petite statue de Némésis, morceau charmant, qu'un Suisse devrait acquérir pour en enrichir un des musées de sa patrie. Mais en renouvelant tes regrets sur la perte de cet artiste, j'ai la consolation de t'apprendre qu'il va être égalé et remplacé par un autre de nos compatriotes ; je veux parler de M. Keller de Zurich, d'une famille déjà célèbre dans les arts, surtout par J. Balthazar, qui, le 20 septembre 1692, fondit d'un seul jet la statue équestre de Louis XIV, dont on décora la place Vendôme. Ce jeune sculpteur, dont la connaissance m'a fait le plus grand plaisir, est aimable, instruit et très-habile dans son art. Imagination brillante, ciseau léger et hardi, sentiment du beau idéal, correction de dessin et vérité d'expression. Il réunit à un degré déjà assez éminent les principales parties de ce grand art. Je ne te parlerai pas du morceau cité ci-dessus *l'Espérance qui nourrit une chimère* ; je passerai sur-le-champ à son dernier et meilleur ouvrage. Imagine-toi une grande coquille bivalve, supérieurement imitée et du marbre le plus parfait. Cette coquille est entr'ouverte ; mais quelle main l'entr'ouvre ? c'est une Vénus groupée et naissante, qui sur le point de sortir de cette coquille comme un oiseau de l'œuf qui le renferme, paraît pour le bonheur et l'étonnement de la terre entière.

Qu'elle est belle cette Vénus sous sa coque entr'ouverte ! que de grâces dans la manière dont elle se groupe ! quelle pudeur virginale dans le soin qu'elle prend pour se dérober à l'œil trop curieux. Son front est le siège de l'innocence ; sa bouche celui du sourire. Il est difficile de rien voir de plus joli que cette composition : les journaux italiens en ont parlé avec complaisance , et leurs éloges ont été répétés par les journaux français : c'est beaucoup , puisque la Vénus anadyomène est l'ouvrage d'un artiste jeune , modeste et étranger.

Mais que deviendra ce talent rare , et qui dès son aurore brille d'un éclat si vif ? Il demeurera au même point ; peut-être même il s'éteindra , si M. Keller , dont les moyens sont bornés , ne trouve bientôt des protecteurs puissants : il ne saurait en espérer dans sa patrie ; nous ne sommes pas assez riches pour commander de grands ouvrages et pour les payer ; mais j'espère qu'il en trouvera dans l'étranger. Un voyageur de Berlin lui a déjà demandé quelques petites compositions. Sa réputation s'étendant de proche en proche , lui procurera dans la suite des commissions plus importantes. Quant à moi , j'ai rempli à son égard un devoir bien cher à mon cœur , celui de contribuer , autant qu'il dépend de moi , à le faire connaître dans sa patrie et dans l'étranger.

Encore un mot sur nos autres artistes. M^r Ducros , dont la grande réputation se soutient et s'augmente , n'est pas à Rome ; il est à Naples , où je me propose d'aller le voir. Gesner , qui peint les batailles , comme

son père peignait les idylles, est à Londres. Sablet qui, par l'intelligence et la naïveté de son pinceau, a su ennoblir le genre flamand, est à Paris ; et les autres artistes suisses n'ont pas encore un mérite assez prononcé, pour que je me croie en droit d'analyser leurs ouvrages, ou de les nommer *. Adieu.

L. B.

ANECDOTES LITTÉRAIRES.

L'université de Bâle faisait autrefois des questions assez curieuses à tout homme qui voulait s'y faire recevoir docteur. On lui demandait entre autres s'il était né en légitime mariage. Le fameux Simon Sulcer, très-connu dans l'histoire de nos réformateurs, interrogé sur ce point, répondit naïvement *qu'il était bâ-tard*. Sur cela, refus formel de le graduer : ni son mérite personnel, ni sa vaste érudition, ni les services déjà rendus à l'université dont il était un des plus habiles professeurs, ne purent fléchir l'ancienne règle : il fallut avoir recours à un expédient. Deux Bâlois, dont l'un était sénateur, déposèrent par serment que son père, prévôt de l'abbaye d'*Interlachen*, dans le canton de Berne, ayant quitté son couvent et em-

* Cette lettre peut servir de suite à celle du même amateur, intitulée : *Lettre sur les artistes suisses maintenant à Rome*, du 28 juillet 1789, qui a paru dans le second volume du *Conservateur Suisse*, pages 258 à 282 : il sera même nécessaire de la relire, pour l'intelligence de cette dernière, que nous venons seulement de recevoir.

brassé la réformation , allait épouser publiquement sa mère , et le rendre ainsi légitime , lorsque la mort l'en avait empêché : sur leur déclaration , il fut enfin reçu docteur. C'est à ce Sulzer qu'est dû le rétablissement des orgues dans le culte réformé , d'où la sévérité de Calvin, de Zwingle, d'Æcolampade, les avait bannies. Par son testament, il fit trois legs remarquables : l'un de 25 livres bâloises (de 12 batz) , pour l'entretien de deux lits destinés aux étudiants étrangers ; un autre de 125 livres pour servir aux études d'un écolier non bâlois ; un troisième de 1500 livres pour un Bâlois. La rente de ces legs a été jusqu'à nos jours employée selon la volonté du testateur. Sa veuve Elisabeth Mérian légua également une somme de 200 livres pour l'avancement des sciences dans l'Université , qu'elle n'aimait pas moins que son mari.



Ulrich Iselin, professeur en droit à Bâle, fut attaqué de la peste qui, en 1564 désolait cette ville : sentant sa fin prochaine , il se fit apporter sa cassette , mit en ordre certains papiers qu'elle renfermait , et la confia à la régence de l'Université , en la chargeant de renvoyer , aussitôt qu'il serait mort , toutes les cédulas qu'elle contenait à ses débiteurs , avec une quittance scellée de son cachet. Il est triste d'être obligé d'ajouter que ses héritiers intervinrent et firent casser cette disposition testamentaire du défunt. Mais du moins l'honneur lui en reste , et il n'est point à douter que si ce brave homme , chéri dans toute la ville par sa bienfaisance et ses abondantes aumônes , avait prévu que

sa dernière volonté ne serait pas exécutée, il n'eût lui-même anéanti tous ses billets.



Henri Lorits, né en 1488 à Mollis près de Glaris, d'où il prit le surnom de *Glareanus*, si renommé par son savoir en belles-lettres et par son beau poème latin sur les XIII cantons, n'était pas moins remarquable par l'originalité de son caractère et de ses brusques réparties. Interrogé par un grand seigneur comment il vivait : — *Comme vous*, répliqua-t-il ; *je mange, je bois, et j'ai force dettes*. Pressé dans un repas de boire plus qu'il ne voulait, il dit à son voisin, qui le provoquait le verre à la main : *Pour qui me prenez-vous ?* — Pour un savant homme. — *Eh bien ! si je vous croyais, j'en saurais moins que mon chien*. — Comment donc ? — *Oui : il ne boit plus, quand il n'a plus soif*. De jeunes Italiens qui voyageaient lui ayant fait demander de recevoir leur visite, ajoutant qu'ils s'étaient rendus à Bâle uniquement pour le voir, il les assigna au lendemain. Ils viennent, ils entrent dans une salle bien parée ; ils le trouvent assis sur un siège fort élevé, décoré de la couronne de laurier et de la chaîne d'or qu'il avait reçue de l'empereur Maximilien. Glareanus ne se lève point, ne leur adresse pas la parole, et ne fait pas même semblant de les voir : ces étrangers confus et déconcertés se retirent, et lui font faire des reproches de ce qu'il les avait reçus si incivilement. *Et de quoi se plaignent-ils ?* dit Glareanus : *ils n'ont demandé qu'à me voir... ils m'ont vu*. Mais le lendemain, il s'en alla à leur logis, passa la journée avec eux, et

les charma par son érudition , sa politesse , et les bons mots dont il assaisonna la conversation.

Il y eut à son sujet une singulière dispute dans l'Université de Bâle ; il s'agissait de savoir quel rang lui serait assigné dans les cérémonies publiques : il n'était pas docteur ; par conséquent il ne pouvait pas prétendre à se placer parmi ceux qui avaient obtenu le bonnet doctoral ; mais il était poète lauréat , couronné par l'empereur , et de plus professeur en philosophie , et il ne pouvait décemment se confondre avec les simples maîtres es arts. Piqué de ce qu'on refusait de décider la question , et voulant tourner en ridicule les sottes prétentions de ses collègues, Glareanus, un matin qu'on allait créer des docteurs dans la grande salle de l'Université, y arrive monté sur un *âne*, au milieu des huées des étudiants : les uns le croient fou ; les autres trouvent dans cette farce une épigramme aisée à comprendre. Au milieu du tumulte , le recteur de l'Université l'appelle : on fait place ; il approche , et le grave président lui demande pourquoi il se présente d'une manière aussi nouvelle dans le sanctuaire des Muses ? — *Pour avoir une place à moi ; répond-il. Voici plusieurs mois que vous disputez pour savoir si je prendrai rang parmi les docteurs ou parmi les maîtres es arts : j'ai donc résolu d'avoir désormais une place que personne ne me conteste, et d'être plus grand que vous tous... de la hauteur de mon âne.* Cette polissonnerie fit son effet : l'Université honteuse de sa conduite précédente , le pria de renvoyer sa monture , et de siéger à l'avenir parmi les docteurs. Mais il refusa obstinément de chan-

ger de place. L'assemblée ne put reprendre sa gravité nécessaire ; la cérémonie fut renvoyée au lendemain, les étudiants ramenèrent en triomphe Glareanus toujours monté sur son âne : mais le jour suivant, satisfait de sa victoire , il vint à pied , et prit place parmi les docteurs , qui lui dirent : Vous n'avez pas votre Pégase. — *Ce n'était pas le mien*, répliqua-t-il , *c'était le vôtre* : et les rieurs furent encore de son côté.



Théodore Buchmann, de Bischofzell en Thurgovie, plus connu dans le monde savant sous le nom de *Bibliander*, perdit en 1560 sa chaire de professeur en théologie dans l'académie de Zurich , par une raison assez singulière. Il n'était point d'accord avec son collègue Pierre Martyr de Vermilly sur certains points de controverse ; et dans un moment d'humeur , il appela son antagoniste en duel, et se rendit le lendemain sur le pré , armé d'une énorme hallebarde. Mais son collègue , au lieu de s'y trouver , porta plainte au magistrat, qui condamna Bibliander à perdre sa place. Ce fougueux théologien doit la réputation littéraire dont il jouit , moins à ses ouvrages polémiques , qu'à un traité très-profond *sur le rapport commun de toutes les langues et les lettres en usage dans le monde*. Ce livre, écrit en latin et devenu fort rare, a frayé la route aux savants qui dès lors ont travaillé sur la même matière.



Jean-Georges Lœw , élu professeur de physique à Bâle en 1595 , avait pris pour sa devise , *le philosophe*

connaît tout, et citait ce mot à tout propos. Un soir qu'il traversait un ruisseau bourbeux, il manqua la planche et tomba dans la fange : en se relevant, il s'emporta contre son valet qui le précédait avec une lanterne, et lui reprocha de l'avoir mal éclairé : celui-ci lui répondit : *Je prie votre grâce de ne pas se fâcher : je croyais qu'un philosophe savait tout*. Corrigé par ce mot, le professeur renonça dès ce moment à sa fastueuse devise.



Le fameux Holbein, né à Bâle en 1495, avait fait le portrait d'une belle Bâloise ; celle-ci, on ne sait sous quel prétexte, ne voulut pas le prendre. L'artiste ne dit rien, l'emporte dans son atelier, écrit dessous, *Laïs de Corinthe*, et l'expose en vente avec ses autres ouvrages. Aussitôt que la dame en fut avertie, elle fit retirer son portrait et le paya. On le voit encore aujourd'hui à la bibliothèque de Bâle, avec l'inscription, qui, dit-on, ne convenait pas mal à l'original. Holbein, très-dérangé dans sa conduite, était quelquefois réduit à faire les ouvrages les moins dignes de lui. Il peignait la façade de la maison de son hôte, et quittait souvent son travail pour aller au cabaret. L'hôte s'en aperçoit, le querelle, et vient de temps en temps voir si la besogne avance. Fatigué de cet espionnage, Holbein un matin peint sur le mur deux jambes qui semblaient pendre le long de l'échafaudage ; puis il gagne la taverne et y passe tout le jour. Le soir, son hôte, trompé par ce stratagème, lui dit : *Pour aujourd'hui, je suis content de vous ; car vous avez travaillé sans relâche*.

Pendant qu'il était à Londres, le roi Henri VIII le fit souvent travailler : un jour qu'il peignait un morceau qui devait rester secret, Holbein s'enferme dans son appartement : un lord, très-importun, veut entrer, et sur son refus, se met en devoir d'enfoncer la porte ; l'artiste furieux ouvre, et le jette en bas l'escalier. Le lord tout meurtri va porter plainte au roi de l'insolence du *paysan suisse*, comme il l'appelait, et demande une réparation éclatante. Le monarque lui répond : *Ecoutez : de sept paysans je puis faire, quand il me plaira, sept lords : mais de cinquante lords comme vous, je ne ferais pas un Holbein.*



Le chevalier Hedlinger de Schwytz, l'un des meilleurs graveurs et médaillistes de ce siècle, voulut jouer un tour à ces antiquaires qui prétendent tout expliquer ou deviner. Il grava sur une médaille une tête dans le style antique, et mis au revers un hibou coiffé du casque de Minerve, avec un bouclier et une lance, et pour légende le mot LAGOM, en caractères grecs. Les antiquaires se tourmentèrent à expliquer ce mot, feuilletèrent tous les dictionnaires de la langue d'Athènes, se disputèrent, écrivirent même, et la querelle littéraire ne cessa que lors qu'Hedlinger apprit au public que la tête était la sienne, et que le prétendu mot grec qui avait tant intrigué les savants, était un mot suédois, qui signifie le juste milieu, le *modus in rebus* d'Horace. Cette médaille, supérieurement exécutée, est encore connue chez les amateurs sous le nom de *Lagom*.

Hedlinger passa une partie de sa vie en Suède , où Charles XII lui avait donné la direction des monnaies du royaume. En 1747, plus amoureux du repos que de la gloire, il revint dans sa patrie, et mourut à Schwytz le 14 mars 1771, âgé de 81 ans. On trouva sur sa table l'esquisse d'une médaille, dont il s'occupait lorsque la mort l'enleva. Tout entier aux grandes idées de l'éternité et aux douces espérances qu'elle lui offrait, il voulait représenter d'un côté un vaisseau battu par la tempête et prêt à périr, et de l'autre une mer calme, sur laquelle une barque échappée à l'orage paraît entrer dans le port de l'immortalité, désigné par un temple radieux. Hedlinger avait encore formé un projet qu'il n'a pu réaliser, au grand regret de sa patrie et des beaux arts. Le fragment suivant d'une de ses lettres à un ami le fera connaître, en même temps qu'il donnera une idée du style épistolaire de cet artiste. « Je crois vous avoir déjà parlé du projet de » donner en médailles une suite historique des principaux événements de l'histoire de la Suisse ; ma » médaille sur la bataille de Morgarten m'a fait naître » cette idée, dont je suis tout rempli, et à laquelle je » veux consacrer le reste de mes jours, si la Providence m'en laisse les forces. La dignité et la grandeur des sujets que présente l'histoire de notre » nation, dans son origine et dans son accroissement, » et plus que cela, l'amour de la patrie, m'encouragent vivement à cette entreprise. Pourquoi ne » transmettrions-nous pas à la postérité, comme ont » fait les Grecs et les Romains, la gloire et les vertus

» héroïques de nos ancêtres ? Pourquoi ne laisserions-
 » nous pas à nos descendants des monuments capables
 » d'éterniser des actions qui doivent leur servir de
 » modèle et d'encouragement ? De tous les monuments
 » destinés à sauver de l'oubli les actions des hommes,
 » les médailles sont les seuls qui bravent l'injure des
 » siècles. Le temps qui détruit tout , semble les res-
 » pecter. Les livres ont été souvent la proie des flam-
 » mes allumées par la méchanceté et par l'ignorance ,
 » ou ils ont disparu pour toujours sous les ruines des
 » villes : les tableaux n'ont pas un sort plus heureux ,
 » et la peinture n'a pu transmettre jusqu'à nous ni
 » les traits d'Alexandre , ni les talents d'Apelles : les
 » ouvrages même de la sculpture , qui paraissent plus
 » durables , ne le sont pas autant que les médailles ;
 » et celles-ci ont de plus l'avantage de joindre l'ins-
 » truction aux figures. Après une longue suite de
 » siècles , lorsque le temps a répandu les ténèbres sur
 » l'histoire des peuples , on voit tout à coup sortir du
 » milieu des ruines , des médailles qui dissipent les
 » nuages de l'erreur , qui fixent les dates chronologi-
 » ques , et transmettent des faits dont elles seules ont
 » été les dépositaires fidèles. »



Vers le milieu de ce siècle , l'un des entrepreneurs
 de l'opéra et de la grande redoute de Londres , était
 un Zuricois , nommé *Jean-Jaques Heidegger* , que le roi
 Georges II avait créé gentilhomme de la chambre : se
 trouvant à souper avec les premiers seigneurs d'Angle-
 terre , on agita cette question : *Quelle nation de l'Eu-*

rope a le plus de génie? « C'est la mienne, » s'écria Heidegger; (chacun se mit à rire): « et je le prouve, » ajouta le Zuricois: « je suis venu en Angleterre sans avoir un sou; en vous amusant, j'y gagne 5000 livres sterlings par an, et qui plus est, je les dépense; or je défie au plus habile anglais d'aller en Suisse et de s'y faire un pareil revenu: d'où je conclus que le Suisse l'emporte sur l'Anglais en fait de génie. » Plein d'esprit et de talents, Heidegger était d'une laideur choquante; il en convenait, il en plaisantait même. Un jour il paria contre le lord Chesterfield une somme assez forte qu'on ne trouverait pas dans tout Londres un visage plus hideux que le sien: on établit des juges, et après de longues recherches, milord déterre une vieille femme, et la produit comme étant encore plus épouvantable qu'Heidegger: en effet, les juges déclarèrent que milord a gagné le pari. Heidegger, sans se déconcerter, ôte la coiffe de son antagoniste, la met sur sa tête, et affuble la vieille de sa perruque: alors les juges trouvèrent qu'il l'emportait en laideur sur elle, et condamnèrent Chesterfield à payer le pari. Cet homme singulier était fils d'un fameux théologien de Zurich, le professeur Jean-Henri Heidegger, fameux par sa gravité et ses ouvrages sur l'histoire ecclésiastique — On conviendra sans peine, que pour le caractère et la vocation, un fils ne peut guère moins ressembler à son père que l'homme dont nous parlons.



— La ville de Bâle, qui depuis trois siècles a constamment fourni et à son université et aux académies étran-

gères des savants en tout genre, n'est point restée sans reconnaissance pour l'honneur que lui avait fait son citoyen Léonard Euler, mort en 1783 à S^t Pétersbourg, membre de l'académie impériale de cette ville, de la société royale de Londres, correspondant de l'académie des Sciences de Paris, etc. Le conseil souverain de cette république a donné ordre de faire venir de Berlin le portrait de ce savant, de le placer dans la bibliothèque publique, à côté de celui du fameux mathématicien Daniel Bernouilli, dont Euler avait été l'élève; et de faire imprimer magnifiquement son éloge historique, fait par l'époux de sa petite fille, le professeur Fuss, aussi Bâlois, et héritier de son génie et de sa chaire à S^t Pétersbourg. Cet éloge a été distribué aux magistrats et aux citoyens amis des sciences; son auteur a reçu de la part de la république une lettre flatteuse de remerciements, avec une médaille d'or: et l'Europe savante a dit, et avec raison: *Une ville qui sait si bien honorer la mémoire des grands hommes nés dans son sein, est digne d'en produire encore et doit s'y attendre.* P. B.



Collinus, qui était tout à la fois maître cordier et professeur en grec à Zurich, où il mourut en 1578, avait chez lui le valaisan Thomas Platter, dans la suite professeur à Bâle. Ce jeune homme très-pauvre travaillait pendant le jour à la corderie, et pendant la nuit il traduisait *Euripide* et *Demosthènes*, mettant du sable dans sa bouche pour ne pas succomber au sommeil. Un soir que le maître et l'apprenti étaient à sou-

per , Collinus dit à Platter : Mon ami ! quel est le premier vers de Pindare ? — *Rien de meilleur que l'eau.* — Eh bien, Thomas ! rapportons-nous en à Pindare aujourd'hui , et servons-nous d'eau l'un et l'autre pour étancher notre soif et chasser nos soucis.



Bénédict Arétius, ecclésiastique bernois, a été un des premiers qui aient avancé dans notre patrie l'étude de la botanique : il y consacra ses loisirs ; il décrivit une cinquantaine de plantes peu connues, et cultiva dans son jardin les espèces les plus rares. Son ami, Conrad Gesner, qui a dit de lui dans ses ouvrages, *Arétius est le seul de qui je puisse encore apprendre en botanique*, le sollicita plusieurs fois de choisir une plante, à laquelle il imposerait solennellement son nom. L'un et l'autre moururent, sans que ce projet eût été effectué. Deux cents ans après leur décès, notre grand Haller, par une attention délicate qui n'échappera à aucun cœur sensible, exécuta ce vœu de l'amitié, en donnant le nom d'*arétie* à l'une des plus charmantes familles de nos plantes alpines : monument plus durable que les écrits théologiques d'Arétius, dès longtemps ignorés. Maintenant aucun botaniste ne rencontre l'*arétie*, sans penser qu'elle immortalise le nom d'un savant, la reconnaissance d'un autre, et le respect d'un troisième pour la volonté des morts. Les familles des hommes s'éteignent tôt ou tard, et quelque puissantes ou célèbres qu'elles aient été, elles s'oublient à la longue ; mais les familles de la nature restent les mêmes de siècle en

siècle, et conservent mieux que tous les titres de l'illustration humaine, les dépôts de souvenir et de gloire que le génie confie à leur garde.



Un ecclésiastique d'un caractère assez original s'étant égaré au pied des Alpes de la paroisse de Montreux, entre dans un pré pour retrouver sa route. Tout à coup un énorme paysan sort d'une baraque voisine, et l'arrêtant brusquement, lui crie d'une voix de tonnerre : Vous payerez l'amende. Qui êtes-vous donc pour fouler ainsi mon herbe? — *Qui je suis?* répond le coupable, en prenant le ton d'un acteur tragique :

Je suis un voyageur que l'ennui décourage ;
Mes pères m'ont frayé ce pénible chemin :
Mes pères ont passé... je passe, et mon voyage
Est déjà proche de sa fin.

A l'ouïe de cette strophe d'une pièce de Racine le fils, déclamée de la manière la plus théâtrale, le paysan tout ébahi tire son bonnet et dit du ton le plus honnête : « Excusez, monsieur ! je ne savais pas tout cela. Je vais vous remettre au bon chemin. »



Au commencement du concile de Bâle, les pères étaient très-négligents à assister aux sessions. Le président du concile, *Alamandus*, archevêque d'Arles et cardinal de Sainte-Cécile, trouva un moyen fort singulier de les ramener à l'ordre : il rassembla toutes les reliques des saints éparses dans les nombreuses églises de Bâle, et les fit placer sur les sièges des

absents : ceux-ci en furent si touchés, qu'ils vinrent dès lors régulièrement. Le même Alamandus prouva un jour avec tant de force la supériorité du concile sur le pape, que plusieurs des assistants coururent pour baiser le pan de sa robe.

Quand la peste se manifesta à Bâle et qu'elle emporta plusieurs pères du concile, le président refusa de quitter la ville comme bien d'autres, et dit à ceux qui le pressaient d'aller respirer un meilleur air : *Il vaut mieux sauver le concile au péril de sa vie, que de sauver sa vie au péril du concile.* — Pendant la durée du *conclave*, il réduisit la table des pères du concile enfermés avec lui au plus strict nécessaire, en commençant par la sienne. Plusieurs se plaignirent amèrement de la diminution de leur ordinaire, entre autres le bon archidiacre de Cracovie, à qui on avait refusé du gibier. — Ce dernier (comme le rapporte Æneas Silvius, secrétaire du concile et ensuite pape sous le nom de Pie II) dit à ceux qui, pour le résigner à ces privations, lui citaient l'exemple d'Alamandus : « Ne me parlez pas de ce cardinal : c'est un homme maigre, efflanqué, sans estomac, ou plutôt ce n'est pas un homme. Placé pour mon malheur dans une cellule contiguë à la sienne, je puis voir tout ce qu'il fait, à travers le rideau qui nous sépare. Eh bien ! je ne l'ai jamais vu ni boire ni manger ; et ce qui me gêne le plus, c'est qu'il ne dort ni jour ni nuit, lisant et écrivant sans cesse. Que voulez-vous que j'aie de commun avec de semblables gens, qui ne songent rien moins qu'à leur panse ? »



Le grand doyen de Zurich, Bullinger, nous apprend dans une lettre à Joachim Vadian, bourgmestre de S^t Gall, en date du 21 décembre 1547, que dès que l'historien Stumpf eut publié sa *Chronique de la Suisse*, il en fit offrir un exemplaire à chacun des cinq anciens cantons catholiques ; que les porteurs furent reçus de la manière la plus amicale, et qu'avec des lettres honorables de remerciement, le magistrat de Lucerne envoya à l'auteur dix écus, celui de Schwytz tout autant, celui d'Uri douze ; ceux d'Untervalde et de Zug lui promirent un présent proportionné à ses peines. François Guillemain de Fribourg ne fut pas aussi heureux, car ayant, en 1598, dédié aux XIII cantons son curieux ouvrage sur les antiquités de la Suisse en 5 livres, il n'en reçut ni remerciement ni récompense. L'auteur en fut si piqué, qu'écrivant peu après au savant Goldast son ami, il lui dit : « Ni vous » ni personne n'attendez plus rien de moi sur la Suisse : » j'avoue que j'avais travaillé, dans le style et à la » manière de Florus, à une histoire des Helvétiens ; » mais ils ont fait si peu de cas de mes antiquités, que » j'ai abandonné mon ouvrage déjà avancé, et que » j'ai employé mon manuscrit à des usages qu'il n'est » pas séant de vous dire (*usus posticos*). » Il n'est cependant pas difficile d'expliquer pourquoi ces deux savants furent traités si différemment par leurs compatriotes. Le zuricois Stumpf écrivait en allemand ; son livre fut lu avec enthousiasme par toute la nation, qui prenait plaisir à y retrouver ses exploits de tous les siècles, et il fut acheté par tous ceux qui pouvaient

payer un in-folio. Le fribourgeois Guillemain écrivit le sien en latin, et il le remplit de recherches profondes sur les antiquités de l'Helvétie ancienne et du moyen âge; peu de gens l'achetèrent, parce que peu de gens étaient en état de le lire; et voilà pourquoi on ne rendit pas alors à cet excellent ouvrage la justice que lui rendent de nos jours tous les Suisses instruits, qui le placent au premier rang de nos classiques nationaux.



Monsieur Eggenschwiller de Soleure, élève du célèbre sculpteur de Joux, a remporté en 1804 le grand prix de sculpture à Paris, et a été nommé pensionnaire de l'académie française de Rome. Cet artiste étant revenu peu de temps après dans sa ville natale, lui a fait hommage du *bas-relief* qui lui a procuré ce prix, et cette superbe pièce a été placée à l'hôtel-de-ville. Les principaux magistrats lui ont donné un dîner au nom de l'état; et au sortir du repas, son excellence l'avoyer régnant lui a remis une très-belle médaille en or, aux armes du *canton de Soleure*, frappée à son honneur, comme une marque de l'estime et de la reconnaissance de ses concitoyens.



LITTÉRATURE.

Scripsimus indocti, doctique poemata passim.

(Hor.)

Dans une conversation entre quelques gens de lettres, l'un d'eux prétendait qu'avant le siècle de Louis XIV on n'avait jamais fait de vers français dans la Suisse romande ; et que ni Fribourg , ni Neuchâtel , ni le Pays-de-Vaud , ni même Genève, ne pouvaient fournir avant cette époque aucun échantillon de poésie indigène. Cette assertion engagea à faire quelques recherches , dont le résultat pourra peut-être intéresser.

A la renaissance des lettres dans la Suisse romande, c'est-à-dire d'abord après la réformation, tous les savants de ce pays cultivèrent, selon l'usage, les Muses latines : il n'y eut pas de littérateur qui ne fît des vers passables dans la langue de Virgile et d'Horace ; et nous en avons des preuves dans les écrits de divers membres des académies de Genève, de Lausanne et de Fribourg : le goût de la poésie française ne date parmi nous que du massacre de la Saint-Barthélemy ; alors plusieurs gens de lettres réformés abandonnèrent la France et vinrent se fixer dans la partie de la Suisse où leur langue était en usage : par conséquent, je ne mettrai parmi nos poètes nationaux, ni Antoine de Chandieu, professeur à Lausanne, puis à Genève, où il mourut en 1594, dont nous avons de bonnes poésies morales, surtout des *octonaires sur la*

vanité du monde; ni Simon Goulart, mort pasteur à Genève en 1628, âgé de 86 ans, avantageusement connu par des odes et des sonnets chrétiens, par un petit poème intitulé *Caton le Censeur*, et surtout par cette pièce également énergique et piquante sur l'Escalade, qui commence par ces vers :

Cité que j'ai d'une ardeur indomptée,
Depuis trente ans si souvent convoitée, etc.

ni le médecin Joseph Du Chesne, qui au renouvellement d'alliance entre Zurich, Berne et Genève, en 1584, fit jouer *l'Ombre de Garnier Stoffacher*, drame très-original, où l'on trouve entre autres ces vers, dont l'événement n'a que trop prouvé la vérité :

Tant que nous serons joints ensemble,
Nous serons recherchés des Rois;
Mais si discorde désassemble
Cette union grande une fois,
Suisse, tu t'en iras à terre,
Et tu perdras ta liberté...
Car qui le Romain a dompté,
Sinon son intestine guerre?

Tous ces littérateurs étaient français, et avaient apporté de leur patrie ces talents poétiques, qui du reste font leur moindre mérite. Je ne mettrai pas même en avant un comte de Neuchâtel, un baron de Grandson, qui furent du nombre de ces troubadours du XII^e siècle, dont le nom est si fameux, et dont les vers sont si peu intelligibles; et je ne réclamerai point, parce qu'il était natif du pays d'Artois, Martin le Franc, chanoine et prévôt de la cathédrale de Lausanne, qui composa vers l'an 1450 deux ouvrages, le premier tout en vers, intitulé le *Champion des Dames*;

le second en prose mêlée de vers, sous le nom d'*Estrif de fortune et de vertu*; l'un et l'autre lus dans leur siècle et oubliés dans le nôtre.

Mais je puis citer : 1° Jaques Bugnin, bourgeois et curé de Lausanne, qui en se retirant de sa ville natale dans le couvent de Hautcrêt près d'Oron, fit imprimer en 1480 un petit poème moral, dont le titre est : *Congé pris du siècle séculier*.

2° P. Trebadan, aussi de Lausanne, qui traduisit, l'an 1562, quelques chants de l'Enéide en assez mauvais vers français, dont le manuscrit est conservé dans la bibliothèque de Berne.

3° Gaspard Berodi, de Fribourg, prieur de l'abbaye de S^t Maurice en Valais, qui publia en 1618 *la vie et passion de S^t Maurice et de ses compagnons*, en manière de poème, dont les vers sont *simples et grossiers*.

4° Nicolas Viret, d'Orbe, neveu du réformateur et ministre à Lucens, qui, indépendamment de ses poésies morales en latin, a donné de 1615 à 1625 plusieurs pièces de vers français; inférieurs, il est vrai, à ses vers latins, mais qui ne sont pas sans mérite.

5° Pierre Bosson, lausannois, qui fit imprimer en 1632 une comédie représentée par les étudiants au château de Lausanne, etc.

Peut-être me demandera-t-on des échantillons de notre vieille poésie française; en voici donc quelques-uns. Je les choisis parmi les pièces fugitives qui sont venues à ma connaissance, et je ne prends pas les plus longues :

Car souvent trop de vers entraîne trop d'ennui.

Les plus anciennes rimes faites dans la Suisse romande que je puisse présenter, sont les fragments d'une complainte, que Nicod Bugniet de Fribourg composa en 1449, dans une tour de cette ville, où il fut enfermé avec 26 autres de ses concitoyens des meilleures familles, par ordres du duc Albert d'Autriche. Leur date et leur simplicité m'autorisent seules à les reproduire.

Ayez pitié des pauvres prysonnyers,
 Qui jor et nuit ont servi leaument!
 Le noble prince a esté mal informé :
 Mais nous prions Dieu le Tout-puissant
 Que de la tour nous tire brièvement.
 La tour est froide ; il y a peu d'esbattement :
 Le noble prince nous en sortira promptement,
 Pour le servir tousjor allégrement.
 Les prysonnyers qui ont faict ceste chanson
 Pryent Dieu qui leur soit faict raison,
 Ayez pitié des pauvres prysonnyers, etc.

A la tête de la traduction de la *République des Suisses de Simler*, par Gentillet, imprimée en 1598, se trouve la pièce suivante, faite par Jaques du Martheray de Rolle. C'est une sorte de sonnet anagrammatique, puisque en prenant les lettres capitales des deux hémistiches, c'est-à-dire de la 1^{re} et de la 5^{me} syllabe de chaque vers, on y trouve ces mots : *le fort de Suisse — Sainte concorde*.

Lieux montueux,	— Suisse tant renommée,
En tes pays	— As acquis liberté ;
Force par-tout,	— Justice et équité.
Ornant ton front	— Noblesse t'ont donnée,
Richesse et heur	— Ta terre ont couronnée ;
Tu vaux en guerre	— Et en tranquillité.
Dis-moi d'où vient	— Ceste félicité ?
Est-ce en tes biens	— Où es tant fortunée ?

Sont-ce thrésors ,	—	Nombre grand de soldats
Vaincu qui ont	—	Cités et forts Etats ,
Illustre aussi ,	—	Ont rendu ta victoire ,
Sur Bourguignons	—	Reistres et Iberoïs ?
Sus donc , louant	—	De cœur le Roi des Rois ,
En faut chercher	—	En concorde la gloire.

Le capitaine Jaques Tribolet de Neuchâtel, que Henri IV avait, en récompense de sa valeur, créé *chevalier d'honneur*, par le *ceint militaire* et l'*accolade*, étant mort à Nyon, le 20 octobre 1611, l'un de ses amis, Jonas Merveilleux, son compatriote et son compagnon d'armes, fit graver sur sa pierre sépulcrale cette épitaphe, dont l'énergie militaire n'est point sans agrément :

A ce preux Chevallier qui gist soubz ce tombeau ,
 Qui vaillant nous menoit aux assauts, aux allarmes ,
 On devrait en graver de grands trophées d'armes ,
 Et peindre ici autour son loïn cogneu drappeau.
 Mais non ; car son renom vole par l'univers ,
 Et ses triomphes sont cognus parmi la France :
 Pour te dire , passant , qu'en ayes souvenance ,
 Ses patriots soldats ont icy mis ces vers.

Deo et Bello.

Nous chantons en soldats , n'y prends exacte garde ;
 Nous ne polissons pas pour Vénus nos discours ;
 Nous marions nos voix aux phifres et tambours ,
 Et ne portons les luths dedans les corps-de-garde.

On tua, en 1636, à l'embouchure de la Thièle, dans le lac de Neuchâtel, un pélican, oiseau très-rare en Suisse, et connu alors sous son nom latin d'*onocrotale*. Il fut soigneusement empaillé, et suspendu comme une rareté dans l'hôtel-de-ville d'Yverdon. Pour conserver le souvenir de cette chasse et le nom du chasseur, J. F. Malherbes, mort dans la suite

banneret d'Yverdon, fit inscrire ces vers sur le mur près de l'oiseau :

Des lieux plus esloignés de la froide Scithie
Onocrotalus vint repaistre en Helvétie ;
Mais estant apperceu , Pacoton commandeur ,
Qui veut de l'attraper avoir sur tous l'honneur ,
L'approche et le poursuit d'une subtile adresse :
Puis d'un coup de fusil il l'atteint et le blesse ;
Alors ce rare oiseau né au Septentrion
Mourut soudain paissant au fleuve d'Yverdon.

Quand Daniel Rhagor , bailli de Thorberg , publia en 1639 son traité sur l'*agriculture suisse* , Adam Durest , d'une ancienne famille de Montreux , pasteur de l'église française de Berne , lui envoya le sonnet suivant , qui finit par une image vraiment bucolique :

L'un des plus beaux objets des prunelles humaines ,
C'est de voir les jardins , les vignes , les vergers ,
Tous revestus de fleurs , de raisins , d'orangers ,
Et d'arbrisseaux divers arrouvés de fontaines :
Mais le plaisir s'accroist avec raisons certaines
Quand on sait cultiver par des arts mesnagers
Les arbres , les jardins , et les seps passagers ,
Car ce sont des esprits les délices non vaines :
Tu mérites le prix , ô mon docte Rhagor !
Qui monstres au public en ton riche trésor ,
Comment il faut soigner les fleurs , les seps , les plantes.
Vivre donc puisses-tu , selon les vœux divins ,
Tant que Pomone aura sur les arbres des antes ,
Et que Flore et Bacchus produiront fleurs et vins !

Jean Baptiste Plantin ayant employé ses loisirs , tandis qu'il était pasteur de l'église de Château-d'OEx , à composer un excellent ouvrage latin sur la *Suisse ancienne et moderne* (*Helvetia antiqua et nova*) , le fit imprimer en 1656 , et mit à la tête du livre , selon l'usage de son temps , les vers en diverses langues que ses amis lui adressèrent sur cette production si digne

d'éloges. Parmi ces pièces, on distingue celle-ci de J. Vulliermin de Morges, alors étudiant dans l'Académie de Lausanne :

Travail digne d'envie et d'immortalité !
 Dont les riches tableaux , les parlantes images
 D'un outrageux oubli vengent l'antiquité
 Et l'auguste débris de nos anciens ouvrages ;
 Tu fais parler l'airain , les marbres , les boscsages ;
 Et sur un autel d'or plaçant la vérité ,
 Tu la fais triompher des siècles et des âges.
 Merveilles de jadis ! miracles effacés !
 Dans ce pompeux tableau richement retracés ,
 Ah ! que vous me plaisez ! cette seconde vie ,
 De nos braves ayeux , leur cœur pur , franc et net ,
 Me charme , me surprend , et mon ame est ravie
 De les voir triompher dedans mon cabinet.

Le même Plantin , poursuivant sa carrière littéraire , fit paraître , dix ans après ce premier ouvrage , son *Abrégé de l'histoire générale de la Suisse* (Genève 1666) , et il y inséra des sixains faits à son honneur par Jean-Pierre d'Apples , médecin à Lausanne , dont il existe plusieurs autres pièces , qui prouvent également ses talents pour la poésie , et son amour pour sa patrie :

A l'auteur.

Pourquoi recherchons-nous ce que font les Chinois ,
 Leurs guerres , leurs combats , et ceux des Japonois ,
 Que le Père du jour commençant sa carrière
 Éclaire le premier de son luisant flambeau ?
 Et nous laissons croupir dans un sale tombeau
 Les faits de nos ayeux sans les mettre en lumière !

Que sert-il de sçavoir l'histoire des Romains ,
 Qui rangèrent jadis cent peuples sous leurs mains ?
 Que sert-il de sçavoir l'histoire d'Alexandre ,
 Ses généreux desseins et de ses successeurs ?
 Et ne sçavoir les faits de nos prédécesseurs ,
 Pour les faire en nos jours renaître de leur cendre.

Nostre Auteur renonçant à des désirs si vains
 Qu'embrassent la plupart des nouveaux écrivains ,
 Pour sa chère Patrie allume tout son zèle ;
 Il lui donne ses soins , il lui donne ses vœux ;
 Et la faisant connoître à nos derniers neveux ,
 Il montre en ses écrits l'amour qu'il a pour elle.

Tout ce que la valeur peut produire de beau
 Et la fidélité se void en ce tableau ,
 Où des Suisses anciens est dépeinte l'image ;
 Et les hautes vertus qui les font estimer
 De la mer du Ponent jusques à l'autre mer ,
 Par-tout leur feront rendre un légitime hommage.

C'est ainsi que Plantin , ami de vérité ,
 Retirant du sépulchre et de l'obscurité
 Tant de braves héros par sa célèbre histoire ,
 Se bastit à lui-mesme un noble monument ,
 Qui par-tout le fera vivre éternellement ,
 Ainsi que de la Suisse il fait vivre la gloire.

Je donnerai enfin , pour dernier échantillon de notre poésie suisse avant le siècle de Louis XIV , la pièce suivante , trouvée dans les papiers de David Constant , né à Lausanne en 1638 , et professeur en grec et en belles-lettres dans l'Académie de cette ville , où il mourut à l'âge de 93 ans. Elle porte un caractère de douceur et de sensibilité , qui fait regretter que les autres poésies de ce littérateur , dont la manière approche de celle de Racan , ne nous soient pas connues.

Stances irrégulières.

Bienheureux qui content du paternel séjour
 Et de l'humble chaumine où gisent ses Pénates ,
 Redoubte les faveurs de Plutus et d'amour ,
 Ne hante en aucun temps la ville ni la cour ,
 Aimant mieux que Palais la maison de Socrates.

Unissant doux loisirs à labeurs peu gesnans ,
 Laissant aller le monde au gré de la fortune ,
 Tranquille dans lui-mesme et sans malice aucune ,
 A l'abry des pervers en paix coulent ses ans.

Renaissiez , heureux siècle auquel l'ami des muses ,
 Espris des voluptés d'un poétique déduit ,
 Des neuf sœurs desservait la chapelle sans bruit ,
 Ignorant du grand monde et les tours et les ruses !
 Venez donc , ô vous tous serviteurs d'Apollon !
 Il vous applasira les sentiers du Parnasse.
 Venez ! vous y lirez Virgile , Ovide , Horace ,
 Anacreon sans doute , et peut-estre Platon...

Fier d'estre dans le fond ce qu'il cherche à paroistre ,
 En soy le sage a tout , et porte son trésor ;
 Libre et sans nul servage , il n'a que Dieu pour maistre ;
 Il fuit tout faux esclat , et ne voudroit pas estre
 Xerxès pour son armée , ou Crésus pour son or.

Trop long-temps j'ai servi la fortune incertaine ;
 Rompons , rompons les fers de ma captivité !
 Il me faut à tout prix rentrer en liberté ;
 Un forçat tost ou tard cherche à briser sa chaisne.
 Maintenant , grace au ciel , dans mes champs de retour ,
 Plus content que jamais , je me dis chaque jour :
 Hélas ! dans ces cités où le cœur se désprave
 A mille faux besoins j'étois assujetti ;
 Né pour la liberté , je la reprends ici :
 Salut ! ma liberté ! Je ne suis plus esclave.

Après trois fois douze ans qu'esgaré sur les flots ,
 Nautonnier imprudent , j'ai risqué le naufrage ,
 Ne dois-je pas enfin , pour me mettre en repos ,
 Ou gagner quelque rade ou surgir au rivage !

Malgré l'assaut des vents et de l'onde en courroux ,
 Dans l'âge mûr je trouve un port tranquille et doux :
 Comme les claires eaux de ma vive fontaine

Coulent au lac sans bruit à travers mon domaine ,
Coulez, mes derniers jours , coulez sans nul esmoy !
Vers la mort qui s'approche allons de bonne grace :
Inconstant est le monde et douteuse est sa face ,
Inutile est sa pompe , et peu ferme sa foy :
Il est temps d'estre sage , et de vivre pour soy*.

P. B.

* Cette pièce, quoi qu'en dise M^r Bridel, est pourtant plus moderne que le siècle de Louis XIV. En ajoutant les premières lettres de chaque vers, on arrive à former les mots suivants : *Berna Ulta Redidiva Felix Triumphans Anno MDCCCVIII*, c'est-à-dire : Berne vengée, renaissante, heureuse, triomphante, l'an 1808. Ce morceau est donc une plaisanterie, sous laquelle le spirituel vicillard a voulu donner essor à ses affections politiques ; mais elle nous a valu une poésie si charmante, que le lecteur, nous en sommes sûrs, la lui pardonnera volontiers.

(Éditeurs.)

NOS VŒUX POUR LA PATRIE.

Que le jour naisse ou que la nuit commence ,
Adorons tous l'éternelle Puissance ,
Qui fit sortir l'univers du néant.
Plein de respect pour le Maître suprême ,
Que tout mortel qui le connaît , qui l'aime ,
Chante son nom trois fois saint, trois fois grand !

Approchez-vous, amis de l'harmonie !
J'offre au Seigneur nos vœux pour la patrie ,
Et de la terre ils vont monter aux cieux.
Chantez en chœur ; que l'orgue magnifique ,
Le fier clairon , ou le hautbois rustique ,
Mêle son charme à nos concerts pieux.

Source d'amour, de bienfaits et de grâce !
Toi, dont nos cœurs trouvent partout la trace ,
De tes enfants daigne te souvenir !
Doux et propice à ton peuple fidèle ,
Etends sur lui ton aile paternelle !
Nous t'implorons : c'est à toi de bénir.

Empêche, ô Dieu ! la discorde fatale
D'ensanglanter notre terre natale ,
Et de l'ouvrir aux fils des étrangers !
Chasse la guerre, et que le bruit des armes
N'excite plus parmi nous les alarmes
Et les fureurs pires que les dangers.

Des bonnes lois que la ferme puissance ,
Des bonnes mœurs que la douce influence ,
De ce canton soient les appuis nouveaux !
Par ta bonté puissions-nous voir sans cesse
A nos conseils présider la sagesse ,
Et la justice à tous nos tribunaux !

Sur nos coteaux, au sein de nos campagnes ,
Du bord des lacs au sommet des montagnes ,
Qu'un tendre accord enchaîne tous les cœurs !
Et descendant du Ciel, qui les envoie ,

Que la santé, l'abondance et la joie,
De l'homme actif couronnent les labeurs !

De nos foyers écarte la licence !
Fais-y fleurir l'aimable bienfaisance,
Et la franchise et la simplicité !
De nos vieillards bénis le dernier âge,
Et leurs vertus serviront d'héritage
Et de modèle à leur postérité !

Que ce repos, qu'en des temps plus prospères
Ta main propice a versé sur nos pères,
Sur nous descende et se fixe à jamais !
Ce n'est pas l'or, la gloire, ou les conquêtes,
Qui font l'objet de nos humbles requêtes ;
C'est ton amour, la concorde et la paix.

Brûlant alors du feu sacré des Anges,
Nous offrirons l'encens de nos louanges
Devant l'autel de notre Dieu sauveur ;
Et nos neveux béniront la journée,
Où notre terre et libre et fortunée
Pour ses enfants vit germer le bonheur.

Mais bien qu'heureuse et tendrement chérie,
La passagère et terrestre patrie
Seule n'est point le terme de nos vœux :
Non, non, Seigneur ! notre espoir, notre attente,
Est d'habiter la Cité permanente,
Qu'à notre foi tu montres dans les cieux.

P. B.

INSTALLATION

D'UN PASTEUR DANS SA PAROISSE.

De nos destins Maître suprême,
Accepte en ce jour solennel
L'hommage d'un peuple qui t'aime,
Prosterné devant ton autel !
Exauce notre humble prière !
Réponds à l'ardeur de nos vœux,

Et que ta face tutélaire
Sur nous luise du haut des cieux !

Grâce à ta bonté paternelle,
Nous retrouvons un bon pasteur.
Soutiens sa force ; accrois son zèle ;
Qu'il soit l'homme selon ton cœur !
Appelé dans ton sanctuaire
Par ton choix et par notre amour,
Que ton divin flambeau l'éclaire
Et le conduise nuit et jour !

Doux organe de ta parole,
Par toi-même purifié,
Que sa voix instruisse et console
Le peuple à ses soins confié !
Qu'elle attire à ton Evangile
Nos cœurs autant que nos esprits :
Heureux si son troupeau docile
De ses leçons sent tout le prix !

Dieu sauveur ! toi dont rien n'égale
Le sacrifice et les bienfaits,
Sous sa houlette pastorale
Fais-nous trouver salut et paix !
Et qu'enfin ta grâce propice,
Pour récompenser son travail,
Brebis et berger réunisse
Au sein de l'éternel bercail !

LE VALLON DE THENAS.

ÉLÉGIE.

Non loin de ces hameaux, de ces toits solitaires,
Où règnent la franchise et les mœurs de nos pères,
Entre deux coteaux s'ouvre à l'œil du voyageur
Un vallon qu'habitaient le calme et la fraîcheur.
Un ruisseau sur la mousse y promenait son onde,
Et cachait sous les fleurs sa trace vagabonde :
Sur ses bords s'élevaient l'alisier cotonneux,
Et l'if mélancolique et le pin sourcilleux :
Mille oiseaux réunis sous un toit de feuillage

Par leurs chants variés animaient le bocage ;
 Les uns couvaient en paix le fruit de leur amour ;
 Les autres gazouillaient sur les rocs d'alentour ;
 Et tous , d'un plomb mortel sans redouter l'injure ,
 Entonnaient dès l'aurore un hymne à la nature.
 La folâtre génisse errait sur le gazon ,
 Qu'émaillait le retour de la belle saison :
 Des buissons suspendus la chèvre pétulante
 Dépouillait en grimpant la parure ondoyante ;
 Et l'agile écureuil né pour la liberté
 S'élançait d'arbre en arbre avec légèreté.

L'amour de la retraite et le goût de l'étude
 Guidaient souvent mes pas vers cette solitude.
 Tantôt, un livre en main , je venais dans ces bois
 De l'antique sagesse interroger la voix :
 Couché sur le tapis de la verte prairie ,
 Tantôt du peuple ailé j'écoutais l'harmonie ;
 Plus d'une fois penché sur le bord du ruisseau ,
 Je disais : Que mes jours coulent comme cette eau !
 Puis j'allais moissonner la pervenche chérie ,
 Le crocus printanier ou la sombre ancolie ;
 Et des trésors de Flore enrichissant ma main ,
 J'épuisais sa corbeille et pillais son jardin.

Mais qu'est-il devenu cet Elysée aimable !
 Je n'y vois plus , hélas ! qu'un désert lamentable ,
 Depuis le jour fatal qu'un fléau destructeur
 A fait de son enceinte un théâtre d'horreur.
 Borée avait couvert d'une robe de glace
 Des croupes d'alentour la penchante surface ;
 Escorté des Autans , l'hiver sur nos climats
 Entassait sans relâche et pressait les frimas ;
 D'un bruit affreux soudain tous nos monts retentissent ;
 De leur front ébranlé les cavernes mugissent ;
 La masse des frimas tout à coup déchainés
 Coule rapidement sur les rocs inclinés ,
 Chassant avec fracas un tourbillon immense ,
 Dont le souffle orageux l'annonce et la devance :
 De troncs déracinés , de rochers bondissants ,
 Elle accroît son volume , elle charge ses flancs ;
 L'avalanche est formée , elle glisse , et s'augmente
 Du vaste amas de neige étendu sur sa pente.
 Ce globe irrésistible , autant qu'inattendu ,
 Au vallon de Thénas comme un trait descendu ,
 Entasse dans son sein , à l'instant qu'il y roule ,
 Les décombres épars d'une Alpe qui s'écroule ;

Et joignant par un pont l'un et l'autre coteau,
 De ce riant Tempé fait un vaste tombeau.
 Qui pourrait sans frémir décrire les ravages
 Que l'Hiver en fureur verse sur ces bocages ?
 Sous le poids des glaçons les bois sont écrasés ;
 Ainsi que des roseaux, les sapins sont brisés ;
 La forêt tout entière est sur le sol couchée ;
 De rameaux fracassés la prairie est jonchée :
 Le ruisseau disparaît, et sa Nyade en pleurs
 Fuit et porte autre part son urne et ses faveurs.
 Vainement le Printemps secondé du Zéphire
 Vient des mains de l'Hiver reprendre son empire ;
 L'Hiver ne cède point le vallon de Thénas,
 Qu'il désole et condamne à d'éternels frimas :
 Seule la Mort y règne, et du haut d'une roche
 Au souffle de la vie en interdit l'approche,
 En bannit les bergers, les chants et les troupeaux,
 Et de ce froid désert exile les oiseaux.
 Au lointain, on dirait une cité détruite,
 Par le Temps, par Bellone en mesures réduite.
 Ici, c'est un long pan de murs percés à jour ;
 Là, le front ruineux d'une gothique tour :
 Ailleurs, d'épais glaçons taillés en pyramides,
 En colonnes d'albâtre, en portiques humides ;
 Et le regard ne voit que débris confondus,
 L'un sur l'autre roulés, entassés, suspendus :
 Aspect tout à la fois et morne et magnifique,
 Funéraire tableau, pompe mélancolique,
 Dont la confusion par un désordre affreux
 Attristant la pensée, arrête encor les yeux.

Combien tout est changé ! l'ami de ces ombrages
 N'ira plus méditer sous leurs nouveaux feuillages,
 Goûter le calme pur de ces réduits secrets,
 Contempler la nature et chanter ses bienfaits :
 Il n'ira plus cueillir l'élégante arétie,
 La noble radiaire et la fraîche sylvie.
 Ah ! que dis-je ! ces lieux conviennent à mon cœur
 Abreuvé d'amertume, et nourri de douleur,
 A ce cœur qui, privé de son unique amie,
 Tout entier s'abandonne à la mélancolie,
 S'entourne de deuil, et dans tout l'univers
 N'aperçoit plus, hélas ! que lugubres déserts ;
 Où le Trépas voilé d'un crêpe funéraire,
 Au milieu des tombeaux tient sa cour solitaire.

Mais cédant au malheur dont je sens tout le poids,
 D'un sombre désespoir dois-je écouter la voix ?
 Non , non : loin de ce globe en proie à la tristesse ,
 Où sur l'aile du Temps la Mort plane sans cesse ,
 Et qui lui-même un jour trouvera son tombeau
 Alors que le soleil éteindra son flambeau ,
 Cherchons , sans plus tarder , ces régions heureuses
 Des justes trépassés demeures lumineuses ,
 Où de L'ANCIEN DES JOURS le trône radieux
 Eclaire l'Empyrée et luit sur tous les cieux ;
 Où le fleuve fécond d'une paix éternelle
 Baigne l'arbre de vie et la rose immortelle.
 C'est vous , vallons bénis , coteaux d'éternité ,
 Immobile rocher des siècles respecté ,
 Vers qui montent mes vœux et tendent mes pensées ,
 Sur un monde meilleur incessamment fixées.
 Oni ! déjà l'Espérance au front consolateur
 Vient de l'Eden céleste éclaircir ma douleur :
 Et je me dis : C'est là que cesseront mes craintes ;
 Là , ne me suivront point ni le deuil ni les plaintes ;
 Là , les cœurs qui s'aimaient ne sont plus séparés ;
 Là , je retrouverai tous ceux que j'ai pleurés.

NB. L'auteur de cette Elégie a essayé de décrire les effets d'une *avalanche* tombée en janvier 1802, dans un vallon voisin de Château-d'OEux, et de peindre avec quelques détails ce phénomène terrible, dont aucun poète français jusqu'à présent n'a eu l'occasion d'être témoin oculaire. — Il n'a pas besoin de prévenir que les images des seize derniers vers de cette pièce sont tirées de nos livres sacrés, qui parlent du *fleuve de délices*, de *l'arbre de vie*, de *la rose de Saron*, du *rocher des siècles*, des *vallées de bénédiction*, des *coteaux d'éternité*, etc.

Château-d'OEux.

P. B.

LA MORT DE L'HERMITE.

BALLADE ÉLÉGIAQUE.

Sous le ténébreux portique
 D'un cloître à moitié détruit ,
 Une voix mélancolique
 Se fait ouïr à minuit :
 On l'entend toujours la même
 Répéter plaintivement :

*Pour qui perd tous ceux qu'il aime ,
Ah ! la vie est un tourment.*

Tout auprès , une fontaine
Verse lentement ses eaux ;
Là sur une urne d'ébène
Le burin grava ces mots :
*Cette source est un emblème
De mes trop longues douleurs :
Quand on pleure ce qu'on aime ,
L'œil n'a pas assez de pleurs.*

Cette onde à son cours laissée
Baigne trois saules pleureurs :
Sur chaque tige est tracée
Une faux entre deux cœurs :
On y lit : *La mort barbare
Nos plus doux nœuds brisera ;
Mais si sa faux nous sépare ,
Sa faux nous réunira.*

Non loin s'ouvre un hermitage ,
Au sein d'un roc menaçant :
Devant ce manoir sauvage
Chacun passe en frémissant.
Sur un écusson de cuivre
Qui se présente d'abord
Est écrit : *Puis-je encor vivre
Quand tout ce que j'aime est mort ?*

J'entre sous la voûte obscure ;
J'appelle : on ne répond pas :
L'écho , par un sourd murmure ,
S'éveille au bruit de mes pas.
D'une clarté je m'approche ;
Elle me guide , je vois
Brûler au pied d'une roche
Un cierge près d'une croix.

Je prends d'une main tremblante
Ce funéraire flambeau :
A sa lueur vacillante
Je reconnais un tombeau.
Sur le marbre qui recouvre
Le plomb poudreux d'un cercueil ,

Je me baisse et je découvre
Ces tristes lignes de deuil.

» Dieu fasse paix à Lothaire !
» Il eut quinze ans de bonheur.
» Heureux époux, heureux père,
» Rien ne manquait à son cœur ;
» Mais l'onde éteignant la flamme
» De l'hymen et de l'amour,
» Lui ravit, hélas ! sa femme
» Et ses deux fils d'un seul jour.

» Alors dans cet hermitage
» Il vint attendre la mort,
» Comme on attend un naufrage
» Qui doit ramener au port.
» Tel est le décret suprême ;
» Humblement il s'y soumet ;
» *C'est se survivre à soi-même,*
» *Que perdre ceux qu'on aimait.*

Tout à coup se fait entendre
Un soupir attendrissant :
Je me tourne, et sur la cendre
Je trouve un agonisant.
» Tu vois Lothaire lui-même,
» Depuis quinze ans dans ce lieu :
» Pour rejoindre ceux qu'il aime,
» Il finit de vivre..... adieu ! »

A ces mots, l'hermite expire :
Mon cierge tombe et s'éteint :
Comment pourrais-je décrire
Le trouble affreux qui m'étreint !
Je m'enfuis, et je crus même
Oùir au fond de mon cœur :
» *Pour qui perd tous ceux qu'il aime,*
» *Ah ! la mort est un bonheur.*

P. B.

Note. Une ancienne tradition a donné lieu à cette ballade : elle porte qu'un riche chevalier d'Argovie, ayant vu périr sous ses yeux dans le lac de Hallwyl sa femme et ses deux enfants, sans pouvoir les sauver, se retira dans un hermitage voisin, et qu'il y finit ses jours dans la douleur et dans les larmes, après y avoir creusé lui-même son propre tombeau.

CLAUS ET TONI,

OU LA CHAPELLE DES INNOCENTS.

Complainte populaire.

Sur un air du Pont-Neuf.

Venez à moi, grands et petits,
 Venez ouïr la triste histoire
 D'un enfant par son père occis :
 A grand peine pourrez la croire :
 Toutefois de ce fait certain
 Il reste un monument durable,
 Qui doit apprendre au genre humain
 De quoi père ivrogne est capable.

A Brunnen, Claus vivait jadis,
 Claus, qui pourvu qu'il boive et mange,
 De faim laisse mourir son fils,
 Fils de huit ans, beau comme un ange :
 En pleurant sa mère filait,
 Pour fournir à sa subsistance,
 Et, six ans durant, de son lait
 Nourrissait de Toni l'enfance.

Toni serait péri de faim,
 Quand sa bonne mère fut morte,
 S'il n'eût été soir et matin
 En mendiant de porte en porte.
 Un jour Claus s'en allait par eau
 Boire et s'enivrer de plus belle ;
 Son fils lui demande un morceau
 D'un pain qu'il voit dans sa nacelle.

» Oui, tu l'auras, si tu répons
 (Dit Claus d'une voix de tonnerre)

» Franchement à trois questions,

» Que sur-le-champ je veux te faire.

» Dis, qu'as-tu trouvé de plus doux

» En ce monde plein de malice ?

— *De plus doux, me demandez-vous ?*

C'était le lait de ma nourrice.

» Bon ! qu'est-il à ton jugement
 » De plus tendre sur cette terre ?
 — *De plus tendre?... Un petit moment....*
Ce sont les baisers de ma mère.
 » Et de plus dur ? — *C'est ce rocher.*
 » Tu mens , cria Claus en colère ,
 » Pas si loin ne faut le chercher :
 — *C'est donc , hélas ! le cœur d'un père.*

A ces mots , le tigre d'abord
 Prend son fils , lui brise la tête
 Contre la roche de ce bord ;
 Puis dans le lac son corps il jette :
 Bientôt les juges du pays
 Ce barbare père ont fait prendre ;
 Et pour avoir occis son fils ,
 Au gibet ils l'ont mené pendre.

Lors tout le peuple en gémissant
 De pleurs s'en vint laver la place ,
 Qui du sang de ce pauvre enfant
 A conservé longtemps la trace.
 Puis de Gersau les braves gens ,
 Sur cette rive criminelle ,
 A l'honneur des Saints Innocents
 Ont fait bâtir cette chapelle.

Voyageur , qui viens en ce lieu
 Rougi du sang de l'innocence !
 N'y passe point sans prier Dieu ,
 Et retiens bien cette sentence : —
Si rien n'est aussi dur pour nous
Comme le cœur d'un mauvais père ,
Rien n'est plus tendre ni plus doux
Que le cœur d'une bonne mère.

Notice sur la pièce précédente.

J'allais en 1785 de Gersau à Brunnen , par un sentier tracé le long des bords escarpés du lac des quatre cantons , et je trouvai près du rivage une petite chapelle : un vieillard , assis tout auprès , m'apprit qu'elle s'appelait *Kindlindsmord Capell*, c'est-à-dire, la Chapelle de l'infanticide. Présument que ce nom tenait à un fait historique , je lui demandai quelques détails

sur cette étymologie. Alors il m'apprit qu'un batelier de la contrée, qui joignait à ce métier celui de joueur de violon, était si adonné au vin, qu'il refusait de fournir à l'entretien de sa femme et de son fils unique, pour consumer tout ce qu'il gagnait dans la plus crapuleuse débauche; que la mère nourrit six ans de suite cet enfant de son lait; qu'à la mort de cette femme, le petit garçon abandonné à lui-même devint mendiant; qu'ayant trouvé sur cette place son père, qui partait en bateau pour aller jouer du violon dans une noce de l'autre côté du lac, il l'avait supplié de lui donner un morceau de pain; que le père lui avait proposé les trois questions rapportées dans la romance; et qu'à sa dernière réponse, ce monstre avait pris l'enfant par les pieds, lui avait écrasé la tête contre un roc, et jeté son cadavre dans le lac: il ajouta que le crime ayant été découvert, le tribunal de Schwytz condamna ce scélérat au dernier supplice; et que la désolation fut si grande dans le pays, que pour détourner les jugements du ciel d'une terre souillée par un forfait aussi atroce, on bâtit cette chapelle, dédiée *aux Saints Innocents*, c'est-à-dire, aux enfants de Bethléem, massacrés par l'ordre d'Hérode. Il me dit encore, que dans ses jeunes ans, il avait entendu sa grand'mère chanter quelques couplets d'une romance allemande sur ce tragique événement, dont le refrain était: *Voyez de quoi un père ivrogne est capable.*

Cette conversation me donna l'idée de traiter le même sujet en français: je l'ai donc essayé dans le genre de ces *complaintes* que la police de Paris faisait autrefois composer pour l'instruction du peuple, après l'exécution de quelque grand criminel, *complaintes* qu'un musicien ambulant allait chanter dans les foires et dans les marchés, ayant pour l'ordinaire un tableau grossièrement barbouillé, qui représentait le fait, et qu'il démontrait avec une baguette.

On trouvera, je pense, que ma romance est tout à fait dans ce genre populaire, ou, pour mieux dire, trivial. Mais c'est précisément mon but. Du reste, si quelque amateur veut aller la chanter plaintivement dans les places publiques, je lui en abandonne volontiers l'honneur et le profit, à condition cependant que l'Orphée des carrefours m'apprenne l'air qu'il y mettra.

Schwytz, juillet 1805.

P. B.

LE TOMBEAU

DU TROUBADOUR NEUCHATELOIS.

Romance.

Sur ce tombeau , pleurez , jeunes bergères !
Pleurez longtemps la mort du troubadour.
Quand sur sa lyre erraient ses mains légères ,
Que disait-il en ses doux chants d'amour ?

Il célébrait , dit la touchante Elvire ,
Les beaux vallons , les forêts d'alentour.
J'osai l'aimer : hélas ! jamais sa lyre
Ne m'a nommée en ses doux chants d'amour.

Qu'a-t-il aimé ? dit la blonde Elmadure ,
Était-ce moi ? brûlait-il à son tour ?
Son beau génie embrasait la nature ;
Il la chantait comme on chante l'amour.

Puis vint Emma la bergère naïve ;
Emma rougit et pleura tour à tour :
C'est pour Emma que son âme expansive
Avait créé ses plus doux chants d'amour.

Il me chérit et je l'aimai , dit-elle :
Mon pied foulait les fleurs de son séjour ;
Mon œil cherchait quelque rose nouvelle ,
Et rencontra son regard tout d'amour.

D'un saule épais la verte chevelure
Couvre sa tombe et la dérobe au jour ;
La beauté pleure , et le zéphir murmure :
« Heureux qui sent et qui chante l'amour ! »

J. CH.

ÉPITRE AUX FLEURS,

A L'OCCASION D'UN RETOUR DE FROID ARRIVÉ AU COMMENCEMENT
DE MARS 1793. (51)

Prémices du printemps, fleurs qui venez d'éclore,
Fruits des premiers baisers de Zéphire et de Flore,
Craignez des Aquilons le retour dangereux.
Autour de vous déjà le papillon voltige,
Le soleil vous caresse, et les vents amoureux
Balancent mollement votre ondoyante tige:
La nature pour vous épuisant ses trésors,
D'or, de pourpre et d'azur forme votre parure;
Et pour vous assurer l'empire de ses bords,
Vous élève elle-même un trône de verdure.
Belles de vos attraits, vous offrez à nos yeux
D'un calice brillant les contours gracieux;
Un parfum délicat de votre sein s'exhale:
En vous tout nous séduit, en vous tout est charmant.
Mais quoi! tant de beauté ne dure qu'un moment,
Et vous touchez peut-être à votre heure fatale!
Ce matin dont l'éclat vous invite à fleurir,
Ce matin vous vit naître, et peut vous voir mourir:
L'hiver, qui si longtemps régna sur nos campagnes,
Au printemps, dont la main rajeunit les gazons,
Abandonne à regret le sceptre des saisons,
Et nous menace encor du sommet des montagnes:
L'univers de nouveau va trembler sous ses lois;
Les fiers enfants du Nord, à ses ordres fidèles,
Dans leurs antres glacés ont entendu sa voix;
Sous les cieux obscurcis ils agitent leurs ailes,
Et d'un vol assuré fondant sur nos climats,
Nous rapportent l'ennui, le deuil et les frimas.
Avant que dans les airs la nuit tendant ses voiles,
Ait ceint le firmament d'une écharpe d'étoiles,
Leur souffle destructeur désolera nos champs:
Je les entends déjà frémir dans nos bocages,
Où les oiseaux cachés sous de naissants feuillages
Apprenaient aux échos à répéter leurs chants.
Je vois déjà blanchir les plaines étonnées;
Un cristal immobile a remplacé les eaux;
Et des ruisseaux muets les Nymphes consternées
Se cachent en tremblant au fond de leurs roseaux.

Tout languit, tout expire au souffle de Borée.
 Et vous, charmantes fleurs ! vous de qui le destin
 A peu de jours, hélas ! a borné la durée,
 Faut-il que leur rigueur hâte encor votre fin ?
 Demain quand le soleil, ramenant la lumière,
 Viendra dorer des monts le sommet blanchissant,
 Nuancer les vapeurs nageant dans l'atmosphère,
 Et peindre l'horizon d'un pourpre languissant,
 En vain je chercherai l'hépatique azurée, ⁵²
 La blanche perce-neige ⁵³ et l'odorant daphné : ⁵⁴
 Sur le bord des ruisseaux, triste et décolorée,
 La tendre saxifrage à mon oeil étonné ⁵⁵
 N'offrira plus l'éclat de sa tête dorée :
 Et toi qui de l'enfance ornes les blonds cheveux,
 Du printemps, des amours modeste avant-courrière,
 Honneur de nos vergers, charmante primevère, ⁵⁶
 Hier tu brillais encor, tu régnaïs en ces lieux !
 Mais l'orage a passé, tu n'es plus : la bergère
 En vain te redemande au bosquet solitaire
 Où tes charmes naissants avaient frappé ses yeux.

Elle t'y cherche aussi, fleur aimable et chérie,
 Toi qui de nos vallons embellis les contours,
 Toi dont l'azur rappelle à mon âme attendrie
 Ma jeunesse, Rousseau ⁵⁷, mon lac et les beaux jours !
 C'en est fait, l'Aquilon dans sa rage cruelle
 A renversé ta tige et terni tes couleurs :
 Mais au moins ton feuillage échappe à ses fureurs...
 Il ne saurait flétrir ta verdure immortelle :
 L'hiver de ses glaçons t'assiège vainement ;
 Au-dessus des frimas tu relèves ta tête,
 Digne de couronner dans nos beaux jours de fête
 Et le front du poète et celui de l'amant.

Mais pourquoi, jeunes fleurs, vous empresser à naître ?
 Pourquoi céder aux vœux des Zéphyrus inconstants ?
 En fleurissant plus tard vous plairez plus longtemps ;
 Renfermez vos trésors ; attendez, pour paraître,
 Que l'astre des saisons ralentissant son cours,
 Aux nuits, aux froides nuits égalise les jours ;
 Attendez que Progné, loin des brûlants rivages
 Où le Maure asservi s'endurcit aux travaux,
 Revienne confier aux toits de nos villages
 Son argile et le fruit de ses amours nouveaux ;
 Attendez que sa sœur sous l'épaisse feuillée

Se dérobe aux regards du berger curieux,
 Et que le long récit de ses paisibles feux,
 Enchanter la nature en nos bois réveillée :
 C'est alors qu'il est temps de naître et de fleurir.
 Sachez mettre à profit ces heures passagères,
 Croissez, brillez, parez le front de nos bergères ;
 Penchez-vous sur leur sein ! c'est là qu'il faut mourir.
 Que devant votre éclat tout autre éclat s'efface :
 Semez de votre émail le penchant des coteaux ;
 Reines de nos étangs, mirez-vous dans leurs eaux,
 Dont aucun vent alors ne ride la surface.
 Autour de nos berceaux de pampres couronnés,
 Que le souple jasmin s'unisse avec la rose :
 O fleurs ! servez de lit aux amours fortunés,
 Et parfumez la couche où le bonheur repose.
 Que vos trop courts moments soient tous pour le plaisir :
 Prodiguez vos appas, prodiguez vos tendresses
 A chaque papillon, comme à chaque zéphyr :
 Pourquoi leur refuser d'innocentes caresses ?
 Un soupir de l'amour veut un autre soupir.
 Aimez : c'est le grand but de la loi de nature :
 On nous en fait un crime : hélas ! c'est un devoir.
 Aimez ! et que le champ qui vous doit sa parure
 Du printemps qui suivra vous doive encor l'espoir.

Fuyez, vents orageux ; courez, lentes journées.
 Soleil, lance tes traits, réchauffe nos sillons ;
 Que les fleurs à languir trop longtemps condamnées
 Puissent s'ouvrir sans crainte au feu de tes rayons.
 O fleurs ! de nos vallons aimables habitantes,
 Vous qui de mon enfance embellissiez les jeux,
 Je vous chéris encore, et vos couleurs brillantes
 Captivent sans effort et nos cœurs et nos yeux.
 Vous faites mes plaisirs et ma plus douce étude :
 Oubliant près de vous les coupables humains,
 Pour mieux vous contempler cherchant la solitude,
 Je vous dois mes vertus et des jours plus sereins.
 A quelques noirs pensers que mon âme se livre,
 En voyant tant de maux, tant de forfaits divers
 Faire un séjour d'horreur de ce bel univers,
 Votre aspect me console, et j'aime encore à vivre :
 C'est pour vous qu'au printemps j'erre dans ces bosquets
 Où près du saule en fleurs vole la jeune abeille,
 Dont le bourdonnement, que m'apporte un vent frais,
 Comme lui tour à tour frappe et fuit mon oreille :

C'est pour vous que jadis on m'a vu tant de fois
 Parcourir du Jura les croupes verdoyantes ,
 Et gravir ces rochers , ces cimes effrayantes ,
 Où le plomb peut à peine atteindre le chamois.
 Maintenant que Bellone au carnage animée
 Roule son char sanglant sur la terre alarmée ,
 Et que cent rois ligüés unissant leurs efforts
 Portent aux champs français l'épouvante et la mort ,
 Je trouve auprès de vous de plus douces images ;
 Vous changez en jardins les lieux où vous croissez :
 Nos guerriers ne sont grands que par de grands ravages ;
 Ils désolent la terre.... et vous l'embellissez.
 Chez vous on ne voit point au pied du lis superbe
 Ramper avec orgueil de vils adulateurs ,
 Ni l'oeillet insulter , au gré de ses flatteurs ,
 Le faible liseron qui se cache sous l'herbe. ⁵⁸
 Vous jouissez en paix de tous les dons des cieux ;
 Et la main qui peignit votre étoffe brillante
 Arrose également d'une onde bienfaisante
 Et l'humble germandrée et le chêne orgueilleux.
 O fleurs ! que votre sort serait digne d'envie ,
 Si l'arrêt du destin , pour vous moins rigoureux ,
 Daignait vous accorder une plus longue vie !
 Mais quoi ! l'on vit assez , alors qu'on vit heureux.
 Hélas ! nos jours semés de peine et d'amertume
 Au gré de nos souhaits coulent trop lentement ;
 L'erreur nous asservit , le chagrin nous consume :
 Nous ne trouvons la paix qu'au sein du monument.
 Oh ! si le mien s'élève un jour dans ces campagnes
 Où le destin propice a placé mon berceau ,
 Où sous des ceintres verts mon paisible ruisseau
 Va porter au Léman le tribut des montagnes ,
 Amantes du Zéphyr, parez de vos présents
 Cet asile où , des maux ignorant les atteintes ,
 Le cœur ne connaît plus ni l'amour , ni ses craintes ,
 Ni ses plaisirs trompeurs , ni ses chagrins cuisants :
 Orné de vos couleurs , qu'il frappe au loin la vue
 Du voyageur errant sur ce bord enchanté ;
 Et que , pour vous cueillir , la bergère ingénue
 Y vienne quelquefois dans les beaux jours d'été.

(Par un botaniste suisse , S. B.)

LE MATIN.

ODE.

Vers l'occident roule tes voiles ;
 O nuit, abandonne les cieux !
 Elle fuit : l'éclat des étoiles
 A peine frappe encor mes yeux.
 Une lumière douce et pure
 Vient du réveil de la nature
 Animer le riant tableau.
 Le roi des saisons va paraître :
 Il s'avance ; tout va renaître
 A la clarté de son flambeau.

L'horizon rougit et se dore :
 Le pourpre se mêle aux saphirs.
 Près du char de la jeune Aurore
 Folâtrent les tendres Zéphyr :
 Leur essaim bruyant et volage
 Sème partout sur son passage
 Les fleurs dont ils sont couronnés ;
 Et des perles , riche parure
 De leur flottante chevelure ,
 Les gazons , les bois sont ornés.

Un éclair a jailli de l'onde :
 L'air s'embrase de mille feux :
 L'astre conservateur du monde
 Paraît sous son dais radieux.
 Moteur brillant de la matière ,
 Il rend à la nature entière
 Et les contours et les couleurs :
 Dans l'espace il n'est aucun être
 Qu'il n'embellisse et ne pénètre
 De ses bienfaisantes chaleurs.

Levant vers lui sa tête humide ,
 Qu'affaissaient les pleurs du matin ,
 A ses feux la rose timide
 Ouvre les trésors de son sein.
 De ses sœurs la troupe s'éveille :
 Partout les boutons de la veille
 Changés en fleurs charment les sens.

La campagne au loin parfumée ,
Ainsi qu'aux bosquets d'Idumée ,
Exhale le plus pur encens.

Tandis que d'une flamme active
La terre absorbe les rayons ,
Dans les champs que sa main cultive
L'homme va tracer des sillons.
Sa sueur arrose les plaines :
Du lourd compagnon de ses peines
L'aiguillon presse la lenteur ;
Et déjà le sol moins rebelle
Dans ses flancs fécondés recèle
L'espoir tardif du moissonneur.

Quels accords ! quelle symphonie !
Écoutons... c'est vous que j'entends ,
Enfants légers de l'harmonie ,
Des airs volages habitants ;
Les échos frappés vous répondent :
Vos chants se mêlent , se confondent
Avec le murmure des eaux :
Tout est concert : l'âme attendrie
S'abandonne à la rêverie ,
Et s'ouvre à des plaisirs nouveaux.

Le cœur se dilate et s'épure :
L'homme s'élève à son auteur :
Il a vu Dieu dans la nature ,
Et dans son maître un bienfaiteur.
L'éclat de la voûte azurée ,
L'émail dont la terre est parée
Tour à tour captivent ses yeux :
Sur les ailes de la prière
Il s'élance , et de sa paupière
Coulent des pleurs religieux.

Objet des célestes cantiques ,
De notre amour et de mes vers ,
Que tes œuvres sont magnifiques ,
Tendre Père de l'univers !
Ces astres constants dans leur course ,
Qui d'une intarissable source
Versent la vie et la clarté ,
Les fruits qu'étaient ces rivages ,

Et ces ruisseaux et ces ombrages,
Aux mortels disent ta bonté.

Les vents à tes ordres fidèles,
Pour rafraîchir l'air enflammé,
Agitent mollement leurs ailes
Sous un ciel trop longtemps fermé.
L'eau se condense dans la nue ;
Elle tombe , elle s'insinue
Dans le germe reproducteur :
Déjà la campagne altérée ,
De cette vapeur éthérée
A bu le flot générateur.

Hymnes de la reconnaissance,
Concert sublime et solennel,
Montez, dès que le jour commence,
Vers le trône de l'Eternel !
L'espace immense est son empire :
Par lui tout se meut, tout respire,
Et se conserve et se nourrit.
Aux éléments il parle en maître :
Il ouvre sa main, tout prend l'être ;
Il la referme, tout périt.

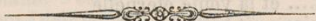
Un mot de sa bouche immortelle
Féconda le sein du néant :
Il dit... et la voûte éternelle
Des cieux vit briller le géant.
De la nuit les astres parurent ;
Ils s'ébranlèrent, ils coururent
Au lieu que leur montra sa main.
Dans les airs la terre lancée,
Et sur son axe balancée,
Sans effort trouva son chemin.

Des mers son doigt marqua la place :
Il fit ces monts audacieux,
Colosses dont la vaste masse
Presse l'enfer et touche aux cieux.
Leur front, qu'un long hiver couronne,
De la foudre qui les sillonne
Repousse les traits impuissants,
Et voit sans cesse de l'orage

Expirer l'inutile rage
Contre ses rochers menaçants.

L'homme enfin , cet être sensible ,
Trop peu connu , mais trop vanté ,
Ce mélange incompréhensible
De faiblesse et de majesté ,
Dieu puissant ! l'homme est ton ouvrage.
Prenant une forme , un langage ,
L'argile à ta voix s'anima :
Ton souffle ennoblit la poussière ,
Et dans une prison grossière
Un hôte immortel s'enferma.

S. B.



NOTES.

PROMENADE AUX LACS LIOSON, etc.

1. Cette pièce, ainsi que la plupart de nos petits voyages en Suisse, a été traduite en allemand, et imprimée à Zurich dans un recueil dont il a déjà paru deux volumes (1797, 1798), chez Orell, Fussli et Comp^e : ce recueil a pour titre, *Kleine Fussreisen durch die Schweiz*, et il se continue.

2. Cette éminence est connue dans la commune sous la dénomination de *Motte*, qui en *celtique* signifie une élévation fortifiée, ou un tertre sur lequel est un château. Le nom d'*OEx* est corrompu de celui d'*Oie* ou d'*Oit*, qu'on trouve dans les plus anciens documents de la contrée. *Oie* et *Vas* veulent dire des prés, des herbages, et conviennent à ces lieux qui, jadis couverts de forêts, furent probablement les premiers défrichés et changés en pâturages. On appelle encore, en langage du pays, *oison*, l'herbe qui recroît dans un pré après que les vaches l'ont brouté.

Pour ne pas ennuyer certains lecteurs qui n'aiment pas les étymologies, je rejette dans les notes tout ce que j'ai à dire sur cette matière intéressante à plus d'un égard, puisqu'elle peut porter quelque lumière sur le berceau de nos anciennes peuplades, toutes *celtiques*, qui ont laissé, comme on le verra, des monuments durables, quoiqu'un peu altérés, de leur idiome, dans la nomenclature des monts, des lacs, des torrents, des forêts et des hautes vallées.

3. *Torneresse* signifie la rivière des scies ; de *torn*, rivière ; et *resse*, un moulin à scie. En effet, il y en a plusieurs que les eaux de cette rivière font mouvoir.

4. *Pessot* veut dire forêt de montagne ; de *pe* ou *pi*, montagne, lieu élevé ; et de *sot* ou *sault*, une forêt, d'où les Latins ont tiré le mot *saltus*. Cette étymologie est parfaitement en rapport avec la localité qui porte ce nom, comme la grande majorité de celles dont parlent ces notes.

5. *Teisejeurs*, habitation de la forêt ; de *ti*, *tei*, ou *teis*, habitation ; et *jor*, *jeur*, *gwr*, forêt. Plusieurs noms de cette contrée finissent par le mot *jeur*, qui dans le patois du pays, signifie encore un *bois élevé*.

6. *Crai*, *crech* et *creh*, signifient faite, sommet; d'où est venu le mot patois *crêt*, une éminence. *Crai* est en effet le sommet le plus élevé de la chaîne dont il fait partie.

7. *Parey*, de *par*, *paret*, muraille, d'où on a fait *paroi*: de loin, les rochers de *Parey* semblent un mur immense.

8. *Moess*, *mosse*, signifie un marais, un terrain humide; aussi le fond de la vallée des *Mosses* est très-marécageux.

9. *Hongrin*, haut canal; de *hon*, haut; et *gryn*, canal d'une eau qui se déborde. L'*Hongrin* est formé par l'écoulement d'un petit lac fort élevé.

10. De ce terrain marécageux et caverneux dérive probablement le nom de *Lécherette*. *Lech* signifie marais, et *leigh* trou, caverne.

11. Cette foire s'appelle la *poya de Lioson*: *poya*, montée et colline. Le jour de cette foire, les vaches montent de la vallée dans les pâturages supérieurs. (Voyez la *Bibliothèque romane*, tome 4^{er}, page 116. *Edit.*)

12. Ce petit bâtiment des Alpes, destiné à la demeure des bergers et à la fabrication du fromage, n'a parmi nous d'autre nom que celui de chalet, dont l'étymologie se trouve dans *cel*, *chel*, *chall*, habitation, retraite, cachette.

13. Ce patois contient aussi une quantité de mots, dont les origines sont latines: ainsi dans cette partie des Alpes, le premier berger du chalet, celui qui fabrique le fromage, s'appelle *armadi*, de *armentum*, un troupeau: le second en ordre se nomme *djigno*, de *junior*, plus jeune.

14. Ici encore l'étymologie est parfaitement harmonique à la localité. *Lioson* signifie source de rivière; de *liw*, *lis*, *li*, gouffre, source profonde; et de *ason*, *auson*, rivière. En remontant l'*Hongrin*, on arriva à ce bassin, et naturellement on lui donna un nom qui liait les deux idées du ruisseau qui en sort, et du lac qui le produit.

15. Allières, que M^r de Saussure a trouvé être à 516 toises au-dessus du niveau du lac Léman, est un hameau fribourgeois, dont le nom peut venir de *al*, haut; et *lear*, *lier*, montagne. On y passe, quand on va du Pays-d'Enhaut au Pays-de-Vaud par le chemin de Jaman. *Djaiman*, montagne difficile; de *djais*, pénible, escarpé; et *man* ou *mon*, montagne.

16. *Nérive*, eau fraîche, de *ner*, eau, source, ruisseau; et de *riw* ou *riff*, froidure, glace. (Voyez la *Bibliothèque romane* tome 1^{er}, page 45. *Edit.*)

17. Moléson, la dernière, des Alpes de Gruyère, du côté de la plaine, est appelée dans l'ancienne chartre, *Moles summa*, haute masse. Le latin *moles* vient lui-même du celtique *moil* et *mol*, tertre, éminence.

18. Le botaniste trouvera la liste des plantes peu communes que nous recueillîmes durant ce voyage, et surtout en grand détail, celles de Lioson, dans les *Etrennes Helvétiques* de 1797, à l'article intitulé *excursion botanique*: l'auteur de cet article dit, en parlant des rochers voisins de ce lac, et des petites îles qui y sont semées, que *ce sont autant d'autels élevés par la nature à la déesse des fleurs*.

19. *Tomalay*, haute crête; de *tom* ou *dum*, crête; et *all*, haut.

20. Les mots d'*estiver* et d'*estivage*, usités dans le pays, justifieront cette étymologie latine, appuyée sur de vieilles chartres, au jugement des plus difficiles. Elle est, sans contredit, plus naturelle que celle de Bochat et de Bullet, qui, faisant entrer l'article dans le mot, prétendent que l'*Etivaz* est composé de *llaith*, rivière; et *var*, près, au bord.

21. *Lessi*, au bord d'une rivière; de *les*, rivière; et *i*, près.

22. *Vodalla*, lieu élevé; de *bod* ou *vod*, éminence; et *all*, élevé.

23. *Helvetia antiqua et nova*, livre classique pour les amateurs de l'histoire suisse.

24. *Bann*, district, territoire.

25. *Chavon*, habitation près du lac; de *chaie*, habitation; et de *avon*, lac, étang. *Seron*, de *serra* ou *serrum*, une montagne. (Pour *chavon*, voyez *Bibliothèque romane*, tome 1^{er}, page 42, note 61. *Edit.*)

26. *Saxima* s'appelle, dans les anciens documents latins, *Saxa ima*, les derniers rochers; et là où il y a une étymologie aussi marquée, il serait absurde d'en chercher une autre.

27. *Isenau*, la croupe du pays; de *is*, pays, contrée; et *nod*, croupe, dos.

28. *Par et bar*, faite, sommet, haute pointe.
29. *Gor, gwer*, eau, étang.
30. *Arnon*, creux de l'eau; de *arn*, creux, cavité; et de *on*, eau.
31. *Chelvié*, habitation près de l'eau; de *chel* ou *cel*, demeure, chalet; *wié, wi*, eau, étang, ruisseau.
32. *Pillon*; de *bil* et *bilyen*, rocher.
33. *Reusch*, bruyant, tumultueux, nom qui convient parfaitement à ce torrent.
34. *Dar*, eau impétueuse.
35. *Rionzettaz* est un diminutif de *riu* ou *rio*, ruisseau.
36. *Grun, gronna*, marais.
37. Peut-être *Feuter* était le nom de la profession de cet homme, et non le sien propre. *Feutour*, un coupeur de bois.
38. *Sanetsch* vient de *sad*, élévation, montagne.
39. *Al*, puis *ald*, ensuite *old*, par un changement de voyelle très-fréquent dans les dialectes celtiques, signifie une éminence, un mont.
40. *Sarine* en français, *Saanen* en allemand, peut venir de *san*, canal d'eau courante; ou de *sarn*, rocher.
41. Outre une multitude de petits torrents qui la grossissent, la *Sarine* reçoit successivement la *Reusch*, le *Scherziss*, la *Lauenen*, le *Griesbach*, dans l'*Oberland*; le *Flendru*, la *Gérine*, la *Torneresse*, le *Flumi*, dans le *Pays-d'Enhaut*; l'*Hongrin*, l'*Albeuve*, la *Nérive*, la *Trême*, la *Jogne*, la *Sionge*, l'*Egerenbach*, la *Glane*, le *Gotteron* et la *Sonna*, dans le canton de *Fribourg*; et enfin la *Sense* ou *Singine*, dans celui de *Berne*. Jusqu'au passage de la *Tine* (en allemand *Bokten*), elle ne nourrit dans ses eaux que la truite et le chabot; plus bas, on y trouve à peu près les mêmes espèces de poissons que dans les autres rivières de la Suisse occidentale.
42. *Dungel* ou *Dongallaz*, montagne fort élevée; de *dun, duno*, montagne; et de *all*, élevé; ou *ell*, marque du superlatif.
43. *Dwr, dur, dour*, eau, rivière.

44. *Gelten* derive de *geillt*, pâturage; et *gwelt*, foin.

45. *Gessenay*, habitation dans les neiges; de *giz* ou *gez* demeure, habitation; et de *snech*, *sneach*, *snay*, neige. Cette étymologie naturelle et locale me semble moins suspecte que celle de l'auteur des *Mémoires sur la langue celtique*, qui dérive *Gessenay* de *gesen*, soldats soudoyés, auxiliaires; et qui voit dans cette peuplade les descendants des anciens Gesates: le pays de Gessenay se nomme en allemand *Saanenland*.

NOTICES HISTORIQUES SUR LA VILLE D'ORBE.

46. On ignore pourquoi Rodolphe I^{er} est connu dans l'histoire sous le nom de *Strättlingen*: on sait seulement qu'il y avait antérieurement à lui, au bord du lac de Thoune, un château de ce nom, dont les seigneurs commandaient à une partie du Siebenthal et des Alpes voisines. Peut-être que ce château était une des propriétés de Rodolphe ou de son père.

47. On peut voir la traduction de cette chartre curieuse avec des éclaircissements dans le Conservateur. — (Voir aussi *Mém. et Docum.*, vol. VI, p. 469. *Edit.*)

48. L'abbaye de Payerne existait avant le temps de Berthe, qui ne fit que la rebâtir et l'enrichir: la chartre de cette reine en faveur de Payerne, se trouve traduite et éclaircie dans le Conservateur, T. 3.

49. Voyez ces deux chartres importantes à l'histoire de l'évêché de Lausanne, traduites avec des notes explicatives dans le Conservateur.

50. Cette notice sur la ville d'Orbe dans le moyen âge, et sur le royaume de la petite Bourgogne, est le résultat de longues recherches et d'un travail pénible: si elle intéresse les amateurs de notre histoire nationale, on lui donnera pour suite un aperçu sur la maison de Zähringen, sur ses rapports avec la Suisse, notamment avec le Pays-de-Vaud, et sur le genre de domination qu'elle y a exercée, de 1128 à 1218, époque de la mort de Berthold V, fondateur de Berne, et dernier comte de cette famille.

ÉPITRE AUX FLEURS.

51. Cette épître, où la poésie et la botanique ont semé leurs fleurs de concert, est d'un genre nouveau: elle montre combien les Muses peuvent embellir l'histoire naturelle, et com-

bien l'histoire naturelle peut prêter aux Muses : en la lisant , on ne dira pas : *qu'ont de commun le botaniste et le poète ?* la nature , que le premier décrit , que le second peint , et que tous les deux étudient et chérissent. Et quel pays est plus fait pour l'un et pour l'autre que notre Suisse , si riche en images pittoresques , si féconde en plantes de tout genre , et si digne d'inspirer le luth d'Apollon et de remplir la corbeille de Flore !

52. *Anemone hepatica*. Linné.

53. *Leucoium vernum*.

54. *Daphne mezereum*, appelé vulgairement *garou* ou *bois-gentil* : toutes ces plantes fleurissent à la fin de février ou au commencement de mars.

55. C'est le *chrysosplenium alternifolium*, que les Français appellent *saxifrage dorée* : cette plante , qui se plaît aux bords des eaux et qui fleurit de bonne heure , est fort délicate : elle est remarquable par sa couleur d'un jaune doré.

56. C'est la *primula veris* de Linné : dans le Pays-de-Vaud , les enfants en font des guirlandes , en passant les tubes des fleurs , qui sont fort longs , les uns dans les autres : l'époque où elle fleurit est celle du réveil de la nature.

57. Tous ceux qui ont lu les Confessions de Rousseau , reconnaitront ici la pervenche , *vinca minor* de Linné. Cet ami de la nature et de la botanique , se promenant un jour dans les environs de Paris , où cette fleur est fort rare , la trouva par hasard ; et cette vue lui rappela si vivement le beau Pays-de-Vaud et les bords du lac Léman , où elle croît en abondance , et où il l'avait souvent cueillie dans sa jeunesse , qu'il fut attendri jusqu'aux larmes. Pour bien entendre ce morceau , il faut remarquer que la pervenche conserve sa verdure pendant l'hiver , et que sa tige est toujours terminée par une touffe de feuilles qui forment une espèce de couronne.

58. C'est le *convolvulus arvensis*, ou *liseron des champs*, dont la tige est ordinairement couchée ; et dont les fleurs , en forme de cloche , offrent un joli mélange d'un rouge pâle et de blanc.

TABLE

des pièces contenues dans ce volume.

	PAGES
Essai sur le lac Léman	3
Promenade aux lacs de Lioson, d'Arnon et de Lauenen	80
Mélanges d'un voyageur dans les Alpes	134
Course au S ^t Bernard en avril 1801	180
Le Cul-des-Roches	219
Les malheurs de la Lévantine	222
Notices historiques sur la ville d'Orbe et le royaume de la petite Bourgogne dans le moyen âge	236
Origine du proverbe, point d'argent point de Suisse	273
La colonne de Titus	277
Chartre d'accommodement entre Fribourg et Berne	284
Chartre de fondation de la Chartreuse de la Part-Dieu, si- tuée près de Gruyère au canton de Fribourg	286
Notice sur Château-d'OEx et sur son dernier incendie	289
Rapport du comité de Château-d'OEx sur les secours re- çus après l'incendie	308
Le tombeau du Suisse à Ispahan	315
Origine de la fête pastorale d'Unspunnen dans le canton de Berne	320
Le siège du château-d'amour	327
Girard Chalama	330
Lettres sur quelques artistes Suisses	337
Anecdotes littéraires	349
Littérature	363

Poésies.

Nos vœux pour la patrie	373
Installation d'un pasteur dans sa paroisse	376
Le vallon de Thénas, élégie	377
La mort de l'hermite, ballade élégiaque	380
Clauss et Toni, ou la chapelle des innocents, complainte populaire	383
Le tombeau du Troubadour neuchâtelois	386
Epître aux fleurs	387
Le matin, ode	391

FIN DE LA TABLE.

Essai sur le lac Léman	80
Promenade aux bords de Léman, d'Arbon et de Lausanne	80
Mémoires d'un voyageur dans les Alpes	115
Course au 2 ^e Bernard en avril 1801	120
La Col-de-Bard	119
Les vallées de la Lémance	122
Notices historiques sur la ville d'Orbe et le territoire de	125
la petite Bourgogne dans le moyen âge	125
Origine du genre, point d'origine de la Suisse	127
La colonie de Lully	127
Charte d'abonnement entre l'évêque et le duc de Savoie	128
Charte de fondation de la Chartreuse de la Port-Blanc	128
Classe des de Grange au canton de Fribourg	128
Mémoires sur l'histoire d'Orbe et sur son destinée	129
Rapport des comités de l'Assemblée d'Orbe sur les secours re-	130
çus après l'invasion de la France	130
Le tombeau du Suisse à l'épave	131
Origine de l'histoire pastorale d'Appenzel dans le Canton	131
de l'Appenzel	131
Le siège de l'Appenzel-Extérieur	132
États de l'Appenzel-Extérieur	132
Lettres aux pasteurs et aux curés d'Orbe	133
Associations littéraires	133
Instructions	133
Les vœux pour la patrie	133
Installation d'un pasteur dans le canton de l'Appenzel	133
Le vallon de l'Appenzel	133
Le mont de l'Appenzel	133
États et l'Appenzel	133
Population	133
Le tombeau du Truchebour de l'Appenzel	133
Épître aux luthériens	133
La malin, ode	133

